

Rapport financier 2013

Rapport de situation, gouvernance d'entreprise et comptes annuels

A propos du rapport financier

■ Structure du rapport

Le rapport 2013 de la Poste comprend les documents suivants:

- Rapport de gestion de la Poste
- Rapport financier de la Poste (rapport de situation, gouvernance d'entreprise et comptes annuels consolidés, de La Poste Suisse SA et de PostFinance SA)
- Données chiffrées (présentation complète des chiffres clés)
- Index GRI (index des matières conforme aux prescriptions de la Global Reporting Initiative), y compris l'attestation de niveau d'application de la Global Reporting Initiative

■ Présentation des valeurs à l'échelle dans les graphiques

Conformément au principe de l'image fidèle, tous les graphiques sont présentés à l'échelle: CHF 1 milliard = 20 mm.

Pour les valeurs exprimées en pour cent, l'échelle est la suivante:

100% à l'horizontale = 75 mm;

100% à la verticale = 40 mm.

■ Légende des graphiques et des tableaux

■ Exercice sous revue

■ Exercice précédent

■ Effet positif sur le résultat

■ Effet négatif sur le résultat

■ Langues

Le rapport financier est publié en allemand, en anglais, en français et en italien.

Seule la version allemande fait foi.

■ Commande

Tous les documents peuvent être consultés en ligne et téléchargés à l'adresse www.poste.ch/rapportdegestion.

Le rapport de gestion et le rapport financier sont également disponibles sous forme imprimée.

■ Déclarations prospectives

Le présent rapport contient des déclarations prospectives, fondées sur les estimations et les prévisions courantes du management ainsi que sur les informations dont il dispose actuellement. Ces déclarations prospectives ne doivent pas être perçues comme une garantie que la situation et les résultats évolueront effectivement comme supputé. L'évolution et les résultats à venir dépendent en effet de nombreux facteurs. Ils sont exposés en particulier à divers risques et impondérables et reposent sur des hypothèses qui peuvent se révéler incorrectes.

Nous transportons personnes, biens, argent et informations

de façon fiable, valorisante et durable.



8,575 milliards

Les **produits d'exploitation**¹ sont en très léger recul par rapport à 2012.



626 millions

Le **bénéfice consolidé**¹ a diminué de 19% par rapport à l'exercice précédent.



2,245 milliards

de **lettres adressées** ont été distribuées en Suisse en 2013.



106,5 milliards

Tel était le **niveau moyen des fonds des clients** de PostFinance en 2013.



114 millions

de **colis** ont été distribués en Suisse par PostLogistics en 2013.



139 millions

de **voyageurs** ont été transportés par CarPostal en 2013.



80 points

La **satisfaction des clients** reste élevée.



18 500 t

Avec le niveau de **réduction du CO₂** atteint jusqu'en 2013, la Poste a dépassé son objectif de 3500 t.



44 105

L'**effectif** est en léger recul par rapport à l'exercice précédent.



82 points

L'indice de l'**engagement du personnel** témoigne de la motivation et du dévouement des collaborateurs.

¹ Valeur normalisée. Explication: voir chapitre Effets exceptionnels, page 30.

Rapport financier 2013

| | |
|--|-----------|
| Rapport de situation | 5 |
| Activités | 6 |
| Marchés | 6 |
| Réseau | 7 |
| Clients | 8 |
| Solutions, produits, services et marques | 8 |
| Organisation | 11 |
| Stratégie du groupe | 12 |
| Lignes directrices | 12 |
| Evolution | 14 |
| Cadre stratégique | 16 |
| Objectifs | 16 |
| Orientations | 17 |
| Marchés | 18 |
| Gestion financière | 20 |
| Evolution de l'activité | 22 |
| Chiffres clés | 22 |
| Effets exceptionnels | 23 |
| Facteurs de croissance | 23 |
| Résultats | 26 |
| Situation financière et patrimoniale | 35 |
| Répartition du bénéfice | 36 |
| Résultats non financiers significatifs | 37 |
| Rapport sur les risques | 40 |
| Perspectives | 45 |
| Gouvernance d'entreprise | 47 |
| Structure du groupe et actionnariat | 48 |
| Forme juridique et propriété | 48 |
| Pilotage par la Confédération | 48 |
| Comptes réglementaires | 48 |
| Structure du capital | 49 |
| Conseil d'administration | 49 |
| Composition | 49 |
| Changements survenus durant l'exercice sous revue | 52 |
| Gestion uniforme | 52 |
| Rôle et méthode de travail du Conseil d'administration | 52 |
| Instruments d'information et de contrôle | 53 |
| Direction du groupe | 54 |
| Composition | 54 |
| Changements survenus durant l'exercice sous revue | 56 |
| Indemnités | 57 |
| Politique | 57 |
| Fixation des indemnités | 57 |
| Montant des indemnités | 57 |
| Organe de révision | 59 |
| Politique d'information | 59 |

| | |
|--|------------|
| Comptes annuels consolidés | 61 |
| Compte de résultat consolidé | 62 |
| Etat du résultat global consolidé | 63 |
| Bilan consolidé | 64 |
| Variation consolidée des fonds propres | 65 |
| Tableau de financement consolidé | 66 |
| Annexe | 67 |
| Rapport de l'organe de révision | 135 |
| Comptes annuels de La Poste Suisse SA | 137 |
| Compte de résultat | 138 |
| Bilan | 139 |
| Annexe | 140 |
| Proposition de répartition du bénéfice | 142 |
| Rapport de l'organe de révision | 143 |
| Comptes annuels de PostFinance | 145 |
| Réconciliation | 146 |
| Comptes annuels statutaires de PostFinance SA | 147 |
| Bilan | 148 |
| Compte de résultat | 150 |
| Tableau de financement | 151 |
| Répartition du bénéfice | 152 |
| Commentaire des comptes annuels | 153 |
| Informations se rapportant au bilan | 162 |
| Informations se rapportant aux opérations hors bilan | 170 |
| Informations se rapportant au compte de résultat | 171 |
| Rapport de l'organe de révision | 173 |
| Comparaison des chiffres clés sur cinq ans | 175 |

Rapport de situation

La Poste opère sur les marchés de la communication, de la logistique, des services financiers grand public et du transport de voyageurs. Elle réalise environ 86% de son chiffre d'affaires en libre concurrence. Les 14% restants proviennent du monopole sur les lettres jusqu'à 50 grammes, qui est cependant en butte à la concurrence des offres électroniques. Le chiffre d'affaires est réalisé à hauteur de 88% en Suisse.

Activités

Marchés

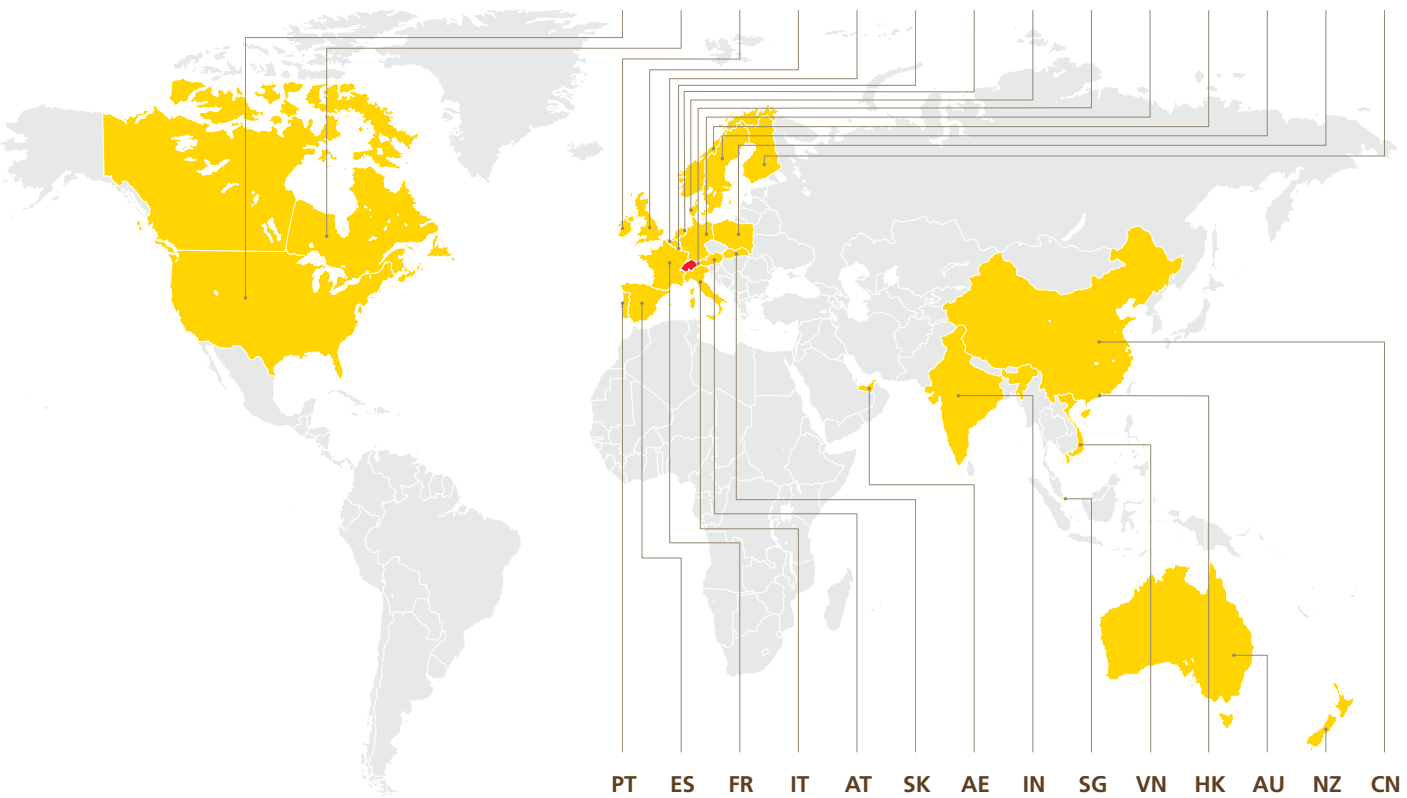
La Poste opère sur quatre marchés:

- Marché de la communication
Lettres, journaux, envois publicitaires, gestion de documents et solutions Business Process Outsourcing relevant du domaine postal en Suisse et à l'international
- Marché de la logistique
Colis, exprès et solutions logistiques en Suisse et à l'international
- Marché des services financiers grand public
Paiements, épargne, placements, prévoyance, financement en Suisse et trafic des paiements international
- Marché du transport de voyageurs
Lignes régionales, locales et dans les agglomérations, gestion de systèmes en Suisse et, ponctuellement, à l'étranger

La Poste Suisse à l'étranger

2013

| | US | CA | IE | UK | BE | LU | NL | DK | FL | DE | NO | SE | PL | FI |
|------------------------|----------------|----|----|----------------|----------------|----|----------------|----------------|----|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| Courrier international | ■ ² | | | ■ ² | ■ ² | | ■ ² | ■ ² | | ■ ² | ■ ² | ■ ² | | ■ ² |
| Transport de voyageurs | | | | | | | | | ■ | | | | | |
| Solutions documents | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ ¹ | ■ | ■ | | ■ ¹ | ■ ¹ | |
| Solutions BPO | | | | ■ | | | | | | ■ | | | | |



| | PT | ES | FR | IT | AT | SK | AE | IN | SG | VN | HK | AU | NZ | CN |
|------------------------|----------------|----------------|----|----------------|----------------|----|----------------|----|----------------|----|----------------|----------------|----------------|----|
| Courrier international | | ■ ² | ■ | ■ ² | ■ ² | | | ■ | ■ ² | | ■ ² | | | ■ |
| Transport de voyageurs | | | ■ | | | | | | | | | | | |
| Solutions documents | ■ ¹ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ ¹ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ ¹ | ■ ¹ | |
| Solutions BPO | | | ■ | | | | | | | | | | | |

1 Partenaire
2 Pays où opèrent des sociétés de la coentreprise Asendia.

| RAPPORT DE SITUATION | | GOUVERNANCE D'ENTREPRISE | COMPTES ANNUELS |
|----------------------|-------------------------|--------------------------|-----------------|
| 6 | Activités | 48 | 61 |
| 11 | Organisation | 48 | 137 |
| 12 | Stratégie du groupe | 49 | 145 |
| 20 | Gestion financière | 49 | |
| 22 | Evolution de l'activité | 54 | |
| 40 | Rapport sur les risques | 57 | |
| 45 | Perspectives | 59 | |
| | | 59 | |

La Poste opère dans 28 pays d'Europe, d'Amérique du Nord et d'Asie, où elle est représentée sous différentes formes dépendant des exigences locales: sociétés du groupe, partenaires franchisés ou agents de vente (voir l'illustration ci-contre). Sa coopération avec des partenaires étrangers lui donne en outre accès à leurs réseaux logistiques mondiaux. De plus, CarPostal exploite plusieurs réseaux de bus en France, par le truchement d'une douzaine de sociétés du groupe, ainsi que l'ensemble du réseau des transports publics régionaux au Liechtenstein.

La Poste réalise environ 86% de son chiffre d'affaires en libre concurrence. Les 14% restants proviennent du monopole sur les lettres jusqu'à 50 grammes, qui est cependant en butte à la concurrence des offres électroniques. Le chiffre d'affaires est réalisé à hauteur de 88% en Suisse et de 12% à l'étranger.

Réseau

Distribution en Suisse

Réseau de distribution sans pareil avec des points d'accès axés sur les besoins des clients

Le réseau de distribution multiforme de la Poste couvre les marchés de la communication, de la logistique et des services financiers grand public. La Poste propose à ses clients un réseau dense et performant composé de 1662 offices de poste, 569 agences et 1269 services à domicile.

La Poste dispose en outre d'un réseau de 45 filiales PostFinance, 57 bureaux conseils et 967 Postomat. De plus, 168 collaborateurs de PostFinance conseillent les clients commerciaux du segment des PME directement en entreprise.

Disponible dans plus de 700 offices de poste, stations-service ou gares, le service PickPost permet aux clients de retirer lettres et colis à leur convenance, souvent largement en dehors des heures d'ouverture ordinaires des offices de poste. La Poste est également en train de mettre en place un réseau d'automates à colis où les clients pourront déposer ou retirer leurs envois 24 heures sur 24. Pas moins de 15 002 boîtes aux lettres sont en outre à disposition dans tout le pays, ainsi que 46 points de dépôt destinés aux clients commerciaux.

La Poste continue de développer son réseau de vente en privilégiant la proximité avec ses clients, qu'elle sert aux points d'accès ou par les canaux les mieux adaptés à leur comportement d'utilisateurs. Ses agences sont toutes bien situées, avec des horaires d'ouverture étendus. Quant au service à domicile, il permet aux clients d'effectuer leurs opérations postales directement sur le pas de leur porte. Dans les quartiers comptant de nombreuses entreprises, la Poste propose en outre des solutions spécialement adaptées aux besoins des clients commerciaux pour le dépôt de lettres et de colis. Dans les grandes communes, elle mise sur des solutions individuelles proches des clients, telles que des offices de poste traditionnels ou avec nouvel agencement et/ou des agences.

En complément, les clients tant privés que commerciaux peuvent accéder au monde de la Poste en ligne (www.poste.ch, www.postshop.ch et www.postfinance.ch), ainsi qu'au moyen d'applications mobiles (p. ex. Post-App, PostFinance App et application CarPostal). Enfin, de nombreux clients communiquent avec la Poste sur les réseaux sociaux.

Pour en savoir plus sur le développement du réseau et du service universel, voir le rapport de gestion, page 19.

CarPostal

Sur le marché suisse du transport de voyageurs, CarPostal propose, au titre des transports publics, 848 lignes totalisant 11 548 kilomètres et desservant 14 481 arrêts. S'y ajoutent des courses touristiques, des bus scolaires (ScolaCar) ainsi que le système de vélopartage PubliBike, qui compte plus de 100 stations dotées de plus de 1000 bicyclettes au total.

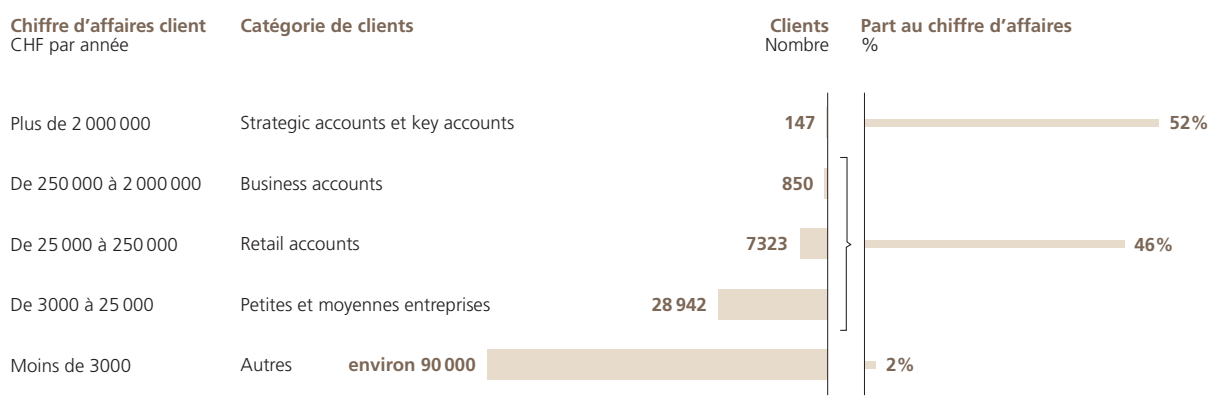
Clients

Sur les marchés de la communication et de la logistique, les clients de la Poste sont, d'une part, plusieurs millions de particuliers et, d'autre part, quelque 130 000 entreprises allant de la petite exploitation au grand groupe international.

La Poste réalise la plus grande partie de son chiffre d'affaires logistique avec les clients commerciaux, dont les 147 plus importants sont à l'origine de 52% des recettes générées par ce segment de clientèle. Celui-ci compte en outre 850 business accounts (chiffre d'affaires annuel compris entre 250 000 et 2 millions de francs), 7323 retail accounts (chiffre d'affaires entre 25 000 et 250 000 francs) et 28 942 PME (chiffre d'affaires entre 3000 et 25 000 francs). Les quelque 90 000 autres clients commerciaux des marchés de la communication et de la logistique sont des microentreprises avec lesquelles la Poste réalise un chiffre d'affaires annuel inférieur à 3000 francs.

Les grands comptes sont à l'origine de 52% du chiffre d'affaires logistique généré par les clients commerciaux

Marchés de la communication et de la logistique | Chiffre d'affaires clients commerciaux
2013, structure de la clientèle et part au chiffre d'affaires



Sur le marché des services financiers grand public, la structure des clients de PostFinance est similaire. Fin 2013, pas moins de 2 581 822 particuliers et 305 484 entreprises (dont 708 banques) entretenaient une relation d'affaires avec PostFinance.

Solutions, produits, services et marques

L'offre destinée aux particuliers et aux PME comprend les lettres, les colis, les services exprès et courrier, les services financiers (paiements, épargne, placements, prévoyance et financement) et le transport de voyageurs. La Poste propose en outre à ses clients, dans 1662 offices de poste, un vaste assortiment de produits de tiers, tels que la vignette autoroutière, des articles de papeterie, des téléphones mobiles et des ordinateurs.

Quant à l'offre réservée aux clients commerciaux, elle est subdivisée, d'une part, en solutions se greffant sur la chaîne de création de valeur du commerce électronique et, d'autre part, en produits et services propres aux quatre marchés de la Poste: communication, logistique, services financiers grand public et transport de voyageurs.

| RAPPORT DE SITUATION | | GOUVERNANCE D'ENTREPRISE | COMPTES ANNUELS |
|----------------------|-------------------------|--------------------------|--------------------|
| 6 | Activités | 48 | 61 |
| 11 | Organisation | 48 | Groupe |
| 12 | Stratégie du groupe | 49 | 137 |
| 20 | Gestion financière | 49 | La Poste Suisse SA |
| 22 | Evolution de l'activité | 54 | 145 |
| 40 | Rapport sur les risques | 57 | PostFinance SA |
| 45 | Perspectives | 59 | |
| | | 59 | |
| | | Politique d'information | |

Marché de la communication

Courrier

Divers modes d'expédition en Suisse et à l'étranger pour envois isolés ou en nombre (envois urgents, envois prioritaires, envois non urgents, lettres avec suivi des envois), collecte et distribution, solutions d'affranchissement automatique, gestion d'adresses et outils en ligne, auxquels s'ajoutent des offres hybrides qui combinent des éléments physiques et électroniques tant à l'expédition qu'à la réception.

Marketing direct

Envois publicitaires adressés et non adressés en Suisse et à l'étranger, solutions personnalisées de marketing direct et solutions complémentaires, gestion d'adresses et traitement des réponses.

Presse

Distribution nationale et internationale de journaux et périodiques en abonnement, de quotidiens et de mensuels ainsi que de journaux locaux et régionaux; distribution matinale ou spéciale, logistique pour maisons d'édition, gestion d'abonnements, letter shop et diffusion en kiosque.

Gestion de documents et solutions Business Process Outsourcing relevant du domaine postal

Exploitation d'offices de poste internes ainsi que de centres de traitement du courrier entrant, de centres d'appels et de centres d'impression; traitement intégral du courrier entrant, notamment de demandes, de commandes, de factures, de réclamations, d'avis de sinistre et de documents de paiement; distribution électronique sécurisée de courrier commercial; mise en place et exploitation de solutions globales de gestion de documents, de paiement, de facturation, de gestion de créances et de fidélisation de la clientèle.

Marché de la logistique

Logistique des marchandises et logistique de stockage (colis, services exprès et coursier, marchandises, distribution nocturne) en Suisse et à l'étranger; expédition de marchandises (max. 500 kg) dans quelque 200 pays, avec prestations complémentaires telles que le dédouanement; logistique des valeurs (desserte des distributeurs de billets, transport de valeurs et d'espèces); logistique physique combinée à des solutions informatiques intégrées et, enfin, prestations orientées destinataire.

Marché des services financiers grand public

Les services financiers proposés aux PME et aux grandes entreprises ainsi qu'aux collectivités de droit public et aux associations comprennent le compte commercial, les services de paiement nationaux et internationaux physiques et électroniques, le compte d'épargne, l'e-compte d'épargne et le financement sur mesure de liquidités et d'actifs circulants en coopération avec la banque Valiant. PostFinance développe en permanence l'offre relevant de son cœur de métier, avec notamment de nouveaux services visant à assister les clients dans la gestion de leurs fonds de roulement. La société du groupe Débiteurs Services SA propose en outre des solutions de gestion des débiteurs et d'affacturage. Citons enfin les solutions de services de paiement pour banques et autres établissements financiers en Suisse et au Liechtenstein.

Marché du transport de voyageurs

CarPostal Suisse SA est la plus importante entreprise de transports publics par car de Suisse. Elle renforce sa présence dans les villes et agglomérations suisses, se positionne de plus en plus comme un prestataire de services de mobilité combinés et durables (p. ex. avec PubliBike, leader du vélopartage en Suisse) et affine son profil de fournisseur de services novateurs de pilotage et de gestion de systèmes, en particulier à la faveur du lancement de systèmes de gestion de l'exploitation, d'information des voyageurs ou de vente, y compris toute leur infrastructure informatique.

La durabilité contribue à la valeur ajoutée de la Poste

Durabilité

Grâce à sa gestion d'entreprise axée sur la durabilité, la Poste crée de la valeur ajoutée sur ses quatre marchés. Elle veille en particulier à fournir ses services en préservant au maximum l'environnement, avec des bâtiments et des véhicules efficaces sur le plan énergétique, des processus logistiques optimisés, des technologies novatrices et l'utilisation d'énergies renouvelables. Elle permet en outre à ses clients d'adhérer également à cette approche axée sur la durabilité grâce à ses offres d'expédition «pro clima» sans impact climatique.

Marques

La Poste est l'une des marques les plus connues de Suisse. Elle applique une stratégie de marque faitière, déclinant en quatre langues tant sa marque faitière «La Poste» que la marque de prestations «CarPostal». «PostFinance», la seconde marque de prestations, est linguistiquement neutre. La stratégie de marque est dérivée de la stratégie du groupe et repose sur la vision de la Poste. Les marques de la Poste orientent clairement la clientèle et inspirent confiance, contribuant ainsi à asseoir durablement la réputation de l'entreprise. En complément à ces valeurs, la marque Poste est de plus en plus emblématique d'une symbiose réussie entre tradition et innovation.

Marques et marchés



Sa notoriété, la Poste la doit notamment à l'application systématique d'une identité visuelle cohérente dans tous les points de contact, qu'ils soient physiques ou électroniques.

La personnalité de marque de la Poste – avec le message clé «Nous faisons avancer les choses» – ainsi que les valeurs fondamentales «fiable», «valorisant» et «durable» sont les traditionnels piliers de la marque et doivent le rester. Elles sont aussi, en dernière analyse, le fondement même du positionnement de marque visé, dont les mots clés sont «innovation», «dynamisme» et «flexibilité».

Les marques de la Poste sont développées en permanence et régulièrement enrichies de services novateurs. La communication est d'ailleurs axée sur l'innovation, afin de diffuser les valeurs évoquées ci-dessus, de les ancrer dans l'esprit du public et de finalement atteindre le positionnement de marque souhaité.

Sur le plan visuel, la couleur jaune est garante d'une identification immédiate de la marque. Le Corporate Design est en outre réexaminé en permanence et – au fur et à mesure de son évolution – adapté aux divers médias dans lesquels il est appliqué. C'est ainsi que l'on a développé des principes spécifiques pour les imprimés, les médias électroniques, les médias sociaux, les salons et événements, la signalétique, les objets, les locaux, l'habillement, les articles publicitaires et les véhicules.

En 2013, la marque Poste s'est fait remarquer grâce à une large présence dans des salons grand public ou spécialisés dans tout le pays, lors de diverses manifestations clientèle ainsi qu'au travers d'engagements de sponsoring en faveur de la course à pied, du cinéma suisse et de l'opération 2x Noël.

Pour 2014, la Poste prépare une campagne fondée sur une approche «interunités» et visant à mettre en évidence la diversité de ses services, des plus connus aux moins connus, tant physiques qu'électroniques.

Les marques de la Poste et sa couleur de marque jaune sont protégées par le droit des marques non seulement en Suisse, mais encore dans d'autres pays. Le respect de cette protection est surveillé en permanence. Enfin, l'image et la réputation des marques de la Poste font l'objet d'une enquête annuelle, incluant l'analyse de leur évolution.

| | | | |
|-----------------------------|-------------------------|---------------------------------|-------------------------------------|
| RAPPORT DE SITUATION | | GOUVERNANCE D'ENTREPRISE | COMPTES ANNUELS |
| 6 | Activités | 48 | Structure du groupe et actionnariat |
| 11 | Organisation | 48 | Comptes réglementaires |
| 12 | Stratégie du groupe | 49 | Structure du capital |
| 20 | Gestion financière | 49 | Conseil d'administration |
| 22 | Evolution de l'activité | 54 | Direction du groupe |
| 40 | Rapport sur les risques | 57 | Indemnités |
| 45 | Perspectives | 59 | Organe de révision |
| | | 59 | Politique d'information |
| | | 61 | Groupe |
| | | 137 | La Poste Suisse SA |
| | | 145 | PostFinance SA |

Organisation

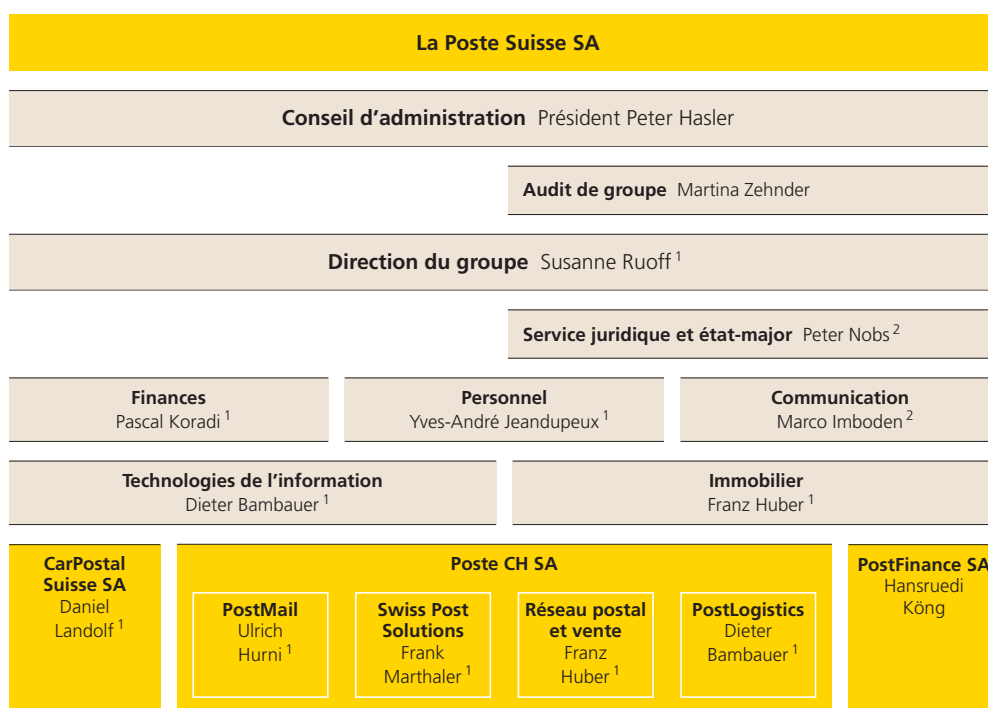
La Poste se compose de six unités du groupe: PostMail, Swiss Post Solutions et Réseau postal et vente opèrent sur le marché de la communication, tandis que PostLogistics se concentre sur le marché de la logistique, PostFinance sur celui des services financiers grand public et CarPostal sur le marché du transport de voyageurs. Dans les comptes annuels, les unités du groupe sont présentées séparément, en tant que segments.

Les unités de gestion et de services (Finances, Personnel, Communication, Service juridique et état-major, Technologies de l'information et Immobilier) soutiennent la fourniture des prestations par les unités responsables de produits. Dans les comptes annuels, leurs résultats sont présentés sous le segment Autres.

La structure juridique comprend la société holding «La Poste Suisse SA» et ses trois sociétés du groupe «CarPostal Suisse SA», «Poste CH SA» et «PostFinance SA», qui ont également leurs propres sociétés du groupe.

Organigramme

31.12.2013



1 Membre de la Direction du groupe
2 Membre de la Direction du groupe élargie

Afin de renforcer le développement des activités et promouvoir l'innovation, on a créé, avec effet au 1^{er} janvier 2014, la nouvelle unité «Programmes de développement du groupe», directement subordonnée à la directrice générale.

Pour en savoir plus sur le Conseil d'administration et la Direction du groupe, voir les pages 49 à 51 et 54 à 56.

La Poste crée de la valeur ajoutée pour la Suisse, les clients, les collaborateurs et le propriétaire

Stratégie du groupe

La vision, les valeurs fondamentales et la stratégie de la Poste découlent de la législation postale et des directives du propriétaire. Celles-ci sont formulées dans les objectifs stratégiques fixés par le Conseil fédéral, qui sont remaniés tous les quatre ans et dont découlent les six objectifs stratégiques de l'entreprise. La Poste s'emploie à créer de la valeur ajoutée pour la Suisse, les clients, les collaborateurs et le propriétaire en assurant un service universel de qualité, en pratiquant une gestion durable, en améliorant la satisfaction des clients, en renforçant l'engagement des collaborateurs et en réalisant les objectifs financiers du propriétaire par le maintien de positions stables sur le marché. Elle entend réaliser ces objectifs en s'appuyant sur cinq orientations stratégiques.

Groupe | Stratégie

2011–2013

Mandat légal et objectifs stratégiques du Conseil fédéral



La stratégie 2014–2016 a été adoptée par le Conseil d'administration en décembre 2013 et mise en œuvre dès le 1^{er} janvier 2014. Elle prévoit par exemple, pour ce qui est de l'EBIT, une nouvelle fourchette cible comprise entre 700 et 900 millions de francs.

Lignes directrices

Conditions-cadres légales

En décembre 2010, le Parlement a adopté la nouvelle législation postale, qui est entrée en vigueur en octobre 2012. La révision avait pour but de concilier le développement d'une concurrence efficace avec le maintien d'un service universel de qualité. La nouvelle loi sur la poste vise en particulier à assurer un service universel suffisant, à des prix raisonnables, à tous les groupes de population et dans toutes les régions du pays. A cet effet, la Poste est chargée de remplir deux mandats de service universel: l'un pour les services postaux et l'autre pour les services de paiement. Le Conseil fédéral a défini ces deux mandats dans l'ordonnance sur la poste en établissant entre eux une distinction plus marquée que par le passé, de manière à créer les bases permettant d'élaborer une offre adaptée aux besoins des clients et financièrement viable.

Les sévères exigences que le service universel doit satisfaire en matière aussi bien d'offre, de qualité et de tarifs que de distribution à domicile (genre de service et couverture du territoire) montrent qu'il

| | | | | | |
|-----------------------------|-------------------------|---------------------------------|-------------------------------------|------------------------|--------------------|
| RAPPORT DE SITUATION | | GOUVERNANCE D'ENTREPRISE | | COMPTES ANNUELS | |
| 6 | Activités | 48 | Structure du groupe et actionnariat | 61 | Groupe |
| 11 | Organisation | 48 | Comptes réglementaires | 137 | La Poste Suisse SA |
| 12 | Stratégie du groupe | 49 | Structure du capital | 145 | PostFinance SA |
| 20 | Gestion financière | 49 | Conseil d'administration | | |
| 22 | Evolution de l'activité | 54 | Direction du groupe | | |
| 40 | Rapport sur les risques | 57 | Indemnités | | |
| 45 | Perspectives | 59 | Organe de révision | | |
| | | 59 | Politique d'information | | |

est axé sur les besoins tant des expéditeurs que des destinataires. Font toujours partie du service universel les envois du courrier A et B, qui doivent satisfaire à des normes d'acheminement très strictes en comparaison internationale (97% des lettres et 95% des colis doivent être distribués dans les délais). Pour ce qui est des envois isolés, l'offre du service universel est disponible dans les offices de poste et les agences postales. Les points d'accès doivent être accessibles en 20 minutes à pied ou par les transports publics pour 90% de la population. Dans les régions où la Poste propose un service à domicile, la durée est fixée à 30 minutes. Soulignons en outre que la Poste a le droit de proposer d'autres services que ceux relevant du service universel.

Dans le domaine des services de paiement, le service universel inclut les ouvertures de comptes, les virements, les paiements et les versements. Les services de paiement doivent être accessibles en 30 minutes à pied ou par les transports publics pour 90% de la population. Contrairement au service universel postal, l'offre de services de paiement est technologiquement neutre dans sa formulation, ce qui laisse la voie ouverte à de nouvelles offres modernes, encore mieux adaptées aux besoins des clients.

Groupe | Systématique des services

| 2013 | Services du monopole | Services en libre concurrence |
|--|--------------------------------|--|
| Services relevant du service universel | Lettres adressées jusqu'à 50 g | P. ex. lettres de plus de 50 g, colis jusqu'à 20 kg, services de paiement |
| Services ne relevant pas du service universel | | P. ex. envois sans adresse, services express et coursier, compte d'épargne |

Objectifs stratégiques du Conseil fédéral

Les clés de la compétitivité: innovation, orientation clientèle et rentabilité

En sa qualité de propriétaire de la Poste, le Conseil fédéral lui fixe des objectifs stratégiques qui ont valeur de directives. Ainsi, selon les objectifs fixés pour la période 2013–2016, la Poste doit assurer un service universel de qualité dans tout le pays selon les mêmes principes.

Elle doit également proposer sur les marchés de la communication, de la logistique, des services financiers grand public et du transport de voyageurs des produits et des prestations de qualité, adaptés au marché et innovants, tout en générant une croissance rentable et en renforçant la rentabilité de l'entreprise grâce à des gains d'efficacité. De plus, en fonction de ses possibilités financières et de ses ressources en personnel, la Poste peut conclure des accords de coopération en Suisse et à l'étranger (participations, alliances, création de sociétés ou autres formes de collaboration). La gestion de la Poste et des sociétés du groupe doit par ailleurs être uniforme.

Sur le plan financier, le Conseil fédéral attend de la Poste non seulement qu'elle maintienne, mais encore augmente durablement la valeur de l'entreprise et qu'elle obtienne le rendement usuel de la branche dans tous ses secteurs d'activité. Il attend également qu'elle utilise ses bénéfices pour augmenter les fonds propres de PostFinance SA, conformément aux exigences du droit bancaire, et pour en verser une partie à la Confédération. Enfin, l'endettement net ne doit pas excéder le bénéfice opérationnel (EBITDA).

La Poste doit continuer à suivre une politique du personnel moderne et socialement responsable, qui suscite la confiance de ses collaborateurs. Elle doit notamment offrir des conditions d'engagement attrayantes – ne portant toutefois pas préjudice à sa compétitivité –, permettre aux collaborateurs de concilier vie familiale et vie professionnelle et veiller à une représentation équilibrée des sexes et des régions linguistiques en son sein.

Vision

L'action de la Poste repose sur sa vision et sur ses valeurs fondamentales:

Nous transportons personnes, biens, argent et informations – de façon fiable, valorisante et durable.

Evolution

Tendances

La libéralisation au banc d'essai

Législation et politique: libéralisation

Le secteur postal de l'Union européenne (UE) est entièrement libéralisé depuis fin 2013. Sur les marchés du courrier qui l'étaient déjà, il est apparu que la concurrence ne s'y est développée que lentement. Elle fonctionne en revanche bien sur les marchés des colis et des envois exprès. En Suisse, le législateur s'est jusqu'ici prononcé contre l'ouverture complète et immédiate du marché du courrier. Toutefois, le Conseil fédéral dispose de trois ans à compter de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur la poste, le 1^{er} octobre 2012, pour présenter au Parlement un rapport d'évaluation sur la poursuite de la libéralisation. La Poste réalise son chiffre d'affaires dans un environnement en pleine mutation technologique et sociétale, avec tous les changements qui en résultent dans les besoins des clients. De plus, dans le domaine du monopole (lettres du service intérieur jusqu'à 50 grammes), elle est largement exposée à la concurrence des moyens de communication électroniques. Sur un marché libéralisé, le défi pour le législateur et les entreprises postales consiste à créer les conditions nécessaires pour continuer à assurer un service universel autofinancé dans tout le pays, sans transiger sur la qualité. Une ouverture complète du marché impliquerait donc que l'on mène d'abord une discussion sur les conditions-cadres et l'étendue du service universel, de manière que celui-ci puisse être assuré à long terme en couvrant ses coûts.

Société: évolution de la culture de consommation

L'utilisation de terminaux modernes, tels que smartphones ou tablettes numériques, et d'Internet, avec ses nombreuses possibilités de communication (réseaux sociaux, communautés, forums, blogs, chats, etc.), s'est généralisée et modifie en profondeur les habitudes de vie et de consommation. L'échange instantané d'informations se traduit en outre par une accélération du quotidien, en particulier dans le monde du travail. Dans ce contexte, les clients attendent des produits et des services adaptés à leurs besoins individuels. Les achats en ligne deviennent par ailleurs la norme pour un nombre croissant de consommateurs, indépendamment de leur âge, de leur revenu et de leur lieu de domicile. La Poste se doit donc de tenir compte des nouvelles attentes des clients, qui veulent des processus modulables, transparents et fiables.

Fusion des solutions physiques et numériques

Technologie: numérisation

L'évolution permanente du style de vie numérique est la manifestation d'une importante dynamique de changement. Les entreprises combinent leurs modèles d'affaires en ligne et hors ligne, ainsi que leurs différentes activités numériques mobiles, sociales et commerciales. De ce mélange résulte une forte croissance du volume des données et seules les entreprises à même de stocker et de classer ces données, puis de valoriser de manière ciblée les informations qu'elles recèlent peuvent en tirer un avantage concurrentiel déterminant. La production industrielle va également au-devant de profonds changements, comme le montre par exemple le développement des imprimantes 3D. La numérisation s'accompagne donc de nombreux nouveaux modèles d'affaires et compétences; la Poste entend s'adapter en souplesse et en temps réel aux nouvelles exigences qui en découlent et saisir ainsi les chances qu'ils offrent.

Economie: mondialisation et concurrence

Le dynamisme de l'économie et la mondialisation de la concurrence forcent les entreprises à mieux utiliser leurs ressources, poussant en particulier la Poste à tirer le maximum des avantages comparatifs spécifiques dont elle bénéficie et à optimiser ses coûts. Pour ce qui est des désavantages liés à sa taille et à son rayon d'action limités, elle peut les compenser en s'engageant dans des coopérations ciblées.

Ecologie: efficacité des ressources

La raréfaction des ressources naturelles se traduit par une sensibilité accrue des clients, des investisseurs et du législateur à l'écologie et à la durabilité, avec pour corollaire une augmentation de la demande de produits durables. Une combinaison optimale d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables devient ainsi un facteur critique pour les entreprises qui souhaitent briser la spirale des coûts ou, dans certains cas, se ménager de nouveaux avantages concurrentiels.

RAPPORT DE SITUATION

| | |
|----|-------------------------|
| 6 | Activités |
| 11 | Organisation |
| 12 | Stratégie du groupe |
| 20 | Gestion financière |
| 22 | Evolution de l'activité |
| 40 | Rapport sur les risques |
| 45 | Perspectives |

GOVERNANCE D'ENTREPRISE

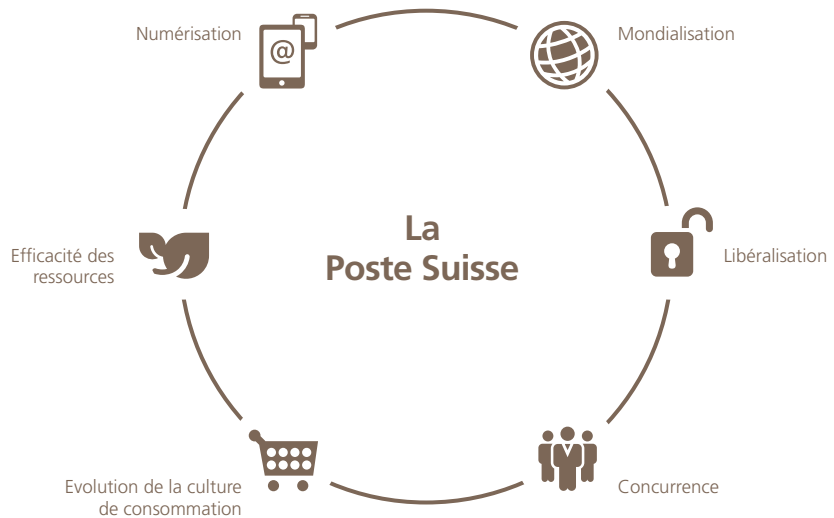
| | |
|----|-------------------------------------|
| 48 | Structure du groupe et actionnariat |
| 48 | Comptes réglementaires |
| 49 | Structure du capital |
| 49 | Conseil d'administration |
| 54 | Direction du groupe |
| 57 | Indemnités |
| 59 | Organe de révision |
| 59 | Politique d'information |

COMPTES ANNUELS

| | |
|-----|--------------------|
| 61 | Groupe |
| 137 | La Poste Suisse SA |
| 145 | PostFinance SA |

Groupe | Tendances générales

2013



Tendances du marché

Marché de la communication

Sur le marché du courrier, la Poste est chargée d'assurer le service universel postal, mandat qu'elle remplit sous un régime de monopole résiduel couvrant les envois jusqu'à 50 grammes. Relevons toutefois qu'environ 70% du trafic est d'ores et déjà généré sur le marché libre, en particulier par les journaux, les envois non adressés et les envois adressés de plus de 50 grammes. Le principal défi lancé aux unités PostMail et Réseau postal et vente reste cependant la concurrence des médias électroniques. Du fait qu'un nombre croissant de clients optent pour des canaux de communication électroniques, le recul tant du volume du courrier que de la demande de prestations traditionnelles dans les offices de poste va se poursuivre. De plus, la concurrence s'intensifie et la pression sur les marges augmente, ce qui exige plus de souplesse en matière de coûts et de prix – pour toute la branche – ainsi qu'un développement ciblé du réseau postal. Le marché des envois publicitaires offre en revanche de bonnes chances de croissance. Quant au marché international du courrier, il se caractérise toujours par une forte concurrence et il faut s'attendre à ce que ses acteurs continuent à se regrouper et à conclure des partenariats, afin de consolider leurs positions respectives. Enfin, poussées par les nouvelles possibilités technologiques, les grandes entreprises sont de plus en plus nombreuses à externaliser leurs processus commerciaux sur papier, du fait qu'ils ne font pas nécessairement partie de leur cœur de métier. Il existe donc toujours dans ce domaine un important potentiel de croissance, que Swiss Post Solutions exploite progressivement en proposant à ses clients des solutions de branche innovantes.

Marché de la logistique

Le marché de la logistique est marqué par une concurrence toujours plus intense, particulièrement agressive au plan international, et par une pression croissante sur les prix, de plus en plus perceptible également dans les secteurs des colis et des envois exprès. Les clients, surtout les clients commerciaux, sont très sensibles aux prix, tout en restant très exigeants sur la qualité. L'augmentation des charges de personnel due au renchérissement ne peut donc pas être compensée par des mesures tarifaires. Dans l'ensemble, le marché de la logistique offre un important potentiel de croissance, soutenu par le rapide essor du commerce électronique international. Les acteurs du secteur sont donc appelés à proposer de nouveaux modèles commerciaux rentables, permettant de répondre aux besoins de clients faisant leurs achats dans le monde entier. Par ailleurs, la délimitation entre la logistique des colis et celle des marchandises devient toujours plus floue, car un nombre croissant de clients commerciaux souhaitent n'avoir affaire qu'à un seul prestataire, à même de satisfaire tous leurs besoins logistiques. Avec la numérisation et la transparence accrue des processus commerciaux, ils souhaitent également

Envois publicitaires et traitement de documents: potentiel de croissance

La croissance du commerce en ligne stimule le marché logistique

que ce prestataire non seulement transporte leurs marchandises, mais encore assure la transmission des données concernées tout au long de la chaîne de transport, jusque dans les entreprises. De plus, s'agissant de la logistique des marchandises, la Suisse ne peut pas se soustraire à l'internationalisation croissante des structures de réseaux. Enfin, la perception d'impôts écologiques et d'impôts d'incitation, tels que la taxe sur les émissions de CO₂ ou la redevance sur le trafic des poids lourds liée aux prestations, influe directement sur les marges.

Focus sur les transactions électroniques mobiles

Marché des services financiers grand public

Malgré une légère reprise, les taux d'intérêt du marché des capitaux sont toujours très bas et pèsent lourdement sur l'évolution des revenus. Un autre défi propre au marché des services financiers est celui du respect d'une réglementation de plus en plus dense, qui renchérit les processus commerciaux. En ce qui concerne les clients, c'est la numérisation qui détermine l'évolution de ce marché. Des non-banques ou quasi-banques innovantes augmentent en outre la concurrence et, partant, la pression sur les acteurs traditionnels du marché.

Mobilité intermodale respectueuse de l'environnement

Marché du transport de voyageurs

L'évolution des comportements en matière de mobilité requiert des solutions souples, variées et se complétant mutuellement, qui vont façonner les transports publics de demain. Par exemple, l'utilisation collective de vélos ordinaires ou électriques – complément idéal des moyens de transport privés et publics – ne cesse de gagner en importance dans les zones urbaines. Dans le même temps, les mentalités évoluent vers plus d'écologie, de sorte que l'on exige une mobilité toujours plus respectueuse de l'environnement. Ainsi, en plein renouveau technologique, la branche nécessite de gros investissements.

Commanditaires de prestations de transports publics régionaux, la Confédération et les cantons, dont les moyens financiers diminuent en raison de la crise économique, peuvent octroyer de moins en moins d'indemnités aux entreprises de transport. Or, les besoins de mobilité ne cessant de croître, il n'est guère envisageable de réduire les prestations, si bien que l'offre doit être assurée en comprimant les coûts et moyennant une diminution des indemnités versées par les collectivités publiques. On s'attend en outre à une augmentation du nombre d'appels d'offres. L'attrait du marché suisse pour les entreprises étrangères est limité, du fait que la croissance y est plutôt faible et que les principaux réseaux urbains forment un marché protégé. Quant au marché international, nos concurrents y sont de plus en plus gros, notamment en raison de regroupements d'entreprises. CarPostal est donc appelée à renforcer sa position dans un environnement toujours plus concurrentiel, en Suisse comme à l'étranger.

Cadre stratégique

Le cadre stratégique permet à la Poste de situer ses lignes directrices dans leur contexte et de promouvoir la compréhension commune de ses thèmes stratégiques. Se fondant sur ces lignes directrices, les unités opérationnelles peuvent alors réagir à temps à l'évolution des exigences du marché.

Le cadre stratégique contient en particulier des indications sur l'approche clientèle, le cœur de métier, la position sur les marchés, les stratégies en matière de concurrence, l'approche géographique, la rentabilité, la durabilité, la capacité d'innovation, le style de conduite et l'informatique.

Objectifs

Par ses six objectifs stratégiques, la Poste définit ses priorités ainsi que la manière dont elle entend relever les défis qui l'attendent et remplir les attentes du Conseil fédéral.

Valeur ajoutée pour le propriétaire

- La Poste entend réaliser un EBIT annuel compris entre 700 et 900 millions de francs, conformément à la nouvelle stratégie adoptée par le Conseil d'administration en décembre 2013 et appliquée depuis le 1^{er} janvier 2014 (voir page 26).
- En Suisse, elle vise une position de leader sur ses différents marchés (voir page 23).

| RAPPORT DE SITUATION | | GOUVERNANCE D'ENTREPRISE | COMPTES ANNUELS | | |
|----------------------|-------------------------|--------------------------|-------------------------------------|-----|--------------------|
| 6 | Activités | 48 | Structure du groupe et actionnariat | 61 | Groupe |
| 11 | Organisation | 48 | Comptes réglementaires | 137 | La Poste Suisse SA |
| 12 | Stratégie du groupe | 49 | Structure du capital | 145 | PostFinance SA |
| 20 | Gestion financière | 49 | Conseil d'administration | | |
| 22 | Evolution de l'activité | 54 | Direction du groupe | | |
| 40 | Rapport sur les risques | 57 | Indemnités | | |
| 45 | Perspectives | 59 | Organe de révision | | |
| | | 59 | Politique d'information | | |

Valeur ajoutée pour les clients

- La Poste affiche un taux élevé de satisfaction globale des clients de 75 points (échelle de 0 à 100) (voir page 37).

Valeur ajoutée pour les collaborateurs

- L'engagement du personnel reste au niveau élevé de 80 points (échelle de 0 à 100) (voir page 37).

Valeur ajoutée pour la Suisse

- La Poste s'investit pour assurer la qualité élevée du service universel (voir page 39).
- Elle réduit ses émissions annuelles de CO₂ de 15 000 tonnes pour la fin de 2013 (voir page 38).

Orientations

Pour réaliser ses objectifs, la Poste met en œuvre les cinq orientations stratégiques ci-après.

- Elle fournit des prestations de qualité élevée.
La Poste propose à ses clients tant privés que commerciaux des prestations de qualité élevée, qui vont du développement des produits au contact quotidien avec les clients sur tous les canaux disponibles. Pour ce faire, elle écoute attentivement sa clientèle, améliore en permanence ses services et ses processus, développe des produits novateurs et garantit la qualité de ses prestations et de leur contrôle.
- Elle applique des prix conformes à ceux du marché.
La Poste est tenue de fournir des prestations de qualité élevée en appliquant des prix conformes à ceux du marché. Elle entend en particulier financer ainsi un service universel efficace.
- Elle génère une croissance durable et rentable.
La Poste fonde sa croissance sur la durabilité et la rentabilité. En Suisse comme à l'étranger, elle poursuit une stratégie de croissance axée systématiquement sur le long terme et progresse pas à pas. Elle peut ainsi piloter et consolider la rentabilité de sa croissance.
- Elle maîtrise ses coûts de manière socialement responsable.
Dans un contexte économique de plus en plus dynamique, la Poste doit asseoir et développer son efficacité en fonction du marché. Confrontée en particulier à de profonds bouleversements sur le marché de la communication, elle continuera d'y faire face en cherchant des solutions équitables et socialement responsables.
- Elle exploite les conditions-cadres de manière optimale.
Pour continuer à se développer durablement et sainement, la Poste doit exploiter les nouvelles conditions-cadres légales de manière optimale, en visant prioritairement une orientation encore accrue vers les besoins des clients et une plus grande compétitivité.

Qui dit commerce électronique dit la Poste

Marchés

Les stratégies en matière de solutions et de marchés que la Poste met en œuvre pour réaliser ses objectifs et concrétiser ses orientations sont présentées ci-après.

Le commerce électronique est un élément central qui fédère les offres des marchés de la communication, de la logistique et des services financiers grand public. Il s'agit donc pour la Poste, d'une part, d'associer les offres modulaires de chacun de ces marchés en une offre intégrée et, d'autre part, d'axer systématiquement son portefeuille d'offres et ses services à la clientèle sur les besoins des expéditeurs et des destinataires, de manière à se positionner comme un prestataire de premier plan tout au long de la chaîne de création de valeur du commerce électronique. Elle favorisera ainsi l'établissement de relations clients durables et profitables.

Communication

PostMail

Les activités de base de PostMail sont le dépôt, le tri et la distribution de lettres, de journaux et d'envois publicitaires pour tous les clients en Suisse. Grâce à une optimisation continue de la logistique et de l'informatique, PostMail simplifie ses processus et maîtrise ses coûts. Recourant aux technologies les plus modernes, elle vise en outre une fiabilité et une qualité maximales pour un excellent rapport qualité-prix. Le produit «lettre» est positionné comme un moyen de communication qui se distingue des autres par la force de son impact, en ceci par exemple qu'il accroît la notoriété de l'entreprise expéditrice et promeut son image. Dans le commerce électronique, entre autres, ces avantages commerciaux se traduisent par une augmentation du nombre de visiteurs et des taux de conclusion plus élevés. PostMail entend continuer à investir dans le courrier et à optimiser son infrastructure. Elle développe ses services en fonction des besoins des clients et vise à croître dans le domaine du marketing direct. Les affaires d'import-export en Suisse bénéficient en outre des effets de synergie résultant du regroupement avec le secteur Mail International. Enfin, de nouvelles possibilités de croissance s'offrent à l'étranger avec Asendia (coentreprise détenue à parts égales avec La Poste française), ainsi qu'avec le développement de solutions et d'offres innovantes servant d'interfaces entre les mondes physique et numérique.

Swiss Post Solutions

Swiss Post Solutions (SPS) est un important fournisseur de services complets de traitement de documents ainsi que de solutions d'externalisation de processus commerciaux sur papier. Les quelque 7500 collaborateurs de SPS servent des clients commerciaux dans les secteurs des assurances, des banques, des télécommunications, des médias, du commerce, de l'approvisionnement énergétique ou encore des voyages et des transports. SPS opère dans tous les espaces économiques mondiaux importants et réalise environ 70% de son chiffre d'affaires à l'étranger. Ses principaux marchés sont la Suisse, l'Allemagne, le Royaume-Uni et les Etats-Unis.

Réseau postal et vente

Réseau postal et vente entend fournir ses prestations de manière à la fois conviviale et rentable. A cet effet, l'unité développe continuellement son réseau de vente. Elle s'emploie également à simplifier son offre de produits logistiques et à en étendre l'accessibilité et les possibilités d'utilisation.

Logistique

PostLogistics

PostLogistics s'est affirmée en tant que leader qualité et coûts sur ses marchés partiels, à savoir CEC (colis, exprès, coursier) en Suisse et à l'international, marchandises et stockage, transports internationaux, logistique nocturne et e-commerce/e-fulfilment. Elle entend notamment développer le secteur CEC national – sa compétence clé – par une gestion systématique des coûts, une automatisation accrue et de nouvelles prestations complémentaires pour expéditeurs et destinataires. Dans le secteur CEC international, elle se positionne comme leader du marché de la logistique transfrontalière et du dédouanement. S'agissant de la logistique des marchandises et de stockage ainsi que de la logistique nocturne, PostLogistics offre des prestations complémentaires, tandis que dans les transports internationaux, elle entend renforcer sa présence et s'associer à des réseaux transfrontaliers. Enfin, la Poste et PostLogistics

| RAPPORT DE SITUATION | | GOUVERNANCE D'ENTREPRISE | | COMPTES ANNUELS | |
|----------------------|-------------------------|--------------------------|-------------------------------------|-----------------|--------------------|
| 6 | Activités | 48 | Structure du groupe et actionnariat | 61 | Groupe |
| 11 | Organisation | 48 | Comptes réglementaires | 137 | La Poste Suisse SA |
| 12 | Stratégie du groupe | 49 | Structure du capital | 145 | PostFinance SA |
| 20 | Gestion financière | 49 | Conseil d'administration | | |
| 22 | Evolution de l'activité | 54 | Direction du groupe | | |
| 40 | Rapport sur les risques | 57 | Indemnités | | |
| 45 | Perspectives | 59 | Organe de révision | | |
| | | 59 | Politique d'information | | |

veulent profiter de la forte croissance du commerce électronique en regroupant différentes prestations individuelles de la chaîne de création de valeur en une offre globale. La logistique et le cœur de métier de PostLogistics, à savoir les colis, en seront les principaux éléments constitutifs.

Services financiers grand public

PostFinance

PostFinance mise systématiquement sur son cœur de métier et veut être le premier choix de tous les clients privés et commerciaux suisses gérant eux-mêmes leurs finances. Les clients apprécient la simplicité et l'efficacité de leur relation avec PostFinance, laquelle repose sur une grande facilité d'accès à une offre à la fois très conviviale et avantageuse. Aux particuliers et aux PME, PostFinance propose un assortiment clairement structuré de produits simples et faciles à utiliser. Pour les grands clients commerciaux et les banques, elle dispose de solutions s'intégrant de manière optimale à leurs processus clients.

PostFinance entend maintenir ses parts de marché et rester le numéro un du trafic des paiements en Suisse. Pour y parvenir, elle renouvelle entièrement son système de noyau bancaire et développe une nouvelle offre. Elle doit en outre moderniser ses points de contact numériques et étendre son outil de gestion personnelle des finances «e-cockpit». Des solutions de paiement mobiles sont développées en conséquence. Il s'agit également de générer de nouveaux revenus par une croissance obtenue tout au long de la chaîne de création de valeur.

Pour les grands clients commerciaux, PostFinance met en place une nouvelle promesse de prestations focalisée sur un service de conseil complet dans le domaine de la gestion des fonds de roulement. Le but est de développer les offres actuelles et de les intégrer dans des solutions qui, assorties de ce service de conseil, s'adapteront parfaitement aux chaînes de processus et aux besoins des clients.

Transport de voyageurs

CarPostal

CarPostal renforce sa position de gestionnaire de systèmes de transports routiers en se démarquant de la concurrence par un meilleur rapport qualité-prix et en se positionnant comme un fournisseur de prestations de transport combinées et durables. Elle veut rester le numéro un des transports régionaux – son cœur de métier – en Suisse et renforcer sa position dans les villes et les agglomérations. Enfin, elle entend poursuivre de manière ciblée sa croissance dans les systèmes et solutions de mobilité (p. ex. avec PubliBike, le principal prestataire suisse de vélopartage) ainsi qu'à l'étranger.

Maintien de la valeur de l'entreprise

Gestion financière

La gestion financière du groupe Poste est axée sur la réalisation des objectifs financiers fixés par le Conseil fédéral. Conformément à ces objectifs, la Poste doit assurer durablement et si possible accroître la valeur de l'entreprise. Il y a valeur ajoutée lorsque le résultat d'exploitation ajusté dépasse le coût du capital investi moyen. Cette approche intègre, outre le compte de résultat, les risques et le capital engagé. Le Conseil fédéral attend en outre de la Poste qu'elle finance ses investissements par ses propres moyens.

Pour satisfaire aux attentes ci-dessus, la gestion financière du groupe Poste est assurée au moyen de conventions d'objectifs et selon le principe de la responsabilité des résultats. Chaque unité est donc responsable de la réalisation des objectifs convenus. Outre la valeur ajoutée de l'entreprise – qui est un indicateur intervenant dans le calcul de la part de la rémunération liée à la prestation des cadres (voir aussi la procédure de fixation des indemnités dans le rapport de gestion) –, le résultat d'exploitation avant frais de siège, droits de licence et compensation des coûts nets est un autre objectif financier majeur. Dans les limites de la planification stratégique et du budget, les unités disposent d'une grande liberté de gestion. Toutefois, s'agissant de projets ayant d'importantes répercussions financières – tels que les investissements ou les achats de participations – ou encore de projets d'importance stratégique, la décision appartient à la Direction du groupe ou au Conseil d'administration, selon le montant en jeu et le type d'affaire.

On peut considérer la Poste sous deux angles différents: celui de sa structure de gestion et celui de sa structure juridique. Le rapport annuel tient compte de cette double approche, en ceci qu'il repose sur deux instruments principaux: le rapport sur la gestion du groupe et la présentation des comptes consolidés. Le rapport sur la gestion met en évidence la contribution des unités du groupe et des marchés au résultat, présente le résultat financier des secteurs de marché et des groupes de produits stratégiques et renseigne sur la réalisation des objectifs annuels ainsi que sur la mise en œuvre des mesures stratégiques. Il sert principalement de soutien à la gestion des unités et du groupe et se fonde sur les mêmes données que les comptes consolidés.

Conformes aux International Financial Reporting Standards (normes IFRS), les comptes consolidés présentent l'évolution économique des unités juridiques constituant la Poste. Ils servent donc principalement à rendre compte de la situation financière de l'entreprise dans son ensemble et de chacun de ses segments. Conformément à la norme IFRS 8, on distingue les informations sectorielles relatives aux unités du groupe et celles concernant les activités en Suisse, à l'étranger et par régions.

La gestion du groupe Poste et de ses unités repose sur les instruments suivants:

- Compte de résultat, bilan et tableau de financement
Le compte de résultat, le bilan et le tableau de financement constituent le fondement de la gestion financière des unités et du groupe. L'état du compte de résultat est établi mensuellement, le bilan et le tableau de financement trimestriellement.
- Objectifs de l'exercice
Les objectifs de l'exercice visent à contribuer à la réalisation des objectifs quantitatifs et qualitatifs formulés dans les stratégies. Ils couvrent les domaines du marché, de la fourniture des prestations, des ressources, de la gestion et de l'organisation. Le degré de réalisation des objectifs de l'exercice est mesuré trimestriellement.
- Chiffres clés
Les chiffres clés sont divisés en cinq catégories: finances, clients, collaborateurs, mesures stratégiques et processus. Ils reflètent l'évolution de la situation économique et financière des unités du groupe et, partant, du groupe en tant que tel, tout en servant de base à la conclusion de conventions d'objectifs entre la directrice générale et les responsables des unités. L'évolution des chiffres clés est présentée dans le cadre du reporting mensuel.

| RAPPORT DE SITUATION | | GOUVERNANCE D'ENTREPRISE | | COMPTES ANNUELS | |
|----------------------|-------------------------|--------------------------|-------------------------------------|-----------------|--------------------|
| 6 | Activités | 48 | Structure du groupe et actionnariat | 61 | Groupe |
| 11 | Organisation | 48 | Comptes réglementaires | 137 | La Poste Suisse SA |
| 12 | Stratégie du groupe | 49 | Structure du capital | 145 | PostFinance SA |
| 20 | Gestion financière | 49 | Conseil d'administration | | |
| 22 | Evolution de l'activité | 54 | Direction du groupe | | |
| 40 | Rapport sur les risques | 57 | Indemnités | | |
| 45 | Perspectives | 59 | Organe de révision | | |
| | | 59 | Politique d'information | | |

– Etat des secteurs de marché et groupes de produits stratégiques

L'état des secteurs de marché, groupes de produits et mesures stratégiques sert d'instrument de gestion financière aux unités du groupe. Les rapports en la matière sont établis semestriellement.

– Commentaire

Le commentaire fait partie intégrante du reporting à tous les niveaux. Il vise à présenter l'essentiel de l'évolution et des projets de l'unité concernée ainsi que les problèmes qu'elle rencontre et les mesures adoptées, le tout complété par l'évaluation de la direction de l'unité. Sont également commentés les variations par rapport à l'exercice précédent, les écarts par rapport au budget et la capacité à atteindre les objectifs fixés. La périodicité du commentaire dépend des chiffres clés concernés et de l'importance des écarts enregistrés par rapport aux prévisions.

L'assujettissement à l'impôt grève le bénéfice consolidé

Evolution de l'activité

Chiffres clés

Après avoir réalisé avec succès son changement de structure juridique, la Poste tient bien son cap à l'heure de la clôture de ses premiers comptes annuels en tant que société anonyme. Le bénéfice consolidé normalisé – c'est-à-dire corrigé des effets exceptionnels – enregistré en 2013 s'élève à 626 millions de francs, contre 772 millions en 2012. Le recul de 146 millions de francs est dû au fait que le groupe, eu égard à sa nouvelle structure juridique, est pour la première fois pleinement assujetti à l'impôt. Le résultat d'exploitation ajusté (EBIT) atteint quant à lui 911 millions de francs, contre 860 millions en 2012, ce qui représente une progression de 51 millions de francs. Celle-ci s'explique par les bons résultats obtenus sur les marchés financiers, en particulier sur le marché des placements, et par une gestion rigoureuse des coûts. Les quatre marchés de la Poste ont tous contribué à ces bons résultats.

| Groupe Chiffres clés | | 2013 | 2012 |
|---|-------------------------------|---------|---------|
| 2013, avec comparaison 2012 | | | |
| Résultat | | | |
| Produits d'exploitation ¹ | millions de CHF | 8 575 | 8 576 |
| générés à l'étranger | millions de CHF ² | 1 031 | 1 025 |
| | % des produits d'exploitation | 12,0 | 12,0 |
| Services réservés | millions de CHF ³ | 1 237 | 1 360 |
| | % des produits d'exploitation | 14,4 | 15,9 |
| Résultat d'exploitation ¹ | millions de CHF | 911 | 860 |
| en proportion des produits d'exploitation | % | 10,6 | 10,0 |
| généré à l'étranger | millions de CHF ² | 47 | 35 |
| | % du résultat d'exploitation | 5,2 | 4,1 |
| Bénéfice consolidé ¹ | millions de CHF | 626 | 772 |
| Personnel | | | |
| Effectif du groupe | unités de personnel | 44 105 | 44 605 |
| à l'étranger | unités de personnel | 6 779 | 6 621 |
| Financement | | | |
| Total du bilan | millions de CHF | 120 383 | 120 069 |
| Fonds des clients (PostFinance) | millions de CHF | 109 086 | 110 531 |
| Fonds propres | millions de CHF | 5 637 | 3 145 |
| Investissements | | | |
| Investissements | millions de CHF | 453 | 443 |
| Autres immobilisations corporelles, immobilisations incorporelles | millions de CHF | 364 | 228 |
| Immeubles d'exploitation | millions de CHF | – | 162 |
| Immeubles de placement | millions de CHF | 48 | 19 |
| Participations | millions de CHF | 41 | 34 |
| Ratio des investissements autofinancés | % | 100 | 100 |
| Création de valeur | | | |
| Flux de trésorerie des activités opérationnelles | millions de CHF | –367 | 13 424 |
| Valeur ajoutée | millions de CHF ⁴ | 5 688 | 5 314 |
| Valeur ajoutée de l'entreprise | millions de CHF | 135 | 269 |

1 Valeurs normalisées

2 Définition «étranger» en accord avec la segmentation appliquée dans le rapport financier.

3 Lettres jusqu'à 50 grammes

4 Valeur ajoutée = résultat d'exploitation + charges de personnel + amortissements – résultat de la vente d'immobilisations corporelles, d'immobilisations incorporelles et de participations.

D'autres chiffres clés et commentaires figurent dans les données chiffrées (source: voir page 174).

| RAPPORT DE SITUATION | | GOUVERNANCE D'ENTREPRISE | | COMPTES ANNUELS | |
|----------------------|-------------------------|--------------------------|-------------------------------------|-----------------|--------------------|
| 6 | Activités | 48 | Structure du groupe et actionnariat | 61 | Groupe |
| 11 | Organisation | 48 | Comptes réglementaires | 137 | La Poste Suisse SA |
| 12 | Stratégie du groupe | 49 | Structure du capital | 145 | PostFinance SA |
| 20 | Gestion financière | 49 | Conseil d'administration | | |
| 22 | Evolution de l'activité | 54 | Direction du groupe | | |
| 40 | Rapport sur les risques | 57 | Indemnités | | |
| 45 | Perspectives | 59 | Organe de révision | | |
| | | 59 | Politique d'information | | |

Effets exceptionnels

Le résultat financier 2013 de la Poste (groupe) comprend trois effets exceptionnels, dont aucun n'a entraîné d'ajustement des valeurs de l'exercice précédent. Ces effets exceptionnels et leurs conséquences financières sont présentés en détail à la page 30. La présentation des comptes corrigés de ces effets (normalisation) garantit la comparabilité des résultats avec ceux de l'exercice précédent et illustre mieux l'évolution des activités opérationnelles.

Facteurs de croissance

Situation générale

Selon la Banque nationale suisse (BNS), malgré une détente notable sur les marchés financiers mondiaux, la reprise de l'économie mondiale en 2013 est restée modeste d'un point de vue historique. Au second semestre, la croissance économique a surtout été stimulée par les Etats-Unis, le Royaume-Uni et la Chine. L'évolution était par contre atone dans la zone euro et dans de nombreux pays émergents. En Suisse, l'évolution favorable de la conjoncture s'est poursuivie, ce qui s'est traduit par une solide croissance. Selon les premières estimations, celle-ci était aussi forte qu'au premier semestre. Elle reposait en outre sur une large assise dans tous les secteurs. La persistance d'une conjoncture favorable a donc eu des effets stimulants sur le marché intérieur et la situation économique s'est améliorée en Suisse, le principal marché de la Poste. La croissance n'y a cependant pas atteint son niveau moyen à long terme.

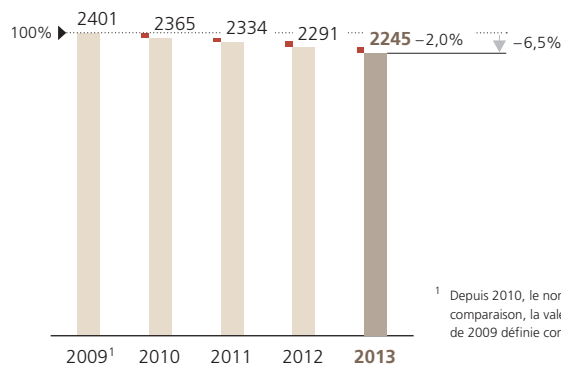
Marché de la communication

Les produits relevant du marché de la communication ont évolué de manière différenciée. Le nombre de lettres adressées traitées par PostMail et Réseau postal et vente en 2013 a reculé de 2% par rapport à l'exercice précédent, tandis que celui des envois non adressés a progressé d'environ 1,7%, suite à des acquisitions. Le volume des journaux distribués s'est de nouveau inscrit à la baisse (-3,2%), en raison de changements de comportement des clients. Réseau postal et vente a en outre enregistré un recul des produits logistiques (lettres et colis). Les volumes à l'importation et à l'exportation (courrier) ont également diminué par rapport à 2012 (-6,2%). Chez Swiss Post Solutions, les produits des prestations de services se sont inscrits à la hausse.

Evolution différenciée des volumes sur le marché de la communication

Recul des lettres adressées

Marché de la communication | Lettres adressées
 De 2009 à 2013, avec variation par rapport à l'exercice précédent et sur quatre ans
 2009 = 100%¹, en millions d'unités



Croissance persistante du volume des colis

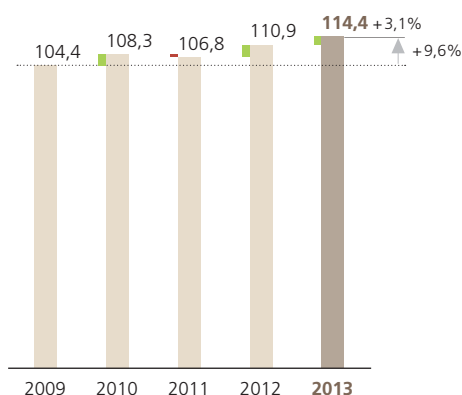
Marché de la logistique

Sur le marché de la logistique, la concurrence continue de s'intensifier et la pression sur les prix d'augmenter, en Suisse comme à l'étranger. Les clients sont à la fois très sensibles aux prix et très exigeants en matière de qualité. En raison de la libéralisation et de l'évolution des exigences des clients, les secteurs d'activité coursier, exprès et colis recourent toujours plus ceux de l'expédition classique. Le volume des colis a progressé par rapport à 2012, aussi bien sur le marché intérieur (+3,1%) qu'à l'importation et à l'exportation (+12,5%). Ces hausses s'expliquent par la croissance du commerce en ligne et l'intégration des activités d'import/export de Swiss Post International.

Croissance persistante du volume des colis

Marché de la logistique | Colis

De 2009 à 2013, avec variation par rapport à l'exercice précédent et sur cinq ans
2009 = 100%, en millions d'unités



Fonds des clients de nouveau en hausse

Marché des services financiers grand public

PostFinance a de nouveau enregistré une augmentation des fonds moyens des clients par rapport à l'exercice précédent. L'établissement financier de la Poste continue à jouir de la confiance des clients gérant eux-mêmes leurs finances et appréciant les offres simples et avantageuses. Durant l'exercice sous revue, les fonds des clients s'élevaient à 106,542 milliards de francs en moyenne, en hausse d'environ 7% par rapport à 2012.

RAPPORT DE SITUATION

- 6 Activités
- 11 Organisation
- 12 Stratégie du groupe
- 20 Gestion financière
- 22 Evolution de l'activité
- 40 Rapport sur les risques
- 45 Perspectives

GOVERNANCE D'ENTREPRISE

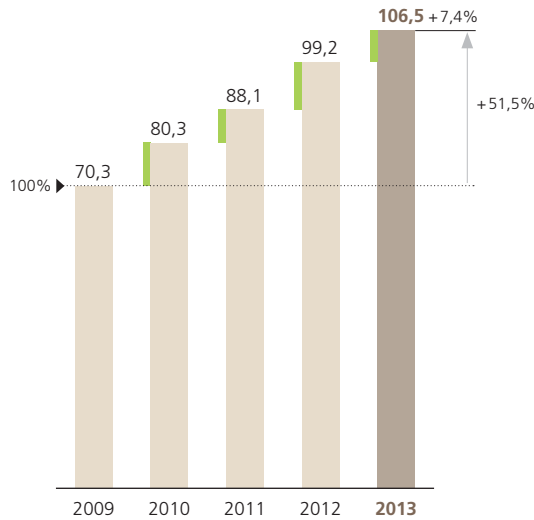
- 48 Structure du groupe et actionnariat
- 48 Comptes réglementaires
- 49 Structure du capital
- 49 Conseil d'administration
- 54 Direction du groupe
- 57 Indemnités
- 59 Organe de révision
- 59 Politique d'information

COMPTES ANNUELS

- 61 Groupe
- 137 La Poste Suisse SA
- 145 PostFinance SA

Augmentation régulière du niveau moyen des fonds des clients

Marché des services financiers grand public | Moyenne des fonds des clients (PostFinance)
 De 2009 à 2013, avec variation par rapport à l'exercice précédent et sur cinq ans
 2009 = 100%, en milliards de CHF



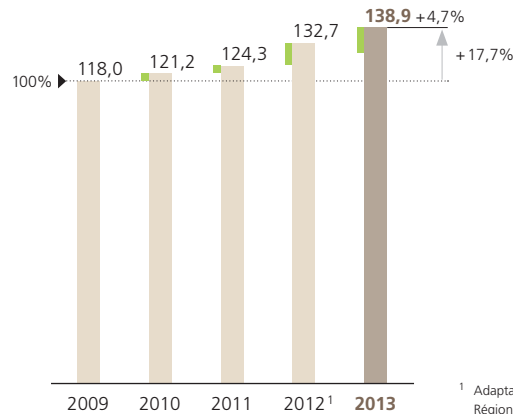
Marché du transport de voyageurs

Nette augmen-
 tation du nombre
 de voyageurs

Le marché national du transport de voyageurs ne cesse de croître. Cependant, en raison de la diminution des fonds à la disposition des collectivités publiques commanditaires des prestations de transport, la pression sur les prix va encore s'accroître, de sorte que le développement du réseau des transports publics subira un ralentissement. CarPostal exploite également depuis plusieurs années des réseaux urbains et des lignes de bus en France. En 2013, ses véhicules ont parcouru 134 millions de kilomètres au total, soit 4% de plus qu'en 2012. Ont contribué à cette augmentation non seulement l'extension de l'offre en France, mais encore les transports spéciaux en Suisse. Quelque 139 millions de voyageurs ont emprunté les véhicules de CarPostal, ce qui représente une augmentation de 4,7%.

Nette augmentation du nombre de voyageurs

Marché du transport de voyageurs | Nombre de voyageurs (Suisse)
 De 2009 à 2013, avec variation par rapport à l'exercice précédent et sur cinq ans
 2009 = 100%, en millions de voyageurs



¹ Adaptation des chiffres clés sur la base du passage aux relevés systémiques dans les Régions Tessin et Valais.

L'assujettissement à l'impôt réduit la valeur ajoutée de l'entreprise

Résultats

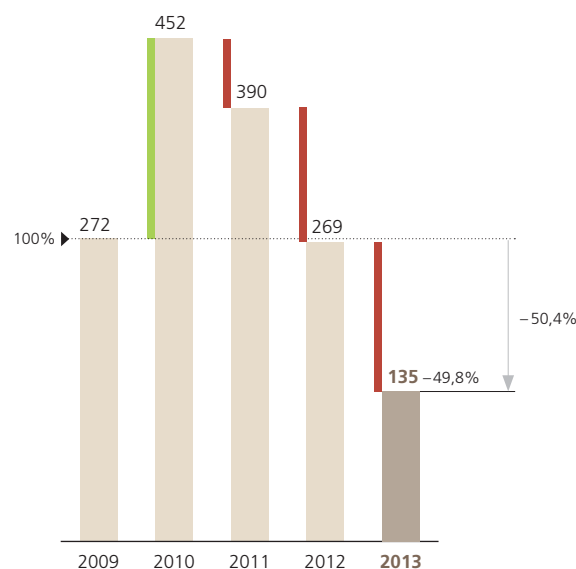
Valeur ajoutée de l'entreprise

Conformément aux objectifs financiers fixés par le Conseil fédéral, la Poste doit non seulement maintenir, mais encore augmenter durablement sa valeur d'entreprise. Il y a valeur ajoutée lorsque le résultat d'exploitation ajusté dépasse le coût du capital investi moyen. Cette approche intègre, outre le compte de résultat, les risques et le capital engagé. Pour inciter les cadres à atteindre cet objectif financier, la valeur ajoutée de l'entreprise est un indicateur intervenant dans le calcul de la part de leur rémunération liée à la prestation (voir aussi la procédure de fixation des indemnités, page 57).

L'assujettissement à l'impôt réduit la valeur ajoutée de l'entreprise

Groupe | Valeur ajoutée normalisée de l'entreprise

De 2009 à 2013, avec variation par rapport à l'exercice précédent et sur cinq ans
2009 = 100%, en millions de CHF



Dans le domaine de la logistique, la valeur ajoutée de l'entreprise se calcule en déduisant le coût du capital (taux de coût du capital sur le marché de la logistique multiplié par le capital investi moyen (actifs opérationnels nets)) du résultat d'exploitation ajusté (résultat opérationnel net après impôts). Dans celui des services financiers grand public, elle correspond au bénéfice avant impôts (EBT) calculé selon les normes IFRS, sous déduction du coût du capital (taux de coût du capital sur le marché des services financiers grand public multiplié par le capital moyen concerné).

Au 31 décembre 2013, la Poste avait de nouveau rempli les attentes du Conseil fédéral en dégageant une valeur ajoutée normalisée de 135 millions de francs, contre 269 millions en 2012, soit une diminution d'environ 50%. Cette diminution est due au fait que la Poste était pour la première fois pleinement assujettie à l'impôt.

RAPPORT DE SITUATION

- 6 Activités
- 11 Organisation
- 12 Stratégie du groupe
- 20 Gestion financière
- 22 Evolution de l'activité
- 40 Rapport sur les risques
- 45 Perspectives

GOVERNANCE D'ENTREPRISE

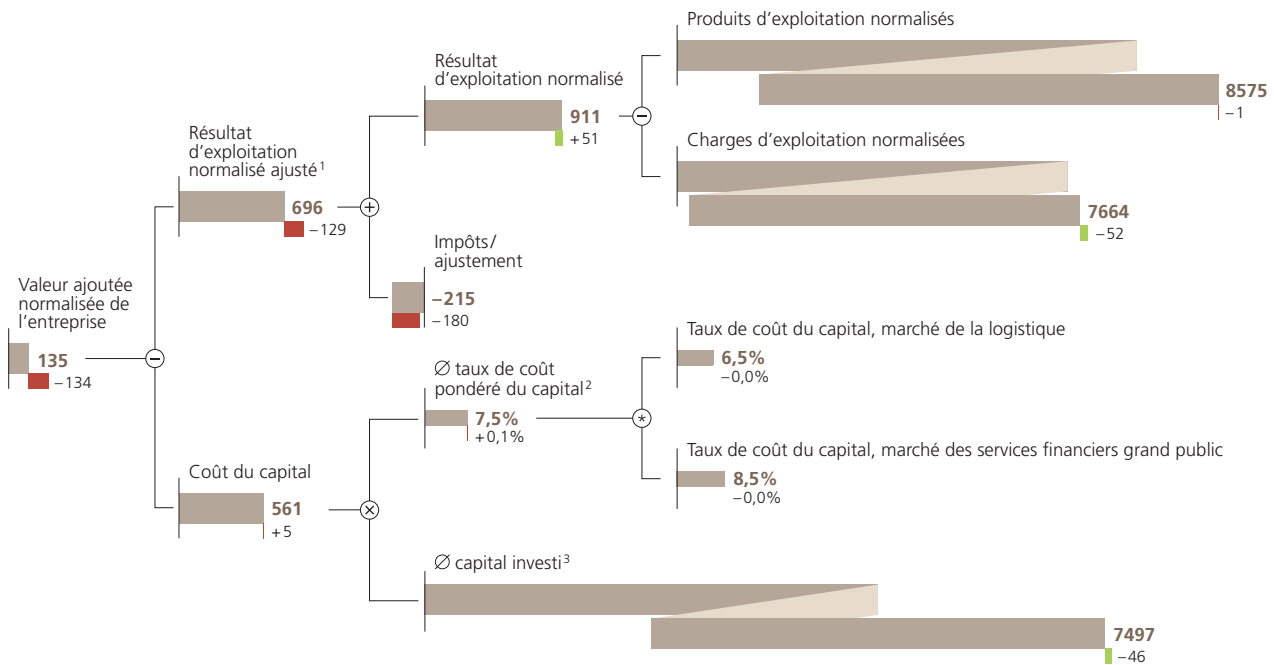
- 48 Structure du groupe et actionnariat
- 48 Comptes réglementaires
- 49 Structure du capital
- 49 Conseil d'administration
- 54 Direction du groupe
- 57 Indemnités
- 59 Organe de révision
- 59 Politique d'information

COMPTES ANNUELS

- 61 Groupe
- 137 La Poste Suisse SA
- 145 PostFinance SA

L'assujettissement à l'impôt freine la croissance de la valeur ajoutée de l'entreprise

Groupe | Valeur ajoutée normalisée de l'entreprise
2013, avec variation par rapport à 2012
En millions de CHF, points de pourcentage



© Pondéré selon le capital investi moyen sur les marchés de la logistique et des services financiers grand public (PostFinance).
1 Résultat opérationnel net après impôts.
2 Correspond au coût moyen pondéré du capital (WACC) sur le marché de la logistique et au coût moyen des fonds propres sur celui des services financiers grand public (PostFinance).
3 Correspond aux actifs opérationnels nets moyens (Ø CHF 3,580 milliards) pour les unités logistiques et aux fonds propres moyens selon Bâle II (Ø CHF 3,917 milliards) pour PostFinance.

Compte de résultat

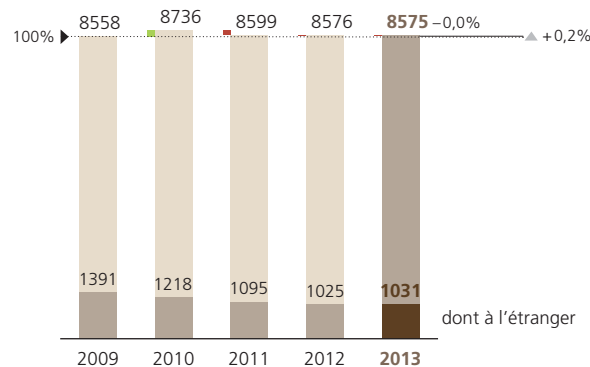
Produits d'exploitation

En 2013, les produits d'exploitation normalisés se sont élevés à 8,575 milliards de francs (2012: 8,576 milliards).

Revenus stables

Produits d'exploitation normalisés à la hauteur de ceux de l'exercice précédent

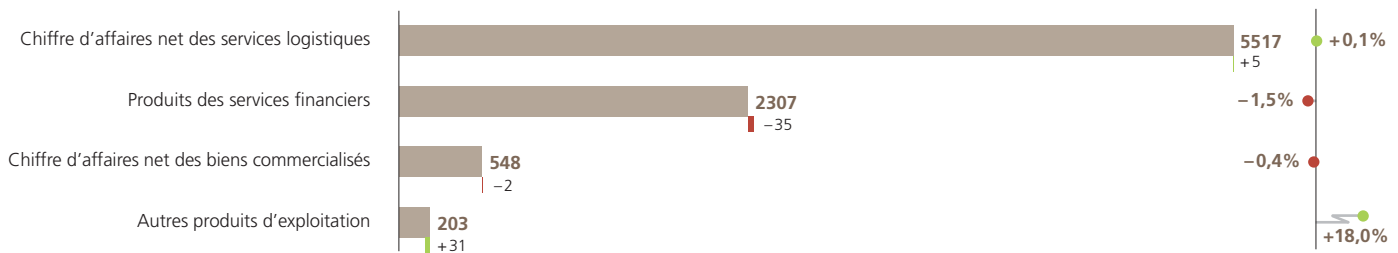
Groupe | Produits d'exploitation normalisés
De 2009 à 2013, avec variation par rapport à l'exercice précédent et sur cinq ans
2009 = 100%, en millions de CHF



Le chiffre d'affaires net normalisé des services logistiques a progressé de 5 millions de francs pour atteindre 5,517 milliards, tandis que celui des biens commercialisés est resté stable. Au niveau des services financiers, les produits d'intérêts ont accusé un recul dû aux conditions du marché, que la progression à la fois du résultat des ventes d'immobilisations financières et des produits des commissions et prestations de services n'a pas suffi à compenser. Enfin, les autres produits d'exploitation se sont accrus de 31 millions de francs par rapport à 2012, à la suite principalement de ventes d'immobilisations corporelles.

Stabilité des produits d'exploitation des divers services

Groupe | Produits d'exploitation normalisés
2013, avec variation par rapport à 2012
En millions de CHF, pour cent



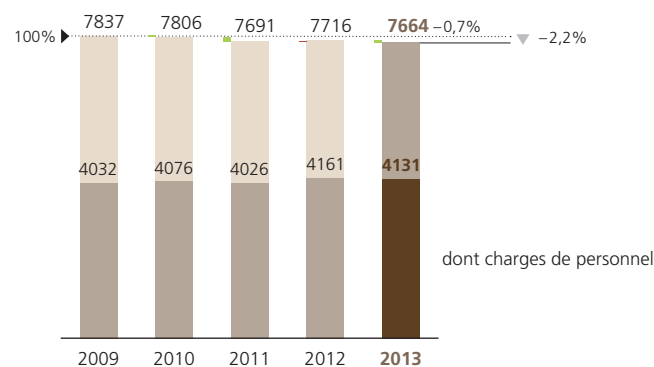
Charges des services financiers en nette baisse

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation normalisées ont diminué de 52 millions de francs pour s'établir à 7,664 milliards de francs (2012: 7,716 milliards). La part des charges de personnel normalisées au total des charges d'exploitation normalisées est restée stable à 54%.

Charges d'exploitation stables

Groupe | Charges d'exploitation normalisées
De 2009 à 2013, avec variation par rapport à l'exercice précédent et sur cinq ans
2009 = 100%, en millions de CHF



Le recul des charges de personnel normalisées s'explique surtout par la diminution de l'effectif moyen du groupe. Les charges des biens commercialisés et prestations de services sont également restées stables. Quant aux charges des services financiers, elles ont sensiblement diminué suite au recul des charges d'intérêts, passant de 580 millions de francs en 2012 à 492 millions (-88 millions). Les autres charges d'exploitation n'ont pas varié par rapport à l'exercice précédent, tandis que les charges d'amortissement ont légèrement augmenté.

RAPPORT DE SITUATION

| | |
|----|-------------------------|
| 6 | Activités |
| 11 | Organisation |
| 12 | Stratégie du groupe |
| 20 | Gestion financière |
| 22 | Evolution de l'activité |
| 40 | Rapport sur les risques |
| 45 | Perspectives |

GOVERNANCE D'ENTREPRISE

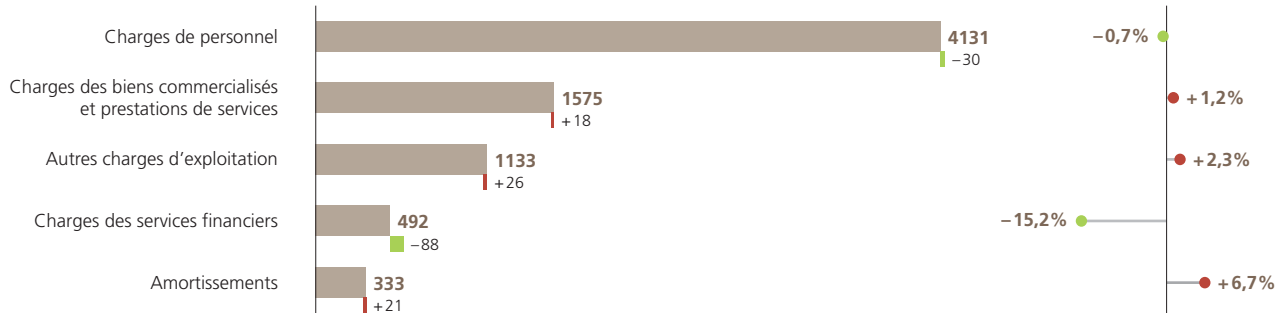
| | |
|----|-------------------------------------|
| 48 | Structure du groupe et actionnariat |
| 48 | Comptes réglementaires |
| 49 | Structure du capital |
| 49 | Conseil d'administration |
| 54 | Direction du groupe |
| 57 | Indemnités |
| 59 | Organe de révision |
| 59 | Politique d'information |

COMPTES ANNUELS

| | |
|-----|--------------------|
| 61 | Groupe |
| 137 | La Poste Suisse SA |
| 145 | PostFinance SA |

Charges d'exploitation stables

Groupe | Charges d'exploitation normalisées
2013, avec variation par rapport à 2012
En millions de CHF, pour cent

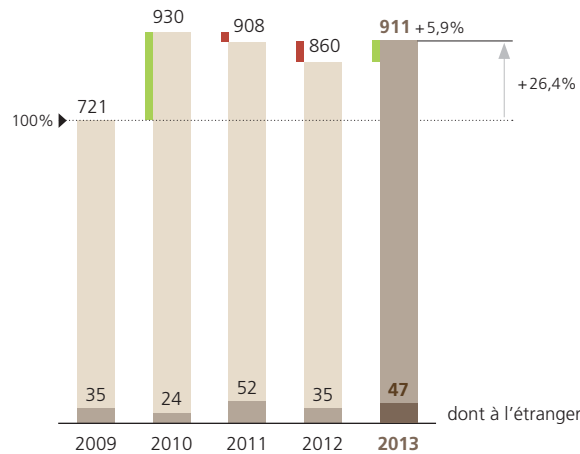


Résultat d'exploitation

La progression du résultat d'exploitation normalisé par rapport à 2012 est due principalement à la diminution des charges. Au final, l'évolution des produits et des charges s'est traduite par une amélioration de 51 millions de francs du résultat d'exploitation normalisé, qui a atteint 911 millions.

Résultat d'exploitation en nette progression

Groupe | Résultat d'exploitation normalisé
De 2009 à 2013, avec variation par rapport à l'exercice précédent et sur cinq ans
2009 = 100%, en millions de CHF



L'assujettissement à l'impôt réduit le bénéfice consolidé

Bénéfice consolidé

Le résultat des sociétés associées et coentreprises a reculé à 7 millions de francs (2012: 10 millions) et les produits financiers ont aussi diminué (-8 millions). Les charges financières se sont accrues de 11 millions de francs, en raison notamment des amortissements de prêts et les charges d'impôts sur le bénéfice normalisées ont également augmenté pour atteindre 213 millions de francs (+ 175 millions). Cette hausse s'explique par le fait que les sociétés du groupe ont été pour la première fois soumises à l'impôt sur le bénéfice. Tous comptes faits, il en est résulté un bénéfice consolidé normalisé de 626 millions de francs. Abstraction faite des effets exceptionnels déjà évoqués, le bénéfice consolidé s'élève à 1,751 milliard de francs.

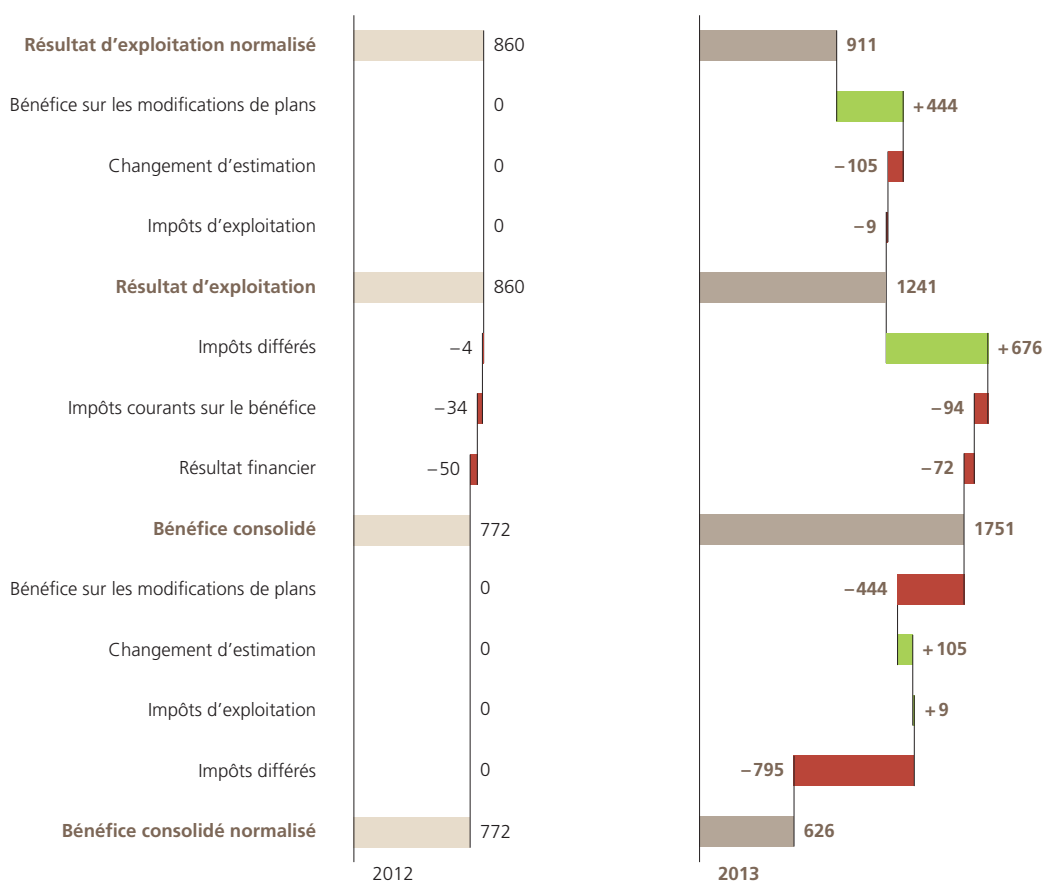
Effets exceptionnels

Comme indiqué en introduction, le résultat financier 2013 de la Poste comprend trois effets exceptionnels (normalisation):

- la comptabilisation initiale d'impôts différés résultant du plein assujettissement à l'impôt au 1^{er} janvier 2013 ainsi que celle d'autres impôts d'exploitation se sont traduites par des produits d'impôts sur le bénéfice;
- le bénéfice résultant des modifications de plans opérées en relation avec l'assainissement de la Caisse de pensions Poste a entraîné un recul des charges de prévoyance;
- compte tenu de nouvelles informations relatives aux obligations de prestations de la Poste résultant des ventes de timbres-poste avant 2012, on a procédé à un changement d'estimation qui s'est traduit par la constitution d'une provision avec effet sur le résultat.

Bénéfice consolidé et résultat d'exploitation sous l'influence d'importants éléments extraordinaires

Groupe | Bénéfice consolidé normalisé
2012 et 2013
En millions de CHF



| | | |
|-----------------------------|--|------------------------|
| RAPPORT DE SITUATION | GOVERNANCE D'ENTREPRISE | COMPTES ANNUELS |
| 6 Activités | 48 Structure du groupe et actionnariat | 61 Groupe |
| 11 Organisation | 48 Comptes réglementaires | 137 La Poste Suisse SA |
| 12 Stratégie du groupe | 49 Structure du capital | 145 PostFinance SA |
| 20 Gestion financière | 49 Conseil d'administration | |
| 22 Evolution de l'activité | 54 Direction du groupe | |
| 40 Rapport sur les risques | 57 Indemnités | |
| 45 Perspectives | 59 Organe de révision | |
| | 59 Politique d'information | |

Résultats des segments

Vue d'ensemble

Tous les marchés de la Poste ont contribué au résultat d'exploitation positif.

| Groupe Résultats des segments 1.1. au 31.12.2013, avec comparaison 2012 En millions de CHF, pour cent | Produits d'exploitation ¹ | | Résultat d'exploitation ^{1,2} | | Marge ³ | |
|---|--------------------------------------|--------------|--|------------|--------------------|------|
| | 2013 ⁷ | 2012 | 2013 ⁷ | 2012 | 2013 ⁷ | 2012 |
| Marché de la communication | 4 891 | 4 780 | 238 | 42 | 4,9 | 0,9 |
| PostMail | 2 959 | 3 102 | 324 | 346 | 10,9 | 11,2 |
| Swiss Post Solutions | 616 | 549 | 5 | 3 | 0,8 | 0,5 |
| Réseau postal et vente | 1 697 | 1 509 | -91 | -307 | | |
| Marché de la logistique | | | | | | |
| PostLogistics | 1 581 | 1 535 | 133 | 149 | 8,4 | 9,7 |
| Marché des services financiers grand public | | | | | | |
| PostFinance ⁴ | 2 377 | 2 356 | 537 | 623 | | |
| Marché du transport de voyageurs | | | | | | |
| CarPostal ⁵ | 812 | 778 | 28 | 35 | 3,4 | 4,5 |
| Autres ⁶ | 897 | 938 | -25 | 7 | | |
| Consolidation | -2 364 | -2 191 | - | 4 | | |
| | 8 575 | 8 576 | 911 | 860 | | |

1 Les produits et le résultat d'exploitation des segments sont désormais présentés avant les frais de siège, les droits de licence et la compensation des coûts nets. Les valeurs de l'exercice précédent ont été ajustées.

2 Le résultat d'exploitation correspond au résultat avant résultat financier non opérationnel et impôts (EBIT).

3 Pour le marché des services financiers grand public (PostFinance), on utilise le rendement des fonds propres comme indicateur; pour le segment Autres, on ne calcule pas de marge; les marges négatives ne sont pas présentées.

4 PostFinance est soumise à l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) et par conséquent aux Directives sur les dispositions régissant l'établissement des comptes (DEC). Les comptes établis selon les DEC et selon les normes IFRS présentent des différences.

5 Dans le domaine des transports publics régionaux, CarPostal est soumise à l'ordonnance du DETEC sur la comptabilité des entreprises concessionnaires (OCEC). Les comptes établis selon l'OCEC et selon les normes IFRS présentent des différences.

6 Comprend les unités de services (Immobilier et Technologies de l'information) et les unités de gestion (notamment Personnel, Finances et Communication).

7 Valeurs normalisées

La normalisation évoquée plus haut a eu une incidence sur les charges d'exploitation et, par conséquent, sur le résultat d'exploitation de tous les segments. Au niveau des produits d'exploitation, elle n'a eu d'effet que sur le segment Réseau postal et vente.

Marché de la communication

PostMail

PostMail: résultat en léger recul

En 2013, PostMail a réalisé un résultat d'exploitation normalisé de 324 millions de francs (avant normalisation: 491 millions), en recul de 22 millions par rapport à l'exercice précédent. Cette baisse s'explique principalement par une augmentation à la fois des charges de prévoyance et des charges d'utilisation de prestations internes.

Les produits d'exploitation ont accusé un recul de 143 millions de francs pour s'établir à 2,959 milliards. L'essentiel de ce recul est imputable aux activités internationales et s'explique par l'externalisation des activités liées au courrier international dans Asendia, la coentreprise créée avec La Poste française. Les chiffres d'affaires des lettres adressées et des journaux s'inscrivent aussi à la baisse, tout comme les volumes.

Les charges d'exploitation normalisées, en recul de 121 millions de francs par rapport à 2012, se chiffrent à 2,635 milliards. Cette diminution s'explique aussi, pour l'essentiel, par l'externalisation des activités internationales dans Asendia et par le recul des charges de personnel et de prestations de services qui s'en est suivi.

Par rapport à 2012, l'effectif a diminué de 700 unités de personnel, ce qui s'explique, d'une part, par l'intégration des filiales étrangères dans Asendia et, d'autre part, par des gains d'efficacité.

Swiss Post Solutions: résultat d'exploita- tion stable

Swiss Post Solutions

En 2013, Swiss Post Solutions a réalisé un résultat d'exploitation normalisé de 5 millions de francs (avant normalisation: 15 millions), en hausse de 2 millions par rapport à 2012. Elle a enregistré une progression significative en Italie et en France – où il n'y a plus eu de coûts de restructuration – ainsi que dans l'unité ePost Product House. En Allemagne, le résultat a au contraire régressé, en raison, d'une part, de l'évolution défavorable des affaires dans le secteur Cards et, d'autre part, de l'absence des recettes générées en 2012 par la première expédition des cartes de santé. Au Royaume-Uni, le résultat accuse aussi un recul, dû à l'absence d'un effet unique comptabilisé en 2012 et aux coûts d'acquisition de Pitney Bowes, tandis que le tassement enregistré aux Etats-Unis s'explique par la perte d'un gros client (Barclays). Durant l'exercice sous revue, Swiss Post Solutions a procédé à deux acquisitions: Scalaris AG, qui lui appartient depuis fin février, et la société anglaise Pitney Bowes Management Services, comptabilisée depuis début septembre. Ces deux acquisitions ont eu une influence nette de 2 millions de francs sur le résultat d'exploitation 2013.

S'élevant à 616 millions de francs, les produits d'exploitation ont augmenté de 67 millions par rapport à 2012, dont 42 millions à mettre au crédit des unités acquises. Affichent une solide croissance, en particulier, les affaires Document Output en Italie, en France et au Benelux, de même que l'unité ePost Product House, qui a amélioré ses produits d'exploitation de quelque 6 millions de francs. Grâce à ces bons résultats, l'absence des recettes générées en 2012 par la première expédition des cartes de santé en Allemagne, les effets négatifs de la suppression des activités de conseil et le recul du chiffre d'affaires du secteur Cards ont été plus que compensés. En Suisse, les activités se sont légèrement tassées en raison de la forte pression de la concurrence, tandis qu'aux Etats-Unis, la perte du gros client qu'était Barclays a laissé un vide qui n'a pas pu être entièrement comblé. Enfin, la poursuite du recentrage du modèle commercial sur la gestion de documents s'est traduite par des cessions d'activités, qui ont généré des produits extraordinaires à hauteur de 20 millions de francs, mais également des charges extraordinaires du même ordre de grandeur.

Les charges d'exploitation normalisées se sont accrues de 65 millions de francs, dont 40 millions dus aux acquisitions. Elles ont augmenté parallèlement aux produits d'exploitation, car l'érosion des marges dans le secteur Cards a de nouveau annihilé les effets de la progression de celles dégagées dans les activités de croissance.

Par rapport à 2012, l'effectif moyen est passé de 6502 à 6798 unités de personnel. Cette augmentation de 296 unités s'explique principalement par l'arrivée des collaborateurs des sociétés acquises, ainsi que, dans plusieurs pays, par de légères hausses des effectifs faisant suite à la conclusion de nouvelles affaires. En Allemagne, la suppression des activités de conseil s'est au contraire traduite par un recul de l'effectif.

Réseau postal et vente

En 2013, le résultat d'exploitation normalisé de Réseau postal et vente s'est amélioré de 216 millions de francs, remontant ainsi à -91 millions de francs (avant normalisation: -110 millions). La diminution du chiffre d'affaires des produits logistiques a pu être compensée par le recul des charges.

Les produits d'exploitation normalisés ont augmenté de 188 millions de francs pour atteindre 1,697 milliard. Le chiffre d'affaires des produits logistiques a diminué de 7 millions de francs à la suite du recul du volume des lettres et des colis, tandis que celui des biens commercialisés a légèrement progressé (+2 millions) pour atteindre 513 millions, grâce aux produits philatéliques. L'augmentation des indemnités de prestations internes fournies en relation avec les produits financiers et les clients commerciaux s'est par ailleurs traduite, malgré le recul des volumes, par une progression de 194 millions de francs des recettes.

Les charges d'exploitation normalisées ont diminué de 28 millions de francs pour s'établir à 1,788 milliard. Le recul des ventes de produits postaux a eu pour corollaire celui des charges, qui ont reculé de 4 millions de francs par rapport à 2012. De plus, les autres charges d'exploitation ont pu être réduites de 23 millions de francs, grâce à une gestion rigoureuse des coûts ainsi qu'à la diminution des charges de personnel et des charges locatives résultant de l'évolution du réseau postal.

Se chiffrant à 6591 unités de personnel, l'effectif a reculé de 133 unités par rapport à 2012, suite, comme indiqué ci-dessus, à l'évolution du réseau postal.

Réseau postal et vente: nette amélio- ration du résultat d'exploitation

| RAPPORT DE SITUATION | | GOUVERNANCE D'ENTREPRISE | COMPTES ANNUELS |
|----------------------|-------------------------|--------------------------|--------------------|
| 6 | Activités | 48 | 61 |
| 11 | Organisation | 48 | Groupe |
| 12 | Stratégie du groupe | 49 | 137 |
| 20 | Gestion financière | 49 | La Poste Suisse SA |
| 22 | Evolution de l'activité | 54 | 145 |
| 40 | Rapport sur les risques | 57 | PostFinance SA |
| 45 | Perspectives | 59 | |
| | | 59 | |
| | | 59 | |

PostLogistics: solide résultat d'exploitation

Marché de la logistique

PostLogistics

PostLogistics a réalisé un résultat d'exploitation normalisé de 133 millions de francs (avant normalisation: 189 millions), en recul de 16 millions par rapport à 2012. Ce recul est dû aux effets de l'indemnisation intégrale des coûts occasionnés à Réseau postal et vente.

Les produits d'exploitation ont atteint 1,581 milliard de francs, dépassant ainsi de 46 millions ceux de 2012. Cette progression s'explique principalement par l'intégration des produits de Swiss Post International au 1^{er} janvier 2013 ainsi que par la croissance d'environ 3% du volume des colis (clients privés et clients commerciaux en Suisse), due notamment à l'essor du commerce en ligne.

Les charges d'exploitation normalisées se sont accrues de 62 millions de francs pour atteindre 1,448 milliard. Les charges de personnel normalisées ont pourtant reculé de 13 millions de francs, suite principalement à la diminution de l'effectif et par conséquent des charges salariales, mais celles des biens commercialisés et des prestations de services se sont au contraire accrues de 60 millions au total, en raison de l'indemnisation intégrale des coûts occasionnés à Réseau postal et vente ainsi que du recours accru à des transporteurs tiers. De plus, plusieurs nouveaux projets informatiques ainsi que la diminution de la refacturation au groupe sont à l'origine d'une augmentation de 14 millions de francs des autres charges d'exploitation, qui ont ainsi atteint 337 millions.

L'effectif moyen a diminué de 94 unités de personnel pour s'établir à 5426 unités. Ce recul résulte principalement des optimisations mises en œuvre dans le domaine des transports et de la liquidation de IT ServiceHouse AG.

Marché des services financiers grand public

PostFinance

En 2013, PostFinance a réalisé un résultat d'exploitation normalisé de 537 millions de francs (avant normalisation: 588 millions), en recul de 86 millions par rapport à 2012.

Le résultat des opérations d'intérêts a diminué de 24 millions de francs. L'environnement de marché difficile, qui a affecté le rendement des placements, a par ailleurs contraint PostFinance à adapter en conséquence les taux d'intérêt client. Les reprises de dépréciations sur immobilisations financières ont cependant augmenté par rapport à 2012, passant de 26 millions de francs à 59 millions. Le résultat des opérations de commissions et de prestations de services a reculé de 137 millions de francs ou 45% pour s'établir à 166 millions. Les charges des commissions et prestations de services, en particulier, se sont fortement accrues en raison de l'adaptation des indemnités de prestations internes, atteignant ainsi 585 millions de francs (2012: 413 millions). Se chiffrant à 751 millions de francs contre 717 millions en 2012, les produits des commissions et prestations de services se sont inscrits en légère hausse. Au final, les produits d'exploitation normalisés ont atteint 1,491 milliard de francs, se maintenant ainsi à un niveau élevé.

Les charges d'exploitation normalisées, y compris les amortissements, se sont élevées à 954 millions de francs, en hausse de 44 millions par rapport à 2012, et les autres charges d'exploitation, qui ont atteint 451 millions, sont également supérieures à celles de 2012 (+25 millions). Enfin, se chiffrant à un peu plus de 474 millions de francs, les charges de personnel normalisées ont reculé de 3 millions, en raison d'un léger fléchissement de l'effectif et d'une diminution des autres charges de personnel.

Marché du transport de voyageurs

CarPostal

En 2013, CarPostal a réalisé un résultat d'exploitation normalisé de 28 millions de francs (avant normalisation: 65 millions), en recul de 7 millions par rapport à 2012.

Les produits d'exploitation ont progressé de 34 millions de francs pour atteindre 812 millions, grâce principalement à l'extension des prestations en Suisse et en France. Sur le marché suisse, la progression s'explique également par trois autres facteurs d'influence importants: les commandes de courses supplémentaires, les mesures tarifaires et l'adaptation de la clé de répartition des recettes du trafic. On observe en outre un recul des voyages individuels au profit du trafic en communauté tarifaire et en abonnement.

PostFinance: recul du résultat d'exploitation normalisé

CarPostal: solide résultat

S'élevant à 784 millions de francs, les charges d'exploitation normalisées se sont accrues de 42 millions par rapport à 2012, en raison principalement de l'augmentation à la fois du nombre de kilomètres parcourus, de l'effectif et des frais de projets. En France, l'augmentation des charges d'exploitation s'explique principalement par l'entrée sur le marché des transports de Menton et par l'extension des prestations dans le domaine interurbain. En Suisse, elle résulte surtout des frais supplémentaires (4 millions de francs) occasionnés par des projets visant à renforcer la compétitivité de l'entreprise ainsi que de l'augmentation des charges de prévoyance normalisées.

L'effectif s'est accru de 180 unités de personnel par rapport à 2012, l'augmentation la plus importante étant enregistrée en France.

Unités de gestion et de services

En 2013, le segment Autres a réalisé un résultat d'exploitation normalisé de -25 millions de francs (avant normalisation: 3 millions). La normalisation inclut des bénéfices sur modifications de plans de quelque 38 millions de francs, ainsi que des charges pour autres impôts d'exploitation à hauteur d'environ 9 millions. En 2012, le résultat d'exploitation avait atteint 7 millions de francs.

Se montant à 897 millions de francs, les produits d'exploitation accusent un recul de 41 millions et les charges d'exploitation normalisées ont diminué de 9 millions de francs pour s'établir à 922 millions. Cette évolution à la baisse à la fois des produits et des charges d'exploitation résulte principalement du transfert d'immeubles à PostFinance SA intervenu en janvier 2013 en prévision de la transformation de la Poste d'établissement de droit public en société anonyme de droit public.

Comptant 2152 unités de personnel, l'effectif n'a pratiquement pas varié par rapport à 2012.

Acquisitions

Suisse

Le 28 février 2013, Swiss Post Solutions SA a acquis la société Scalaris AG, ayant son siège à Opfikon. Grâce à cette acquisition, elle renforce ses activités horizontales d'externalisation de processus d'affaires (business process outsourcing) en s'appuyant sur des solutions informatiques d'avenir. Scalaris AG opère en Suisse et en Allemagne et occupe 90 collaborateurs. Le 3 juillet 2013, la société a fusionné au sein de Swiss Post Solutions SA, ayant son siège à Zurich, avec effet rétroactif au 1^{er} avril.

Le 25 septembre 2013, Direct Mail Company AG a acquis Prisma Medienservice AG, ayant son siège à Saint-Gall, étendant ainsi ses activités de marketing direct. Prisma Medienservice AG opère en Suisse orientale et dans les régions grisonnes avoisinantes, ainsi que dans la région de Lucerne et la Principauté de Liechtenstein. Elle emploie environ 1100 collaborateurs.

Royaume-Uni et Irlande

Le 1^{er} septembre 2013, Swiss Post Solutions Ltd, ayant son siège à Richmond, a repris les services de gestion de courrier interne et de documents de Pitney Bowes Limited au Royaume-Uni et de Pitney Bowes Ireland Limited en Irlande. Ces acquisitions visent à renforcer la présence de Swiss Post Solutions sur les marchés internationaux. Elles incluaient un portefeuille clientèle de première qualité, diverses installations ainsi que l'ensemble du personnel.

Leurs effets sur les comptes consolidés sont insignifiants.

Les modifications du périmètre de consolidation sont présentées en détail à la page 130.

Unités de gestion et de services: résultat d'exploitation en baisse

| | | | | | |
|-----------------------------|-------------------------|--------------------------------|-------------------------------------|------------------------|--------------------|
| RAPPORT DE SITUATION | | GOVERNANCE D'ENTREPRISE | | COMPTES ANNUELS | |
| 6 | Activités | 48 | Structure du groupe et actionnariat | 61 | Groupe |
| 11 | Organisation | 48 | Comptes réglementaires | 137 | La Poste Suisse SA |
| 12 | Stratégie du groupe | 49 | Structure du capital | 145 | PostFinance SA |
| 20 | Gestion financière | 49 | Conseil d'administration | | |
| 22 | Evolution de l'activité | 54 | Direction du groupe | | |
| 40 | Rapport sur les risques | 57 | Indemnités | | |
| 45 | Perspectives | 59 | Organe de révision | | |
| | | 59 | Politique d'information | | |

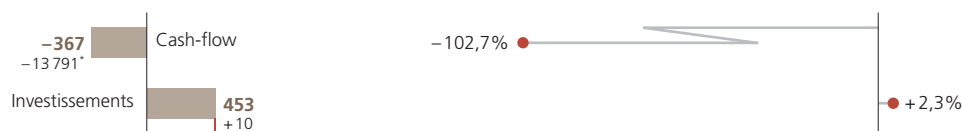
Situation financière et patrimoniale

Cash-flow et investissements

Le cash-flow s'est chiffré à -367 millions de francs, en recul de 13,791 milliards par rapport à 2012. Le cash-flow tient compte désormais des variations de postes des services financiers (PostFinance), ce qui se traduit par sa valeur négative pour l'exercice sous revue. Pour de plus amples informations sur la variation du tableau de financement consolidé, voir la page 66, ainsi que l'annexe des comptes consolidés, note 2, Normes de présentation des comptes, sous «Adaptation de la présentation des comptes», page 68.

La variation des fonds des clients se traduit par un cash-flow opérationnel négatif (cash-drain)

Groupe | Autofinancement
2013, avec variation par rapport à 2012
En millions de CHF, pour cent



* Variation non représentable

Les investissements effectifs en immobilisations corporelles (315 millions de francs), immeubles de placement (48 millions), immobilisations incorporelles (49 millions) et participations (41 millions) sont globalement supérieurs de 10 millions à ceux opérés en 2012. Abstraction faite des postes des services financiers, le cash-flow était suffisant pour assurer l'autofinancement des investissements. En 2014, la Poste va poursuivre sur la voie de l'automatisation afin de gagner encore en efficacité, ce qui se traduira par une nouvelle augmentation de ses investissements, opérés en particulier en Suisse.

Endettement net

En ce qui concerne le ratio endettement net/résultat avant intérêts, impôts et amortissements (EBITDA), la Poste s'est fixé pour objectif la valeur maximale de 1. Les fonds des clients et les immobilisations financières de PostFinance SA ne sont pas pris en considération aux fins du calcul de ce ratio. Le dépassement de la valeur maximale est admis à court terme. Un ratio inférieur à la valeur maximale est synonyme de marge de manœuvre financière. Au 31 décembre 2013, la valeur maximale était respectée.

Bilan consolidé

Créances sur établissements financiers

Par rapport au 31 décembre 2012, les créances sur établissements financiers ont diminué d'environ 0,8 milliard de francs.

Immobilisations financières

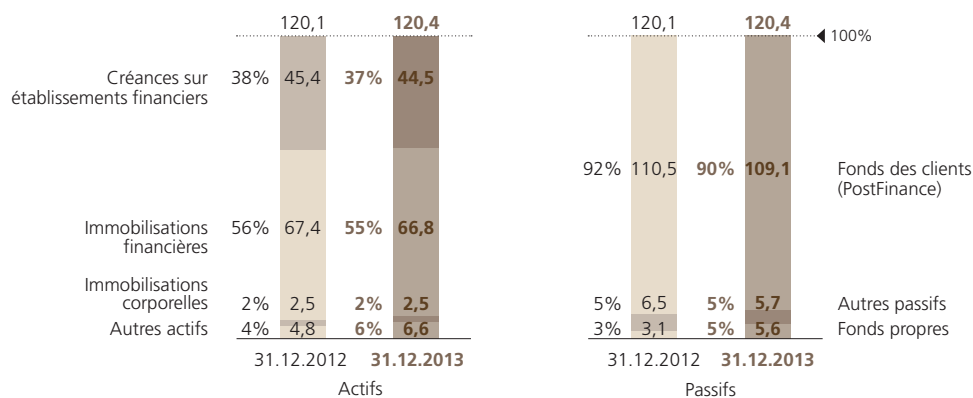
Les immobilisations financières ont diminué d'environ 0,5 milliard de francs par rapport à fin 2012.

Immobilisations corporelles

La valeur comptable des immobilisations corporelles a augmenté de 9 millions de francs par rapport au 31 décembre 2012. Les amortissements se sont accrus de 21 millions de francs pour atteindre environ 333 millions.

Total du bilan en légère hausse par rapport au 31 décembre 2012

Groupe | Structure du bilan
Au 31.12.2012 et 31.12.2013
En milliards de CHF

**Fonds des clients**

Par rapport au 31 décembre 2012, les fonds des clients déposés auprès de PostFinance ont reculé de 1,4 milliard de francs pour s'établir à un peu plus de 109 milliards. Au 31 décembre 2013, ils représentaient environ 90% du total du bilan du groupe.

Autres passifs (provisions)

Les provisions, y compris les engagements de prévoyance en faveur du personnel, ont diminué de 940 millions de francs. Ce recul est dû pour l'essentiel à la diminution de 956 millions de francs de ces engagements. Les modifications de leur comptabilisation sont commentées à la page 68. Les variations des autres provisions sont insignifiantes.

Fonds propres

Les fonds propres consolidés effectifs au 31 décembre 2013 (5,637 milliards de francs) comprennent le montant versé au titre de la répartition du bénéfice 2012. La transformation de la Poste en une société anonyme de droit public et de PostFinance en une société anonyme soumise à la FINMA a pris effet le 26 juin 2013. Ces deux sociétés du groupe ont pu être dotées de fonds propres suffisants.

Répartition du bénéfice

La répartition du bénéfice obéit aux prescriptions légales ainsi qu'aux exigences de l'économie d'entreprise. En particulier, l'obtention d'une structure appropriée du capital et le financement des investissements jouent un rôle de premier plan. Après affectation des fonds nécessaires aux réserves, la Poste verse le solde du bénéfice au propriétaire.

La proposition de répartition du bénéfice 2013 avancée par La Poste Suisse SA est présentée à la page 142.

| RAPPORT DE SITUATION | | GOUVERNANCE D'ENTREPRISE | | COMPTES ANNUELS | |
|----------------------|-------------------------|--------------------------|-------------------------------------|-----------------|--------------------|
| 6 | Activités | 48 | Structure du groupe et actionnariat | 61 | Groupe |
| 11 | Organisation | 48 | Comptes réglementaires | 137 | La Poste Suisse SA |
| 12 | Stratégie du groupe | 49 | Structure du capital | 145 | PostFinance SA |
| 20 | Gestion financière | 49 | Conseil d'administration | | |
| 22 | Evolution de l'activité | 54 | Direction du groupe | | |
| 40 | Rapport sur les risques | 57 | Indemnités | | |
| 45 | Perspectives | 59 | Organe de révision | | |
| | | 59 | Politique d'information | | |

Résultats non financiers significatifs

Outre son objectif financier (EBIT entre 700 et 800 millions de francs) et celui consistant à être le leader du marché suisse, la Poste poursuit les objectifs stratégiques suivants (voir pages 12 et 16):

- satisfaction des clients: au moins 75 points sur une échelle de 0 à 100;
- engagement du personnel: au moins 80 points sur une échelle de 0 à 100;
- durabilité: réduction des émissions de CO₂, de 15 000 tonnes par année pour fin 2013;
- service universel: attestation sans réserve du régulateur.

Satisfaction des clients

Les clients sont très satisfaits de la Poste, année après année

Avec un score de 80 points sur une échelle de 0 à 100, le résultat de l'enquête de satisfaction des clients réalisée en 2013 a progressé de 1 point par rapport à l'exercice précédent. Les notes supérieures à 80 points reflètent une très grande satisfaction des clients, celles inférieures à 65 points sont considérées comme critiques.

Clients privés

Les notes décernées aux différentes unités du groupe par les clients privés sont restées stables. Avec 86 points, Réseau postal et vente obtient le même excellent résultat qu'en 2012. PostFinance (85 points) confirme aussi sa note de 2012, de même que CarPostal, tant auprès des voyageurs de loisirs (83 points) que des pendulaires (74 points). De plus, depuis deux ans, la satisfaction des clients vis-à-vis des offres alternatives que sont les agences postales et le service à domicile est en nette progression.

En ce qui concerne la qualité de la distribution du courrier, relevée dans l'indice des clients destinataires, ces derniers lui ont de nouveau attribué la note de 92, si bien qu'elle réalise pour la septième année consécutive un score supérieur à 90 points. Les clients apprécient en particulier la compétence et l'empressement du personnel de distribution, dont l'amabilité, avec 96 points, décroche la note la plus haute.

A noter que l'indice de la satisfaction des clients et celui des clients destinataires ne sont pas établis à l'aide des mêmes critères et ne sont donc pas directement comparables.

Clients commerciaux

En moyenne, les clients commerciaux se sont montrés plus satisfaits qu'en 2012, notamment en ce qui concerne la communication clients. Les six unités concernées ont obtenu des notes comprises entre 78 et 83 points sur 100. Les solutions transfrontalières de «PostMail International» (79 points) et les prestations de Réseau postal et vente (82 points) ont fait mieux qu'en 2012, alors que Swiss Post Solutions (79 points) a été évaluée légèrement à la baisse.

Engagement du personnel

Des collaborateurs engagés et satisfaits

L'enquête réalisée auprès du personnel en 2013 montre que les collaborateurs de la Poste sont satisfaits de leur employeur et qu'ils travaillent avec beaucoup d'engagement pour assurer le succès de l'entreprise. Le questionnaire a été soumis à près de 49 000 collaborateurs et le taux de réponse de 77% est le plus élevé atteint à ce jour.

De nombreux collaborateurs estiment que la Poste est un employeur attrayant. Les valeurs élevées atteintes par l'identification à l'entreprise et par l'investissement dans le travail montrent que les sondés sont fiers de travailler pour elle. Ils défendent les produits et les services de leur entreprise et s'engagent pour en assurer le succès. C'est ce que montre l'excellent score de 82 points (2012: 83 points) sur 100 affiché par l'indice Engagement. Regroupant les questions sur l'investissement dans le travail, l'identification à l'entreprise et la fluctuation du personnel, cet indice est l'élément central de l'enquête.

Les résultats agrégés à l'échelle du groupe sont à la hauteur de ceux de l'exercice précédent: 75 points pour la satisfaction des collaborateurs, 79 pour l'orientation clientèle. La collaboration en équipe et avec les supérieurs est jugée globalement bonne, avec des valeurs particulièrement élevées pour le

soutien mutuel et la perception des possibilités de contribuer au succès de l'entreprise. La situation professionnelle en général (activités, processus, pression et conditions de travail) obtient le même bon score qu'en 2012, soit 75 points.

Quant aux questions sur la stratégie de la Poste, elles réalisent un score positif moyen de 68 points (2012: 67 points). Il était par exemple demandé si la Poste a évolué positivement et si les collaborateurs font confiance au management. Dans l'ensemble, ce dernier a certes été évalué avec un point statistique de moins (70 points) qu'en 2012 (71 points), mais reste à un bon niveau. Tous les autres thèmes en relation avec l'efficacité des unités, à savoir la stratégie, la communication, l'innovation et le développement, ont recueilli des notes positives moyennes.

Pour en savoir plus sur le personnel, voir le rapport de gestion, page 37.

Durabilité

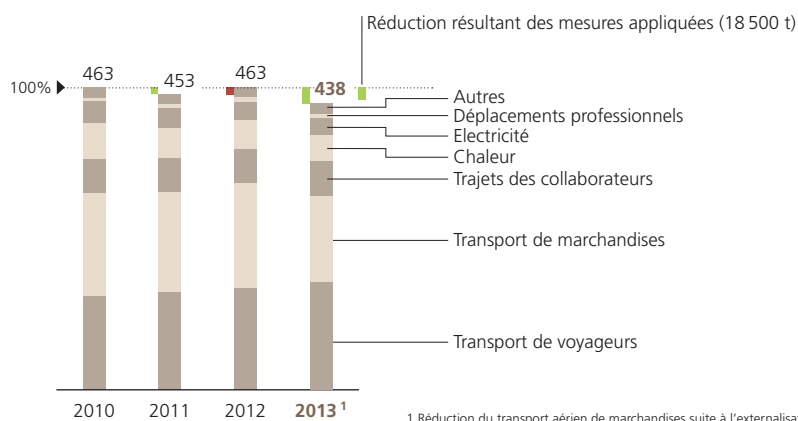
Réduction des émissions de CO₂: objectifs dépassés

Avec pour priorités la protection du climat et l'énergie, la Poste a poursuivi en 2013 la mise en œuvre de sa stratégie de développement durable 2011–2013, qui visait à réduire ses émissions de CO₂ de 15 000 tonnes par année pour la fin de l'exercice sous revue. Cet objectif a été dépassé, avec une réduction supérieure à 18 500 tonnes. Pour y parvenir, la Poste a pris toute une série de mesures, telles que l'utilisation accrue de scooters électriques pour une distribution du courrier sans émissions, la couverture de l'intégralité de ses besoins en électricité à partir d'énergies renouvelables suisses certifiées «naturemade basic» ou encore des mesures visant à mieux exploiter les véhicules et à optimiser les parcours. La Poste a en outre identifié des potentiels d'économie d'énergie basés sur la technique du bâtiment dans certains de ses immeubles et lancé des projets visant à les exploiter.

Le bilan des gaz à effet de serre de la Poste est stable, malgré la croissance du volume des colis et celle des activités de CarPostal. Sans les mesures de la stratégie de développement durable, les émissions de CO₂ seraient plus élevées de 18 500 tonnes. Les besoins en chaleur sont en outre continuellement réduits.

Le bilan des gaz à effet de serre de la Poste est stable

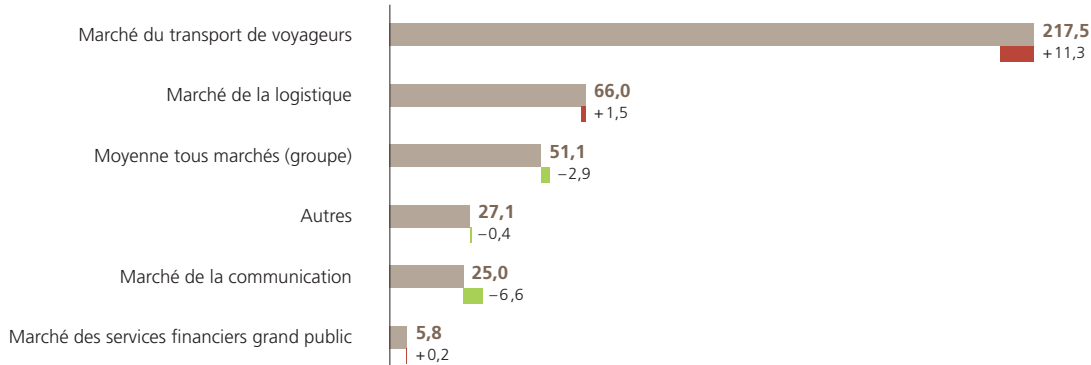
Groupe | Emissions directes et indirectes de gaz à effet de serre par processus
De 2010 à 2013
2010 = 100%, 1000 t équivalent CO₂



| | | | | | |
|-----------------------------|-------------------------|--------------------------------|------------------------------------|------------------------|--------------------|
| RAPPORT DE SITUATION | | GOVERNANCE D'ENTREPRISE | | COMPTES ANNUELS | |
| 6 | Activités | 48 | Structure du groupe et actionariat | 61 | Groupe |
| 11 | Organisation | 48 | Comptes réglementaires | 137 | La Poste Suisse SA |
| 12 | Stratégie du groupe | 49 | Structure du capital | 145 | PostFinance SA |
| 20 | Gestion financière | 49 | Conseil d'administration | | |
| 22 | Evolution de l'activité | 54 | Direction du groupe | | |
| 40 | Rapport sur les risques | 57 | Indemnités | | |
| 45 | Perspectives | 59 | Organe de révision | | |
| | | 59 | Politique d'information | | |

Recul des émissions relatives de gaz à effet de serre en moyenne de tous les marchés

Groupe | Emissions directes et indirectes de gaz à effet de serre par marché
2013, avec variation par rapport à l'exercice précédent
Valeur relative, t équivalent CO₂ par million de CHF de produits d'exploitation



Avec sa stratégie de développement durable 2014–2016, la Poste entend accroître son efficacité en matière de CO₂ d'au moins 10% pour fin 2016 (par rapport à 2010). De plus, cet objectif du groupe est désormais défini en relation avec les prestations de base de ses unités: il s'agit de réduire ultérieurement les émissions de gaz à effet de serre pour chaque envoi acheminé, chaque voyageur transporté, chaque transaction effectuée et chaque mètre carré chauffé dans les bâtiments de l'entreprise. Enfin, la nouvelle stratégie intègre dans sa conception même des thèmes à la fois sociaux et sociétaux, tels que la formation, la santé et l'approvisionnement, les mesures afférentes étant d'ores et déjà en cours de développement.

Pour en savoir plus sur la durabilité, voir le rapport de gestion, page 43.

Service universel

Pour la Poste, son mandat légal est un objectif minimal

Conformément à la loi sur la poste, les prestations du service universel comprennent le dépôt et le transport de lettres (jusqu'à 1 kg), de colis (jusqu'à 20 kg), de journaux et de périodiques et leur distribution au moins cinq jours ouvrables par semaine dans toutes les zones habitées à l'année, ainsi que des services de paiement (voir aussi les conditions-cadres légales, page 12).

Les prestations du service universel doivent répondre aux besoins des clients et être fournies par le biais d'un réseau de points d'accès couvrant tout le territoire, selon les mêmes principes pour tous et à des prix équitables. La Poste s'est fixé pour objectif de remplir ce mandat légal en assurant un niveau de qualité élevé et un service à la clientèle optimal.

Un organe de révision externe vérifie chaque année, à l'intention de la PostCom, que les dispositions légales relatives au financement du service universel sont respectées. La dernière attestation disponible date de mars 2013. Elle se rapporte à l'exercice 2012 et a été établie conformément à la législation postale en vigueur à l'époque.

La Poste considère l'exécution du mandat de fourniture du service universel ainsi que la réalisation des objectifs stratégiques du Conseil fédéral comme autant d'occasions de prouver qu'elle est à la hauteur de la confiance placée en elle. Comprenant toutefois son mandat légal comme un objectif minimal, elle va au-delà des exigences prescrites en matière de qualité et d'étendue des prestations, et assure le financement du service universel par ses propres moyens. Ce faisant, elle tient compte de nombreux impératifs de nature politique, réglementaire et commerciale, car seule la prise en considération équilibrée de ces différentes exigences lui permettra d'assurer le service universel à long terme sans devoir modifier radicalement ses prestations.

Rapport sur les risques

Principes de la politique de risque

L'environnement des entreprises est en constante évolution. Pour y opérer avec succès, il est essentiel d'identifier à temps et de gérer opportunément les chances et les risques qui s'y présentent (conscience du risque), sur la base de réflexions axées sur le capital et la rentabilité (propension au risque et capacité de risque). La gestion des risques contribue ainsi de manière déterminante à la qualité des décisions et à l'augmentation de la valeur de l'entreprise.

Système de gestion des risques

Le Conseil d'administration édicte les directives et les principes régissant le système de gestion des risques et définit la politique de risque de la Poste. La gestion des risques au niveau du groupe dirige le processus de gestion des risques et s'assure que les risques sont identifiés et documentés deux fois l'an dans les rapports prévus à cet effet. La Direction du groupe effectue une analyse des risques sur la base de ces informations et en communique les résultats au comité Audit, Risk & Compliance du Conseil d'administration, ainsi qu'à ce dernier.

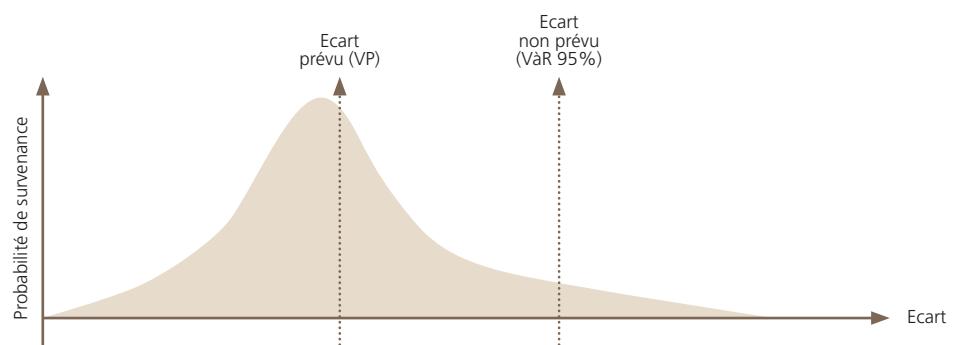
Simulation de risque

Au cours de l'exercice sous revue, la Poste a poursuivi le développement de sa méthode de gestion des risques. Désormais, la gestion des risques se sert de la simulation de Monte-Carlo pour calculer des indicateurs de risque, qui sont ensuite agrégés compte tenu de corrélations appropriées. Cette simulation de risque permet de déterminer la fourchette des dommages ou des bénéfices associés à un risque donné. L'évaluation des risques a lieu selon une analyse de scénarios ou sur la base de données historiques. Le développement de la méthode de gestion des risques s'est en outre accompagné de la mise en œuvre d'une application informatique intégrée.

Indicateurs de risque

La simulation de risques particuliers ou de groupes de risques permet de rendre compte de l'état des risques de l'entreprise ou de ses différentes unités à l'aide d'indicateurs de risque. Sont calculées en l'occurrence la valeur prévue (VP) et la valeur à risque (VàR). La première rend compte de l'écart prévu pour les douze prochains mois, la seconde (VàR 95%) des écarts non prévus.

Indicateurs de risque



Niveaux d'agrégation

Les indicateurs de risque «valeur prévue» et «valeur à risque» (95%) sont présentés pour le groupe, pour ses sociétés d'importance stratégique et pour ses unités.

RAPPORT DE SITUATION

- 6 Activités
- 11 Organisation
- 12 Stratégie du groupe
- 20 Gestion financière
- 22 Evolution de l'activité
- 40 Rapport sur les risques
- 45 Perspectives

GOVERNANCE D'ENTREPRISE

- 48 Structure du groupe et actionnariat
- 48 Comptes réglementaires
- 49 Structure du capital
- 49 Conseil d'administration
- 54 Direction du groupe
- 57 Indemnités
- 59 Organe de révision
- 59 Politique d'information

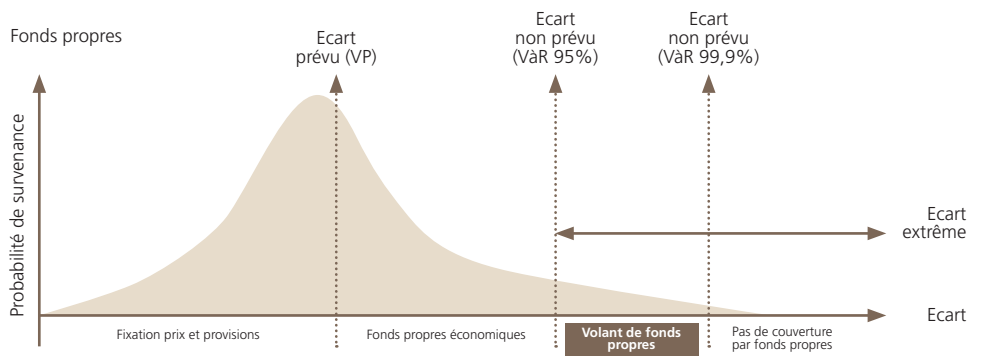
COMPTES ANNUELS

- 61 Groupe
- 137 La Poste Suisse SA
- 145 PostFinance SA

Propension au risque et capacité de risque

Les indicateurs de risque permettent de rendre compte et de vérifier la propension au risque et la capacité de risque pour chacun des trois niveaux d'agrégation prévus. La propension au risque correspond à la valeur prévue résultant de la simulation de risque et représente l'écart attendu. Elle ne doit pas dépasser les produits d'exploitation planifiés. Quant à la capacité de risque, elle existe dans la mesure où les écarts non prévus sont couverts par les fonds propres économiques.

Propension au risque et capacité de risque



L'écart prévu résultant de la simulation doit être intégré à la planification, par exemple dans le calcul des prix ou en tant que provisions. Quant aux écarts non prévus (VaR 95%), ils sont couverts par l'affectation de fonds propres économiques, tandis que pour les écarts extrêmes, il y a lieu de créer un volat de fonds propres. L'ampleur du volat de fonds propres correspond à une zone de confort et a une influence sur la notation du groupe. Un écart extrême se caractérise par une probabilité de survenance extrêmement faible et par un potentiel de pertes très élevé. La couverture d'événements extrêmes par des fonds propres est économiquement inopportune, raison pour laquelle elle ne peut être que partiellement assurée.

Processus de gestion des risques

Le processus de gestion des risques de la Poste comprend les cinq étapes ci-dessous.

Processus de gestion des risques



- Identification des risques
Les risques et les chances sont définis comme des écarts potentiels par rapport au résultat d'entreprise planifié. L'identification des risques repose sur un catalogue des risques de base établi à l'échelle de l'entreprise ainsi que sur la stratégie du groupe.
- Evaluation des risques
Il incombe aux cadres dirigeants et aux spécialistes d'évaluer les risques identifiés. L'évaluation a lieu soit à l'aide d'une analyse de scénarios (situation la meilleure possible, réaliste ou la pire), soit sur la base de données relatives à des événements passés. Les indicateurs de chaque risque sont calculés à l'aide de la simulation de Monte-Carlo.

– Définition des mesures

Dans le cadre du processus de gestion des risques, les unités d'entreprise définissent les mesures leur permettant, d'un côté, de saisir les chances qui s'offrent à elles et, de l'autre, de prévenir, réduire ou transférer à des tiers les risques auxquels elles sont exposées. Au niveau du groupe, la gestion des risques repose principalement sur des mesures stratégiques, souvent combinées avec d'autres mesures spécifiques au risque concerné.

– Contrôle des mesures

Les mesures adoptées sont contrôlées de manière exhaustive quant à leur efficacité en matière de gestion des risques. Si nécessaire, des mesures complémentaires sont définies.

– Rapports

Le reporting des risques est assuré aux niveaux des directions, de la Direction du groupe, du comité du Conseil d'administration Audit, Risk & Compliance et du Conseil d'administration en tant que tel.

Réseautage de la gestion des risques

La Poste tient à disposer d'une vue d'ensemble intégrée de la gestion des risques, raison pour laquelle cette dernière est associée au controlling, à la comptabilité, à la stratégie, à la gestion des crises et de la continuité des activités ainsi qu'à l'audit de groupe. Les différentes unités d'organisation concernées harmonisent leurs processus, intègrent leurs rapports et regroupent les enseignements tirés de leurs analyses.

Etat des risques

L'analyse de l'état des risques de la Poste à la fin de l'exercice sous revue montre que les fonds propres économiques suffisent à couvrir les pertes non prévues. La capacité de risque du groupe est donc garantie. De plus, les pertes prévues de la plupart des unités d'entreprise ne dépassent pas leur résultat d'exploitation planifié, ce qui signifie que la propension au risque est en majeure partie couverte.

Selon les derniers calculs en date (simulation de Monte-Carlo), le potentiel de pertes prévu dans l'ensemble du groupe pour les douze prochains mois s'élève à environ 60 millions de francs. On a également calculé un potentiel de pertes non prévu (VaR 95%) de 445 millions de francs. L'état des risques du groupe se répartit entre PostFinance (12%), CarPostal (4%) et les autres unités du groupe (84%). La part de PostFinance comprend uniquement le risque de résultat et le risque de versement supplémentaire du point de vue du groupe, relevé selon l'approche du risque de résultat. L'état des risques du point de vue de PostFinance – selon l'approche du risque de valeur – est décrit dans le chapitre Gestion des risques chez PostFinance, page 120.

Risques

Sont décrits ci-après les risques actuellement susceptibles d'avoir une influence déterminante sur les résultats, la situation financière et le patrimoine du groupe. La gestion des risques distingue en l'occurrence des risques exogènes et endogènes. L'identification des risques n'englobe toutefois jamais tous les risques auxquels le groupe est exposé. D'autres influences actuellement non identifiables pourraient avoir un impact sur les activités commerciales de la Poste.

Risques exogènes

Les principaux risques exogènes susceptibles de mettre en péril les résultats et le patrimoine de la Poste sont l'évolution des conditions-cadres régissant le mandat de service universel, la réglementation des prix et le recul du volume du courrier ainsi que des activités du réseau postal.

En effet, de nombreux services de la Poste relèvent du mandat de service universel, d'où un risque de réglementation qui peut entraîner une diminution du chiffre d'affaires et du résultat. L'absence de flexibilité dans la fixation des prix est également un risque pour le groupe. Enfin, l'évolution technologique, qui va dans le sens d'une numérisation croissante des prestations, renforce la tendance au recul des volumes dans le domaine du courrier ainsi que dans une partie de l'offre des offices de poste.

| | | | | | |
|-----------------------------|-------------------------|---------------------------------|------------------------------------|------------------------|--------------------|
| RAPPORT DE SITUATION | | GOUVERNANCE D'ENTREPRISE | | COMPTES ANNUELS | |
| 6 | Activités | 48 | Structure du groupe et actionariat | 61 | Groupe |
| 11 | Organisation | 48 | Comptes réglementaires | 137 | La Poste Suisse SA |
| 12 | Stratégie du groupe | 49 | Structure du capital | 145 | PostFinance SA |
| 20 | Gestion financière | 49 | Conseil d'administration | | |
| 22 | Evolution de l'activité | 54 | Direction du groupe | | |
| 40 | Rapport sur les risques | 57 | Indemnités | | |
| 45 | Perspectives | 59 | Organe de révision | | |
| | | 59 | Politique d'information | | |

Risques endogènes

Les principaux risques internes à l'entreprise sont les suivants: éventuels sinistres d'assurances de choses ou de responsabilité civile, pannes affectant d'importants centres courrier ou centres logistiques et risques liés aux stratégies de croissance.

Chances

Le domaine d'activité de la Poste est influencé par de nombreux facteurs externes, qui peuvent être synonymes de risques, certes, mais aussi de chances à exploiter. Ces chances sont notamment l'essor du commerce électronique ainsi que la demande croissante de services postaux et bancaires numériques. Les opportunités commerciales qui s'ouvrent aux différentes unités d'entreprise de la Poste sont décrites au chapitre Stratégie du groupe, page 12.

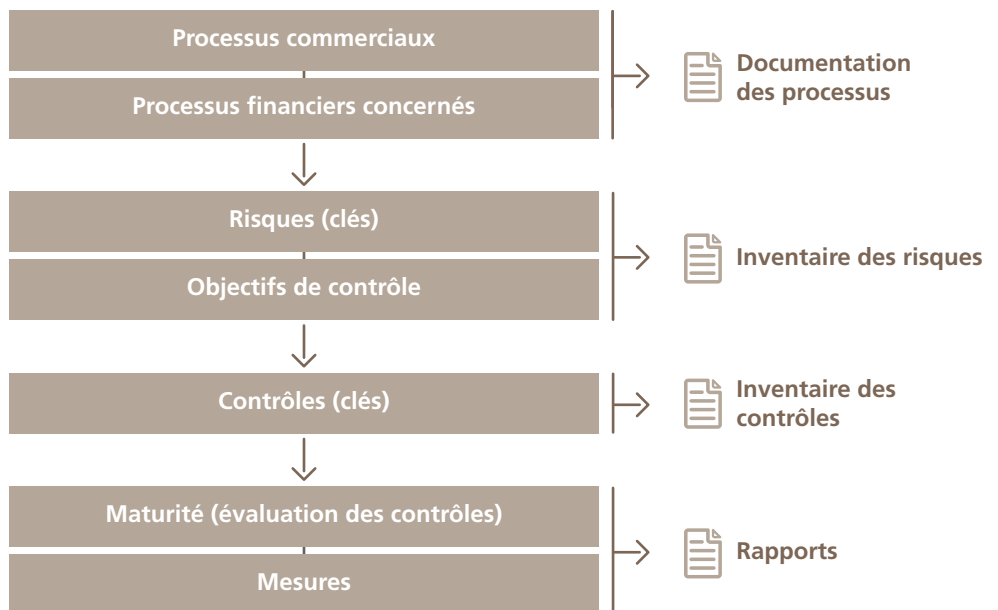
Pour en savoir plus sur la gestion des risques de la Poste, voir page 119.

Système de contrôle interne

Le système de contrôle interne (SCI) des finances de la Poste comprend les procédures et les mesures propres à assurer la régularité de la tenue des comptes et de leur présentation. C'est donc sur lui que repose l'établissement des états financiers du groupe. Conformément à l'article 728a, alinéa 1, chiffre 3, du Code suisse des obligations (CO), l'organe de révision externe vérifie s'il existe un SCI lors de la révision ordinaire des comptes.

Le SCI de la Poste se fonde sur le référentiel COSO. La Direction du groupe et le Conseil d'administration en approuvent les bases annuellement, dans le règlement SCI Finances. Les processus relevant du SCI sont identifiés chaque année à la faveur d'une procédure de détermination de l'étendue du système (scoping), puis documentés de façon claire et compréhensible pour les spécialistes tiers.

Système de contrôle interne



Les risques potentiels ressortant de la documentation des processus sont examinés, évalués et assortis d'objectifs de contrôle financier, pour chaque activité. Les risques dits principaux sont obligatoirement traités dans le cadre du SCI. Au besoin, les autres risques sont également pris en compte dans la documentation du SCI. Grâce à cette procédure, le nombre de risques relevant du SCI et, partant, le nombre

de contrôles sont fixés précocement au niveau du processus. Sont réputés constituer des contrôles les modèles, les procédures, les pratiques et les structures organisationnelles conçus pour fournir l'assurance raisonnable que les objectifs de contrôle seront atteints et que les événements indésirables seront prévenus ou détectés et corrigés. Les contrôles à mettre en œuvre pour les risques identifiés dans l'inventaire des risques sont décrits dans l'inventaire des contrôles. Enfin, les systèmes informatiques relevant du SCI sont implémentés aux niveaux des processus financiers, des applications et de l'infrastructure informatique.

Le SCI et, en particulier, ses contrôles et ses processus sont évalués annuellement, à l'aide d'un questionnaire préétabli (évaluation de la maturité). La maturité du SCI est mesurée sur une échelle à cinq niveaux et la Poste s'est fixé pour objectif d'atteindre, à titre de standard, au moins le niveau 3. Des mesures d'amélioration de la maturité du SCI sont adoptées en fonction des résultats des évaluations. Celles-ci font en outre l'objet de rapports destinés à la Direction du groupe et au Conseil d'administration de La Poste Suisse SA.

En 2013, toutes les unités et, par conséquent, le groupe dans son ensemble sont parvenus à atteindre au moins le niveau de maturité visé. Pas moins de 211 processus au total ont été documentés et évalués comme relevant du SCI et 31% des processus évalués ont atteint le niveau de maturité 4 (SCI surveillé). De plus, 37% ou 296 des 798 risques identifiés sont réputés être des risques principaux. Par ailleurs, conformément au règlement SCI Finances, on a documenté et soumis à une évaluation de maturité basée sur le questionnaire préétabli quelque 633 contrôles clés, dont 51% ont également atteint le niveau de maturité 4. Trois d'entre eux n'ont pas atteint le niveau de maturité 3 visé. Ils sont actuellement en cours de vérification.

| RAPPORT DE SITUATION | | GOVERNANCE D'ENTREPRISE | | COMPTES ANNUELS | |
|-----------------------------|-------------------------|--------------------------------|-------------------------------------|------------------------|--------------------|
| 6 | Activités | 48 | Structure du groupe et actionnariat | 61 | Groupe |
| 11 | Organisation | 48 | Comptes réglementaires | 137 | La Poste Suisse SA |
| 12 | Stratégie du groupe | 49 | Structure du capital | 145 | PostFinance SA |
| 20 | Gestion financière | 49 | Conseil d'administration | | |
| 22 | Evolution de l'activité | 54 | Direction du groupe | | |
| 40 | Rapport sur les risques | 57 | Indemnités | | |
| 45 | Perspectives | 59 | Organe de révision | | |
| | | 59 | Politique d'information | | |

Perspectives

D'après la BNS, la croissance du PIB mondial devrait s'affermir progressivement dans les trimestres à venir. Aux Etats-Unis, le redressement lent mais constant du marché du travail et la hausse des prix des actifs dynamisent les dépenses de consommation. Au Japon, la politique économique très expansionniste a un effet stimulant. Enfin, grâce à la détente observée en relation avec les conditions régnant sur les marchés financiers et à la reprise des échanges commerciaux internationaux, la zone euro devrait elle aussi sortir peu à peu de la récession. Par ailleurs, la charge budgétaire s'allègera l'année prochaine dans la plupart des pays membres. Le redressement du commerce mondial stimulera également les économies émergentes. Toutefois, comme certaines d'entre elles tentent de freiner la forte expansion des crédits et les anticipations d'inflation, la croissance économique ne devrait pas atteindre les valeurs records des dernières années.

Les perspectives de croissance en Suisse n'ont pas subi de changements notables depuis le dernier examen de la situation par la BNS. Après la reprise temporaire du premier trimestre, la BNS s'attend à un net ralentissement de la croissance à court terme. Des impulsions positives devraient de nouveau émaner des secteurs axés sur le marché intérieur, qui bénéficient d'un marché du travail relativement robuste, de l'immigration et de conditions de crédit favorables. La morosité de la conjoncture à l'étranger, notamment dans la zone euro, pèse par contre de nouveau quelque peu sur le moral des entreprises suisses exportatrices. Selon les prévisions de la BNS, la conjoncture en Suisse devrait ensuite progressivement regagner en vigueur, au même rythme que la reprise générale de l'économie mondiale. Les risques de dégradation de l'économie mondiale et par conséquent de l'économie suisse subsistent cependant pour la plupart.

Les perspectives économiques, ainsi que l'intensification de la concurrence, la persistance du phénomène de substitution, l'optimisation de leurs envois par les clients commerciaux et la nécessité d'accroître encore les fonds propres, renforcent la détermination de la Poste à continuer d'appliquer sa stratégie.

Gouvernance d'entreprise

La Poste attache une grande importance à la gouvernance d'entreprise et applique depuis plusieurs années le Code suisse de bonne pratique pour le gouvernement d'entreprise d'économiesuisse. Elle structure en outre son rapport de gestion conformément à la directive SWX applicable aux entreprises cotées en bourse.

Structure du groupe et actionariat

Forme juridique et propriété

Depuis le 26 juin 2013, la Poste présente une structure de société holding. En tant que holding, La Poste Suisse SA est certes toujours une entreprise autonome de droit public propriété de la seule Confédération, mais revêt désormais la forme non plus d'un établissement, mais d'une société anonyme de droit public. Depuis cette date, les activités postales sont exercées au sein de Poste CH SA et les activités bancaires au sein de PostFinance SA. L'organigramme de la page 11 présente les unités d'organisation du groupe et le chapitre «Périmètre de consolidation», à la page 128 du rapport financier, l'ensemble de ses participations.

Pilotage par la Confédération

La Confédération pilote la Poste en lui assignant des objectifs stratégiques, dont elle contrôle la réalisation sur la base d'un rapport annuel destiné au propriétaire et de rapports sur le personnel (loi sur le personnel de la Confédération et ordonnance sur les salaires des cadres). Voir aussi la politique d'information à la page 59.

Comptes réglementaires

Selon l'article 19 chiffre 2 de la loi sur la poste du 17 décembre 2010, la Poste est tenue de présenter sa comptabilité de telle façon que les coûts et le produit de chaque prestation puissent être attestés. L'ordonnance sur la poste du 29 août 2012 concrétise ces prescriptions et régit le calcul des coûts nets découlant de l'obligation de fournir le service universel.

Les coûts nets sont déterminés en comparant le résultat hypothétique que réaliserait la Poste en l'absence de cette obligation et le résultat effectivement réalisé. Ils correspondent à la différence entre les coûts qui seraient évités et les recettes qui ne seraient pas générées si le service universel n'était pas fourni. Les coûts nets de l'exercice sous revue seront publiés dans une annexe au rapport financier après leur approbation par la PostCom dans le courant du deuxième trimestre 2014. Ils pourront être consultés à l'adresse www.poste.ch/rapportdegestion.

La Poste peut compenser les coûts nets de l'exercice précédent entre les segments et les sociétés du groupe (compensation des coûts nets). Avec la compensation des coûts nets, la Poste répartit la charge du service universel entre les services et les segments qui sont le mieux à même de la supporter. La compensation des coûts nets n'a certes pas d'incidence sur le résultat financier du groupe, mais se répercute par contre sur les résultats des segments PostFinance, PostLogistics, PostMail et Réseau postal et vente.

L'entreprise de révision KPMG SA contrôle chaque année à l'intention de la PostCom le calcul des coûts nets, la compensation desdits coûts, la présentation des comptes ainsi que le respect de l'interdiction de subventionnement croisé.

| RAPPORT DE SITUATION | | GOUVERNANCE D'ENTREPRISE | COMPTES ANNUELS |
|----------------------|-------------------------|--------------------------|--------------------|
| 6 | Activités | 48 | 61 |
| 11 | Organisation | 48 | Groupe |
| 12 | Stratégie du groupe | 48 | 137 |
| 20 | Gestion financière | 49 | La Poste Suisse SA |
| 22 | Evolution de l'activité | 49 | 145 |
| 40 | Rapport sur les risques | 54 | PostFinance SA |
| 45 | Perspectives | 54 | |
| | | 57 | |
| | | 59 | |
| | | 59 | |

Structure du capital

Les fonds propres consolidés de la Poste comprennent le capital-actions entièrement libéré de 1,3 milliard de francs, ainsi que les réserves issues du capital et de bénéfices de 4,3 milliards. A la clôture de l'exercice, les fonds de tiers s'élevaient à quelque 1,7 milliard de francs.

En 2013, 100 millions de francs provenant du bénéfice de l'exercice 2012 ont été versés à la Caisse de pensions Poste (2012: 100 millions) et 200 millions distribués à la Confédération, à titre de dividende (2012: 200 millions). Le solde a été retenu afin d'accroître les fonds propres; à la clôture de l'exercice, ceux-ci s'élevaient à 5,6 milliards de francs (2012: 3,1 milliards).

Conseil d'administration

Composition

Au 31 décembre 2013, le Conseil d'administration de La Poste Suisse SA était composé de neuf membres, élus par le Conseil fédéral pour une période de deux ans. Le Conseil d'administration veille à la mise en œuvre des objectifs stratégiques, établit un rapport sur leur réalisation à l'intention du Conseil fédéral et lui fournit les informations nécessaires au contrôle. Il a par ailleurs tous les droits et obligations prévus par le droit de la société anonyme (code des obligations).

Aucun des membres du Conseil d'administration n'entretient de relations d'affaires avec la Poste ou ses sociétés, ni n'a assumé de fonction dirigeante au sein de la maison mère ou de l'une des sociétés du groupe au cours des quatre dernières années. Conformément à la loi sur l'organisation de la Poste, le personnel a le droit d'être représenté de manière appropriée au sein du Conseil d'administration. En 2013, les représentants du personnel étaient, comme lors de l'exercice précédent, Susanne Blank et Michel Gobet.

Peter Hasler

Président du Conseil d'administration, né en 1946, Suisse, depuis 2010, dr en droit

Comités: Organisation, Nomination & Remuneration; Audit, Risk & Compliance; Investment, Mergers & Acquisitions.

Parcours professionnel: mandats dans des conseils d'administration (CA) et des fondations; membre de plusieurs commissions fédérales; vice-président de la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents (Suva); directeur de l'Union patronale suisse; directeur de l'Association patronale suisse de l'industrie des machines (ASM); secrétaire de l'ASM; juriste et assistant du président du CA de Flug- und Fahrzeugwerke Altenrhein AG (FFA); adjoint auprès de l'autorité tutélaire de Zurich.

Principaux mandats: conseil de l'Hôpital universitaire de Zurich (président); Caisse suisse de voyage Reka (président de la coopérative); SIZ AG, Schweizerisches Informatik-Zertifikat (vice-président du CA).

Dominique Freymond

Membre du Conseil d'administration, vice-président, né en 1954, Suisse, depuis 2002, lic. sc. nat.

Comités: Organisation, Nomination & Remuneration (président).

Parcours professionnel: management & advisory services mas AG (associé-propriétaire); groupe TKS-Teknosoft SA (CEO); Unisys Europe centrale (vice-président et directeur général Suisse); canton de Vaud (Chancelier d'Etat); Unisys Suisse et Autriche (membre de la direction et responsable du service à la clientèle); IBM Suisse et IBM Europe (divers postes dans la vente, le marketing et la gestion).

Principaux mandats: Corti AG (membre du CA); mas AG et mas investments ltd (membre du CA); SolvAxis SA (président du CA); Reliva AG (membre du CA); Institut suisse des administrateurs isade (vice-président).



Andreas Schläpfer Nicola Thibaudeau Philippe Milliet Marco Durrer Susanne Blank Dominique Freymond Adriano P. Vassalli Peter Hasler Kerstin Büchel Michel Gobet

Andreas Schläpfer

Membre du Conseil d'administration, vice-président, né en 1947, Suisse, depuis 2009, lic. sc. éc. de la Haute école de Saint-Gall (HSG)

Comités: Investment, Mergers & Acquisitions (président).

Parcours professionnel: Nestlé (directeur général France, Russie, Thaïlande/Indochine et Zimbabwe, Global Business Head/Senior Vice President des aliments pour enfants); International Trade Centre UNCTAD/GATT (conseiller en marketing).

Principaux mandats: aucun.

Nicola Thibaudeau

Membre du Conseil d'administration, née en 1960, Suisse et Canadienne, depuis 2006, dipl. ing. méc. de l'École Polytechnique de Montréal

Comités: Investment, Mergers & Acquisitions.

Parcours professionnel: MPS Micro Precision Systems SA (CEO, déléguée du CA); conseillère indépendante; Mecanex SA (propriétaire, CEO); Cicorel SA (directrice); IBM Canada (collaboratrice scientifique).

Principaux mandats: CSS Assurance-maladie SA (membre du CA); CSS Fondation du personnel (membre); MPS Micro Precision Systems SA (déléguée du CA); MPS Décolletage SA, à Court (présidente du CA); SLS-TT AG, Institut Paul Scherrer, à Würenlingen (membre); MPS Precimed SA, à Corgémont (présidente du CA); Conseil de l'Université de Neuchâtel (membre).

Susanne Blank

Membre du Conseil d'administration, représentante du personnel, née en 1972, Suisse, depuis 2008, lic. sc. pol.

Comités: Audit, Risk & Compliance.

Parcours professionnel: seco, Secrétariat d'Etat à l'économie, rédactrice en chef à La Vie économique; Travail.Suisse, organisation faîtière des travailleurs (responsable Politique économique et membre de la direction); Office fédéral de la statistique (révision de l'indice suisse des prix à la consommation).

Principaux mandats: Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents Suva (membre du CA); ewb, Energie Wasser Bern (membre du CA).

| RAPPORT DE SITUATION | | GOUVERNANCE D'ENTREPRISE | | COMPTES ANNUELS | |
|----------------------|-------------------------|--------------------------|------------------------------------|-----------------|--------------------|
| 6 | Activités | 48 | Structure du groupe et actionariat | 61 | Groupe |
| 11 | Organisation | 48 | Comptes réglementaires | 137 | La Poste Suisse SA |
| 12 | Stratégie du groupe | 49 | Structure du capital | 145 | PostFinance SA |
| 20 | Gestion financière | 49 | Conseil d'administration | | |
| 22 | Evolution de l'activité | 54 | Direction du groupe | | |
| 40 | Rapport sur les risques | 57 | Indemnités | | |
| 45 | Perspectives | 59 | Organe de révision | | |
| | | 59 | Politique d'information | | |

Marco Durrer

Membre du Conseil d'administration, né en 1952, Suisse, depuis 2009, dr ès sc. pol. (Relations internationales), MALD, The Fletcher School, Tufts University, Etats-Unis

Comités: Organisation, Nomination & Remuneration.

Parcours professionnel: mandats dans des conseils d'administration; Valiant Banque Privée SA, Berne (CEO et membre de la direction du groupe Valiant Holding SA); Lombard, Odier, Darier, Hentsch & Cie, Genève/Zurich (Group Management, responsable de succursale Zurich); Deutsche Bank (Suisse) SA, Genève (responsable Sales and Trading); Credit Suisse Lausanne/New York/Zurich (assistant de Josef Ackermann/Investment Banking).

Principaux mandats: PostFinance SA (vice-président du CA); Picard Angst Asset Management SA (vice-président du CA); Piquet Galland & Cie SA (membre du CA); DGM Immobilien AG (président du CA); COMUNUS SICAV, Montreux (vice-président du CA).

Adriano P. Vassalli

Membre du Conseil d'administration, né en 1954, Suisse, depuis 2010, expert économiste diplômé

Comités: Audit, Risk & Compliance (président).

Parcours professionnel: Studio di consulenza e di revisione (fondateur et propriétaire); Arthur Andersen (fondateur et responsable des filiales de Lugano et de Berne, partenaire international); Revisuisse SA (réviseur et consultant à Berne, fondateur de la filiale de Lugano).

Principaux mandats: PostFinance SA (membre du CA); Istituto di previdenza del Cantone Ticino (membre du CA); Croix-Rouge suisse (membre du Comité exécutif de la Conférence des associations cantonales de la Croix-Rouge); Croix-Rouge suisse, section de Lugano (président).

Philippe Milliet

Membre du Conseil d'administration, né en 1963, Suisse, depuis 2010, diplômé en pharmacie de l'Université de Lausanne, MBA, Ecole des Hautes Etudes Commerciales de l'Université de Lausanne

Comités: Investment, Mergers & Acquisitions.

Parcours professionnel: Bobst Group (membre du Comité de direction, responsable Business Unit Sheet-Fed); Galenica SA (responsable DG Santé, membre de la DG du groupe); Unicible (CEO); Galenica SA (responsable centres de distribution, responsable opérations et CEO de Galaxis SA); Pharmatic SA (analyste/programmeur et responsable de projet); McKinsey (associé, Engagement Manager); Galenica Holding SA (analyste/programmeur et assistant du président de la DG).

Principaux mandats: aucun.

Michel Gobet

Membre du Conseil d'administration, représentant du personnel, né en 1954, Suisse, depuis 2010, lic. phil. hist.

Comités: Organisation, Nomination & Remuneration.

Parcours professionnel: Syndicat de la Communication (secrétaire central); Union PTT (secrétaire central et secrétaire général suppléant); Service archéologique cantonal de Fribourg (direction de chantiers).

Principaux mandats: Swisscom (Suisse) SA (membre du CA); UNI Global Union (trésorier, membre du World Executive Committee et de l'European ICTS Steering Committee); gdz (membre du CA).

Après mention du président et du vice-président du Conseil d'administration, l'énumération correspond à l'ordre chronologique de l'entrée en fonction.

Kerstin Büchel

Secrétaire générale, née en 1970, Suisse, Allemande et Suédoise, en fonction depuis 2009, lic. sc. pol.

Parcours professionnel: Valiant Banque Privée SA (responsable Développement du marché et service des ventes); UBS SA Suisse, Bâle et Zurich, et UBS SA Italie, Rome (Junior Key People, Product Management, conseil clientèle, Events, Business Development & Strategic Marketing, Asset and Liability Management, International Client Reporting).

Principaux mandats: aucun.

Changements survenus durant l'exercice sous revue

Nicola Thibaudeau, en fonction depuis juin 2006, a quitté le Conseil d'administration à la fin de l'exercice sous revue, pour des raisons professionnelles.

Gestion uniforme

Le Conseil d'administration répond de la gestion uniforme de la Poste et des sociétés du groupe devant le Conseil fédéral. La société holding représente le propriétaire vis-à-vis de l'ensemble du groupe et répond de l'exécution des obligations relevant du service universel. Elle a le droit de faire appel aux sociétés du groupe pour remplir ces obligations.

Rôle et méthode de travail du Conseil d'administration

Dans le cadre des objectifs stratégiques du Conseil fédéral, le Conseil d'administration assure la haute direction et la haute surveillance des personnes chargées de la conduite des affaires. De plus, il définit la politique de l'entreprise, y compris sa politique commerciale, et fixe les objectifs à moyen et à long termes du groupe, de même que les moyens nécessaires à leur réalisation. Il approuve entre autres la structure de base du groupe, les mandats des membres du Conseil d'administration du groupe PostFinance, le système de prix à l'intention du Conseil fédéral, les normes de présentation des comptes, le budget, les rapports établis à l'intention du propriétaire, de l'OFCOM et de la PostCom, ainsi que les grands projets et les projets stratégiques. Enfin, il élit les membres de la Direction du groupe, approuve leur salaire et valide les conventions collectives de travail. En 2013, le Conseil d'administration s'est réuni à onze reprises au total. La directrice générale et le responsable Finances participent à ses séances, avec voix consultative.

Une limite d'âge de 70 ans a été établie pour tous les membres du Conseil d'administration, qui ne peuvent en outre exercer leur mandat pendant plus de douze ans. Trois comités permanents remplissent des fonctions de conseil et, dans une mesure limitée, de décision. Leurs membres sont désignés par le Conseil d'administration. Enfin, le Conseil d'administration peut à tout moment constituer des comités temporaires pour traiter de dossiers particuliers. Aucune représentation réciproque au sein des conseils d'administration n'existe entre la Poste et d'autres entreprises.

Le président du Conseil d'administration entretient les bonnes relations avec le propriétaire et coordonne les affaires d'ordre supérieur, en particulier avec son homologue du Conseil d'administration de PostFinance SA. Il dirige les séances du Conseil d'administration et le représente à l'extérieur.

Comité Audit, Risk & Compliance

Composé de trois membres, le comité Audit, Risk & Compliance assiste le Conseil d'administration, notamment pour l'examen de la comptabilité, du rapport financier et de la gestion des risques. Il est responsable de la création et du développement de structures de surveillance internes appropriées et veille au respect des dispositions légales. Il évalue en outre régulièrement la gestion des risques de la Poste et approuve le rapport semestriel. Enfin, il étudie les observations et les recommandations de l'Audit de groupe et de l'organe de révision externe et soumet si nécessaire des propositions en la matière au Conseil d'administration. En 2013, le comité a tenu huit séances, auxquelles ont participé la directrice générale, le responsable Finances et la responsable Audit de groupe. En sus des questions ci-dessus, il a traité des grands thèmes suivants: le rapport positif de BDO – qui avait procédé à une évaluation indépendante de l'unité Audit de groupe de la Poste, les risques qualitatifs et quantitatifs auxquels le groupe est exposé, le processus de notation et la Caisse de pensions Poste.

Comité Organisation, Nomination & Remuneration

En 2013, le comité Organisation, Nomination & Remuneration s'est réuni à sept reprises. Il remplit une fonction de conseil préalable auprès du Conseil d'administration dans son ensemble en matière de nomination et de révocation des membres de la Direction du groupe ainsi que de fixation de leur rémunération. Il est également chargé d'émettre une recommandation quant à la définition du mandat de négociation salariale annuelle avec les associations du personnel. En 2013, en sus des questions

| RAPPORT DE SITUATION | | GOUVERNANCE D'ENTREPRISE | | COMPTES ANNUELS | |
|----------------------|-------------------------|--------------------------|-------------------------------------|-----------------|--------------------|
| 6 | Activités | 48 | Structure du groupe et actionnariat | 61 | Groupe |
| 11 | Organisation | 48 | Comptes réglementaires | 137 | La Poste Suisse SA |
| 12 | Stratégie du groupe | 49 | Structure du capital | 145 | PostFinance SA |
| 20 | Gestion financière | 49 | Conseil d'administration | | |
| 22 | Evolution de l'activité | 54 | Direction du groupe | | |
| 40 | Rapport sur les risques | 57 | Indemnités | | |
| 45 | Perspectives | 59 | Organe de révision | | |
| | | 59 | Politique d'information | | |

ci-dessus, le comité a traité des grands thèmes suivants: la nouvelle convention collective de travail, la gestion des conflits d'intérêts potentiels, la gestion des talents et la planification de la relève, la conduite et la culture d'entreprise au sein du groupe Poste, l'optimisation du système des objectifs annuels, le règlement d'organisation à la lumière de la nouvelle forme juridique, la planification de la relève au niveau de la Direction du groupe et du Conseil d'administration et, enfin, la Caisse de pensions Poste.

Comité Investment, Mergers & Acquisitions

Le comité Investment, Mergers & Acquisitions s'occupe de la stratégie en matière de fusions et d'acquisitions ainsi que des différentes alliances stratégiques. Il identifie et examine les opportunités en matière de participations, fusions et acquisitions ainsi que d'investissements et alliances. Il accompagne la création, la liquidation et la vente de sociétés du groupe, de sociétés associées et de participations. En 2013, le comité s'est réuni à cinq reprises. Il a traité, dans le cadre des compétences présentées ci-dessus, de projets à long terme novateurs et tournés vers l'avenir, en particulier des perspectives numériques de la Poste.

Comité PostFinance

Le 27 novembre 2012, le Conseil d'administration a décidé de déléguer le traitement des dossiers concernant PostFinance aux comités Audit et Risk de cette dernière. Le Comité PostFinance a ensuite été formellement dissous le 30 juin 2013. Il n'a tenu aucune séance durant l'exercice sous revue.

Depuis la transformation de la Poste, le Conseil d'administration de PostFinance SA agit en tant qu'organe indépendant, dans le respect des conditions-cadres légales et des directives du propriétaire et du Conseil d'administration de la Poste.

Instruments d'information et de contrôle

Rapports

Le Conseil d'administration reçoit de l'unité Controlling des rapports mensuels sur la situation financière du groupe et des différentes unités opérationnelles par rapport à l'exercice précédent. Ces rapports comprennent également des budgets, des valeurs prévisionnelles et des indicateurs sur les marchés ainsi que sur le personnel et les innovations.

Par ailleurs, le Conseil d'administration reçoit chaque trimestre des rapports sur les finances et le controlling des projets et est informé par le comité Audit, Risk & Compliance du respect du budget, de la planification financière stratégique et des directives stratégiques du Conseil fédéral. Il reçoit aussi les procès-verbaux des séances de la Direction du groupe, ainsi que les rapports semestriels de la gestion des risques (voir page 119), de la trésorerie, de la communication et de l'Audit de groupe. Lors de chaque séance du Conseil d'administration, la directrice générale et le responsable Finances dressent un tableau de la situation de l'entreprise.

Système de contrôle interne des processus financiers

La Poste dispose d'un système de contrôle interne (SCI) qui lui permet d'identifier et d'évaluer précocement les processus financiers ainsi que les risques liés à la tenue et à la présentation des comptes et de les couvrir par des contrôles clés appropriés. Le Conseil d'administration et la Direction du groupe reçoivent une fois par an un rapport sur l'état de développement du SCI.

Audit de groupe

L'unité Audit de groupe rend compte en permanence de ses activités au comité Audit, Risk & Compliance et annuellement au Conseil d'administration dans son ensemble. Les membres du comité précité et l'organe de révision externe reçoivent tous les rapports de révision. L'unité Audit de groupe respecte les normes internationales, notamment les principes relatifs à l'intégrité, à l'objectivité, à la confidentialité, aux compétences professionnelles et à l'assurance qualité. Subordonnée au président du Conseil d'administration, elle est indépendante de la Direction du groupe, responsable de la gestion opérationnelle.

Direction du groupe

Composition

Les sept membres de la Direction du groupe et la directrice générale sont nommés par le Conseil d'administration. Ils sont chargés de la gestion opérationnelle des unités d'organisation dont ils sont responsables. La directrice générale représente la Direction du groupe devant le Conseil d'administration.

Le président de la direction de PostFinance SA participe aux réunions de la Direction du groupe afin de garantir la coordination des thèmes communs.

Il n'existe aucun contrat de gestion avec des sociétés ou des personnes physiques en dehors du groupe.



Franz
Huber

Yves-André
Jeandupeux

Pascal
Koradi

Frank
Marthaler

Susanne
Ruoff

Daniel
Landolf

Ulrich
Hurni

Hansruedi
Köng

Dieter
Bambauer

| RAPPORT DE SITUATION | | GOUVERNANCE D'ENTREPRISE | COMPTES ANNUELS |
|----------------------|-------------------------|--------------------------|-------------------------------------|
| 6 | Activités | 48 | Structure du groupe et actionnariat |
| 11 | Organisation | 48 | Comptes réglementaires |
| 12 | Stratégie du groupe | 49 | Structure du capital |
| 20 | Gestion financière | 49 | Conseil d'administration |
| 22 | Evolution de l'activité | 54 | Direction du groupe |
| 40 | Rapport sur les risques | 57 | Indemnités |
| 45 | Perspectives | 59 | Organe de révision |
| | | 59 | Politique d'information |
| | | 61 | Groupe |
| | | 137 | La Poste Suisse SA |
| | | 145 | PostFinance SA |

Susanne Ruoff

Directrice générale, née en 1958, Suisse, depuis 2012, dipl. en économie de l'Université de Fribourg, Executive MBA

Parcours professionnel: La Poste Suisse (directrice générale); British Telecom Switzerland (CEO BT Switzerland Ltd); IBM Suisse (membre de la direction Global Technology Services); IBM Suisse (responsable Public Sector); plusieurs fonctions de direction dans les domaines des prestations de services, du marketing et de la vente. Mandats précédents dans des conseils d'administration (CA) ou des conseils de fondation: Geberit; Bedag; Caisse de pension IBM; Industrial Advisory Board du Département Informatique de l'EPF de Zurich.

Principaux mandats: PostFinance SA (membre du CA).

Ulrich Hurni

Responsable PostMail, suppléant de la directrice générale, né en 1958, Suisse, depuis 2009, employé de commerce et secrétaire d'exploitation à la Poste, EMBA de l'Université de Zurich

Parcours professionnel: La Poste Suisse (PostMail: responsable suppl., puis responsable; Swiss Post International: directeur; Télécom: contrôleur de gestion/projet; PostFinance: développement de systèmes informatiques).

Principaux mandats: Asendia Holding SA (président du CA); TNT SwissPost SA (membre du CA); search.ch SA (membre du CA).

Daniel Landolf

Responsable CarPostal, né en 1959, Suisse, depuis 2001, Bachelor of Science (B. Sc.), économiste d'entreprise

Parcours professionnel: La Poste Suisse (directeur adjoint Services des automobiles, responsable Développement d'entreprise CarPostal, directeur suppl. CarPostal, directeur CarPostal, responsable CarPostal/CarPostal Suisse SA); DG des PTT (services Economie d'entreprise, Marketing central/stratégies et analyses); Credit Suisse SA (négoce de devises, trafic des paiements international).

Principaux mandats: CarPostal Suisse SA (président du CA); Caisse suisse de voyage Reka (membre du CA); Union des transports publics (membre du comité et du comité directeur); service d'information pour les transports publics Litra (membre du comité et du comité directeur); Sennetbahn AG (vice-président du CA).

Yves-André Jeandupeux

Responsable Personnel, né en 1958, Suisse, depuis 2005, lic. sc. soc. et pol. et psychologie ment. de l'Université de Lausanne

Parcours professionnel: La Poste Suisse (responsable Personnel); SKYGUIDE (responsable du personnel); CC&T SA, cabinet de conseil en entreprise (partenaire associé, responsable de la gestion des compétences); canton de Neuchâtel (responsable du personnel); Posalux SA, fabrique de machines-outils (responsable du personnel); GastroSuisse, Lausanne (responsable du bureau de la Suisse romande); orientation professionnelle, canton du Jura (conseiller en orientation professionnelle).

Principaux mandats: Caisse de pensions Poste (vice-président du Conseil de fondation); Pensimo Management AG (membre du CA).

Frank Marthaler

Responsable Swiss Post Solutions, né en 1964, Suisse, depuis 2007, lic. sc. éc. de la Haute école de Saint-Gall (HSG), économiste d'entreprise

Parcours professionnel: La Poste Suisse (responsable Gestion des clients stratégiques, responsable Clients stratégiques et solutions); EDS (directeur vente et marketing); IBM (Sales Executive, Key Account Manager).

Principaux mandats: MEILLERGHP GmbH, Schwandorf, Allemagne (membre du comité des associés); Asendia Holding SA (membre du CA).

Dieter Bambauer

Responsable PostLogistics, né en 1958, Suisse et Allemand, depuis 2009, dr sc. éc. WWU, JLU

Parcours professionnel: La Poste Suisse (responsable PostLogistics); Hangartner AG (CEO); Schenker Suisse SA (CEO); Deutsche Bahn AG (EVP Freight Logistics); Kühne + Nagel Management AG (membre de la direction); MD Papier (membre de la direction, logistique, informatique); AGRAVIS (responsable du secteur Logistique); Dr. Waldmann & Partner (consultant).

Principaux mandats: Asendia Holding SA (membre du CA); TNT SwissPost SA (président du CA); Université de Saint-Gall HSG (membre du comité directeur de la chaire de gestion logistique).

Pascal Koradi

Responsable Finances, né en 1972, Suisse, depuis le 1^{er} mars 2012, lic. éc. publ. de l'Université de Zurich, Chartered Financial Analyst (CFA)

Parcours professionnel: La Poste Suisse (responsable Finances); Neue Aargauer Bank AG (NAB) (responsable commercial, directeur financier/membre de la direction); Credit Suisse Royaume-Uni, Londres (projet de restructuration dans le domaine du «banking onshore»); Neue Aargauer Bank AG (NAB) (collaborateur Controlling, responsable Trésorerie).

Principaux mandats: PostFinance SA (membre du CA); Swiss Post Insurance AG (président du CA); Liechtensteinische Post AG (membre du CA); Caisse de pensions Poste (membre du Conseil de fondation).

Franz Huber

Responsable Réseau postal et vente, né en 1951, Suisse, depuis le 6 juillet 2013, secrétaire d'exploitation, dipl. féd. de commerce, formation en gestion de vente à l'Université de Saint-Gall

Parcours professionnel: La Poste Suisse (responsable Réseau postal et vente, responsable Vente, responsable Développement de la structure et du réseau, responsable Développement d'entreprise, chef de projet Ymago, responsable région Nord-Est à Zurich, responsable Clientèle privée Est/Sud à Zurich, responsable région de vente Wil (SG) auprès de Réseau postal et vente, chef du personnel de la Direction d'arrondissement postal de Saint-Gall, responsable Office des ambulants à Saint-Gall).

Principaux mandats: aucun.

Après mention de la directrice générale et du suppléant de celle-ci, l'énumération correspond à l'ordre chronologique de l'entrée en fonction.

Changements survenus durant l'exercice sous revue

En juillet, Patrick Salamin, responsable de Réseau postal et vente, a quitté la Poste. Son siège a été repris par Franz Huber. Le président de la direction de PostFinance SA participe aux réunions de la Direction du groupe afin de garantir la coordination des thèmes communs.

| RAPPORT DE SITUATION | | GOUVERNANCE D'ENTREPRISE | COMPTES ANNUELS | |
|----------------------|-------------------------|--------------------------|-----------------|--------------------|
| 6 | Activités | 48 | 61 | Groupe |
| 11 | Organisation | 48 | 137 | La Poste Suisse SA |
| 12 | Stratégie du groupe | 49 | 145 | PostFinance SA |
| 20 | Gestion financière | 49 | | |
| 22 | Evolution de l'activité | 54 | | |
| 40 | Rapport sur les risques | 57 | | |
| 45 | Perspectives | 59 | | |
| | | 59 | | |

Indemnités

Politique

Pour fixer le montant des indemnités de la Direction du groupe, le Conseil d'administration tient compte du risque encouru par l'entreprise, de la taille du domaine de responsabilité du membre concerné ainsi que de l'ordonnance sur les salaires des cadres de la Confédération. Les honoraires des membres du Conseil d'administration sont fixés par le Conseil fédéral.

Fixation des indemnités

La rémunération des membres de la Direction du groupe se compose d'un salaire de base fixe et d'une part variable liée à la prestation pouvant atteindre au maximum 45% du salaire de base annuel brut (55% pour la directrice générale). Cette part variable dépend de la prestation individuelle (pondération: 20%) ainsi que d'indicateurs liés au groupe (40%) et à l'unité du groupe (40%) concernée. Elle peut cependant être réduite en présence d'une composante de malus dans la réalisation des objectifs. Au niveau du groupe, la part variable est calculée en fonction de la création de valeur de l'exercice (pondération: 28%) et de la part de clients très satisfaits (12%) et, au niveau de l'unité du groupe, à partir de paramètres qualitatifs (20%) et d'indicateurs financiers (20%), tels que l'EBIT, ou, pour PostFinance SA, le rendement des fonds propres. Un tiers de la part variable est versée de manière différée sur une période de trois ans.

Les membres de la Direction du groupe ont droit à un abonnement général en 1^{re} classe, à un véhicule de fonction, à un téléphone mobile et à une indemnité forfaitaire mensuelle pour frais. La Poste paie aussi les primes d'assurance risque. Enfin, en cas de contribution personnelle exceptionnelle, une prime de performance individuelle peut être versée.

Aucun membre de la Direction du groupe ni aucune personne proche n'a bénéficié d'autres honoraires, rémunérations, garanties, avances, crédits, prêts ou prestations en nature.

Le salaire de base et la part variable liée à la prestation des membres de la Direction du groupe sont assurés comme suit: jusqu'au montant maximal possible de 336 960 francs auprès de la Caisse de pensions Poste (primauté des cotisations); pour les revenus supérieurs à ce montant, par le biais d'une assurance pour cadres (primauté des cotisations). L'employeur participe pour plus de la moitié aux cotisations de la prévoyance professionnelle. Les contrats de travail se fondent sur le Code des obligations. Depuis le 1^{er} juillet 2010, le préavis de congé des membres de la Direction du groupe est de six mois. Pour les membres entrés en fonction avant cette date, l'ancien délai de douze mois s'applique toujours. Il n'existe aucune convention prévoyant le versement d'éventuelles indemnités de départ.

Montant des indemnités

Conseil d'administration

Le Conseil fédéral fixe le montant des indemnités versées aux neuf membres du Conseil d'administration. En 2013, ceux-ci ont été rémunérés à hauteur de 1 045 800 francs au total (honoraires et prestations annexes). Inclues dans ces indemnités totales, les prestations annexes se sont chiffrées à 260 800 francs. Les honoraires du président du Conseil d'administration ont atteint en 2013 225 000 francs. En outre, des prestations annexes lui ont été versées pour un montant de 27 000 francs.

Direction du groupe

Les sept membres de la Direction du groupe et la directrice générale ont été rémunérés à hauteur de 4 261 701 francs au total (salaires de base, prestations annexes, parts liées à la prestation et indemnités de départ) en 2013. Inclues dans cette rémunération totale, les prestations annexes se sont chiffrées à 309 709 francs. Les parts liées à la prestation effectivement payables en 2014 – qui dépendent de la réalisation des objectifs 2012 et 2013 – se chiffrent à 921 992 francs au total.

Le salaire de base de la directrice générale s'est monté à 530 000 francs, auxquels s'ajoute la part liée à la prestation de 189 475 francs.

| Indemnités 2013, CHF | Somme | Moyenne |
|---|------------------|----------------|
| Président du Conseil d'administration | | |
| Honoraires | 225 000 | |
| Prestations annexes | | |
| Indemnités forfaitaires pour frais et pour représentation | 22 500 | |
| Abonnement général 1 ^{re} classe | 4 500 | |
| Indemnités totales | 252 000 | |
| Autres membres du Conseil d'administration (8) | | |
| Honoraires | 560 000 | 70 000 |
| Prestations annexes | | |
| Indemnités forfaitaires pour frais et pour représentation | 60 100 | 7 513 |
| Autres prestations annexes | 173 700 | 21 713 |
| Indemnités totales | 793 800 | 99 226 |
| Total Conseil d'administration (9) | | |
| Honoraires | 785 000 | |
| Prestations annexes | 260 800 | |
| Indemnités totales | 1 045 800 | |
| Directrice générale | | |
| Salaire de base fixe | 530 000 | |
| Part liée à la prestation (payable en 2014) | 189 475 | |
| Prestations annexes | | |
| Indemnités forfaitaires pour frais et pour représentation | 30 000 | |
| Autres prestations annexes ¹ | 17 257 | |
| Autres paiements ² | 0 | |
| Rémunération totale | 766 732 | |
| Autres membres de la Direction du groupe (7) | | |
| Salaires de base fixes | 2 500 000 | 357 143 |
| Parts liées à la prestation (payables en 2014) | 732 517 | 104 645 |
| Prestations annexes | | |
| Indemnités forfaitaires pour frais et pour représentation | 126 400 | 18 057 |
| Autres prestations annexes ¹ | 136 052 | 19 436 |
| Autres paiements ² | 0 | 0 |
| Rémunération totale | 3 494 969 | 499 281 |
| Total Direction du groupe (8) | | |
| Salaires de base et parts liées à la prestation | 3 951 992 | |
| Prestations annexes | 309 709 | |
| Rémunération totale | 4 261 701 | |

1. Les autres prestations annexes comprennent: abonnement général 1^{re} classe, véhicule de fonction, téléphone mobile et primes d'assurance risque.

2. Il n'existe aucune convention prévoyant le versement d'éventuelles indemnités de départ.

| RAPPORT DE SITUATION | | GOUVERNANCE D'ENTREPRISE | | COMPTES ANNUELS | |
|----------------------|-------------------------|--------------------------|------------------------------------|-----------------|--------------------|
| 6 | Activités | 48 | Structure du groupe et actionariat | 61 | Groupe |
| 11 | Organisation | 48 | Comptes réglementaires | 137 | La Poste Suisse SA |
| 12 | Stratégie du groupe | 49 | Structure du capital | 145 | PostFinance SA |
| 20 | Gestion financière | 49 | Conseil d'administration | | |
| 22 | Evolution de l'activité | 54 | Direction du groupe | | |
| 40 | Rapport sur les risques | 57 | Indemnités | | |
| 45 | Perspectives | 59 | Organe de révision | | |
| | | 59 | Politique d'information | | |

Organe de révision

Depuis 1998, l'organe de révision externe de La Poste Suisse – mandaté par le Conseil fédéral – est KPMG SA, qui exerce également la fonction de réviseur des comptes consolidés. Orlando Lanfranchi est réviseur en chef pour la quatrième année consécutive. Les honoraires convenus pour la révision des comptes 2013 et ceux payés pour les prestations fournies durant l'exercice sous revue se sont élevés à 3,9 millions de francs au total.

Politique d'information

Le propriétaire reçoit chaque année le rapport sur les objectifs stratégiques et les rapports sur le personnel (voir page 48). De plus, la PostCom reçoit un rapport sur la fourniture des services postaux qui relèvent du service universel, tandis que l'OFCOM en reçoit un sur la fourniture des services de paiement relevant du service universel. La Poste soumet en outre son rapport de gestion au propriétaire pour approbation. Enfin, les affaires les plus importantes sont régulièrement discutées lors de rencontres (rapport sur la Poste) réunissant des représentants de la Confédération et les hauts dirigeants de la Poste.

Comptes annuels consolidés

Les comptes annuels consolidés comprennent toutes les sociétés du groupe Poste. Ils sont établis conformément aux International Financial Reporting Standards (IFRS) et répondent aux exigences de la loi sur l'organisation de la Poste (LOP).

| | |
|--|-----|
| Compte de résultat consolidé | 62 |
| Etat du résultat global consolidé | 63 |
| Bilan consolidé | 64 |
| Variation consolidée des fonds propres | 65 |
| Tableau de financement consolidé | 66 |
| Annexe | 67 |
| 1 Activités | 67 |
| 2 Normes de présentation des comptes | 67 |
| 3 Principes de présentation et de consolidation des comptes | 70 |
| 4 Incertitudes d'estimation et appréciation du management | 77 |
| 5 Informations sectorielles | 78 |
| 6 Résultat des services financiers | 82 |
| 7 Autres produits d'exploitation | 82 |
| 8 Charges de personnel | 83 |
| 9 Prévoyance en faveur du personnel | 83 |
| 10 Charges des biens commercialisés et prestations de services | 88 |
| 11 Autres charges d'exploitation | 89 |
| 12 Produits financiers | 89 |
| 13 Charges financières | 89 |
| 14 Impôts sur le bénéfice | 90 |
| 15 Créances | 93 |
| 16 Transferts d'actifs financiers | 95 |
| 17 Stocks | 96 |
| 18 Immobilisations financières | 96 |
| 19 Immobilisations financières évaluées à la valeur de marché (juste valeur) | 97 |
| 20 Immobilisations financières détenues jusqu'à l'échéance | 98 |
| 21 Immobilisations financières disponibles à la vente | 100 |
| 22 Instruments financiers dérivés | 101 |
| 23 Prêts | 103 |
| 24 Compensations potentielles d'actifs et de passifs financiers | 104 |
| 25 Participations dans des sociétés associées et coentreprises | 105 |
| 26 Immobilisations corporelles | 106 |
| 27 Immeubles de placement | 108 |
| 28 Immobilisations incorporelles et goodwill | 110 |
| 29 Engagements financiers | 112 |
| 30 Provisions | 113 |
| 31 Fonds propres | 115 |
| 32 Leasing d'exploitation | 117 |
| 33 Engagements conditionnels | 117 |
| 34 Transactions avec des parties liées | 118 |
| 35 Gestion des risques | 119 |
| 36 Périmètre de consolidation | 128 |
| 37 Modifications du périmètre de consolidation | 130 |
| 38 Actifs non courants détenus en vue de la vente | 134 |
| 39 Principaux cours de conversion des monnaies étrangères | 134 |
| 40 Événements postérieurs à la date de clôture | 134 |
| Rapport de l'organe de révision | 135 |

Compte de résultat consolidé

Groupe | Compte de résultat

| En millions de CHF | Note | 2013 | 2012 ¹ |
|---|-------|---------------|-------------------|
| Chiffre d'affaires net des prestations logistiques | | 5 412 | 5 512 |
| Chiffre d'affaires net des biens commercialisés | | 548 | 550 |
| Produits des services financiers | 6 | 2 307 | 2 342 |
| Autres produits d'exploitation | 7 | 203 | 172 |
| Total des produits d'exploitation | 5 | 8 470 | 8 576 |
| Charges de personnel | 8, 9 | -3 701 | -4 161 |
| Charges des biens commercialisés et prestations de services | 10 | -1 561 | -1 556 |
| Charges des services financiers | 6 | -492 | -580 |
| Amortissements et dépréciations | 26-28 | -333 | -312 |
| Autres charges d'exploitation | 11 | -1 142 | -1 107 |
| Total des charges d'exploitation | | -7 229 | -7 716 |
| Résultat d'exploitation | 5 | 1 241 | 860 |
| Produits financiers | 12 | 14 | 22 |
| Charges financières | 13 | -93 | -82 |
| Résultat des sociétés associées et coentreprises | 25 | 7 | 10 |
| Bénéfice consolidé avant impôts | | 1 169 | 810 |
| Impôts sur le bénéfice | 14 | 582 | -38 |
| Bénéfice consolidé | | 1 751 | 772 |
| Répartition du bénéfice consolidé | | | |
| Part de la Confédération suisse (propriétaire) | | 1 751 | 772 |
| Part des participations ne donnant pas le contrôle | | 0 | 0 |

¹ Valeurs ajustées (voir aussi l'annexe, note 2, Normes de présentation des comptes, Adaptation de la présentation des comptes).

| | | | | | |
|-----------------------------|-------------------------|--------------------------------|-------------------------------------|------------------------|--------------------|
| RAPPORT DE SITUATION | | GOVERNANCE D'ENTREPRISE | | COMPTES ANNUELS | |
| 6 | Activités | 48 | Structure du groupe et actionnariat | 61 | Groupe |
| 11 | Organisation | 48 | Comptes réglementaires | 137 | La Poste Suisse SA |
| 12 | Stratégie du groupe | 49 | Structure du capital | 145 | PostFinance SA |
| 20 | Gestion financière | 49 | Conseil d'administration | | |
| 22 | Evolution de l'activité | 54 | Direction du groupe | | |
| 40 | Rapport sur les risques | 57 | Indemnités | | |
| 45 | Perspectives | 59 | Organe de révision | | |
| | | 59 | Politique d'information | | |

Etat du résultat global consolidé

Groupe | Etat du résultat global

| En millions de CHF | Note | 2013 | 2012 ¹ |
|---|------|--------------|-------------------|
| Bénéfice consolidé | | 1 751 | 772 |
| Autres éléments du résultat global | | | |
| Réévaluation des engagements de prévoyance en faveur du personnel | | 416 | -455 |
| Variation évaluation par mise en équivalence sans effet sur le résultat | | -1 | 0 |
| Variation des impôts différés sur le bénéfice | | -107 | 10 |
| Postes non reclassables en résultat, après impôts | 31 | 308 | -445 |
| Variation des réserves issues de la conversion des monnaies | | 1 | 8 |
| Variation évaluation par mise en équivalence sans effet sur le résultat | | 0 | 0 |
| Variation de plus-values latentes sur immobilisations financières disponibles à la vente | | 138 | 108 |
| (Profits)/Pertes sur immobilisations financières disponibles à la vente transférés dans le compte de résultat | | -20 | -21 |
| Variation des réserves de couverture provenant des couvertures du cash-flow | | -37 | -54 |
| (Profits)/Pertes provenant des couvertures du cash-flow transférés dans le compte de résultat | | 35 | 48 |
| Variation des impôts différés sur le bénéfice | | -23 | -1 |
| Postes reclassables en résultat, après impôts | 31 | 94 | 88 |
| Total des autres éléments du résultat global | | 402 | -357 |
| Résultat global | | 2 153 | 415 |
| Répartition du résultat global | | | |
| Part de la Confédération suisse (propriétaire) | | 2 153 | 415 |
| Part des participations ne donnant pas le contrôle | | 0 | 0 |

¹ Valeurs ajustées (voir aussi l'annexe, note 2, Normes de présentation des comptes, Adaptation de la présentation des comptes).

Bilan consolidé

| Groupe Bilan En millions de CHF | Note | 31.12.2013 | 31.12.2012 ¹ | 01.01.2012 ¹ |
|--|-------|----------------|-------------------------|-------------------------|
| Actifs | | | | |
| Avoirs en caisse | | 2 058 | 2 146 | 2 067 |
| Créances sur établissements financiers | 15 | 44 528 | 45 358 | 31 534 |
| Créances rémunérées sur clients | 15 | 542 | 93 | 81 |
| Créances résultant de livraisons et prestations | 15 | 1 032 | 1 045 | 927 |
| Autres créances | 15 | 943 | 956 | 1 071 |
| Stocks | 17 | 85 | 87 | 77 |
| Actifs non courants détenus en vue de la vente | 38 | 0 | 1 | 1 |
| Immobilisations financières | 18-23 | 66 847 | 67 357 | 69 629 |
| Participations dans des sociétés associées et coentreprises | 25 | 97 | 99 | 53 |
| Immobilisations corporelles | 26 | 2 470 | 2 461 | 2 421 |
| Immeubles de placement | 27 | 116 | 68 | 49 |
| Immobilisations incorporelles | 28 | 351 | 300 | 296 |
| Actifs d'impôts courants sur le bénéfice | | 1 | - | - |
| Actifs d'impôts différés sur le bénéfice | 14 | 1 313 | 98 | 89 |
| Total des actifs | | 120 383 | 120 069 | 108 295 |
| Passifs | | | | |
| Fonds des clients (PostFinance) | 29 | 109 086 | 110 531 | 100 707 |
| Autres engagements financiers | 29 | 1 340 | 1 372 | 22 |
| Engagements résultant de livraisons et prestations | | 776 | 725 | 651 |
| Autres engagements | | 897 | 828 | 874 |
| Provisions | 30 | 472 | 456 | 425 |
| Engagements de prévoyance en faveur du personnel | 9 | 2 042 | 2 998 | 2 673 |
| Passifs d'impôts courants sur le bénéfice | | 3 | 1 | 2 |
| Passifs d'impôts différés sur le bénéfice | 14 | 130 | 13 | 8 |
| Total des fonds de tiers | | 114 746 | 116 924 | 105 362 |
| Capital-actions ou de dotation | | 1 300 | 1 300 | 1 300 |
| Réserves issues du capital | | 2 419 | 2 332 | 2 231 |
| Réserves issues de bénéfices | | 1 922 | -81 | -548 |
| Bénéfices et pertes imputés directement sur les autres éléments du résultat global | | -5 | -407 | -50 |
| Fonds propres revenant au propriétaire | | 5 636 | 3 144 | 2 933 |
| Part des participations ne donnant pas le contrôle | | 1 | 1 | 0 |
| Total des fonds propres | | 5 637 | 3 145 | 2 933 |
| Total des passifs | | 120 383 | 120 069 | 108 295 |

1 Valeurs ajustées (voir aussi l'annexe, note 2, Normes de présentation des comptes, Adaptation de la présentation des comptes).

| | | | | | |
|----|-------------------------|----|-------------------------------------|-----|--------------------|
| 6 | Activités | 48 | Structure du groupe et actionnariat | 61 | Groupe |
| 11 | Organisation | 48 | Comptes réglementaires | 137 | La Poste Suisse SA |
| 12 | Stratégie du groupe | 49 | Structure du capital | 145 | PostFinance SA |
| 20 | Gestion financière | 49 | Conseil d'administration | | |
| 22 | Evolution de l'activité | 54 | Direction du groupe | | |
| 40 | Rapport sur les risques | 57 | Indemnités | | |
| 45 | Perspectives | 59 | Organe de révision | | |
| | | 59 | Politique d'information | | |

Variation consolidée des fonds propres

Groupe | Mouvement des fonds propres

| En millions de CHF | Note | Capital-actions ou de dotation | Réserves issues du capital | Réserves issues de bénéfices ¹ | Bénéfices et pertes saisis directement dans les autres éléments du résultat global | Fonds propres revenant au propriétaire ¹ | Part des participations ne donnant pas le contrôle | Total ¹ |
|---|------|--------------------------------|----------------------------|---|--|---|--|--------------------|
| Etat au 01.01.2012 | | 1 300 | 2 231 | 1 398 | -50 | 4 879 | 0 | 4 879 |
| Modifications de la présentation des comptes | 2 | | | -1 946 | | -1 946 | | -1 946 |
| Etat au 01.01.2012, ajusté | | 1 300 | 2 231 | -548 | -50 | 2 933 | 0 | 2 933 |
| Bénéfice consolidé, ajusté | | | | 772 | | 772 | 0 | 772 |
| Autres éléments du résultat global, ajustés | 31 | | | | -357 | -357 | 0 | -357 |
| Résultat global, ajusté | | | | 772 | -357 | 415 | 0 | 415 |
| Répartition du bénéfice | 31 | | | -300 | | -300 | 0 | -300 |
| Apport en capital | 9 | | 100 | | | 100 | | 100 |
| Variation des participations ne donnant pas le contrôle | 37 | | 1 | -3 | 0 | -2 | 1 | -1 |
| Autres effets | | | | -2 | | -2 | | -2 |
| Etat au 31.12.2012, ajusté | | 1 300 | 2 332 | -81 | -407 | 3 144 | 1 | 3 145 |
| Etat au 01.01.2013, ajusté | | 1 300 | 2 332 | -81 | -407 | 3 144 | 1 | 3 145 |
| Bénéfice consolidé | | | | 1 751 | | 1 751 | 0 | 1 751 |
| Autres éléments du résultat global | 31 | | | | 402 | 402 | 0 | 402 |
| Résultat global | | | | 1 751 | 402 | 2 153 | 0 | 2 153 |
| Répartition du bénéfice | 31 | | | -300 | | -300 | 0 | -300 |
| Apport en capital | 9 | | 100 | | | 100 | | 100 |
| Droit de timbre d'émission sur la transformation en société anonyme | | | -13 | | | -13 | | -13 |
| Total transactions avec le propriétaire | | | 87 | -300 | | -213 | 0 | -213 |
| Première détermination des impôts différés sur les engagements de prévoyance en faveur du personnel | | | | 552 | | 552 | | 552 |
| Etat au 31.12.2013 | | 1 300 | 2 419 | 1 922 | -5 | 5 636 | 1 | 5 637 |

¹ Valeurs ajustées (voir aussi l'annexe, note 2, Normes de présentation des comptes, Adaptation de la présentation des comptes).

Tableau de financement consolidé

| Groupe Tableau de financement | | | | |
|---|--|--------|---------------|-------------------|
| En millions de CHF | | Note | 2013 | 2012 ¹ |
| Bénéfice consolidé avant impôts | | | 1 169 | 810 |
| Charges/(Produits) d'intérêts (y c. dividendes) | | | -1 007 | -1 048 |
| Amortissements et dépréciations | | 26-28 | 342 | 324 |
| Résultat des sociétés associées et coentreprises | | | -7 | -9 |
| Bénéfices sur vente d'immobilisations corporelles, net | | 7, 11 | -47 | -19 |
| (Diminution) provisions, net | | | -412 | -33 |
| Autres charges/(produits) sans effet de trésorerie | | | -8 | 28 |
| Variation de l'actif circulant net: | | | | |
| (Augmentation) créances, stocks et autres actifs | | | -3 | -115 |
| Augmentation/(Diminution) des engagements et autres passifs | | | -11 | 83 |
| Variation de postes des services financiers: | | | | |
| (Augmentation)/Diminution des créances sur établissements financiers (durée dès 3 mois) | | | -72 | 119 |
| Diminution des immobilisations financières | | | 446 | 2 172 |
| Variation des fonds des clients (PostFinance)/des créances rémunérées sur clients | | | -1 894 | 9 812 |
| Variation d'autres créances/engagements résultant des services financiers | | | -31 | 65 |
| Intérêts et dividendes perçus (PostFinance) | | | 1 423 | 1 572 |
| Intérêts payés (PostFinance) | | | -224 | -326 |
| Impôts sur le bénéfice payés | | | -31 | -11 |
| Flux de trésorerie des activités opérationnelles | | | -367 | 13 424 |
| Acquisition d'immobilisations corporelles | | 26 | -315 | -353 |
| Acquisition d'immeubles de placement | | 27 | -48 | -19 |
| Acquisition d'immobilisations incorporelles (sans goodwill) | | 28 | -49 | -37 |
| Acquisition de sociétés affiliées, nette de trésorerie reprise | | 37 | -41 | -25 |
| Acquisition de sociétés associées et coentreprises | | 25, 37 | - | -9 |
| Vente d'immobilisations corporelles | | 26 | 55 | 55 |
| Vente de sociétés affiliées, nette de trésorerie cédée | | 37 | - | -27 |
| Vente/(Acquisition) d'autres immobilisations financières, net | | | 68 | 4 |
| Intérêts et dividendes perçus (hors services financiers) | | | 21 | 28 |
| Flux de trésorerie des activités d'investissement | | | -309 | -383 |
| Augmentation des engagements financiers | | | - | 1 288 |
| Augmentation/(Diminution) des autres engagements financiers | | | 0 | -6 |
| Intérêts perçus/(payés) | | | -13 | 1 |
| Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle | | 37 | - | -2 |
| Apport à la Caisse de pensions Poste provenant de la répartition du bénéfice | | 9 | -100 | -100 |
| Distribution du bénéfice au propriétaire | | | -200 | -200 |
| Flux de trésorerie des activités de financement | | | -313 | 981 |
| Gains/(Pertes) de change sur liquidités | | | 0 | 0 |
| Variation des liquidités | | | -989 | 14 022 |
| Liquidités en début d'exercice | | | 47 461 | 33 439 |
| Liquidités en fin d'exercice | | | 46 472 | 47 461 |
| Les liquidités comprennent les: | | | | |
| Avoirs en caisse | | | 2 058 | 2 146 |
| Créances sur établissements financiers d'une durée initiale inférieure à 3 mois | | 15 | 44 414 | 45 315 |

1 Valeurs ajustées (voir aussi l'annexe, note 2, Normes de présentation des comptes, Adaptation de la présentation des comptes).

| | | | | | |
|-----------------------------|-------------------------|---------------------------------|------------------------------------|------------------------|--------------------|
| RAPPORT DE SITUATION | | GOUVERNANCE D'ENTREPRISE | | COMPTES ANNUELS | |
| 6 | Activités | 48 | Structure du groupe et actionariat | 61 | Groupe |
| 11 | Organisation | 48 | Comptes réglementaires | 137 | La Poste Suisse SA |
| 12 | Stratégie du groupe | 49 | Structure du capital | 145 | PostFinance SA |
| 20 | Gestion financière | 49 | Conseil d'administration | | |
| 22 | Evolution de l'activité | 54 | Direction du groupe | | |
| 40 | Rapport sur les risques | 57 | Indemnités | | |
| 45 | Perspectives | 59 | Organe de révision | | |
| | | 59 | Politique d'information | | |

Annexe

1 | Activités

La Poste Suisse SA est une société anonyme de droit public ayant son siège à Berne et appartenant à 100% à la Confédération suisse. La Poste Suisse SA et les sociétés du groupe (appelées ci-après conjointement la Poste) fournissent des prestations logistiques et financières en Suisse et à l'étranger (voir la note 5, Informations sectorielles).

2 | Normes de présentation des comptes

Les comptes annuels consolidés comprennent les comptes annuels de La Poste Suisse SA et de ses sociétés du groupe. Ils sont établis conformément aux International Financial Reporting Standards (normes IFRS) et correspondent aux dispositions de la loi sur l'organisation de la Poste (LOP).

Les comptes annuels consolidés sont établis selon le principe de la valeur d'acquisition. Les exceptions à cette règle sont décrites dans les principes de présentation des comptes ci-après. En particulier, les instruments financiers dérivés ainsi que les immobilisations financières détenues à des fins de négoce, désignées comme devant être comptabilisées à la valeur de marché (juste valeur) et classées comme disponibles à la vente sont portés au bilan à la juste valeur.

Afin de tenir compte de la particularité des services financiers et de leur importance pour la Poste, leur résultat est présenté séparément à la note 6, Résultat des services financiers. En outre, le bilan est structuré non pas en postes à court et à long terme, mais par ordre de liquidité décroissant. Les charges et les produits financiers des services financiers ainsi que les flux de liquidités y relatifs sont présentés comme charges, produits et flux de liquidités opérationnels. Les charges et les produits financiers des autres unités du groupe figurent dans le résultat financier non opérationnel (sans les services financiers), les flux de liquidités associés étant présentés comme transactions d'investissement ou de financement.

International Financial Reporting Standards (IFRS) révisés et nouveaux

Depuis le 1^{er} janvier 2013, la Poste applique diverses modifications des normes IFRS existantes ou nouvelles:

| Norme | Titre | Valable dès |
|-----------------------|---|-------------|
| IFRS 10 | Etats financiers consolidés | 01.01.2013 |
| IFRS 11 | Partenariats | 01.01.2013 |
| IFRS 12 | Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités | 01.01.2013 |
| IFRS 13 | Evaluation de la juste valeur | 01.01.2013 |
| IFRIC 20 | Frais de découverte engagés pendant la phase de production d'une mine à ciel ouvert | 01.01.2013 |
| Amendements à IFRS 10 | Etats financiers consolidés | 01.01.2013 |
| Amendements à IFRS 11 | Partenariats | 01.01.2013 |
| Amendements à IFRS 12 | Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités | 01.01.2013 |
| Amendements à IAS 1 | Présentation des états financiers | 01.01.2013 |
| Amendements à IAS 19 | Avantages du personnel | 01.01.2013 |
| Amendements à IAS 27 | Etats financiers individuels | 01.01.2013 |
| Amendements à IAS 28 | Participations dans des entreprises associées et des coentreprises | 01.01.2013 |
| Amendements à IAS 36 | Dépréciation d'actifs | 01.01.2013 |
| Amendements à IFRS 7 | Informations à fournir – Compensation des actifs financiers et des passifs financiers | 01.01.2013 |
| Divers | Modifications normes IFRS 2009–2011 | |

A l'exception de celles de la norme IAS 19, ces modifications n'ont pas d'incidences significatives sur le résultat ou la situation financière du groupe. Les effets des modifications de la norme IAS 19 sont présentés ci-après sous le titre Adaptation de la présentation des comptes.

Plusieurs nouvelles normes IFRS ou compléments de normes IFRS sont entrés en vigueur le 1^{er} janvier 2014 ou prendront effet ultérieurement.

| Norme | Titre | Valable dès |
|-----------------------|---|--------------------------------------|
| Amendements à IAS 19 | Régimes à prestations définies: contributions des membres du personnel | 01.07.2014 |
| Amendements à IAS 27 | Etats financiers individuels: entités d'investissements | 01.01.2014 |
| Amendements à IAS 32 | Instruments financiers: présentation – Compensation des actifs financiers et des passifs financiers | 01.01.2014 |
| Amendements à IAS 39 | Instruments financiers: comptabilisation et évaluation – Novation de dérivés et maintien de la comptabilité de couverture | 01.01.2014 |
| IFRIC 21 | Taxes prélevées par une autorité publique | 01.01.2014 |
| IFRS 9 | Instruments financiers: classification et évaluation – Comptabilité de couverture | Date de première application ouverte |
| Amendements à IFRS 10 | Etats financiers consolidés: entités d'investissements | 01.01.2014 |
| Amendements à IFRS 12 | Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités: entités d'investissements | 01.01.2014 |
| Divers | Modifications normes IFRS 2010–2012 | 01.07.2014 |
| Divers | Modifications normes IFRS 2011–2013 | 01.07.2014 |

La Poste avait décidé de ne pas appliquer les normes ci-dessus à l'avance. Elles n'ont donc pas eu d'effets sur les présents états financiers consolidés. Les dispositions nouvelles ou amendées entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2014 ne devraient pas avoir d'incidence financière significative. Quant à l'impact des modifications de la norme IFRS 9, il ne pourra être évalué que lorsque le projet de révision de la norme sera entièrement achevé.

Adaptation de la présentation des comptes

Engagements de prévoyance en faveur du personnel

La norme comptable IAS 19 révisée est en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2013 et les valeurs de l'exercice précédent ont été ajustées en conséquence.

- La norme IAS 19 révisée supprime la possibilité d'appliquer la méthode du «corridor», pratiquée jusqu'ici par la Poste. Toutes les variations de la valeur actuelle des engagements pour plans de prévoyance à prestations définies (primauté des prestations) ainsi que de la juste valeur de la fortune du plan sont comptabilisées immédiatement, autrement dit dans la période durant laquelle elles se produisent. Les résultats des réévaluations des engagements de prévoyance en faveur du personnel sont immédiatement mis en compte dans les «autres éléments du résultat global (OCI)». Le solde des pertes actuarielles, des bénéfices sur modifications de plans et du partage de risques non encore comptabilisés au 31 décembre 2011, qui s'élevait à 1,987 milliard de francs, a été mis en compte dans les fonds propres au bilan (réserves issues de bénéfices) dans le cadre de l'application rétroactive de la norme IAS 19 révisée (retraitement).
- Les charges d'intérêts sur la valeur actuelle des engagements pour plans de prévoyance à primauté des prestations et le revenu attendu des actifs de prévoyance comptabilisés jusqu'ici sont remplacés, conformément à la norme IAS 19 révisée, par les charges d'intérêts nets. Celles-ci sont calculées sur la base du taux d'actualisation ainsi que des engagements et actifs nets de prévoyance et sont désormais présentées dans le résultat financier (2012: 59 millions de francs).

| | | | | | |
|-----------------------------|-------------------------|--------------------------------|------------------------------------|------------------------|--------------------|
| RAPPORT DE SITUATION | | GOVERNANCE D'ENTREPRISE | | COMPTES ANNUELS | |
| 6 | Activités | 48 | Structure du groupe et actionariat | 61 | Groupe |
| 11 | Organisation | 48 | Comptes réglementaires | 137 | La Poste Suisse SA |
| 12 | Stratégie du groupe | 49 | Structure du capital | 145 | PostFinance SA |
| 20 | Gestion financière | 49 | Conseil d'administration | | |
| 22 | Evolution de l'activité | 54 | Direction du groupe | | |
| 40 | Rapport sur les risques | 57 | Indemnités | | |
| 45 | Perspectives | 59 | Organe de révision | | |
| | | 59 | Politique d'information | | |

Les effets de ces ajustements rétroactifs sur les bilans consolidés arrêtés au 1^{er} janvier et au 31 décembre 2012 et sur le compte de résultat consolidé 2012 sont les suivants:

| Bilan au 1 ^{er} janvier 2012 | | | |
|--|----------|------------|--------|
| En millions de CHF | | | |
| | Présenté | Ajustement | Ajusté |
| Engagements de prévoyance en faveur du personnel | 686 | 1 987 | 2 673 |
| Actifs d'impôts différés sur le bénéfice | 48 | 41 | 89 |
| Fonds propres | 4 879 | -1 946 | 2 933 |

| Bilan au 31 décembre 2012 | | | |
|--|----------|------------|--------|
| En millions de CHF | | | |
| | Présenté | Ajustement | Ajusté |
| Engagements de prévoyance en faveur du personnel | 465 | 2 533 | 2 998 |
| Actifs d'impôts différés sur le bénéfice | 45 | 53 | 98 |
| Fonds propres | 5 625 | -2 480 | 3 145 |

| Compte de résultat de l'exercice 2012 | | | |
|---------------------------------------|----------|------------|--------|
| En millions de CHF | | | |
| | Présenté | Ajustement | Ajusté |
| Produits d'exploitation | 8 576 | - | 8 576 |
| Charges d'exploitation | -7 686 | -30 | -7 716 |
| Résultat d'exploitation (EBIT) | 890 | -30 | 860 |
| Bénéfice consolidé avant impôts | 899 | -89 | 810 |
| Bénéfice consolidé | 859 | -87 | 772 |
| Résultat global | 947 | -534 | 413 |

Les charges de prévoyance ajustées de l'exercice 2012 ont augmenté de 89 millions de francs, dont 30 millions relevant des charges d'exploitation et 59 millions grevant le résultat financier. Etant donné que Poste CH SA n'est pleinement imposable que depuis le 1^{er} janvier 2013, les effets fiscaux sont peu importants.

Impôts différés

En raison de sa transformation d'établissement de droit public en société anonyme de droit public, la Poste est pleinement imposable depuis le 1^{er} janvier 2013. Cela signifie que les bénéfices réalisés dans le domaine du monopole, qui étaient auparavant exonérés de l'impôt, y sont désormais assujettis. Il a donc été nécessaire d'effectuer une comptabilisation initiale des impôts différés actifs et passifs pour le domaine d'activités précédemment exonéré de l'établissement de droit public. Cette première pleine imposition de la Poste s'est traduite par une augmentation des impôts courants sur le bénéfice, qui ont atteint 94 millions de francs (2012: 34 millions).

La comptabilisation initiale des impôts différés au 1^{er} janvier 2013 a débouché principalement sur des actifs d'impôts différés et, par conséquent, sur des produits d'impôts différés sur le bénéfice, qui se sont répercutés sur le bénéfice consolidé. A l'exception des provisions pour autres prestations à long terme échues, l'augmentation des actifs d'impôts différés résulte des revalorisations ci-après, opérées lors du passage à un bilan conforme au droit commercial.

| Impôts différés initiaux | 1 ^{er} janvier 2013 | | |
|--|---|------------------------|---|
| | Différence temporelle due aux revalorisations | Impôts différés actifs | Effet de la comptabilisation initiale des impôts différés sur le compte de résultat |
| En millions de CHF | | | |
| Immobilisations corporelles (immeubles) | 1 300 | 286 | 286 |
| Immobilisations incorporelles (marques et goodwill) | 3 000 | 520 | 520 |
| Immobilisations financières (détenues jusqu'à l'échéance) | 300 | 66 | 66 |
| Provisions pour autres prestations à long terme échues | n. d. | 64 | 64 |
| Impôts différés résultant de différences temporelles dues aux revalorisations | | | 936 |

On a dû en outre constituer des actifs d'impôts différés sur les différences temporelles relatives aux engagements de prévoyance en faveur du personnel et aux provisions enregistrées jusqu'ici dans le domaine exonéré. Ces actifs sont comptabilisés principalement dans les fonds propres.

Autres

Les normes et modifications ci-dessous n'ont d'incidences que sur les indications de l'annexe, à l'exclusion de toute influence significative sur le résultat ou la situation financière de la Poste.

- IFRS 13: Evaluation de la juste valeur
- Amendements à IFRS 7: Informations à fournir – Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers
- Amendements à IAS 1: Présentation des postes des autres éléments du résultat global (OCI)
- IFRS 12: Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités

Les pertes des services de paiement, qui étaient comptabilisées jusqu'ici avec les charges des services financiers, sont désormais présentées comme poste de déduction dans les produits des services financiers.

La Poste gère désormais ses segments sur la base du résultat opérationnel avant les frais de siège, les droits de licence et la compensation des coûts nets. Les valeurs de l'exercice précédent ont donc été ajustées en conséquence, conformément à la norme IFRS 8.

Depuis le 1^{er} janvier 2013, la Poste suit l'approche de la double présentation de l'information, avec un état du résultat global en deux parties.

De plus, les écarts de change sont désormais présentés dans le bilan et dans l'état de variation des fonds propres avec les bénéfices et les pertes directement comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

La présentation du tableau de financement consolidé, y compris les valeurs de l'exercice précédent, a été ajustée au 1^{er} janvier 2013. Quelques reclassements ont permis d'en améliorer la valeur informative.

3 | Principes de présentation et de consolidation des comptes

Les comptes annuels consolidés de la Poste comprennent La Poste Suisse SA et toutes les sociétés que celle-ci contrôle directement ou indirectement. Par «contrôler», on entend le fait qu'en raison de son engagement dans une société, la Poste est exposée à des résultats économiques variables, ou qu'elle a le droit et la possibilité d'influer sur ces résultats économiques en exerçant son pouvoir de décision au sein de la société. La Poste dispose d'un pouvoir de décision lorsqu'en vertu des droits qui lui reviennent, elle a la possibilité de déterminer les activités principales de la société, autrement dit les activités ayant une influence significative sur les résultats économiques de cette dernière. C'est habituellement le cas lorsque la Poste détient, soit directement, soit indirectement, plus de 50% des droits de vote ou des droits de vote susceptibles d'être exercés dans la société. Ces sociétés sont intégralement consolidées. La consolidation se fonde sur les comptes de La Poste Suisse SA et de chacune des sociétés du groupe, arrêtés selon des principes uniformes et à la même date.

La consolidation a pour effet d'éliminer la totalité des créances et engagements internes au groupe, des charges et produits découlant de transactions internes ainsi que des bénéfices intermédiaires non réalisés. Les parts des participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires) aux fonds propres de sociétés consolidées sont présentées avec les fonds propres, sous un poste séparé. Les parts du résultat revenant aux participations ne donnant pas le contrôle sont indiquées dans le compte de résultat/l'état du résultat global consolidé.

Les participations dans des sociétés associées avec droits de vote compris entre 20 et 50% et/ou dans des sociétés associées sur lesquelles la Poste exerce une influence prépondérante, mais qu'elle ne contrôle pas, sont non pas consolidées, mais comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence (equity method) et enregistrées comme participations dans des sociétés associées. Les coentreprises (joint ventures) assorties de 50% de droits de vote, que la Poste contrôle conjointement avec une tierce partie, sont enregistrées et présentées selon la même méthode. Celle-ci consiste à calculer la valeur

| RAPPORT DE SITUATION | | GOUVERNANCE D'ENTREPRISE | COMPTES ANNUELS |
|----------------------|-------------------------|--------------------------|-------------------------------------|
| 6 | Activités | 48 | Structure du groupe et actionnariat |
| 11 | Organisation | 48 | Comptes réglementaires |
| 12 | Stratégie du groupe | 49 | Structure du capital |
| 20 | Gestion financière | 49 | Conseil d'administration |
| 22 | Evolution de l'activité | 54 | Direction du groupe |
| 40 | Rapport sur les risques | 57 | Indemnités |
| 45 | Perspectives | 59 | Organe de révision |
| | | 59 | Politique d'information |
| | | 61 | Groupe |
| | | 137 | La Poste Suisse SA |
| | | 145 | PostFinance SA |

de la participation à partir de la valeur d'acquisition, adaptée par la suite en fonction des éventuelles variations de la part de la Poste aux actifs nets de la société. Les transactions et les montants importants concernant ces sociétés sont présentés séparément comme postes relatifs aux sociétés associées et coentreprises. Les participations inférieures à 20% sont saisies et présentées en tant qu'immobilisations financières de la catégorie «disponible à la vente».

Les sociétés acquises au cours de la période sous revue sont intégrées dans les comptes annuels consolidés à compter de la date de la prise de contrôle effective. Les sociétés vendues sont prises en compte jusqu'à la date de la cession de leur contrôle, qui correspond généralement à celle de la vente.

Une vue d'ensemble des sociétés du groupe ainsi que des sociétés associées et des coentreprises est présentée à la note 36, Périmètre de consolidation.

Conversion de monnaies étrangères

Les comptes annuels consolidés de la Poste sont présentés en francs suisses (CHF).

Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours du jour de la transaction. A la date de clôture du bilan, les actifs et engagements monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au cours du jour. Les placements non monétaires classés dans la catégorie des immobilisations financières disponibles à la vente sont évalués à la valeur de marché et le résultat de change non réalisé est comptabilisé directement dans les fonds propres.

L'actif et le passif des bilans établis en monnaie étrangère de sociétés entièrement consolidées sont convertis en francs suisses au cours du jour de clôture du bilan. Le compte de résultat, le tableau de financement et les autres états de variation sont convertis au cours moyen de la période sous revue. Les écarts résultant de la conversion du bilan annuel et de l'état du résultat global des sociétés étrangères du groupe sont comptabilisés directement dans les fonds propres consolidés.

Comptabilisation des produits

Les produits sont comptabilisés lorsqu'il est établi que les avantages économiques découlant de la transaction reviennent à la Poste et que ceux-ci peuvent être calculés de façon fiable.

Les produits des services logistiques sont portés en compte à la date de fourniture des services, après déduction des réductions sur recettes. Les revenus de la vente de produits sont portés au compte de résultat lorsque les risques et les avantages liés à la propriété du produit ont été transférés à l'acheteur. La Poste reçoit des indemnités de la Confédération pour ses prestations relevant du transport public de voyageurs ainsi que pour les coûts non couverts du transport de journaux. Ces indemnités sont mises en compte avec effet sur le résultat par période.

Les produits des commissions et des services provenant des services financiers sont comptabilisés par période. Les produits d'intérêts résultant des immobilisations financières et les charges d'intérêts des fonds des clients sont délimités par période. Les produits d'intérêts sur placements financiers à revenu fixe des catégories «détenu jusqu'à l'échéance» et «disponible à la vente» sont enregistrés selon la méthode des taux effectifs.

Avoirs en caisse

Les avoirs en caisse comprennent le stock de numéraire en francs suisses et en monnaies étrangères ainsi que les fonds en instance de comptabilisation (versements en espèces aux offices de poste qui n'ont pas encore été inscrits au crédit du compte de PostFinance [SIC] auprès de la BNS). L'évaluation des avoirs en caisse a lieu à la valeur nominale.

Créances financières

Les créances sur établissements financiers et celles rémunérées sur les clients (découverts techniques des comptes postaux) sont évaluées en appliquant la méthode des taux d'intérêt effectifs, sur la base du coût d'acquisition amorti qui, en règle générale, correspond à la valeur nominale. En cas de doute sur la solvabilité d'un créancier, des correctifs de valeur appropriés sont constitués (impairment). Les

correctifs de valeur individuels sont imputés sur un compte ad hoc distinct. La radiation définitive de la créance intervient lorsque des indices sûrs montrent qu'elle ne pourra plus être recouvrée. Outre les correctifs de valeur individuels appliqués à des risques de défaillance spécifiques et connus, des correctifs de valeur de portefeuille sont constitués sur la base de données statistiques relatives au risque de défaillance historique.

Créances résultant de livraisons et prestations et autres créances

Les créances résultant de livraisons et prestations et les autres créances sont comptabilisées au coût d'acquisition amorti, qui correspond généralement à leur valeur nominale, déduction faite d'un correctif de valeur (ducroire) pour d'éventuelles défaillances. Les correctifs de valeur individuels sont imputés sur un compte ad hoc distinct. La radiation définitive de la créance intervient lorsque des indices sûrs montrent qu'elle ne pourra plus être recouvrée. Outre les correctifs de valeur individuels appliqués à des risques de défaillance spécifiques et connus, des correctifs de valeur de portefeuille sont constitués sur la base de données statistiques relatives au risque de défaillance historique.

Stocks

Les stocks englobent les biens commercialisés, les produits finis et semi-finis, les carburants, le matériel d'exploitation, les matériaux et le matériel de production. Ils sont évalués à leur coût d'acquisition ou de revient ou à leur valeur réalisable nette si celle-ci est plus basse. Les coûts d'acquisition ou de revient sont calculés selon la méthode du coût moyen pondéré. Pour les stocks non courants, des correctifs de valeur correspondants sont constitués.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières acquises principalement dans le but de réaliser des bénéfices à court terme en exploitant de façon ciblée les fluctuations de cours du marché sont évaluées à leur valeur de marché (juste valeur). Elles sont classées dans la catégorie «à la juste valeur par le biais du résultat, négoce ou désignation». Dans cette catégorie, la variation de la valeur de marché est comptabilisée dans le compte de résultat. Les produits d'intérêts et de dividendes résultant d'immobilisations financières de la catégorie «à la juste valeur par le biais du résultat, négoce ou désignation» sont présentés dans l'annexe sous un poste séparé.

Les immobilisations financières assorties d'une échéance fixe que la Poste a la possibilité et l'intention de conserver jusqu'à cette date sont classées comme détenues jusqu'à l'échéance et comptabilisées au coût d'acquisition amorti selon la méthode des taux d'intérêt effectifs. Cette méthode prévoit la répartition de la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement (agio/disagio) sur la durée du placement concerné à l'aide de la méthode de la valeur actuelle, de sorte qu'une rémunération constante est garantie jusqu'à l'échéance.

Les autres immobilisations financières dont la durée de détention n'est pas définie et qui peuvent être vendues à tout moment pour obtenir des liquidités ou en réaction aux fluctuations du marché sont considérées comme étant disponibles à la vente et comptabilisées à leur valeur de marché. Les plus-values et moins-values non réalisées sont saisies dans les fonds propres sous le poste «plus-values latentes sur immobilisations financières», sans effet sur le résultat; elles ne sont portées au compte de résultat qu'au moment de la vente de l'immobilisation financière ou de l'apparition d'une dépréciation (impairment). Les écarts de change se rapportant aux immobilisations financières monétaires disponibles à la vente sont mis en compte avec effet sur le résultat.

Les prêts accordés par la Poste sont portés au bilan au coût d'acquisition amorti. La mise en compte des immobilisations financières dans le bilan a lieu à la date de conclusion.

La Poste vérifie régulièrement les immobilisations financières quant à des indications de dépréciation. Elle se fonde à cet effet principalement sur l'évolution des valeurs de marché et sur l'abaissement de la notation de crédit des immobilisations par des agences de notation reconnues ou par des banques qualifiées. En présence de telles indications, elle détermine la valeur recouvrable des immobilisations. La valeur recouvrable des immobilisations et des prêts rémunérés correspond à la valeur actuelle des flux de liquidités attendus provenant du paiement des intérêts et de remboursements. La valeur actuelle des immobilisations et des prêts détenus jusqu'à l'échéance est calculée sur la base du taux d'intérêt

| RAPPORT DE SITUATION | | GOUVERNANCE D'ENTREPRISE | COMPTES ANNUELS |
|----------------------|-------------------------|--------------------------|--------------------|
| 6 | Activités | 48 | 61 |
| 11 | Organisation | 48 | Groupe |
| 12 | Stratégie du groupe | 48 | 137 |
| 20 | Gestion financière | 49 | La Poste Suisse SA |
| 22 | Evolution de l'activité | 49 | 145 |
| 40 | Rapport sur les risques | 54 | PostFinance SA |
| 45 | Perspectives | 54 | |
| | | 57 | |
| | | 59 | |
| | | 59 | |

effectif initial des immobilisations financières concernées. Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable d'une immobilisation financière, la différence est inscrite comme dépréciation avec effet sur le résultat. Si une immobilisation financière disponible à la vente doit faire l'objet d'une dépréciation, la perte nette cumulée de cette immobilisation est extraite des fonds propres, puis comptabilisée avec effet sur le résultat. Si la valeur de marché d'un placement rémunéré, par exemple un emprunt obligataire, est inférieure à sa valeur comptable simplement en raison d'un changement des taux du marché, la dépréciation n'est pas comptabilisée, pour autant que la solvabilité de l'émetteur puisse être considérée comme bonne. Le cas échéant, la variation de la valeur de marché d'immobilisations financières disponibles à la vente est comptabilisée directement dans les fonds propres. Des dépréciations sont opérées sur les instruments de fonds propres de la catégorie « disponible à la vente » lorsqu'une diminution significative (recul de 20% par rapport au prix d'achat) ou durable (9 mois) de la valeur de marché est constatée. Jusqu'à la réalisation des titres, aucune reprise de dépréciation n'est comptabilisée avec effet sur le résultat, les variations de valeur positives étant imputées directement sur les fonds propres. Les correctifs de valeur individuels d'immobilisations financières détenues jusqu'à l'échéance et de prêts sont imputés sur un compte ad hoc distinct. La radiation définitive de l'immobilisation financière intervient lorsque des indices sûrs montrent qu'elle ne pourra plus être recouvrée. Outre les correctifs de valeur individuels appliqués à des risques de défaillance spécifiques et connus, des correctifs de valeur de portefeuille sont constitués pour les immobilisations détenues jusqu'à l'échéance et les prêts, sur la base de relevés relatifs au risque de défaillance historique.

Les instruments financiers dérivés sont utilisés essentiellement pour couvrir les risques de change et de taux d'intérêt et, dans une moindre mesure, pour le négoce.

Les opérations de couverture sont inscrites au bilan (comptabilité de couverture) lorsque les instruments financiers dérivés compensent efficacement les fluctuations de la valeur de marché ou du flux de liquidités des transactions couvertes. L'efficacité des opérations de couverture est vérifiée semestriellement.

Les couvertures de juste valeur sont utilisées pour couvrir la valeur de marché d'un actif ou d'un passif. Les variations de valeur aussi bien de l'instrument de couverture que de l'instrument sous-jacent sont portées au compte de résultat, avec effet sur le résultat.

Les couvertures de cash-flow servent à couvrir les transactions futures attendues. La partie efficace de la variation est imputée aux autres éléments du résultat global, tandis que la partie inefficace est comptabilisée avec effet sur le résultat.

Les dérivés qui ne sont pas mis en compte selon les règles de la comptabilité de couverture ou qui n'en remplissent pas les conditions sont traités comme des instruments de négoce.

Les instruments financiers dérivés achetés à des fins de négoce sont inscrits au bilan à leur valeur de marché, lors de la conclusion de la transaction. Par la suite, ils sont également évalués à leur valeur de marché. Les variations de valeur de marché des instruments de négoce sont comptabilisées avec effet sur le résultat.

Valeur de marché (juste valeur)

La valeur de marché, ou juste valeur, est le prix que l'on obtiendrait pour la vente d'un actif le jour de référence de son évaluation dans le cadre d'une transaction ordinaire entre acteurs du marché, ou que l'on devrait payer en cas de transfert d'un passif. On part du principe que la transaction est réalisée sur le marché principal ou, s'il n'en existe pas, sur le marché le plus avantageux. La valeur de marché d'un engagement reflète le risque de non-respect de l'engagement.

La détermination de la valeur de marché d'instruments financiers se fait sur la base des cotations boursières et de modèles d'évaluation (méthode de la valeur actuelle, etc.). Dans le cas des instruments financiers cotés, la valeur de marché correspond à la valeur boursière. Pour les instruments financiers monétaires non cotés, la valeur de marché est calculée sur la base de l'actualisation du cash-flow en utilisant le taux d'intérêt actuel s'appliquant à des instruments comparables de même échéance.

Opérations de mise en pension et de prise en pension et opérations de prêt de titres

Les liquidités qui résultent des opérations de prise en pension (reverse repurchase) sont présentées en tant que créances sur établissements financiers. Les placements financiers obtenus à titre de sûretés lors de l'opération ne sont pas mis en compte. L'inscription au bilan se fait au jour d'exécution. Les produits d'intérêts issus des opérations de prise en pension sont régularisés par période.

Les placements financiers transférés en tant que sûretés lors des opérations de mise en pension (repurchase) continuent à être inscrits au bilan en tant qu'immobilisations financières. L'apport de liquidités est enregistré dans les autres engagements financiers. Les charges d'intérêts résultant des opérations de mise en pension sont délimitées par période.

En ce qui concerne les opérations de prêts/emprunts de titres, la Poste n'a recours qu'au prêt de titres (securities lending). Les instruments financiers prêtés continuent à être portés au bilan en tant qu'immobilisations financières.

La couverture des titres des opérations de mise en pension et de prise en pension et des opérations de prêt de titres est assurée chaque jour aux valeurs de marché.

Immeubles de placement

Un immeuble de placement est un terrain et/ou un bâtiment ou une partie de bâtiment détenu par le propriétaire ou par un preneur de leasing dans le cadre d'un contrat de location-financement pour en retirer des loyers et/ou pour valoriser le capital. En font aussi partie les immobilisations en construction destinées à être utilisées en tant qu'immeubles de placement.

Les immeubles de placement doivent être évalués initialement à leur coût d'acquisition ou de construction. Les coûts de transaction doivent être inclus dans l'évaluation initiale.

Après leur comptabilisation initiale, les immeubles de placement du groupe Poste doivent être évalués et portés au bilan à leur coût d'acquisition ou de construction, déduction faite des amortissements et dépréciations cumulés.

Les immeubles de placement sont amortis linéairement en fonction de leur durée d'utilité estimée (indéterminée pour les terrains et de 20 à 60 ans pour les immeubles d'exploitation). Les immobilisations en construction ne sont pas amorties.

Les dépenses de remplacement, de modernisation ou de rénovation d'un immeuble de placement ou de l'un de ses éléments sont comptabilisées à l'actif comme investissements de remplacement. Les coûts d'entretien sont non pas portés à l'actif, mais immédiatement saisis dans le compte de résultat.

S'il y a changement d'utilisation d'un immeuble, il y a lieu de procéder au transfert correspondant au sein ou hors de la catégorie des immeubles de placement.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à leur coût d'acquisition, déduction faite des amortissements cumulés. Les amortissements sont effectués de façon linéaire sur les durées d'utilité estimées ci-après.

| Durée d'utilité estimée des immobilisations corporelles | |
|---|--------------|
| Terrains | indéterminée |
| Immeubles d'exploitation | 20 à 60 ans |
| Installations d'exploitation | 3 à 20 ans |
| Machines | 3 à 15 ans |
| Equipements informatiques | 3 à 10 ans |
| Mobilier | 3 à 20 ans |
| Véhicules ferroviaires | 10 à 30 ans |
| Autres véhicules | 3 à 15 ans |

| RAPPORT DE SITUATION | | GOUVERNANCE D'ENTREPRISE | | COMPTES ANNUELS | |
|----------------------|-------------------------|--------------------------|-------------------------------------|-----------------|--------------------|
| 6 | Activités | 48 | Structure du groupe et actionnariat | 61 | Groupe |
| 11 | Organisation | 48 | Comptes réglementaires | 137 | La Poste Suisse SA |
| 12 | Stratégie du groupe | 49 | Structure du capital | 145 | PostFinance SA |
| 20 | Gestion financière | 49 | Conseil d'administration | | |
| 22 | Evolution de l'activité | 54 | Direction du groupe | | |
| 40 | Rapport sur les risques | 57 | Indemnités | | |
| 45 | Perspectives | 59 | Organe de révision | | |
| | | 59 | Politique d'information | | |

Les aménagements réalisés par le locataire et les installations situées dans des locaux loués inscrits à l'actif sont amortis sur la durée d'utilité estimée ou sur la durée du bail si elle est plus courte. Les composantes d'une immobilisation corporelle ayant des durées de vie différentes sont saisies et amorties séparément les unes des autres. La durée d'utilité des immobilisations corporelles est vérifiée annuellement.

Les rénovations importantes et autres coûts augmentant la valeur des bâtiments sont activés et amortis sur la durée de vie économique estimée. Les frais ordinaires de réparation ou d'entretien sont comptabilisés en charges. Les coûts de financement liés à des immobilisations en construction sont inscrits à l'actif.

Leasing

Les contrats de leasing (crédit-bail) d'immeubles, d'équipements, d'autres immobilisations corporelles et de véhicules pour lesquels la Poste supporte la totalité des risques et des avantages liés à la propriété sont considérés comme des leasings financiers. Au début du contrat de leasing, l'actif et les engagements résultant du leasing financier sont mis en compte à la juste valeur de l'objet du leasing ou, si elle est moins élevée, à la valeur actuelle des paiements minimaux effectués à titre de leasing. Tout paiement à titre de leasing est subdivisé en amortissement et charges d'intérêts. La part d'amortissement est déduite des engagements de leasing capitalisés.

Les autres contrats de leasing, dans lesquels la Poste est preneur ou donneur de leasing, sont comptabilisés en tant que leasing d'exploitation (operating leasing). Les paiements à titre de leasing sont comptabilisés sur toute la durée du contrat dans le compte de résultat.

Les terrains et les bâtiments loués à long terme sont comptabilisés séparément. Sous certaines conditions, les bâtiments figurent au bilan comme leasing financier.

Immobilisations incorporelles

Lors de regroupements d'entreprises, les actifs et les engagements identifiables ainsi que les éventuelles parts ne donnant pas le contrôle sont comptabilisés et évalués à la juste valeur en appliquant la méthode de l'acquisition. L'éventuelle différence positive par rapport au prix d'achat est inscrite à l'actif au coût d'acquisition en tant que goodwill, sous déduction de la dépréciation (impairment).

Les entrées d'actifs incorporels non acquis par regroupement d'entreprises sont comptabilisées à la valeur d'acquisition et amorties linéairement sur leur durée de vie économique estimée. Les durées de vie économique estimées d'actifs incorporels sont régulièrement vérifiées. Elles sont généralement inférieures à dix ans.

Dépréciations (immobilisations corporelles et incorporelles)

Les immobilisations corporelles et incorporelles (sans goodwill) sont régulièrement vérifiées quant à la présence d'indices de dépréciation. Le cas échéant, leur valeur comptable est comparée à leur valeur recouvrable (valeur la plus élevée entre, d'une part, la juste valeur moins les frais de vente et, d'autre part, la valeur d'utilité). Si la valeur recouvrable de l'actif est inférieure à sa valeur comptable, la dépréciation correspondant à l'écart entre les deux valeurs est comptabilisée avec effet sur le résultat. Un test de dépréciation du goodwill est effectué au moins une fois par an.

Fonds des clients (PostFinance)

Les fonds des clients déposés auprès de PostFinance sur des comptes postaux, des comptes d'épargne et des comptes de placement ainsi que les obligations de caisse sont évalués au coût d'acquisition amorti, qui correspond généralement à leur valeur nominale.

Autres engagements financiers

Les autres engagements financiers se composent d'engagements envers des établissements financiers, évalués au coût d'acquisition amorti, d'instruments financiers dérivés, évalués à leur valeur de marché, d'engagements de leasing financier ainsi que d'opérations de mise en pension (repurchase).

Provisions

Des provisions sont constituées si, au moment de l'inscription au bilan, un événement passé se traduit par une obligation actuelle et qu'une sortie de fonds dont le montant peut être calculé de manière fiable est probable.

Les provisions pour restructuration ne sont constituées qu'après présentation et communication d'un plan détaillé.

La Poste assume elle-même divers risques par une autoassurance. Les charges attendues pour des sinistres survenus et non assurés auprès de tiers sont provisionnées.

Prévoyance en faveur du personnel

La majorité du personnel est assurée auprès de la Caisse de pensions Poste selon un plan de prévoyance à primauté des prestations. Ce plan couvre les conséquences économiques de la vieillesse, de l'invalidité et du décès, conformément aux dispositions légales. Les coûts des services et les engagements résultant du plan de prévoyance sont calculés annuellement selon la méthode dite des unités de crédit projetées. Celle-ci se fonde sur le nombre d'années de service accomplies par les collaborateurs au moment de la clôture du bilan et, entre autres, sur des hypothèses quant à l'évolution des salaires. Le montant à porter au bilan en tant qu'engagements ou avoirs correspond à la valeur actuelle des engagements de prévoyance à primauté des prestations (capital de couverture selon la norme IAS 19 pour les assurés actifs et les bénéficiaires de rente calculé selon la méthode des unités de crédit projetées), sous déduction des actifs de prévoyance à la valeur de marché (actifs de la CP Poste répartis sur la base du capital de couverture des assurés actifs et des bénéficiaires de rente).

Les droits aux prestations acquis en sus (coût des services rendus au cours de la période), le coût des services passés, les bénéfices et les pertes résultant des liquidations de plans (settlements) et le résultat net des intérêts sont immédiatement portés au compte de résultat. Les profits et les pertes actuariels résultant des engagements de prévoyance en faveur du personnel, les produits des actifs des plans (sans les produits d'intérêts) et la variation de l'effet du plafonnement des actifs (sans le résultat des intérêts) sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Pour les autres plans de prévoyance, les contributions versées par l'employeur grèvent le compte de résultat, conformément aux règles applicables aux plans à primauté des cotisations.

Les provisions pour les autres prestations à long terme versées aux collaborateurs (primes de fidélité) et pour les bons pour le personnel remis aux retraités sont également déterminées selon la méthode des unités de crédit projetées, de même que les provisions pour congés sabbatiques des cadres supérieurs et des cadres dirigeants. Les coûts des services, le résultat net des intérêts et les réévaluations sont immédiatement comptabilisés dans le compte de résultat.

Impôts sur le bénéfice

En matière d'imposition, La Poste Suisse SA est assimilée aux sociétés de capitaux privées, conformément à l'article 10 LOP. Les sociétés du groupe en Suisse et à l'étranger sont soumises aux impôts ordinaires sur les bénéfices perçus dans leur pays.

Pour la Poste et pour les sociétés du groupe, les impôts différés sur le bénéfice sont calculés sur la base des taux d'imposition actuels ou attendus dans le pays concerné. Ils tiennent compte des effets en matière d'impôts sur le bénéfice des écarts temporaires (différences temporelles) entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs, selon l'approche bilan de la méthode du report variable (balance sheet liability method). Les reports de pertes fiscales ne sont pris en compte dans le calcul des impôts différés que dans la mesure où une compensation avec des bénéfices imposables futurs est probable.

Actifs non courants détenus en vue de la vente

Les actifs non courants (immobilisations corporelles et incorporelles) ou les groupes à céder (p. ex. des parties entières d'entreprise) sont classés comme détenus en vue de la vente si leur valeur comptable

| RAPPORT DE SITUATION | | GOUVERNANCE D'ENTREPRISE | | COMPTES ANNUELS | |
|----------------------|-------------------------|--------------------------|-------------------------------------|-----------------|--------------------|
| 6 | Activités | 48 | Structure du groupe et actionnariat | 61 | Groupe |
| 11 | Organisation | 48 | Comptes réglementaires | 137 | La Poste Suisse SA |
| 12 | Stratégie du groupe | 49 | Structure du capital | 145 | PostFinance SA |
| 20 | Gestion financière | 49 | Conseil d'administration | | |
| 22 | Evolution de l'activité | 54 | Direction du groupe | | |
| 40 | Rapport sur les risques | 57 | Indemnités | | |
| 45 | Perspectives | 59 | Organe de révision | | |
| | | 59 | Politique d'information | | |

doit être réalisée majoritairement par leur vente et non par la poursuite de leur utilisation et que l'intention est effectivement de les vendre. Les actifs non courants détenus en vue de la vente sont évalués à la plus faible des valeurs entre la valeur comptable et la juste valeur, déduction faite des frais de vente, et ne sont plus amortis.

4 | Incertitudes d'estimation et appréciation du management

L'établissement des comptes consolidés repose sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses. Bien que la Direction du groupe Poste fasse ces estimations et hypothèses le plus scrupuleusement possible, compte tenu des informations les plus récentes sur les événements en cours ainsi que des mesures prévues au niveau du groupe, les résultats effectifs peuvent différer des prévisions. Les estimations et les hypothèses qui, si elles ne s'avèrent pas, présentent un risque marqué d'ajustement majeur de la valeur comptable d'un actif ou d'un engagement au cours du prochain exercice sont présentées ci-après.

Sont également commentées les méthodes d'établissement du bilan et d'évaluation qui, selon l'appréciation de la Direction du groupe, peuvent avoir une influence importante sur les comptes annuels consolidés.

Incertaines d'estimation quant à l'application des méthodes d'établissement du bilan et d'évaluation

Durées d'utilité des immobilisations corporelles

La durée d'utilité des immobilisations corporelles (valeur comptable au 31 décembre 2013: 2,470 milliards de francs) est établie compte tenu de l'état de la technique et des enseignements tirés du passé. La durée d'utilité effective peut toutefois différer des estimations en raison des progrès technologiques et de l'évolution des conditions du marché. Le cas échéant, la durée d'utilité est ajustée à la nouvelle situation et, si une avancée technologique rend les immobilisations corporelles obsolètes, celles-ci sont amorties plus rapidement ou vendues.

Engagements de prévoyance en faveur du personnel

Les charges et les engagements de prévoyance en faveur du personnel (valeur comptable au 31 décembre 2013: 2,042 milliards de francs) sont calculés annuellement selon la méthode des unités de crédit projetées. Les calculs se fondent sur différentes hypothèses actuarielles, par exemple sur l'évolution attendue des salaires et des rentes et sur le taux d'actualisation des engagements de prévoyance.

Valeur de marché des instruments financiers

La valeur de marché des immobilisations financières (valeur comptable au 31 décembre 2013: 66,847 milliards de francs) non cotées en bourse repose sur des méthodes d'estimation reconnues. Les hypothèses adoptées s'appuient en particulier sur des informations tirées du marché. Pour la détermination de la valeur de marché de quelques immobilisations financières non cotées en bourse et disponibles à la vente, on a utilisé la méthode de l'actualisation du cash-flow. Le calcul de la valeur actualisée du cash-flow repose sur les courbes d'intérêts de Bloomberg, compte tenu des paramètres pertinents (notation, durée, etc.).

Goodwill

La dépréciation des postes de goodwill (valeur comptable au 31 décembre 2013: 225 millions de francs) est vérifiée annuellement, également au moyen de la méthode de l'actualisation du cash-flow. Les paramètres appliqués reposent sur des hypothèses spécifiques au pays et à l'unité génératrice de trésorerie concernés. Les flux financiers utilisés dans les calculs tiennent compte de la planification financière stratégique à trois ans et d'une valeur résiduelle, qui ne contient aucune composante de croissance.

Appréciation du management quant à l'application des méthodes d'établissement du bilan et d'évaluation

Immobilisations financières détenues jusqu'à l'échéance

Les immobilisations financières assorties d'une échéance fixe que la Poste a la possibilité et l'intention de conserver jusqu'à cette date sont classées comme détenues jusqu'à l'échéance. Si la Poste ne pouvait finalement pas conserver ces immobilisations financières jusqu'à leur échéance, celles-ci seraient

reclassées dans la catégorie «disponible à la vente», avec pour conséquence qu'elles devraient être évaluées non plus au coût d'acquisition amorti, mais à leur valeur de marché.

Dépréciations sur des immobilisations financières disponibles à la vente et détenues jusqu'à l'échéance et sur des prêts

Pour déterminer une dépréciation (impairment) non temporaire, la Poste applique les dispositions de la norme IAS 39 «Instruments financiers: comptabilisation et évaluation». Le management prend donc plusieurs facteurs en considération, tels que la durée, la branche, les perspectives d'avenir, le contexte technologique, etc.

5 | Informations sectorielles

Principes

La délimitation des segments opérationnels se fonde sur les unités d'organisation pour lesquelles des comptes sont rendus au management du groupe. Il n'y a pas de regroupement de segments opérationnels. Les relations entre les segments se fondent sur un catalogue de prestations et un concept de prix de transfert. Ces prix sont déterminés sur la base de critères relevant de l'économie d'entreprise. La composition de l'actif des segments est présentée séparément dans le paragraphe «Composition de l'actif et du passif des segments».

La répartition des unités de Poste CH SA et des sociétés du groupe figurant au bilan entre les différents segments est présentée à la note 36, Périmètre de consolidation.

Segmentation

| Segmentation | Description |
|--|--|
| Marché de la communication | |
| PostMail | Services dans les domaines du courrier adressé, des journaux et des envois non adressés (Suisse, import et export) |
| Swiss Post Solutions | Gestion de documents et solutions Business Process Outsourcing relevant du domaine postal, en Suisse et à l'étranger |
| Réseau postal et vente | Canal de distribution de services postaux et, à titre complémentaire, de produits de tiers pour la clientèle privée ainsi que pour les PME |
| Marché de la logistique | |
| PostLogistics | Colis, exprès et solutions logistiques en Suisse et à l'international |
| Marché des services financiers grand public | |
| PostFinance | Paievements, épargne, placements, prévoyance, financement en Suisse et trafic des paiements international |
| Marché du transport de voyageurs | |
| CarPostal | Lignes régionales, locales et dans les agglomérations, gestion de systèmes en Suisse et, ponctuellement, à l'étranger |
| Autres | Unités non attribuables aux autres segments, telles que les unités de services (Immobilier et Technologies de l'information) et les unités de gestion (notamment Personnel, Finances et Communication) |
| Consolidation | Effets des éliminations internes au groupe |

Informations géographiques

Les informations géographiques sont présentées comme suit: d'une part, en fonction de la localisation des sociétés du groupe générant le chiffre d'affaires (Europe, Amérique, Asie) et, d'autre part, selon que le chiffre d'affaires est réalisé dans les secteurs «Suisse» ou «Etranger et transfrontalier» (voir pages 80 et 81). Le secteur «Etranger et transfrontalier» comprend le chiffre d'affaires des sociétés étrangères du groupe.

Mandats de prestations légaux

Ses mandats de prestations légaux obligent la Poste à assurer le service universel relevant des services postaux et des services de paiement. La Poste n'est pas libre de fixer les prix comme elle l'entend. Dans

| RAPPORT DE SITUATION | | GOUVERNANCE D'ENTREPRISE | COMPTES ANNUELS |
|----------------------|-------------------------|--------------------------|------------------------------------|
| 6 | Activités | 48 | Structure du groupe et actionariat |
| 11 | Organisation | 48 | Comptes réglementaires |
| 12 | Stratégie du groupe | 49 | Structure du capital |
| 20 | Gestion financière | 49 | Conseil d'administration |
| 22 | Evolution de l'activité | 54 | Direction du groupe |
| 40 | Rapport sur les risques | 57 | Indemnités |
| 45 | Perspectives | 59 | Organe de révision |
| | | 59 | Politique d'information |
| | | 61 | Groupe |
| | | 137 | La Poste Suisse SA |
| | | 145 | PostFinance SA |

le domaine des services réservés (monopole), le Conseil fédéral fixe un plafond de prix. De plus, en raison de la position de marché dominante de la Poste, le Surveillant des prix peut examiner à tout moment les prix de la plupart des produits et services relevant ou non du service universel. Les services réservés, qui sont assurés par le segment PostMail, comprennent les lettres adressées du service intérieur et les lettres en provenance de l'étranger jusqu'à 50 grammes.

En vertu de la loi sur la poste, la Poste fournit des services réservés et non réservés ainsi que des services libres. Les services réservés (monopole) comprennent le courrier adressé en Suisse et le courrier international entrant jusqu'à 50 grammes; ils relèvent des segments PostMail ainsi que Réseau postal et vente.

La limite du monopole a été abaissée à 100 grammes le 1^{er} avril 2006, puis à 50 grammes le 1^{er} juillet 2009. Grâce à ce monopole résiduel, la Poste est en mesure de continuer à assurer un service universel de qualité à des prix abordables, contribuant ainsi à renforcer le service public en Suisse.

Indemnisation par l'Etat

La Poste a perçu de la Confédération suisse pour la fourniture de prestations fixées par la loi les indemnités ci-après, incluses dans le chiffre d'affaires net des services logistiques.

- Segment CarPostal: 175 millions de francs pour le transport de voyageurs effectué au titre des transports publics (2012: 169 millions).
- Segment PostMail: depuis le 1^{er} janvier 2013, les subventions de la Confédération à la presse (50 millions de francs) sont non plus portées au crédit du compte des journaux de la Poste, mais intégralement distribuées aux titres ayants droit sous la forme d'une réduction de prix. La Poste tient à cet effet, dans le bilan du segment PostMail, un compte de passage duquel les subventions à la presse sont progressivement débitées pour être portées au crédit des éditeurs concernés, réduisant ainsi leur facture. En 2012, les indemnités perçues par le segment PostMail pour les coûts non couverts du transport des journaux – comptabilisées dans le chiffre d'affaires net des services logistiques – s'élevaient à 50 millions de francs.

Composition de l'actif et du passif des segments

Les actifs et les passifs résultant des activités d'exploitation d'un segment lui sont si possible attribués. Comme le résultat du segment PostFinance est constitué de produits et de charges d'exploitation de nature financière, les avoirs rémunérés et les engagements correspondants sont portés respectivement à l'actif et au passif du segment.

L'actif et le passif du segment Autres contiennent principalement:

- la valeur comptable des immeubles de Poste CH SA et de Poste Immobilier SA gérés de manière centralisée;
- les engagements de prévoyance en faveur du personnel.

Les actifs et les passifs non attribués comprennent des avoirs et des dettes (surtout des prêts, p. ex. aux entrepreneurs CarPostal) qui sont de nature essentiellement financière et ne sont donc pas comptabilisés avec les actifs et les passifs des segments.

Modifications des actifs et des passifs des segments

En raison de la transformation de la Poste en une société anonyme de droit public et de PostFinance en une société anonyme soumise à la FINMA, certains actifs et passifs du segment Autres ont été transférés au segment PostFinance.

Informations complémentaires

Les charges et les produits sans incidence sur les liquidités comprennent surtout la constitution de provisions et leur dissolution sans effet sur les flux de liquidités.

Résultats par segment et par région

| Résultats par segment 2013 | | | | | | | | | | |
|---|-----------|---------------|----------------------|------------------------|----------------|---------------------------|------------------------|---------------------|---------------|----------------|
| En millions de CHF | | | | | | | | | | |
| | Note | PostMail | Swiss Post Solutions | Réseau postal et vente | Post-Logistics | Post-Finance ² | CarPostal ³ | Autres ⁴ | Consolidation | Groupe |
| Produits d'exploitation | | | | | | | | | | |
| avec clients | | 2 557 | 538 | 945 | 1 176 | 2 336 | 807 | 111 | | 8 470 |
| avec autres segments | | 402 | 78 | 647 | 405 | 41 | 5 | 786 | -2 364 | - |
| Total des produits d'exploitation¹ | | 2 959 | 616 | 1 592 | 1 581 | 2 377 | 812 | 897 | -2 364 | 8 470 |
| Résultat d'exploitation¹ | | 491 | 15 | -110 | 189 | 588 | 65 | 3 | | 1 241 |
| Résultat financier | 12, 13 | | | | | | | | | -79 |
| Résultat des sociétés associées et coentreprises | 25 | 1 | -2 | - | 5 | 6 | 0 | -3 | | 7 |
| Impôts sur le bénéfice | 14 | | | | | | | | | 582 |
| Bénéfice consolidé | | | | | | | | | | 1 751 |
| Actifs du segment | | 692 | 384 | 536 | 557 | 114 607 | 435 | 2 365 | -754 | 118 822 |
| Sociétés associées et coentreprises | | 55 | 0 | - | 12 | 26 | 2 | 2 | | 97 |
| Actifs non attribués ⁵ | | | | | | | | | | 1 464 |
| Total des actifs | | | | | | | | | | 120 383 |
| Engagements du segment | | 678 | 146 | 528 | 508 | 110 120 | 301 | 1 794 | -754 | 113 321 |
| Passifs non attribués ⁵ | | | | | | | | | | 1 425 |
| Total des fonds de tiers | | | | | | | | | | 114 746 |
| Investissements en immobilisations corporelles et incorporelles et immeubles de placement | 26-28 | 19 | 16 | 11 | 112 | 112 | 50 | 92 | | 412 |
| Amortissements | 26-28 | 47 | 21 | 13 | 64 | 30 | 39 | 103 | | 317 |
| Dépréciations | 18, 26-28 | 4 | 23 | - | 5 | 6 | - | - | | 38 |
| Reprises de dépréciations | 18, 26-28 | - | - | - | - | 64 | - | - | | 64 |
| Autres (charges)/produits sans incidence sur les liquidités | | 1 | -17 | -3 | 4 | -5 | 1 | -63 | | -82 |
| Effectif⁶ | | 17 212 | 6 798 | 6 591 | 5 426 | 3 439 | 2 487 | 2 152 | | 44 105 |

1 Les produits et le résultat d'exploitation des segments sont désormais présentés avant les frais de siège, les droits de licence et la compensation des coûts nets. Les valeurs de l'exercice précédent ont été ajustées en conséquence.

2 Depuis le 1^{er} janvier 2013, PostFinance SA observe également les Directives sur les dispositions régissant l'établissement des comptes (DEC), qui relèvent du droit bancaire. Les comptes établis selon les DEC et selon les normes IFRS présentent des différences.

3 Le segment CarPostal est soumis à la loi sur le transport de voyageurs, qui dispose que la comptabilité des entreprises concessionnaires est réglée séparément par voie d'ordonnance (OCEC). Les comptes établis selon l'OCEC et selon les normes IFRS présentent des différences.

4 Comprend les unités de services (Immobilier et Technologies de l'information) et les unités de gestion (notamment Personnel, Finances et Communication).

5 Les actifs et les passifs non attribués comprennent des avoirs et des dettes contribuant surtout au résultat financier et non au résultat d'exploitation et ne sont donc pas comptabilisés avec les actifs et les passifs des segments. Les actifs et les passifs non attribués sont désormais éliminés à la faveur de transactions intragroupe. Les valeurs de l'exercice précédent ont été ajustées en conséquence.

6 Effectif moyen converti en postes à plein temps (sans apprentis).

Résultats par région
2013

| En millions de CHF | | | | | | | | | | |
|---|-------|---------|----------|------|---------------|---------|---------|-----------------------------|---------------|---------|
| | Note | Europe | Amérique | Asie | Consolidation | Groupe | Suisse | Etranger et transfrontalier | Consolidation | Groupe |
| Produits d'exploitation avec clients | | 8 403 | 66 | 1 | - | 8 470 | 7 439 | 1 031 | - | 8 470 |
| Résultat d'exploitation ¹ | | 1 238 | 2 | 1 | - | 1 241 | 1 194 | 47 | - | 1 241 |
| Actifs du segment | | 118 777 | 45 | 3 | -3 | 118 822 | 118 106 | 742 | -26 | 118 822 |
| Investissements en immobilisations corporelles et incorporelles et immeubles de placement | 26-28 | 412 | 0 | 0 | - | 412 | 383 | 29 | - | 412 |

1 Les produits et le résultat d'exploitation des segments sont désormais présentés avant les frais de siège, les droits de licence et la compensation des coûts nets. Les valeurs de l'exercice précédent ont été ajustées en conséquence.

RAPPORT DE SITUATION

6 Activités
11 Organisation
12 Stratégie du groupe
20 Gestion financière
22 Evolution de l'activité
40 Rapport sur les risques
45 Perspectives

GOVERNANCE D'ENTREPRISE

48 Structure du groupe et actionariat
48 Comptes réglementaires
49 Structure du capital
49 Conseil d'administration
54 Direction du groupe
57 Indemnités
59 Organe de révision
59 Politique d'information

COMPTES ANNUELS

61 Groupe
137 La Poste Suisse SA
145 PostFinance SA

| Résultats par segment 2012 En millions de CHF | Note | PostMail | Swiss Post Solutions | Réseau postal et vente | Post- Logistics | Post- Finance | CarPostal ³ | Autres ⁴ | Consoli- dation | Groupe |
|---|--------------|--------------|-------------------------|------------------------------|--------------------|------------------|------------------------|---------------------|--------------------|----------------|
| Produits d'exploitation | | | | | | | | | | |
| avec clients | | 2 715 | 483 | 1 053 | 1 098 | 2 345 | 774 | 108 | | 8 576 |
| avec autres segments | | 387 | 66 | 456 | 437 | 11 | 4 | 829 | -2 190 | - |
| Total des produits d'exploitation¹ | | 3 102 | 549 | 1 509 | 1 535 | 2 356 | 778 | 937 | -2 190 | 8 576 |
| Résultat d'exploitation^{1, 2} | | 346 | 3 | -307 | 149 | 623 | 35 | 7 | 4 | 860 |
| Résultat financier ² | 12, 13 | | | | | | | | | -60 |
| Résultat des sociétés associées et coentreprises | 25 | -1 | -3 | - | 8 | 5 | 0 | 1 | | 10 |
| Impôts sur le bénéfice ² | 14 | | | | | | | | | -38 |
| Bénéfice consolidé² | | | | | | | | | | 772 |
| Actifs du segment ² | | 782 | 311 | 490 | 546 | 114 712 | 379 | 5 836 | -3 406 | 119 650 |
| Sociétés associées et coentreprises | | 53 | 2 | - | 15 | 22 | 2 | 5 | | 99 |
| Actifs non attribués ^{2, 5} | | | | | | | | | | 320 |
| Total des actifs² | | | | | | | | | | 120 069 |
| Engagements du segment ² | | 832 | 138 | 629 | 500 | 113 532 | 356 | 3 040 | -3 406 | 115 621 |
| Passifs non attribués ^{2, 5} | | | | | | | | | | 1 303 |
| Total des fonds de tiers² | | | | | | | | | | 116 924 |
| Investissements en immobilisations corporelles et incorporelles et immeubles de placement | 26-28 | 45 | 18 | 10 | 78 | 22 | 42 | 194 | | 409 |
| Amortissements | 26-28 | 50 | 18 | 9 | 63 | 8 | 38 | 121 | | 307 |
| Dépréciations | 18, 26-28 | 6 | - | - | 5 | 7 | - | - | | 18 |
| Reprises de dépréciations | 18, 26-28 | - | - | - | - | 33 | - | - | | 33 |
| Autres (charges)/produits sans incidence sur les liquidités | | -25 | -7 | -1 | -18 | 0 | -24 | -271 | | -346 |
| Effectif ⁶ | | 17 912 | 6 502 | 6 724 | 5 520 | 3 479 | 2 307 | 2 161 | | 44 605 |

1 Les produits et le résultat d'exploitation des segments sont désormais présentés avant les frais de siège, les droits de licence et la compensation des coûts nets. Les valeurs ont été ajustées en conséquence.

2 Valeurs ajustées (voir aussi la note 2, Normes de présentation des comptes, Adaptation de la présentation des comptes).

3 Le segment CarPostal est soumis à la loi sur le transport de voyageurs, qui dispose que la comptabilité des entreprises concessionnaires est réglée séparément par voie d'ordonnance (OCEC). Les comptes établis selon l'OCEC et selon les normes IFRS présentent des différences.

4 Comprend les unités de services (Immobilier et Technologies de l'information) et les unités de gestion (notamment Personnel, Finances et Communication).

5 Les actifs et les passifs non attribués comprennent des avoirs et des dettes contribuant surtout au résultat financier et non au résultat d'exploitation et ne sont donc pas comptabilisés avec les actifs et les passifs des segments. Les actifs et les passifs non attribués ont été éliminés à la faveur de transactions intragroupe. Les valeurs ont été ajustées en conséquence.

6 Effectif moyen converti en postes à plein temps (sans apprentis).

Résultats par région

2012

| En millions de CHF | Note | Europe | Amérique | Asie | Consoli- dation | Groupe | Suisse | Etranger et trans- frontalier | Consoli- dation | Groupe |
|---|-------|----------------|-----------|-----------|--------------------|----------------|----------------|-------------------------------------|--------------------|----------------|
| Produits d'exploitation avec clients | | 8 476 | 81 | 19 | - | 8 576 | 7 551 | 1 025 | - | 8 576 |
| Résultat d'exploitation^{1, 2} | | 855 | 3 | 2 | - | 860 | 825 | 35 | - | 860 |
| Actifs du segment² | | 119 604 | 46 | 3 | -3 | 119 650 | 118 951 | 767 | -68 | 119 650 |
| Investissements en immobilisations corporelles et incorporelles et immeubles de placement | 26-28 | 408 | 1 | 0 | - | 409 | 378 | 31 | - | 409 |

1 Les produits et le résultat d'exploitation des segments sont désormais présentés avant les frais de siège, les droits de licence et la compensation des coûts nets. Les valeurs ont été ajustées en conséquence.

2 Valeurs ajustées (voir aussi la note 2, Normes de présentation des comptes, Adaptation de la présentation des comptes).

6 | Résultat des services financiers

La présentation ci-dessous tient compte des caractéristiques propres aux opérations des services financiers. Sa structure est conforme à celle en usage dans les banques.

| Résultat des services financiers En millions de CHF | 2013 | 2012 |
|---|--------------|--------------|
| Produits d'intérêts | | |
| Produits d'intérêts des créances sur établissements financiers | 0 | 1 |
| Produits d'intérêts des opérations de prêt de titres et de prise en pension | 3 | 11 |
| Produit d'intérêts des créances rémunérées sur clients | 9 | 9 |
| Produits d'intérêts des immobilisations financières | 1 273 | 1 406 |
| Produits de dividendes des immobilisations financières | 17 | 8 |
| Charges d'intérêts | | |
| Charges d'intérêts des fonds des clients (PostFinance) | -292 | -398 |
| Charges d'intérêts des engagements envers des établissements financiers | 0 | 0 |
| Charges d'intérêts des opérations de mise en pension | 0 | 0 |
| Résultat des opérations d'intérêts | 1 010 | 1 037 |
| Reprises de dépréciations sur immobilisations financières | 59 | 25 |
| Résultat des opérations d'intérêts après reprises de dépréciations | 1 069 | 1 062 |
| Produits des commissions des opérations de crédit | 89 | 87 |
| Produits des commissions des opérations sur titres et placements | 35 | 29 |
| Produits des commissions sur les autres prestations de services | 63 | 53 |
| Charges des commissions | -130 | -117 |
| Résultat des prestations de services | 506 | 493 |
| Résultat des opérations de commissions et de prestations de services | 563 | 545 |
| Résultat des opérations de négoce | 160 | 147 |
| Résultat selon l'option FVTPL ¹ : désignation | 2 | 0 |
| Résultat de la vente d'immobilisations financières disponibles à la vente | 24 | 23 |
| Pertes des services de paiement | -7 | -6 |
| Autre résultat financier | 4 | -9 |
| Résultat des services financiers | 1 815 | 1 762 |
| Présentation dans le compte de résultat consolidé sous: | | |
| Produits des services financiers | 2 307 | 2 342 |
| Charges des services financiers | -492 | -580 |

1 FVTPL: fair value through profit or loss (à la juste valeur par le biais du résultat, désignation).

7 | Autres produits d'exploitation

| Autres produits d'exploitation En millions de CHF | 2013 | 2012 |
|--|------------|------------|
| Revenus locatifs | 70 | 68 |
| Bénéfices sur ventes d'immobilisations corporelles | 38 | 21 |
| Autres produits | 95 | 83 |
| Total des autres produits d'exploitation | 203 | 172 |

Les autres produits comprennent essentiellement des indemnités pour prestations de gestion dans le domaine des transports publics, la commercialisation de surfaces publicitaires, la poste de campagne ainsi que les indemnités pour l'encaissement de taxes sur la valeur ajoutée et de taxes douanières.

| | | | | | |
|-----------------------------|-------------------------|---------------------------------|-------------------------------------|------------------------|--------------------|
| RAPPORT DE SITUATION | | GOUVERNANCE D'ENTREPRISE | | COMPTES ANNUELS | |
| 6 | Activités | 48 | Structure du groupe et actionnariat | 61 | Groupe |
| 11 | Organisation | 48 | Comptes réglementaires | 137 | La Poste Suisse SA |
| 12 | Stratégie du groupe | 49 | Structure du capital | 145 | PostFinance SA |
| 20 | Gestion financière | 49 | Conseil d'administration | | |
| 22 | Evolution de l'activité | 54 | Direction du groupe | | |
| 40 | Rapport sur les risques | 57 | Indemnités | | |
| 45 | Perspectives | 59 | Organe de révision | | |
| | | 59 | Politique d'information | | |

8 | Charges de personnel

Composition

| Composition des charges de personnel | | | |
|---------------------------------------|------|--------------|------------------|
| En millions de CHF | Note | 2013 | 2012 |
| Salaires et rémunérations | | 3 298 | 3 347 |
| Prestations sociales | | 352 | 361 |
| Charges/(Produits) de prévoyance | 9 | -44 | 335 ¹ |
| Autres charges de personnel | | 95 | 118 |
| Total des charges de personnel | | 3 701 | 4 161 |

1 Valeur ajustée (voir aussi la note 2, Normes de présentation des comptes, Adaptation de la présentation des comptes).

Effectif

| Effectif | | |
|---|--------|--------|
| Unités de personnel ¹ | 2013 | 2012 |
| Effectif du groupe Poste (sans apprentis) | 44 105 | 44 605 |
| Apprentis du groupe Poste | 2 058 | 2 056 |

1 Effectif moyen converti en postes à plein temps.

9 | Prévoyance en faveur du personnel

En Suisse, la Poste dispose de divers plans de prévoyance en faveur de ses collaborateurs. Les actifs de ces plans sont gérés séparément dans des fondations autonomes ou collectives. Les conseils de fondation des institutions autonomes se composent à parts égales de représentants des employés et de l'employeur (organes paritaires). Tant la loi que les règlements de prévoyance obligent les conseils de fondation à agir exclusivement dans l'intérêt de la fondation et des destinataires des prestations (assurés actifs et bénéficiaires de rente). L'employeur ne peut donc pas décider seul des prestations ni de leur financement, toute décision devant être prise de façon paritaire. Il incombe aux conseils de fondation de définir la stratégie de placement, de décider des modifications des règlements de prévoyance (en particulier des prestations assurées) et de déterminer les modalités de financement des prestations.

Les prestations de prévoyance dépendent du salaire assuré et de l'avoir de vieillesse. Au moment de la retraite, les assurés ont le choix entre une rente viagère, incluant une future rente de viduité, ou la perception d'un capital. Outre les prestations de vieillesse, les prestations de prévoyance incluent des rentes d'invalidité et de survivant, calculées en pour cent du salaire assuré. Les assurés peuvent en outre améliorer leur situation de prévoyance en effectuant des rachats jusqu'à concurrence du montant réglementaire maximal, ou retirer des fonds de manière anticipée en vue de l'acquisition d'un logement à usage propre.

Lors de la fixation des prestations, il y a lieu d'observer les prescriptions minimales de la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP) et de ses dispositions d'exécution. La LPP fixe en particulier un salaire assuré et des bonifications de vieillesse minimaux. De plus, le taux d'intérêt minimal applicable à l'avoir de vieillesse est déterminé au moins tous les deux ans par le Conseil fédéral. En 2014, il est de 1,75% (2013: 1,5%).

En raison de la conception des plans de prévoyance et des dispositions de la LPP, l'employeur est exposé à des risques actuariels. Les plus importants sont le risque de placement, le risque d'inflation – s'il en résulte des augmentations de salaire –, le risque de taux d'intérêt, le risque d'invalidité et le risque de longévité. Les contributions des employés (cotisations) et celles de l'employeur sont fixées par les conseils de fondation, l'employeur devant prendre à sa charge au moins 50% de leur montant total. En cas de découvert, tant l'employeur que les employés peuvent être appelés à verser des contributions d'assainissement destinées à le combler.

En Allemagne, les sociétés (groupe SPS) disposent d'une prévoyance vieillesse d'entreprise reposant sur différentes réglementations et conventions d'entreprise. S'y ajoutent des solutions de prévoyance individuelle pour cadres dirigeants. Les cas de prévoyance couverts, autrement dit donnant droit aux prestations, sont en règle générale la vieillesse, l'invalidité et le décès. En fonction du règlement de prévoyance déterminant, les prestations prévues sont des rentes viagères ou éventuellement des prestations en capital. Le financement des prestations de prévoyance est en majeure partie à la charge de l'employeur. Si l'employé quitte l'entreprise avant l'échéance d'une prestation de prévoyance, celle-ci lui reste acquise conformément aux dispositions légales applicables.

En raison de la conception des plans de prévoyance et des dispositions légales en vigueur en Allemagne (Betriebsrentengesetz), l'employeur est exposé à des risques actuariels. Les plus importants sont le risque de longévité, le risque d'augmentation des salaires et le risque d'adaptation des rentes au renchérissement.

Hypothèses actuarielles

Les paramètres utilisés aux fins des calculs sont les suivants (moyenne pondérée):

| Hypothèses actuarielles du calcul des charges de l'exercice | | |
|---|--------|--------|
| En pour cent | 2013 | 2012 |
| Taux d'actualisation | 2,00 | 2,50 |
| Hypothèses actuarielles au 31 décembre | | |
| En pour cent | 2013 | 2012 |
| Taux d'actualisation | 2,25 | 2,00 |
| Evolution attendue des salaires | 2,00 | 2,00 |
| Indexation des rentes | 0,00 | 0,00 |
| Fluctuation | 3,87 | 3,87 |
| Espérance de vie moyenne actuelle à l'âge de 65 ans | 23 ans | 19 ans |

Les prestations à long terme versées aux collaborateurs sont présentées et décrites à la note 30, Provisions.

Charges de prévoyance en faveur du personnel

| Charges de prévoyance | | |
|--|------------|-------------------|
| En millions de CHF | 2013 | 2012 ¹ |
| Coût des services rendus au cours de la période | 597 | 517 |
| Coût des services passés | -445 | -1 |
| (Bénéfices)/Pertes résultant de liquidations de plans | -8 | 0 |
| Contributions des employés | -206 | -188 |
| Coûts administratifs | 11 | 11 |
| Paiements de rentes par l'employeur | 0 | 0 |
| Autres plans, reclassements | 7 | -4 |
| Total des charges/(produits) de prévoyance saisis dans les charges de personnel | -44 | 335 |
| Charges d'intérêts des engagements de prévoyance | 350 | 402 |
| Produits d'intérêts des actifs | -291 | -344 |
| Résultat des intérêts sur l'effet du plafond des actifs | 0 | 0 |
| Autres plans, reclassements | -2 | 1 |
| Total des charges d'intérêts nettes saisis dans les charges financières | 57 | 59 |
| Total des charges de prévoyance saisis dans le compte de résultat | 13 | 394 |

¹ Valeurs ajustées (voir aussi la note 2, Normes de présentation des comptes, Adaptation de la présentation des comptes).

| | | | | | |
|-----------------------------|-------------------------|---------------------------------|-------------------------------------|------------------------|--------------------|
| RAPPORT DE SITUATION | | GOUVERNANCE D'ENTREPRISE | | COMPTES ANNUELS | |
| 6 | Activités | 48 | Structure du groupe et actionnariat | 61 | Groupe |
| 11 | Organisation | 48 | Comptes réglementaires | 137 | La Poste Suisse SA |
| 12 | Stratégie du groupe | 49 | Structure du capital | 145 | PostFinance SA |
| 20 | Gestion financière | 49 | Conseil d'administration | | |
| 22 | Evolution de l'activité | 54 | Direction du groupe | | |
| 40 | Rapport sur les risques | 57 | Indemnités | | |
| 45 | Perspectives | 59 | Organe de révision | | |
| | | 59 | Politique d'information | | |

| Composantes de réévaluation saisies dans l'état du résultat global | | |
|--|-------------|-------------------|
| En millions de CHF | 2013 | 2012 ¹ |
| Pertes actuarielles | | |
| dues à l'adaptation d'hypothèses démographiques | 727 | 116 |
| dues à l'adaptation d'hypothèses économiques | -637 | 1 037 |
| dues à des écarts empiriques | 37 | -176 |
| Produits des actifs des plans (sans produits d'intérêts) | -545 | -521 |
| Variation de l'effet du plafond des actifs (sans résultat des intérêts) | 0 | - |
| Autres | 2 | 0 |
| Total des résultats des réévaluations saisies dans les autres éléments du résultat global (OCI) | -416 | 456 |
| Total des charges de prévoyance en faveur du personnel | -403 | 850 |

¹ Valeurs ajustées (voir aussi la note 2, Normes de présentation des comptes, Adaptation de la présentation des comptes).

Plusieurs modifications du plan de prévoyance de la Poste ont été décidées en 2013. L'une des plus importantes était la réduction du taux de conversion à compter du mois d'août 2013, avec pour effet une diminution de 445 millions de francs des engagements de prévoyance. Conformément à la norme IAS 19 révisée appliquée depuis le 1^{er} janvier 2013, cet effet positif a dû être immédiatement – c'est-à-dire dès que la décision a été prise – et entièrement comptabilisé en tant que bénéficiaire sur modifications de plans avec effet sur le résultat.

Le montant peu élevé (44 millions de francs) des charges de prévoyance avec incidence sur le résultat d'exploitation comptabilisé en 2013 s'explique principalement par les modifications de plans ci-dessus.

Les échanges de prestations entre la Fondation Caisse de pensions Poste et la Poste ont lieu aux conditions usuelles du marché.

Etat de la couverture

Présentation des engagements de prévoyance portés au bilan découlant des plans à primauté des prestations significatifs. Il s'agit principalement de plans de la Fondation Caisse de pensions Poste en Suisse et du groupe SPS en Allemagne.

| Récapitulation de l'état de la couverture | | |
|--|--------------|-------------------------|
| En millions de CHF | 31.12.2013 | 31.12.2012 ¹ |
| Valeur actuelle des engagements de prévoyance avec actifs séparés | 17 347 | 17 578 |
| Actifs de prévoyance à la valeur de marché | -15 315 | -14 587 |
| Découvert | 2 032 | 2 991 |
| Engagements de prévoyance sans actifs séparés | 7 | 7 |
| Valeur actuelle des contributions d'assainissement des employés | 0 | -12 |
| Effet du plafond des actifs | 0 | - |
| Total des engagements de prévoyance portés au bilan pour plans à primauté des prestations | 2 039 | 2 986 |
| Engagements de prévoyance résultant d'autres plans de prévoyance | 3 | 12 |
| Total des engagements de prévoyance portés au bilan | 2 042 | 2 998 |

¹ Valeurs ajustées (voir aussi la note 2, Normes de présentation des comptes, Adaptation de la présentation des comptes).

Evolution des engagements de prévoyance portés au bilan pour plans à primauté des prestations

| Evolution des engagements de prévoyance portés au bilan pour plans à primauté des prestations (sans les autres plans) | | |
|--|-------------------|-------------------|
| En millions de CHF | 2013 | 2012 ¹ |
| Etat au 1^{er} janvier | 2 986 | 2 672 |
| Charges de prévoyance des plans à primauté des prestations | 9 | 397 |
| Résultats des réévaluations saisis dans les autres éléments du résultat global | -416 | 456 |
| Contributions de l'employeur | -445 ² | -439 ² |
| Répartition du bénéfice ³ | -100 | -100 |
| Paiements de rentes par l'employeur | 0 | -1 |
| Ecart de conversion | 0 | 0 |
| Achats d'entreprises, ventes ou transferts | 5 | 1 |
| Etat au 31 décembre | 2 039 | 2 986 |
| dont: | | |
| à court terme (paiements échéant dans les douze prochains mois) | 316 | 270 |
| à long terme | 1 723 | 2 716 |

1 Valeurs ajustées (voir aussi la note 2, Normes de présentation des comptes, Adaptation de la présentation des comptes).

2 En 2013, 129 millions de francs ont été affectés à la Caisse de pensions Poste en tant que réserve de contributions de l'employeur (2012: 150 millions).

3 Dans le cadre de la répartition du bénéfice 2012, une somme de 100 millions de francs a été affectée à la Caisse de pensions Poste en tant que réserve de contributions de l'employeur, conformément à la décision du Conseil fédéral (2011: 100 millions). Ce versement s'est traduit par une augmentation du même montant des réserves issues du capital.

Evolution des engagements de prévoyance

| Evolution des engagements de prévoyance | | |
|---|---------------|-------------------|
| En millions de CHF | 2013 | 2012 ¹ |
| Etat au 1^{er} janvier | 17 585 | 16 485 |
| Coût des services rendus au cours de la période | 597 | 517 |
| Charges d'intérêts des engagements de prévoyance | 350 | 402 |
| (Profits)/Pertes actuariels | 127 | 977 |
| Liquidations de plans | -21 | -1 |
| Achats d'entreprises, ventes ou transferts | 16 | 2 |
| Restructurations | 0 | -1 |
| Prestations payées provenant des actifs de prévoyance | -855 | -794 |
| Paiements de rentes par l'employeur | 0 | -1 |
| Modifications de plans ² | -445 | -1 |
| Ecart de conversion | 0 | 0 |
| Etat au 31 décembre | 17 354 | 17 585 |
| Engagements de prévoyance avec actifs séparés | 17 347 | 17 578 |
| Engagements de prévoyance sans actifs séparés | 7 | 7 |
| Total des engagements de prévoyance | 17 354 | 17 585 |

1 Valeurs ajustées (voir aussi la note 2, Normes de présentation des comptes, Adaptation de la présentation des comptes).

2 Modifications de plans opérées en 2013 (voir Charges de prévoyance en faveur du personnel).

| | | | | | |
|-----------------------------|-------------------------|--------------------------------|-------------------------------------|------------------------|--------------------|
| RAPPORT DE SITUATION | | GOVERNANCE D'ENTREPRISE | | COMPTES ANNUELS | |
| 6 | Activités | 48 | Structure du groupe et actionnariat | 61 | Groupe |
| 11 | Organisation | 48 | Comptes réglementaires | 137 | La Poste Suisse SA |
| 12 | Stratégie du groupe | 49 | Structure du capital | 145 | PostFinance SA |
| 20 | Gestion financière | 49 | Conseil d'administration | | |
| 22 | Evolution de l'activité | 54 | Direction du groupe | | |
| 40 | Rapport sur les risques | 57 | Indemnités | | |
| 45 | Perspectives | 59 | Organe de révision | | |
| | | 59 | Politique d'information | | |

Evolution des actifs de prévoyance

| Evolution des actifs de prévoyance (valeur de marché) | | |
|--|------------------|-------------------|
| En millions de CHF | 2013 | 2012 ¹ |
| Etat au 1^{er} janvier | 14 587 | 13 780 |
| Produits d'intérêts des actifs | 291 | 344 |
| Produits des actifs des plans (sans les produits d'intérêts) | 545 | 521 |
| Contributions des employés | 206 | 188 |
| Contributions de l'employeur | 545 ² | 539 ² |
| Liquidations de plans | -13 | -2 |
| Prestations payées provenant des actifs de prévoyance | -855 | -794 |
| Coûts administratifs | -11 | -11 |
| Achats d'entreprises, ventes ou transferts | 10 | 1 |
| Contributions d'assainissement des employés | 10 | 21 |
| Ecarts de conversion | 0 | -0 |
| Etat au 31 décembre | 15 315 | 14 587 |

¹ Valeurs ajustées (voir aussi la note 2, Normes de présentation des comptes, Adaptation de la présentation des comptes).

² En 2013, 129 millions de francs ont été affectés à la Caisse de pensions Poste en tant que réserve de contributions de l'employeur (2012: 150 millions).

Dans le cadre de la répartition du bénéfice 2012, une somme de 100 millions de francs a été affectée à la Caisse de pensions Poste en tant que réserve de contributions de l'employeur, conformément à la décision du Conseil fédéral (2011: 100 millions). Ce versement s'est traduit par une augmentation du même montant des réserves issues du capital.

Catégories de placements

| Répartition des actifs | 31 décembre 2013 | | | 31 décembre 2012 | | |
|-------------------------------|------------------|--------------|---------------|------------------|--------------|---------------|
| | Coté | Non coté | Total | Coté | Non coté | Total |
| En millions de CHF | | | | | | |
| Obligations | 4 563 | 0 | 4 563 | 4 180 | 0 | 4 180 |
| Actions | 5 619 | 1 585 | 7 204 | 5 771 | 1 628 | 7 399 |
| Immobilier | 0 | 1 396 | 1 396 | 0 | 1 263 | 1 263 |
| Placements alternatifs | 268 | 899 | 1 167 | 307 | 989 | 1 296 |
| Titres d'assurances qualifiés | 0 | 28 | 28 | 0 | 9 | 9 |
| Autres placements financiers | 0 | 13 | 13 | 0 | 10 | 10 |
| Liquidités | 0 | 944 | 944 | 0 | 430 | 430 |
| Total | 10 450 | 4 865 | 15 315 | 10 258 | 4 329 | 14 587 |

Aux fins du placement du patrimoine de prévoyance, le Conseil de fondation de l'institution de prévoyance édicte des directives de placement, qui définissent la tactique d'allocation des actifs et contiennent également des valeurs de référence (benchmark) permettant de comparer les résultats avec ceux d'un univers de placement général. Le Conseil de fondation a également mis sur pied un comité de placement, chargé de mettre en œuvre la stratégie de placement. Il incombe également à ce comité de désigner les gérants de fortune ainsi que le conservateur mondial (global custodian). Les actifs des plans de prévoyance sont bien diversifiés. Soulignons qu'en matière de diversification et de sécurité, ces actifs sont soumis aux prescriptions de la LPP. Les biens immobiliers ne sont pas détenus directement.

Le Conseil de fondation vérifie régulièrement que la stratégie de placement adoptée est propre à garantir la fourniture des prestations de prévoyance et que le budget de risque correspond à la structure démographique. De plus, le respect des directives de placement et les résultats des conseillers en placement sont aussi régulièrement contrôlés par les collaborateurs responsables de la Caisse de pensions Poste ainsi que par un contrôleur des investissements externe. Enfin, un cabinet de conseil externe vérifie périodiquement l'efficacité et l'adéquation de la stratégie de placement.

Les actifs de la Caisse de pensions Poste ne contiennent aucune immobilisation de la Poste ni aucun immeuble pris à bail par la Poste.

Sensibilité

Les effets sur la valeur actuelle des engagements de prévoyance au 31 décembre 2013 d'une augmentation ou d'une diminution d'un quart de point de pourcentage des principales hypothèses actuarielles ci-dessous seraient les suivants:

| Sensibilité des engagements de prévoyance aux variations des hypothèses actuarielles Au 31.12.2013, en millions de CHF | Variation hypothèse | Variation résultant de la valeur actuelle | Variation hypothèse | Variation résultant de la valeur actuelle |
|---|----------------------|---|----------------------|---|
| Taux d'actualisation | +0,25 pt pourcentage | -542 | -0,25 pt pourcentage | 580 |
| Evolution attendue des salaires | +0,25 pt pourcentage | 49 | -0,25 pt pourcentage | -48 |
| Rémunération des avoires de vieillesse | +0,25 pt pourcentage | 83 | -0,25 pt pourcentage | -80 |
| Indexation des rentes | +0,25 pt pourcentage | 457 | -0,25 pt pourcentage | -15 |
| Espérance de vie à l'âge de 65 ans | + 1 an | 476 | - 1 an | -485 |

Profil des échéances des engagements de prévoyance en primauté des prestations

Au 31 décembre 2013, la durée moyenne pondérée des engagements de prévoyance en primauté des prestations était de 15 ans (2012: 16,2 ans).

Autres informations concernant la répartition dans le temps des paiements de prestations nominaux:

| Echéances des engagements de prévoyance en primauté des prestations En millions de CHF | Paiements de prestations nominaux |
|---|-----------------------------------|
| Contributions | |
| 2014 (estimation) | 277 |
| Prestations futures attendues | |
| 2014 | 977 |
| 2015 | 915 |
| 2016 | 899 |
| 2017 | 885 |
| 2018 | 870 |
| 2019-2023 | 4 081 |

10 | Charges des biens commercialisés et prestations de services

| Charges des biens commercialisés et prestations de services En millions de CHF | 2013 | 2012 |
|---|--------------|--------------|
| Charges des matériaux et des produits finis et semi-finis | 39 | 31 |
| Charges des biens commercialisés | 459 | 463 |
| Charges des prestations de services | 147 | 128 |
| Indemnités versées aux entrepreneurs CarPostal | 306 | 312 |
| Indemnités versées aux entreprises de transport | 337 | 338 |
| Indemnités versées au service postal international | 158 | 179 |
| Collaborateurs temporaires | 115 | 105 |
| Total des charges des biens commercialisés et prestations de services | 1 561 | 1 556 |

| RAPPORT DE SITUATION | | GOUVERNANCE D'ENTREPRISE | | COMPTES ANNUELS | |
|----------------------|-------------------------|--------------------------|------------------------------------|-----------------|--------------------|
| 6 | Activités | 48 | Structure du groupe et actionariat | 61 | Groupe |
| 11 | Organisation | 48 | Comptes réglementaires | 137 | La Poste Suisse SA |
| 12 | Stratégie du groupe | 49 | Structure du capital | 145 | PostFinance SA |
| 20 | Gestion financière | 49 | Conseil d'administration | | |
| 22 | Evolution de l'activité | 54 | Direction du groupe | | |
| 40 | Rapport sur les risques | 57 | Indemnités | | |
| 45 | Perspectives | 59 | Organe de révision | | |
| | | 59 | Politique d'information | | |

11 | Autres charges d'exploitation

| Autres charges d'exploitation | | | |
|---|--|--------------|--------------|
| En millions de CHF | | | |
| | | 2013 | 2012 |
| Coûts des locaux | | 220 | 232 |
| Entretien et réparation d'immobilisations corporelles | | 206 | 227 |
| Energie et carburants | | 66 | 69 |
| Matériel d'exploitation | | 81 | 61 |
| Frais de bureau et d'administration | | 184 | 203 |
| Marketing et communication | | 92 | 94 |
| Pertes sur ventes d'immobilisations corporelles | | 2 | 2 |
| Autres charges | | 291 | 219 |
| Total des autres charges d'exploitation | | 1 142 | 1 107 |

12 | Produits financiers

| Produits financiers | | | |
|--|------|-----------|-----------|
| En millions de CHF | | | |
| | Note | 2013 | 2012 |
| Produits d'intérêts d'autres prêts | | 11 | 10 |
| Bénéfices sur ventes d'immobilisations financières | 25 | – | 9 |
| Gains de change | | 1 | 1 |
| Autres produits financiers | | 2 | 2 |
| Total des produits financiers | | 14 | 22 |

Les produits des opérations sur services financiers de PostFinance sont comptabilisés avec les produits des services financiers.

13 | Charges financières

| Charges financières | | | |
|---|------|-----------|-----------------|
| En millions de CHF | | | |
| | Note | 2013 | 2012 |
| Charges d'intérêts d'autres engagements financiers | | 12 | 0 |
| Pertes sur ventes d'immobilisations financières | | 0 | 13 |
| Ajustements de la valeur actuelle de provisions | | 0 | 0 |
| Charges d'intérêts des engagements de prévoyance en faveur du personnel | 9 | 57 | 59 ¹ |
| Charges d'intérêts des leasings financiers | 29 | 1 | 0 |
| Pertes de change | | 2 | 2 |
| Autres charges financières | | 21 | 8 |
| Total des charges financières | | 93 | 82 |

¹ Valeur ajustée (voir aussi la note 2, Normes de présentation des comptes, Adaptation de la présentation des comptes).

Les pertes sur ventes d'immobilisations financières subies en 2012 résultent principalement de la déconsolidation des sociétés du groupe intégrées dans la coentreprise Asendia et des sorties de sociétés associées (Direct Mail Company AG, Direct Mail Logistik AG).

Les charges des opérations sur services financiers de PostFinance sont comptabilisées avec les charges des services financiers.

14 | Impôts sur le bénéfice

| Impôts sur le bénéfice En millions de CHF | 2013 | 2012 |
|--|------------|-----------------|
| Produits (Charges) d'impôts courants sur le bénéfice | -94 | -34 |
| Produits (Charges) d'impôts différés sur le bénéfice | 676 | -4 ¹ |
| Total des produits (charges) d'impôts sur le bénéfice saisis dans le compte de résultat | 582 | -38 |

1 Valeur ajustée (voir aussi la note 2, Normes de présentation des comptes, Adaptation de la présentation des comptes).

Sont comptabilisés en sus dans les autres éléments du résultat global des impôts sur le bénéfice dont la composition est la suivante:

| Impôts sur le bénéfice En millions de CHF | 2013 | 2012 |
|--|-------------|----------|
| Profits et pertes actuariels | -107 | 10 |
| Plus-values latentes | -24 | - |
| Réserves de couverture | 0 | - |
| Autres bénéfices et pertes saisis directement dans les fonds propres | 1 | -1 |
| Total des impôts sur le bénéfice saisis dans les autres éléments du résultat global | -130 | 9 |

En raison de sa transformation d'établissement de droit public en société anonyme de droit public, la Poste est pleinement imposable depuis le 1^{er} janvier 2013. Cela signifie que les bénéfices réalisés dans le domaine du monopole, qui étaient auparavant exonérés de l'impôt, y sont désormais assujettis. Il a donc été nécessaire d'effectuer une comptabilisation initiale des impôts différés actifs et passifs pour le domaine d'activités précédemment exonéré de l'établissement de droit public. Cette première pleine imposition de la Poste s'est traduite par une augmentation des impôts courants sur le bénéfice, qui ont atteint 94 millions de francs (2012: 34 millions).

| | | |
|--|--|--|
| <p>RAPPORT DE SITUATION</p> <p>6 Activités</p> <p>11 Organisation</p> <p>12 Stratégie du groupe</p> <p>20 Gestion financière</p> <p>22 Evolution de l'activité</p> <p>40 Rapport sur les risques</p> <p>45 Perspectives</p> | <p>GOUVERNANCE D'ENTREPRISE</p> <p>48 Structure du groupe et actionariat</p> <p>48 Comptes réglementaires</p> <p>49 Structure du capital</p> <p>49 Conseil d'administration</p> <p>54 Direction du groupe</p> <p>57 Indemnités</p> <p>59 Organe de révision</p> <p>59 Politique d'information</p> | <p>COMPTES ANNUELS</p> <p>61 Groupe</p> <p>137 La Poste Suisse SA</p> <p>145 PostFinance SA</p> |
|--|--|--|

Impôts différés sur postes du bilan

| Impôts différés sur postes du bilan | 31 décembre 2013 | | | 31 décembre 2012 ¹ | | |
|---|------------------------|-------------------------|----------------------------|-------------------------------|-------------------------|----------------------------|
| | Impôts différés actifs | Impôts différés passifs | Avoirs/ (Engagements), net | Impôts différés actifs | Impôts différés passifs | Avoirs/ (Engagements), net |
| En millions de CHF | | | | | | |
| Immobilisations financières | 47 | -28 | 19 | 0 | 0 | 0 |
| Participations dans des sociétés associées, sociétés du groupe et coentreprises | 1 | -82 | -81 | 0 | 0 | 0 |
| Immobilisations corporelles | 273 | -2 | 271 | 0 | -2 | -2 |
| Immobilisations incorporelles | 485 | -4 | 481 | 8 | -4 | 4 |
| Autres engagements financiers | 1 | - | 1 | 1 | 0 | 1 |
| Autres engagements | 0 | -2 | -2 | 0 | -2 | -2 |
| Provisions | 0 | -11 | -11 | 0 | -3 | -3 |
| Engagements de prévoyance en faveur du personnel | 490 | -1 | 489 | 75 | 0 | 75 |
| Autres postes du bilan | 1 | 0 | 1 | 1 | -2 | -1 |
| Impôts différés résultant de différences temporaires | 1 298 | -130 | 1 168 | 85 | -13 | 72 |
| Actifs d'impôts résultant de reports de pertes | 15 | | 15 | 13 | | 13 |
| Impôts différés actifs/ passifs, brut | 1 313 | -130 | 1 183 | 98 | -13 | 85 |
| Impôts différés actifs/passifs de l'exercice précédent | -98 | 13 | -85 | -89 | 8 | -81 |
| Modification du périmètre de consolidation | 1 | -1 | 0 | -3 | 4 | 1 |
| Impôts différés comptabilisés dans les autres éléments du résultat | 107 | 23 | 130 | -10 | 1 | -9 |
| Impôts différés comptabilisés dans les réserves issues de bénéfices | -552 | - | -552 | - | - | - |
| Ecart de conversion | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Impôts différés saisis dans le compte de résultat | 771 | -95 | 676 | -4 | 0 | -4 |

Les impôts différés actifs de 1,313 milliard de francs (2012: 98 millions) comprennent essentiellement des écarts temporaires (différences temporelles) sur des immobilisations financières et des immobilisations corporelles et incorporelles, des provisions pour engagements de prévoyance conformes à la norme IAS 19 non acceptées sur le plan fiscal ainsi que des reports de pertes fiscales. Les impôts différés actifs résultant de différences temporelles déductibles et de reports de pertes fiscales ne sont comptabilisés que si la réalisation des produits d'impôts concernés est vraisemblable.

Les impôts différés passifs de 130 millions de francs (2012: 13 millions) sont dus principalement à des écarts d'évaluation temporaires entre la valeur comptable et la valeur fiscale d'immobilisations financières et de participations ainsi qu'à des écarts temporaires sur des provisions.

Reports de pertes déductibles fiscalement

| Reports de pertes déductibles fiscalement | 31 décembre 2013 | | | 31 décembre 2012 | | |
|--|------------------|-------------|-----------|------------------|-------------|-----------|
| | Activés | Non activés | Total | Activés | Non activés | Total |
| En millions de CHF | | | | | | |
| 1 an | 6 | 0 | 6 | 2 | 5 | 7 |
| 2 à 6 ans | 27 | 7 | 34 | 31 | 23 | 54 |
| Plus de 6 ans | 45 | 0 | 45 | 15 | 6 | 21 |
| Total des reports de pertes déductibles fiscalement | 78 | 7 | 85 | 48 | 34 | 82 |

Les reports de pertes fiscales de 7 millions de francs (2012: 34 millions) n'ont pas été portés à l'actif du groupe, car leur réalisation future paraît incertaine.

Analyse des charges d'impôts sur le bénéfice

Le tableau ci-dessous présente la réconciliation du bénéfice imposable et des charges d'impôts comptabilisées. Le taux d'imposition moyen pondéré applicable s'élève à 16,5% (2012: 16,9%). Le taux d'imposition du groupe a donc diminué de 0,4%. Cette légère baisse s'explique principalement par le changement de structure de la Poste intervenu courant 2013.

| Réconciliation du bénéfice imposable et des charges d'impôts comptabilisées En millions de CHF | 2013 | 2012 ¹ |
|--|------------------|-------------------|
| Bénéfice avant impôts | 1 169 | 810 |
| Bénéfice de la maison mère exonéré de l'impôt jusqu'au 31.12.2012 | - | 606 |
| Bénéfice imposable | 1 169 | 204 |
| Taux d'imposition moyen pondéré | 16,5% | 16,9% |
| Charges d'impôts selon le taux d'imposition moyen pondéré | 193 | 34 |
| Réconciliation avec les charges d'impôts sur le bénéfice présentées: | | |
| Effet résultant du changement de statut fiscal | -984 | - |
| Effet résultant de la dépréciation du goodwill/différences temporelles sur participations | 230 ² | 1 |
| Effet résultant des compléments et remboursements d'impôts des exercices précédents | -2 | -1 |
| Effet résultant des variations des correctifs de valeur d'actifs d'impôts différés sur le bénéfice | 1 | -2 |
| Effet résultant de produits/charges sans incidence fiscale | -2 | - |
| Effet résultant des reports de pertes | -8 | -14 |
| Autres effets | -10 ³ | 20 ³ |
| Charges (produits) d'impôts sur le bénéfice | -582 | 38 |

1 Valeurs ajustées (voir aussi la note 2, Normes de présentation des comptes, Adaptation de la présentation des comptes).

2 Pour l'essentiel, adaptation de la valeur des participations en raison de dividendes de substance, d'ou réduction des différences temporelles.

3 Pour l'essentiel, variations de différences temporelles.

| | | | | | |
|----|-------------------------|----|------------------------------------|-----|--------------------|
| 6 | Activités | 48 | Structure du groupe et actionariat | 61 | Groupe |
| 11 | Organisation | 48 | Comptes réglementaires | 137 | La Poste Suisse SA |
| 12 | Stratégie du groupe | 49 | Structure du capital | 145 | PostFinance SA |
| 20 | Gestion financière | 49 | Conseil d'administration | | |
| 22 | Evolution de l'activité | 54 | Direction du groupe | | |
| 40 | Rapport sur les risques | 57 | Indemnités | | |
| 45 | Perspectives | 59 | Organe de révision | | |
| | | 59 | Politique d'information | | |

15 | Créances

| Créances par catégorie | 31 décembre 2013 | | | 31 décembre 2012 | | |
|---|------------------|----------------------|---------------|------------------|----------------------|---------------|
| | Montant brut | Correctifs de valeur | Montant net | Montant brut | Correctifs de valeur | Montant net |
| En millions de CHF | | | | | | |
| Créances sur établissements financiers ¹ | 44 625 | 97 | 44 528 | 45 455 | 97 | 45 358 |
| Créances rémunérées sur clients ¹ | 544 | 2 | 542 | 96 | 3 | 93 |
| Créances résultant de livraisons et prestations | 1 044 | 12 | 1 032 | 1 055 | 10 | 1 045 |
| Autres créances | 944 | 1 | 943 | 958 | 2 | 956 |
| Total des créances | 47 157 | 112 | 47 045 | 47 564 | 112 | 47 452 |
| ¹ dont créances résultant d'opérations de prise en pension | | | 7 150 | | | 1 611 |
| et couvertes par des titres dont la valeur de marché est de | | | 7 150 | | | 1 611 |

Les créances sur établissements financiers sont constituées d'avoirs en compte courant, de placements sur le marché monétaire et d'opérations de prise en pension. Les comptes courants sont ouverts principalement en relation avec les services de paiement internationaux de la Poste. Les placements sur le marché monétaire et les opérations de prise en pension interviennent dans le cadre de la gestion des fonds des clients. La couverture des titres des opérations de prise en pension est effectuée chaque jour aux valeurs de marché. Les créances sur établissements financiers incluent toujours d'importantes réserves de liquidités, déposées en grande partie auprès de la BNS.

Les créances rémunérées sur clients consistent en des découverts techniques de titulaires de comptes postaux ainsi qu'en des créances sur des assurances résultant d'opérations de prise en pension (31 décembre 2013: 300 millions de francs; 2012: aucune).

Toute opération de prise en pension entraîne la comptabilisation d'une créance correspondante, qui reflète le droit de la Poste de récupérer le dépôt d'espèces effectué. Les titres obtenus lors d'opérations de prise en pension ne sont inscrits au bilan que lorsque les risques et les avantages qui leur sont associés ont été transférés. Leur valeur de marché est surveillée, afin, si nécessaire, de fournir ou d'exiger des sûretés supplémentaires. Voir aussi la note 16, Transferts d'actifs financiers.

Il n'y a pas de biens patrimoniaux gagés (sûretés) en relation avec des créances.

Echéances des créances

| Créances selon l'échéance | 31 décembre 2013 | | | 31 décembre 2012 | | |
|---|------------------|--------------------------|-----------------------------|------------------|--------------------------|-----------------------------|
| | Total | Echéances jusqu'à 3 mois | Echéances de plus de 3 mois | Total | Echéances jusqu'à 3 mois | Echéances de plus de 3 mois |
| En millions de CHF | | | | | | |
| Créances sur établissements financiers | 44 528 | 44 414 | 114 | 45 358 | 45 315 | 43 |
| Créances rémunérées sur clients | 542 | 542 | – | 93 | 93 | – |
| Créances résultant de livraisons et prestations | 1 032 | 847 | 185 | 1 045 | 683 | 362 |
| Autres créances | 943 | 553 | 390 | 956 | 111 | 845 |
| Total des créances | 47 045 | 46 356 | 689 | 47 452 | 46 202 | 1 250 |

En 2013, les produits d'intérêts déterminés selon la méthode des taux d'intérêt effectifs n'ont pas atteint le million de francs (2012: 1 million) pour les créances détenues sur des établissements financiers et se sont élevés à 9 millions (2012: 9 millions) pour les créances rémunérées sur clients.

N'étant détenues qu'à court terme, les créances résultant de livraisons et prestations et les autres créances ne sont pas actualisées.

Créances sans correctif de valeur individuel et échues

Lorsqu'elle s'attend à ce qu'une créance génère une perte parce que le débiteur n'est vraisemblablement pas à même de remplir ses obligations contractuelles, la Poste corrige la valeur de la créance en question. Les créances échues pour lesquelles il existe un indice clair de dépréciation sont reportées sur une liste d'observation et surveillées.

| Créances sans correctif de valeur individuel et échues En millions de CHF | 31 décembre 2013 | | | | 31 décembre 2012 | | | |
|--|------------------|----------------|-----------------|------------|------------------|----------------|-----------------|-----------|
| | 1 à 90 jours | 91 à 180 jours | 181 à 365 jours | > 1 an | 1 à 90 jours | 91 à 180 jours | 181 à 365 jours | > 1 an |
| Créances sur établissements financiers | 1 | - | - | - | 6 | - | - | - |
| Créances rémunérées sur clients | 229 | 4 | 6 | 4 | 84 | 4 | 4 | 4 |
| Créances résultant de livraisons et prestations | 93 | 62 | 3 | 95 | 72 | 12 | 7 | 7 |
| Autres créances | 1 | 0 | 0 | 1 | 3 | 0 | 1 | 7 |
| Total des créances échues | 324 | 66 | 9 | 100 | 165 | 16 | 12 | 18 |

Créances avec correctif de valeur

Les créances ouvertes sont régulièrement examinées dans le cadre d'une procédure d'analyse des risques prescrite par le groupe. Les correctifs de valeur individuels sont déterminés compte tenu de la différence entre la valeur nominale de la créance et le montant net jugé recouvrable.

Les postes ne faisant pas l'objet de correctifs de valeur individuels sont soumis à un correctif de valeur de portefeuille fixé sur la base de relevés statistiques portant sur les exercices précédents.

| Créances avec correctif de valeur En millions de CHF | 31 décembre 2013 | | | 31 décembre 2012 | | |
|--|------------------|----------------------|-------------|------------------|----------------------|--------------|
| | Montant brut | Correctifs de valeur | Montant net | Montant brut | Correctifs de valeur | Montant net |
| Correctifs de valeur individuels | | | | | | |
| Créances sur établissements financiers | 100 | -97 | 3 | 101 | -97 | 4 |
| Créances rémunérées sur clients | 0 | 0 | 0 | - | - | - |
| Créances résultant de livraisons et prestations | 11 | -7 | 4 | 19 | -6 | 13 |
| Autres créances | 1 | -1 | 0 | 4 | -2 | 2 |
| Total des créances avec correctif de valeur individuel | 112 | -105 | 7 | 124 | -105 | 19 |
| Correctifs de valeur de portefeuille | | | | | | |
| Créances rémunérées sur clients | 2 | -2 | 0 | 97 | -3 | 94 |
| Créances résultant de livraisons et prestations | 64 | -5 | 59 | 934 | -4 | 930 |
| Autres créances | 2 | 0 | 2 | 1 | 0 | 1 |
| Total des créances avec correctif de valeur de portefeuille | 68 | -7 | 61 | 1 032 | -7 | 1 025 |

| | | | | | |
|----|-----------------------------|----|------------------------------------|-----|------------------------|
| 6 | RAPPORT DE SITUATION | 48 | GOVERNANCE D'ENTREPRISE | 61 | COMPTES ANNUELS |
| 11 | Activités | 48 | Structure du groupe et actionariat | 137 | Groupe |
| 12 | Organisation | 49 | Comptes réglementaires | 145 | La Poste Suisse SA |
| 20 | Stratégie du groupe | 49 | Structure du capital | | PostFinance SA |
| 22 | Gestion financière | 54 | Conseil d'administration | | |
| 40 | Evolution de l'activité | 57 | Direction du groupe | | |
| 45 | Rapport sur les risques | 59 | Indemnités | | |
| | Perspectives | 59 | Organe de révision | | |
| | | | Politique d'information | | |

Variation des correctifs de valeur des créances

| Variation des correctifs de valeur des créances | Créances sur établissements financiers | | Créances rémunérées sur clients | | Créances résultant de livraisons et prestations | | Autres créances | |
|---|--|--------------------------------------|----------------------------------|--------------------------------------|---|--------------------------------------|----------------------------------|--------------------------------------|
| | Correctifs de valeur individuels | Correctifs de valeur de portefeuille | Correctifs de valeur individuels | Correctifs de valeur de portefeuille | Correctifs de valeur individuels | Correctifs de valeur de portefeuille | Correctifs de valeur individuels | Correctifs de valeur de portefeuille |
| En millions de CHF | | | | | | | | |
| Etat au 01.01.2013 | 97 | - | - | 3 | 6 | 4 | 2 | 0 |
| Dépréciations | 0 | - | 0 | - | 1 | 1 | 0 | - |
| Reprises de dépréciations | - | - | - | -1 | 0 | - | -1 | 0 |
| Reclassements | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Sorties | - | - | - | - | 0 | - | - | - |
| Ecart de conversion | - | - | - | - | 0 | 0 | - | - |
| Etat au 31.12.2013 | 97 | - | 0 | 2 | 7 | 5 | 1 | 0 |
| Etat au 01.01.2012 | 97 | - | 0 | 3 | 7 | 4 | 2 | 0 |
| Dépréciations | - | - | - | 0 | 1 | 2 | - | - |
| Reprises de dépréciations | 0 | - | 0 | - | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Reclassements | - | - | - | - | 1 | -1 | - | - |
| Sorties | - | - | - | - | -3 | -1 | 0 | - |
| Ecart de conversion | - | - | - | - | 0 | 0 | 0 | - |
| Etat au 31.12.2012 | 97 | - | - | 3 | 6 | 4 | 2 | 0 |

16 | Transferts d'actifs financiers

Les titres obtenus lors d'opérations de prise en pension ne sont inscrits au bilan que lorsque les risques et les avantages qui leur sont associés ont été transférés. Les titres transférés en tant que sûretés lors d'opérations de mise en pension continuent à être inscrits au bilan en tant qu'immobilisations financières. Les instruments financiers prêtés lors d'opérations de prêt de titres continuent aussi à être portés au bilan en tant qu'immobilisations financières.

Des immobilisations financières sont gagées en relation avec des opérations de prise en pension, de mise en pension et de prêt de titres à hauteur des montants suivants:

| Opérations de prise en pension, de mise en pension et de prêt de titres | Note | 31.12.2013 | 31.12.2012 |
|--|------|------------|------------|
| En millions de CHF | | | |
| Créances | | | |
| Créances pour dépôts en espèces dans opérations de prise en pension | 15 | 7 150 | 1 611 |
| dont saisis en créances sur établissements financiers | 15 | 6 850 | 1 611 |
| dont saisis en créances rémunérées sur clients | 15 | 300 | - |
| Engagements | | | |
| Engagements pour dépôts en espèces dans opérations de prêt de titres | | - | 0 |
| dont saisis en engagements/autres engagements financiers | | - | 0 |
| Engagements pour dépôts en espèces dans opérations de mise en pension | 29 | - | 30 |
| dont saisis en engagements/autres engagements financiers | 29 | - | 30 |
| Couverture des titres | | | |
| Propres titres prêtés ou titres mis à disposition comme sûretés pour des titres empruntés lors d'opérations de mise en pension | 18 | - | 8 513 |
| dont titres pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou à une mise en gage subséquente a été octroyé sans restrictions | | - | 8 513 |
| dont saisis en immobilisations financières détenues jusqu'à l'échéance | | - | 7 783 |
| dont saisis en immobilisations financières disponibles à la vente | | - | 730 |
| Titres empruntés ou titres obtenus comme sûretés pour des titres prêtés lors d'opérations de prêt de titres et de prise en pension | | - | 0 |
| dont titres de nouveau mis en gage ou vendus | | - | 0 |

17 | Stocks

| Stocks | 31.12.2013 | 31.12.2012 |
|--|------------|------------|
| En millions de CHF | | |
| Biens commercialisés | 52 | 55 |
| Carburants et matériel d'exploitation | 21 | 23 |
| Matériaux et matériel de production | 8 | 8 |
| Produits finis et semi-finis | 4 | 2 |
| Correctifs de valeur sur stocks non courants | 0 | -1 |
| Total des stocks | 85 | 87 |

18 | Immobilisations financières

| Immobilisations financières | Détenu jusqu'à l'échéance | Disponible à la vente | Instruments financiers dérivés | Prêts | Total |
|--|---------------------------|-----------------------|--------------------------------|---------------|---------------|
| En millions de CHF | | | | | |
| Note | 20 | 21 | 22 | 23 | |
| Etat au 01.01.2013 | 52 367 | 3 313 | 94 | 11 583 | 67 357 |
| Entrées | 5 163 | 797 | - | 38 008 | 43 968 |
| Variation de valeur avec effet sur le résultat | -63 | -20 | - | -43 | -126 |
| Variation de valeur sans effet sur le résultat | - | 99 | - | - | 99 |
| Variation de valeur des dérivés | - | - | 1 | - | 1 |
| Dépréciations/reprises de dépréciations, net | 64 | -1 | - | -21 | 42 |
| Sorties | -7 133 | -309 | - | -37 052 | -44 494 |
| Etat au 31.12.2013 | 50 398 | 3 879 | 95 | 12 475 | 66 847 |
| Etat au 01.01.2012 | 56 234 | 1 115 | 127 | 12 153 | 69 629 |
| Entrées | 2 397 | 2 609 | - | 2 649 | 7 655 |
| Variation de valeur avec effet sur le résultat | -148 | 8 | - | 21 | -119 |
| Variation de valeur sans effet sur le résultat | - | 70 | - | - | 70 |
| Variation de valeur des dérivés | - | - | -33 | - | -33 |
| Dépréciations/reprises de dépréciations, net | 33 | -6 | - | -7 | 20 |
| Sorties | -6 149 | -483 | - | -3 233 | -9 865 |
| Etat au 31.12.2012 | 52 367 | 3 313 | 94 | 11 583 | 67 357 |

Les valeurs présentées dans la catégorie «disponible à la vente» ainsi que celles des instruments financiers dérivés correspondent aux valeurs de marché, dans la mesure où celles-ci résultent directement du mécanisme de formation des prix sur des marchés publics organisés ou des marchés standardisés. Les postes pour lesquels aucun prix formé «officiellement» n'est disponible sont évalués à l'aide de courbes de taux d'intérêt, de primes de risque et de notations d'instruments dérivés (credit default swaps).

Les immobilisations financières des catégories «détenu jusqu'à l'échéance» et «prêts» sont évaluées selon la méthode du coût d'acquisition amorti.

L'écart entre la valeur comptable et la valeur de marché des postes de la catégorie «détenu jusqu'à l'échéance» – calculée comme pour la catégorie «disponible à la vente» – est présenté à la note 20, Immobilisations financières détenues jusqu'à l'échéance.

| RAPPORT DE SITUATION | | GOUVERNANCE D'ENTREPRISE | COMPTES ANNUELS |
|----------------------|-------------------------|--------------------------|--------------------|
| 6 | Activités | 48 | 61 |
| 11 | Organisation | 48 | Groupe |
| 12 | Stratégie du groupe | 49 | 137 |
| 20 | Gestion financière | 49 | La Poste Suisse SA |
| 22 | Evolution de l'activité | 54 | 145 |
| 40 | Rapport sur les risques | 57 | PostFinance SA |
| 45 | Perspectives | 59 | |
| | | 59 | |

Sur le total des valeurs de remplacement positives, 90 millions de francs (2012: 80 millions) sont gérés selon les prescriptions de la comptabilité de couverture (voir la note 22, Instruments financiers dérivés).

La valeur des obligations est systématiquement vérifiée quant à son maintien. Les placements présentant une des caractéristiques ci-après sont examinés de plus près.

- Leur notation a chuté (hors investment grade: < BBB-).
- Leur prix sur le marché est tombé à moins de 60%.
- Il n'est plus possible d'en déterminer un prix fiable.
- Il en a déjà été question précédemment en relation avec une dépréciation (impairment).

Cet examen a eu lieu lors de la clôture des comptes annuels.

En 2013, on a procédé à la dissolution (nette) de correctifs de valeur d'immobilisations financières pour un total de 42 millions de francs (2012: 20 millions). S'agissant des placements à taux fixe de la catégorie «détenu jusqu'à l'échéance», les dissolutions de correctifs de valeur individuels d'obligations se sont élevées à 8 millions de francs (2012: aucune) et celles de correctifs de valeur de portefeuille à 56 millions (2012: 33 millions). Ces dissolutions s'expliquent principalement par la diminution des primes de risque de crédit (spreads de crédit). Les portefeuilles d'actions ont quant à eux fait l'objet de dépréciations de valeur à hauteur de 1 million de francs (2012: 6 millions), en raison de l'évolution négative des cours. Enfin, ont également été constitués des correctifs de valeur de portefeuille à hauteur de 5 millions de francs (2012: 1 million) sur les prêts accordés à des collectivités de droit public en Suisse, ainsi que des correctifs de valeur individuels totalisant 16 millions (2012: 6 millions) sur les autres prêts (hors PostFinance).

19 | Immobilisations financières évaluées à la valeur de marché (juste valeur)

En fin d'exercice, les instruments financiers évalués à la valeur de marché (juste valeur) sont classés à l'un des trois niveaux hiérarchiques de juste valeur ci-dessous. Le critère de classification décisif est le niveau le plus bas permettant de déterminer la valeur de marché de l'instrument financier dans son ensemble.

Niveau 1 L'évaluation a lieu sur la base de la cotation du titre sur le marché actif de l'instrument financier concerné. Il est impératif d'appliquer le cours boursier du jour de clôture des comptes; ce cours ne doit pas être ajusté.

Niveau 2 Les postes qui ne sont pas négociés sur un marché actif doivent être classés au niveau 2. La méthode d'évaluation appliquée à ce niveau repose sur l'utilisation de procédures d'évaluation reconnues ainsi que d'un maximum de données du marché, en tant que paramètres de modélisation. En outre, les évaluations doivent être régulièrement contrôlées a posteriori. Des exemples de justes valeurs du niveau 2 sont donnés par des transactions de marché relevant des mêmes postes et ayant eu lieu récemment, ou relevant de postes similaires et ayant eu lieu dans des conditions de marché normales. Les justes valeurs déterminées à l'aide de la méthode des cash-flows actualisés ou de modèles de valorisation des options, et dont les intrants de modélisation reposent sur des données du marché (intrants observables), sont également classées au niveau 2. Pour les postes de niveau 2, la juste valeur doit être ajustée si les conditions du marché ont changé de façon significative depuis que la dernière transaction a eu lieu. La valeur d'inventaire nette des fonds d'obligations est déterminée sur la base de prix indicatifs. Enfin, la valeur de marché des prêts est calculée au moyen d'une courbe de taux risqués.

Niveau 3 L'évaluation a lieu à l'aide de modèles reposant sur des paramètres d'entrée (intrants) significatifs spécifiques à l'entreprise et non observables sur le marché.

Les valeurs de marché ont été déterminées comme suit:

| Valeur de marché des immobilisations financières En millions de CHF | 31 décembre 2013 | | | | 31 décembre 2012 | | | |
|--|------------------|----------|----------|----------|------------------|----------|----------|----------|
| | Total | Niveau 1 | Niveau 2 | Niveau 3 | Total | Niveau 1 | Niveau 2 | Niveau 3 |
| Valeurs de remplacement positives | 95 | – | 95 | – | 94 | – | 94 | – |
| Détenues jusqu'à l'échéance ¹ | 52 647 | 41 391 | 11 256 | – | 55 578 | 42 405 | 13 173 | – |
| Disponibles à la vente | | | | | | | | |
| Obligations | 2 980 | 501 | 2 479 | – | 2 527 | 363 | 2 164 | – |
| Actions | 654 | 654 | – | – | 542 | 540 | 1 | 1 |
| Fonds | 245 | 47 | 198 | – | 244 | 53 | 191 | – |
| Prêts ² | 12 733 | – | 12 733 | – | 12 110 | – | 12 110 | – |
| Valeurs de remplacement négatives | 20 | – | 20 | – | 42 | – | 42 | – |

1 Les immobilisations financières détenues jusqu'à l'échéance sont portées au bilan au coût d'acquisition amorti, moyennant l'application de la méthode des taux d'intérêt effectifs.

2 Les prêts sont évalués au coût d'acquisition amorti. La valeur de marché présentée se rapporte à des prêts octroyés à des entreprises publiques, des cantons, des villes, des communes, des établissements financiers et «Autres» (469 millions de francs). En ce qui concerne les prêts aux entrepreneurs CarPostal et «Autres» (12 millions de francs), leur valeur de marché à la date de clôture du bilan correspond approximativement à la valeur inscrite au bilan.

Cinq participations d'une valeur totale d'environ 1 million de francs, non significatives pour la Poste, sont évaluées à leur coût d'acquisition dans les immobilisations financières disponibles à la vente. Au 31 décembre 2013, ces titres n'étaient plus classés à aucun des trois niveaux (31 décembre 2012: niveau 3).

En 2013, des immobilisations financières disponibles à la vente totalisant 14 millions de francs ont été reclassées du niveau 1 au niveau 2. Pour qu'un titre puisse être classé au niveau 1, il doit avoir un prix payé per ultimo. Ne remplissant pas cette condition, ces immobilisations financières ont dû être reclassées. Il n'y avait pas eu de reclassements d'immobilisations financières entre ces deux niveaux en 2012.

Pour la détermination de la valeur de marché des immeubles de placement, voir la note 27 et pour celle des actifs non courants détenus en vue de la vente, la note 38.

20 | Immobilisations financières détenues jusqu'à l'échéance

| Immobilisations financières détenues jusqu'à l'échéance En millions de CHF | Echéance | | | |
|---|---------------|---------------|---------------|---------------|
| | Total | Moins de 1 an | De 1 à 5 ans | Plus de 5 ans |
| 31 décembre 2013 | | | | |
| Obligations | 50 398 | 6 836 | 28 809 | 14 753 |
| Total détenu jusqu'à l'échéance | 50 398 | 6 836 | 28 809 | 14 753 |
| Evaluées à la valeur de marché | 52 647 | | | |
| 31 décembre 2012 | | | | |
| Obligations | 52 367 | 6 393 | 27 718 | 18 256 |
| Total détenu jusqu'à l'échéance | 52 367 | 6 393 | 27 718 | 18 256 |
| Evaluées à la valeur de marché | 55 578 | | | |

En 2013, les produits d'intérêts calculés selon la méthode des taux d'intérêt effectifs se sont élevés à 1,056 milliard de francs (2012: 1,155 milliard).

Immobilisations financières détenues jusqu'à l'échéance sans correctif de valeur individuel et échues

Au 31 décembre 2013, comme au 31 décembre 2012, aucune immobilisation financière détenue jusqu'à l'échéance sans correctif de valeur individuel et échue n'était comptabilisée.

| | | | | | |
|-----------------------------|-------------------------|---------------------------------|-------------------------------------|------------------------|--------------------|
| RAPPORT DE SITUATION | | GOUVERNANCE D'ENTREPRISE | | COMPTES ANNUELS | |
| 6 | Activités | 48 | Structure du groupe et actionnariat | 61 | Groupe |
| 11 | Organisation | 48 | Comptes réglementaires | 137 | La Poste Suisse SA |
| 12 | Stratégie du groupe | 49 | Structure du capital | 145 | PostFinance SA |
| 20 | Gestion financière | 49 | Conseil d'administration | | |
| 22 | Evolution de l'activité | 54 | Direction du groupe | | |
| 40 | Rapport sur les risques | 57 | Indemnités | | |
| 45 | Perspectives | 59 | Organe de révision | | |
| | | 59 | Politique d'information | | |

Immobilisations financières détenues jusqu'à l'échéance avec correctif de valeur

Les indicateurs d'une dépréciation sont notamment l'évolution des valeurs de marché et la rétrogradation de la notation des immobilisations. Des correctifs de valeur individuels sont constitués lorsque l'émetteur est notoirement en proie à des difficultés financières importantes ou que les intérêts et l'amortissement ne sont plus payés comme stipulé dans le contrat.

En l'absence d'indications objectives quant à la dépréciation d'un instrument financier particulier, la Poste procède à une évaluation du portefeuille. Les instruments financiers présentant des risques de défaillance comparables sont regroupés et soumis en sus à un correctif de valeur de portefeuille déterminé sur la base de relevés statistiques.

| Immobilisations financières détenues jusqu'à l'échéance avec correctif de valeur En millions de CHF | 31 décembre 2013 | | | 31 décembre 2012 | | |
|---|------------------|----------------------|---------------|------------------|----------------------|---------------|
| | Montant brut | Correctifs de valeur | Montant net | Montant brut | Correctifs de valeur | Montant net |
| Correctifs de valeur individuels | | | | | | |
| Obligations | – | – | – | 16 | –8 | 8 |
| Total des immobilisations financières détenues jusqu'à l'échéance avec correctif de valeur individuel | – | – | – | 16 | –8 | 8 |
| Correctifs de valeur de portefeuille | | | | | | |
| Obligations | 50 473 | –75 | 50 398 | 52 490 | –131 | 52 359 |
| Total des immobilisations financières détenues jusqu'à l'échéance avec correctif de valeur de portefeuille | 50 473 | –75 | 50 398 | 52 490 | –131 | 52 359 |
| Total des immobilisations financières détenues jusqu'à l'échéance | 50 473 | –75 | 50 398 | 52 506 | –139 | 52 367 |

Variation des correctifs de valeur des immobilisations financières de la catégorie «détenu jusqu'à l'échéance»

| Variation des correctifs de valeur des immobilisations financières de la catégorie «détenu jusqu'à l'échéance» En millions de CHF | Correctifs de valeur individuels | Correctifs de valeur de portefeuille | Total |
|--|----------------------------------|--------------------------------------|------------|
| Etat au 01.01.2013 | 8 | 131 | 139 |
| Reprises de dépréciations | –8 | –56 | –64 |
| Etat au 31.12.2013 | – | 75 | 75 |
| Etat au 01.01.2012 | 8 | 164 | 172 |
| Reprises de dépréciations | – | –33 | –33 |
| Etat au 31.12.2012 | 8 | 131 | 139 |

En 2013, les produits d'intérêts des immobilisations financières détenues jusqu'à l'échéance avec correctif de valeur se sont élevés à 0,2 million de francs (2012: 0,3 million).

21 | Immobilisations financières disponibles à la vente

| Immobilisations financières disponibles à la vente En millions de CHF | Echéance | | | | |
|---|--------------|---------------|--------------|---------------|------------|
| | Total | Moins de 1 an | De 1 à 5 ans | Plus de 5 ans | Sans |
| 31 décembre 2013 | | | | | |
| Obligations | 2 980 | 127 | 2 192 | 661 | – |
| Actions | 654 | – | – | – | 654 |
| Autres | 245 | 0 | 0 | 0 | 245 |
| Total disponible à la vente | 3 879 | 127 | 2 192 | 661 | 899 |
| 31 décembre 2012 | | | | | |
| Obligations | 2 527 | 146 | 1 627 | 754 | – |
| Actions | 542 | – | – | – | 542 |
| Autres | 244 | 0 | 0 | – | 244 |
| Total disponible à la vente | 3 313 | 146 | 1 627 | 754 | 786 |

Les profits et les pertes réalisés sur les ventes et sur les remboursements anticipés d'immobilisations financières disponibles à la vente sont présentés comme résultat de la vente de ces immobilisations (produits des services financiers). Durant la période sous revue, ces opérations se sont soldées par un profit de 24 millions de francs (2012: 23 millions). Voir aussi la note 6, Résultat des services financiers.

En 2013, les produits d'intérêts calculés selon la méthode des taux d'intérêt effectifs se sont élevés à 8 millions de francs (2012: 13 millions). Quant aux produits des dividendes, ils se montent à 17 millions de francs (2012: 8 millions).

Immobilisations financières disponibles à la vente sans correctif de valeur individuel et échues

Au 31 décembre 2013, comme au 31 décembre 2012, aucune immobilisation financière disponible à la vente sans correctif de valeur individuel et échue n'était comptabilisée.

Immobilisations financières disponibles à la vente avec correctif de valeur

Les indicateurs d'une dépréciation des placements financiers à taux fixe sont notamment l'évolution des valeurs de marché et la rétrogradation de la notation des immobilisations. Des correctifs de valeur individuels sont constitués lorsque l'émetteur est notoirement en proie à des difficultés financières importantes ou que les intérêts et l'amortissement ne sont plus payés comme stipulé dans le contrat.

Des dépréciations sont opérées sur les instruments de fonds propres de la catégorie «disponible à la vente» lorsqu'une diminution significative (recul de 20% par rapport au prix d'achat) ou durable (9 mois) de la valeur de marché est constatée.

Les pertes comptabilisées dans les fonds propres sans effet sur le résultat, au poste des plus-values latentes, sont passées au compte de résultat dès que la dépréciation (impairment) intervient.

| | | | | | |
|----|-----------------------------|----|-------------------------------------|-----|------------------------|
| 6 | RAPPORT DE SITUATION | 48 | GOVERNANCE D'ENTREPRISE | 61 | COMPTES ANNUELS |
| 11 | Activités | 48 | Structure du groupe et actionnariat | 137 | Groupe |
| 12 | Organisation | 49 | Comptes réglementaires | 145 | La Poste Suisse SA |
| 20 | Stratégie du groupe | 49 | Structure du capital | | PostFinance SA |
| 22 | Gestion financière | 54 | Conseil d'administration | | |
| 40 | Evolution de l'activité | 57 | Direction du groupe | | |
| 45 | Rapport sur les risques | 59 | Indemnités | | |
| | Perspectives | 59 | Organe de révision | | |
| | | 59 | Politique d'information | | |

22 | Instruments financiers dérivés

| Instruments financiers dérivés | 31 décembre 2013 | | | | 31 décembre 2012 | | | |
|---|---------------------------------|------------------------|---------------------------------|------------------------|---------------------------------|------------------------|---------------------------------|------------------------|
| | Valeur de remplacement positive | Montant du sous-jacent | Valeur de remplacement négative | Montant du sous-jacent | Valeur de remplacement positive | Montant du sous-jacent | Valeur de remplacement négative | Montant du sous-jacent |
| En millions de CHF | | | | | | | | |
| Note | 18 | | 29 | | 18 | | 29 | |
| Couvertures du cash-flow | | | | | | | | |
| Monnaie | 31 | 145 | - | - | 69 | 241 | - | - |
| Intérêts | 0 | 64 | - | - | 0 | 168 | - | - |
| Couvertures de la juste valeur | | | | | | | | |
| Monnaie | 11 | 400 | 0 | 51 | 3 | 196 | 0 | 21 |
| Intérêts | 48 | 2 862 | 16 | 995 | 8 | 766 | 40 | 2 099 |
| Autres | | | | | | | | |
| Monnaie | 5 | 455 | 4 | 332 | 14 | 521 | 2 | 240 |
| Intérêts | - | - | - | - | - | - | 0 | 5 |
| Total des instruments financiers dérivés | 95 | 3 926 | 20 | 1 378 | 94 | 1 892 | 42 | 2 365 |

Les bénéfices et les pertes avec effet sur le résultat réalisés sur les ventes et sur l'évaluation de la valeur de marché d'instruments financiers dérivés sont présentés dans le résultat des opérations de négoce. En 2013, ces opérations se sont soldées par un bénéfice net de 2 millions de francs (2012: inférieur à 1 million).

Echéances des dérivés

| Echéances des instruments financiers dérivés | 31 décembre 2013 | | | | 31 décembre 2012 | | | |
|---|---------------------------------|------------------------|---------------------------------|------------------------|---------------------------------|------------------------|---------------------------------|------------------------|
| | Valeur de remplacement positive | Montant du sous-jacent | Valeur de remplacement négative | Montant du sous-jacent | Valeur de remplacement positive | Montant du sous-jacent | Valeur de remplacement négative | Montant du sous-jacent |
| En millions de CHF | | | | | | | | |
| Note | 18 | | 29 | | 18 | | 29 | |
| Couvertures du cash-flow | | | | | | | | |
| Moins de 1 an | 31 | 209 | - | - | 36 | 292 | - | - |
| De 1 à 5 ans | - | - | - | - | 33 | 117 | - | - |
| Plus de 5 ans | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Couvertures de la juste valeur | | | | | | | | |
| Moins de 1 an | 11 | 400 | 0 | 51 | 3 | 196 | 2 | 71 |
| De 1 à 5 ans | 17 | 1 536 | 15 | 795 | 8 | 716 | 26 | 920 |
| Plus de 5 ans | 31 | 1 326 | 1 | 200 | 0 | 50 | 12 | 1 129 |
| Autres | | | | | | | | |
| Moins de 1 an | 5 | 455 | 4 | 332 | 14 | 511 | 2 | 230 |
| De 1 à 5 ans | - | - | - | - | 0 | 10 | 0 | 15 |
| Plus de 5 ans | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Total des instruments financiers dérivés | 95 | 3 926 | 20 | 1 378 | 94 | 1 892 | 42 | 2 365 |

Valeur de remplacement

La valeur de remplacement d'un instrument financier dérivé correspond à sa valeur de marché, autrement dit au prix que l'on devrait payer pour conclure une affaire de remplacement en cas de défaillance de la contrepartie. La valeur de remplacement positive est exposée au risque de crédit et représente la perte comptable maximale que la banque subirait à la date du bilan en cas de défaillance de la

contrepartie. La valeur de remplacement négative apparaît lorsqu'il serait possible de conclure une affaire de remplacement à des conditions plus avantageuses.

Montant du sous-jacent

Le montant du sous-jacent correspond à la part créancière de la valeur de base ou valeur nominale (underlying value) sur laquelle reposent les instruments financiers dérivés.

La Poste acquiert des instruments financiers dérivés essentiellement à des fins de couverture. Les opérations de couverture sont inscrites au bilan (comptabilité de couverture) lorsque les instruments financiers dérivés compensent efficacement les fluctuations de la valeur de remplacement ou du flux de liquidités des transactions couvertes. Les dérivés auxquels la comptabilité de couverture n'est pas appliquée sont traités comme des instruments de négoce.

Couvertures du cash-flow

La Poste est exposée à des risques aussi bien de fluctuation des cours que de variation des taux d'intérêt. Le risque de change découlant des placements en obligations en devises étrangères est couvert contre les fluctuations de cours au moyen de swaps de devises. Quant aux variations des flux d'intérêts sur immobilisations financières, elles sont couvertes par des swaps de taux d'intérêt de différentes durées. Les réserves de couverture sont portées au compte de résultat au moment où la transaction sous-jacente se réalise.

Au 31 décembre 2013, les réserves de couverture s'élevaient à environ 1 million de francs (2012: 3 millions). Toutes les variations de valeur de marché des instruments de couverture sont comptabilisées dans les réserves de couverture sans effet sur le résultat. Les intérêts nets échus et ceux payés/perçus (moins de 1 million de francs; 2012: 1 million) ainsi que la part en devises étrangères (35 millions; 2012: 47 millions) sont ensuite transférés au compte de résultat (ce recyclage est opéré dans le résultat des opérations de négoce, voir aussi la note 6, Résultat des services financiers). Ainsi, seule la variation de valeur de marché résiduelle des instruments de couverture reste imputée dans les réserves de couverture du cash-flow.

Les flux de fonds vont probablement se répercuter sur le compte de résultat ces prochains exercices:

| Flux de fonds (non actualisés) En millions de CHF | Echéance | | |
|--|---------------|--------------|---------------|
| | Moins de 1 an | De 1 à 5 ans | Plus de 5 ans |
| 31 décembre 2013 | | | |
| Entrées de fonds | 4 784 | - | - |
| Sorties de fonds | -1 962 | - | - |
| 31 décembre 2012 | | | |
| Entrées de fonds | 9 210 | 4 784 | - |
| Sorties de fonds | -6 097 | -1 978 | - |

Couvertures de la juste valeur

Les fluctuations de valeur de marché résultant de variations des taux du marché (LIBOR) sont partiellement couvertes par des swaps de taux d'intérêt, tandis que le risque de change découlant des placements variables en obligations libellées en devises étrangères est couvert contre les fluctuations de cours par des swaps de devises. En 2013, comme en 2012, la valeur avec effet sur le résultat était inférieure à 1 million de francs.

Voir aussi la note 35, Gestion des risques, Gestion des risques chez PostFinance, Risques financiers: catégories et mesure.

| | | |
|-----------------------------|---------------------------------------|------------------------|
| RAPPORT DE SITUATION | GOVERNANCE D'ENTREPRISE | COMPTES ANNUELS |
| 6 Activités | 48 Structure du groupe et actionariat | 61 Groupe |
| 11 Organisation | 48 Comptes réglementaires | 137 La Poste Suisse SA |
| 12 Stratégie du groupe | 49 Structure du capital | 145 PostFinance SA |
| 20 Gestion financière | 49 Conseil d'administration | |
| 22 Evolution de l'activité | 54 Direction du groupe | |
| 40 Rapport sur les risques | 57 Indemnités | |
| 45 Perspectives | 59 Organe de révision | |
| | 59 Politique d'information | |

23 | Prêts

| Prêts | | | | | Echéance | |
|--|--------------------|--------------|---------------|--------------|---------------|----------|
| | En millions de CHF | Total | Moins de 1 an | De 1 à 5 ans | Plus de 5 ans | Sans |
| 31 décembre 2013 | | | | | | |
| Entreprises publiques | 635 | 35 | 400 | 200 | | – |
| Cantons, villes et communes ¹ | 8 198 | 2 039 | 3 067 | 3 092 | | – |
| Etablissements financiers | 3 025 | 71 | 1 514 | 1 440 | | – |
| Entrepreneurs CarPostal | 136 | 24 | 75 | 37 | | – |
| Autres ² | 481 | 24 | 181 | 276 | | 0 |
| Total des prêts | 12 475 | 2 193 | 5 237 | 5 045 | | 0 |
| 31 décembre 2012 | | | | | | |
| Cantons, villes et communes ¹ | 7 801 | 1 971 | 3 621 | 2 209 | | – |
| Etablissements financiers | 2 960 | 744 | 1 491 | 725 | | – |
| Entrepreneurs CarPostal | 184 | 30 | 96 | 58 | | – |
| Autres ² | 638 | 146 | 313 | 179 | | 0 |
| Total des prêts | 11 583 | 2 891 | 5 521 | 3 171 | | 0 |

¹ Prêts aux cantons, aux villes et aux communes ainsi que titres de créance sur des collectivités de droit public (CDP).

² Prêts et titres de créance sur «Autres établissements» ainsi que hypothèques (1 million de francs; 2012: 1 million) accordées à l'origine par la Caisse de pensions Poste et reprises par PostFinance.

En 2013, les produits d'intérêts calculés selon la méthode des taux d'intérêt effectifs se sont élevés à 210 millions de francs (2012: 239 millions).

Prêts échus sans correctif de valeur individuel

Lorsqu'elle s'attend à ce qu'un prêt génère une perte parce que le débiteur n'est vraisemblablement pas à même de remplir ses obligations contractuelles, la Poste corrige la valeur du prêt en question.

Au 31 décembre 2013, comme au 31 décembre 2012, aucun prêt échu et sans correctif de valeur individuel n'était comptabilisé.

Prêts avec correctif de valeur

| Correctifs de valeur sur prêts aux cantons, villes, communes, établissements financiers et Autres | 31 décembre 2013 | | | 31 décembre 2012 | | |
|---|------------------|----------------------|--------------|------------------|----------------------|---------------|
| | Montant brut | Correctifs de valeur | Montant net | Montant brut | Correctifs de valeur | Montant net |
| Correctifs de valeur individuels | | | | | | |
| Prêts Autres | 12 | –12 | – | 14 | –7 | 7 |
| Total des prêts avec correctif de valeur individuel | 12 | –12 | – | 14 | –7 | 7 |
| Correctifs de valeur de portefeuille | | | | | | |
| Prêts aux cantons, villes, communes, établissements financiers et Autres | 8 211 | –14 | 8 197 | 10 769 | –9 | 10 760 |
| Total des prêts avec correctif de valeur de portefeuille | 8 211 | –14 | 8 197 | 10 769 | –9 | 10 760 |

Il est procédé à des correctifs de valeur individuels lorsque le débiteur est notoirement en proie à des difficultés financières importantes ou que les intérêts et l'amortissement ne sont plus payés comme stipulé dans le contrat.

En l'absence d'indications objectives quant à la dépréciation d'un prêt particulier, la Poste procède à une évaluation groupée. Les prêts présentant des risques de défaillance comparables sont regroupés et soumis en sus à un correctif de valeur de portefeuille déterminé sur la base de relevés statistiques.

Variation des correctifs de valeur des prêts

| Variation des correctifs de valeur sur prêts aux cantons, villes, communes, établissements financiers et Autres En millions de CHF | Correctifs de valeur individuels | Correctifs de valeur de portefeuille | Total |
|---|----------------------------------|--------------------------------------|-----------|
| Etat au 01.01.2013 | 7 | 9 | 16 |
| Dépréciations | 16 | 5 | 21 |
| Sorties | -11 | - | -11 |
| Etat au 31.12.2013 | 12 | 14 | 26 |
| Etat au 01.01.2012 | 1 | 8 | 9 |
| Dépréciations | 6 | 1 | 7 |
| Reprises de dépréciations | 0 | - | 0 |
| Etat au 31.12.2012 | 7 | 9 | 16 |

24 | Compensations potentielles d'actifs et de passifs financiers

Il n'y a pas eu de compensations en 2013. Le tableau ci-dessous présente les actifs et les passifs financiers qui, au 31 décembre 2013, étaient soumis à des accords de compensation, des accords de compensation globale ou autres accords comparables.

| Actifs financiers soumis à des accords de compensation, des accords de compensation globale ou autres accords comparables 31.12.2013, en millions de CHF | Actifs financiers avec accord de compensation | | | Possibilités de compensation non exercées | | Actifs financiers compte tenu des possibilités de compensation |
|---|---|---------------------------------------|--|---|------------------|--|
| | Actifs financiers avant compensation (brut) | Compensations avec passifs financiers | Actifs financiers après compensation (net) | Passifs financiers | Sûretés obtenues | |
| Poste du bilan | | | | | | |
| Valeur de remplacement positive | 95 | - | 95 | -28 | - | 67 |
| Opérations de prise en pension | 7 150 | - | 7 150 | - | -7 150 | - |

| Passifs financiers soumis à des accords de compensation, des accords de compensation globale ou autres accords comparables 31.12.2013, en millions de CHF | Passifs financiers avec accord de compensation | | | Possibilités de compensation non exercées | | Passifs financiers compte tenu des possibilités de compensation |
|--|--|---------------------------------------|---|---|------------------|---|
| | Passifs financiers avant compensation (brut) | Compensations avec passifs financiers | Passifs financiers après compensation (net) | Actifs financiers | Sûretés fournies | |
| Poste du bilan | | | | | | |
| Valeur de remplacement négative | 20 | - | 20 | -5 | - | 15 |

| | | |
|-----------------------------|--|------------------------|
| RAPPORT DE SITUATION | GOVERNANCE D'ENTREPRISE | COMPTES ANNUELS |
| 6 Activités | 48 Structure du groupe et actionnariat | 61 Groupe |
| 11 Organisation | 48 Comptes réglementaires | 137 La Poste Suisse SA |
| 12 Stratégie du groupe | 49 Structure du capital | 145 PostFinance SA |
| 20 Gestion financière | 49 Conseil d'administration | |
| 22 Evolution de l'activité | 54 Direction du groupe | |
| 40 Rapport sur les risques | 57 Indemnités | |
| 45 Perspectives | 59 Organe de révision | |
| | 59 Politique d'information | |

Il n'y avait pas non plus eu de compensations en 2012. Le tableau ci-dessous présente les actifs et les passifs financiers qui, au 31 décembre 2012, étaient soumis à des accords de compensation, des accords de compensation globale ou à d'autres accords comparables.

| Actifs financiers soumis à des accords de compensation, des accords de compensation globale ou autres accords comparables | Actifs financiers avec accord de compensation | | | Possibilités de compensation non exercées | | Actifs financiers compte tenu des possibilités de compensation |
|---|---|---------------------------------------|--|---|------------------|--|
| | Actifs financiers avant compensation (brut) | Compensations avec passifs financiers | Actifs financiers après compensation (net) | Passifs financiers | Sûretés obtenues | |
| 31.12.2012, en millions de CHF | | | | | | |
| Poste du bilan | | | | | | |
| Valeur de remplacement positive | 94 | - | 94 | -6 | - | 88 |
| Opérations de prise en pension | 1 611 | - | 1 611 | - | -1 611 | - |

| Passifs financiers soumis à des accords de compensation, des accords de compensation globale ou autres accords comparables | Passifs financiers avec accord de compensation | | | Possibilités de compensation non exercées | | Passifs financiers compte tenu des possibilités de compensation |
|--|--|--------------------------------------|---|---|------------------|---|
| | Passifs financiers avant compensation (brut) | Compensations avec actifs financiers | Passifs financiers après compensation (net) | Actifs financiers | Sûretés fournies | |
| 31.12.2012, en millions de CHF | | | | | | |
| Poste du bilan | | | | | | |
| Valeur de remplacement négative | 42 | - | 42 | -33 | - | 9 |
| Opérations de mise en pension | 30 | - | 30 | - | -30 | - |
| Prêts de titres et accords similaires | 8 513 | - | 8 513 | - | -8 513 | - |

25 | Participations dans des sociétés associées et coentreprises

Il n'y a pas de participations importantes dans des sociétés associées et coentreprises. De plus, en 2013, il n'y a pas eu de transactions significatives entre le groupe et ses sociétés associées et coentreprises (voir la note 34, Transactions avec des parties liées). D'autres informations sur les sociétés associées et coentreprises sont présentées à la note 37, Modifications du périmètre de consolidation.

| Participations dans des sociétés associées et coentreprises | 2013 | 2012 |
|--|-----------|-----------|
| En millions de CHF | | |
| Etat au 1^{er} janvier | 99 | 53 |
| Entrées de sociétés associées et coentreprises | - | 53 |
| Sorties de sociétés associées et coentreprises | 0 | -2 |
| Dividendes perçus | -9 | -15 |
| Part au résultat net (après impôts) saisie dans le compte de résultat | 7 | 10 |
| Part au résultat net (après impôts) saisie dans les autres éléments du résultat global | -1 | 0 |
| Ecart de change | 1 | 0 |
| Etat au 31 décembre | 97 | 99 |

Résultat global des sociétés associées et coentreprises

| Résultat des sociétés associées et coentreprises | 2013 | 2012 |
|--|-----------|-----------|
| En millions de CHF | | |
| Part au résultat net (après impôts) saisie dans le compte de résultat | 7 | 10 |
| Total du résultat des sociétés associées et coentreprises saisi dans le compte de résultat | 7 | 10 |
| Part au résultat net (après impôts) saisie dans les autres éléments du résultat global | -1 | 0 |
| Total du résultat des sociétés associées et coentreprises saisi dans les autres éléments du résultat global | -1 | 0 |
| Résultat global des sociétés associées et coentreprises | 6 | 10 |

Mutations enregistrées dans les sociétés associées et coentreprises

2013

Le 4 juin 2013, le capital de base de Swiss Euro Clearing Bank GmbH a été augmenté de 10 millions d'euros (part de la Poste: 25%).

Les parts détenues dans la Société des Auto-transports du Pied du Jura Vaudois S.A.P.J.V. ont été vendues en date du 16 décembre 2013.

2012

Le 6 janvier 2012, la Poste a acquis l'intégralité des parts de Direct Mail Company AG et de Direct Mail Logistik AG, dans lesquelles elle détenait déjà une participation de 50%. L'autre moitié des parts appartenaient à Intermail AG. En les lui rachetant, la Poste est devenue actionnaire unique des deux sociétés. Depuis janvier 2012, celles-ci sont donc non plus saisies selon la méthode de la mise en équivalence, mais entièrement consolidées. La réévaluation de participations existantes à leur juste valeur après une reprise d'entreprise s'est traduite par un gain de 9 millions de francs, qui a été comptabilisé dans l'état du résultat global, au poste «Produits financiers».

Le 6 juillet 2012, La Poste française et La Poste Suisse, deux des principaux opérateurs postaux européens, ont réuni leurs activités respectives dans le domaine du courrier transfrontalier, afin de consolider leur position et de se développer sur le marché international. Asendia Holding SA, la coentreprise créée à cette occasion, est détenue à parts égales par La Poste française et La Poste Suisse et figure parmi les principaux acteurs du secteur. Elle est présente sur plus de 25 sites en Europe, en Asie et en Amérique du Nord, par l'intermédiaire de sociétés du groupe et d'agences commerciales. Comptant quelque 1000 collaborateurs dans quinze pays, elle devait réaliser initialement un chiffre d'affaires annuel de plus de 400 millions d'euros. Une offre commune de produits et de services orientés clientèle a été lancée en 2013. Pour la Poste, sur le plan comptable, ce nouveau partenariat implique que, depuis juillet 2012, les 23 sociétés intégrées dans la coentreprise Asendia sont non plus entièrement consolidées, mais saisies selon la méthode de la mise en équivalence.

Pour de plus amples informations, voir aussi la note 37, Modifications du périmètre de consolidation.

26 | Immobilisations corporelles

A la clôture de l'exercice, les engagements d'investissements en immobilisations corporelles s'élevaient à 78 millions de francs (2012: 39 millions).

Au 31 décembre 2013, comme à la fin de l'exercice précédent, il n'y avait pas d'immobilisations corporelles gagées en relation avec des hypothèques.

En 2013, il n'y a pas eu de coûts d'emprunt portés à l'actif (2012: 3 millions).

RAPPORT DE SITUATION

6 Activités
11 Organisation
12 Stratégie du groupe
20 Gestion financière
22 Evolution de l'activité
40 Rapport sur les risques
45 Perspectives

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

48 Structure du groupe et actionariat
48 Comptes réglementaires
49 Structure du capital
49 Conseil d'administration
54 Direction du groupe
57 Indemnités
59 Organe de révision
59 Politique d'information

COMPTES ANNUELS

61 Groupe
137 La Poste Suisse SA
145 PostFinance SA

Immobilisations corporelles

| 2013 En millions de CHF | Immeubles d'exploitation | En construction: immeubles d'exploitation | Installations, machines et équipements informatiques | Mobilier, véhicules et autres installations | En construction: autres immobilisations | Total |
|---|-----------------------------|---|---|---|---|--------------|
| Coûts d'acquisition | | | | | | |
| Etat au 01.01.2013 | 5 186 | 146 | 1 047 | 726 | 7 | 7 112 |
| Inclusion dans le périmètre de consolidation | 0 | - | 5 | 1 | - | 6 |
| Entrées | 1 | 114 | 49 | 114 | 38 | 316 |
| Sorties | -97 | -7 | -45 | -24 | 0 | -173 |
| Reclassements | 162 | -158 | 10 | 3 | -19 | -2 |
| Sorties résultant de reclassements selon IFRS 5 | - | - | 0 | -52 | - | -52 |
| Ecart de change | 0 | - | 1 | 0 | 0 | 1 |
| Etat au 31.12.2013 | 5 252 | 95 | 1 067 | 768 | 26 | 7 208 |
| Amortissements cumulés | | | | | | |
| Etat au 01.01.2013 | 3 737 | - | 558 | 356 | - | 4 651 |
| Amortissements | 106 | - | 95 | 82 | - | 283 |
| Dépréciations | 3 | - | - | - | 0 | 3 |
| Sorties | -93 | - | -40 | -22 | - | -155 |
| Reclassements | 3 | - | -5 | 0 | - | -2 |
| Sorties résultant de reclassements selon IFRS 5 | - | - | 0 | -42 | - | -42 |
| Ecart de change | 0 | - | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Etat au 31.12.2013 | 3 756 | - | 608 | 374 | 0 | 4 738 |
| Valeur comptable au 01.01.2013 | 1 449 | 146 | 489 | 370 | 7 | 2 461 |
| Valeur comptable au 31.12.2013 | 1 496 | 95 | 459 | 394 | 26 | 2 470 |
| dont installations en leasing | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |

Immobilisations corporelles

| 2012 En millions de CHF | Immeubles d'exploitation | En construction: immeubles d'exploitation | Installations, machines et équipements informatiques | Mobilier, véhicules et autres installations | En construction: autres immobilisations | Total |
|---|-----------------------------|---|---|---|---|--------------|
| Coûts d'acquisition | | | | | | |
| Etat au 01.01.2012 | 5 108 | 159 | 1 015 | 680 | 27 | 6 989 |
| Inclusion dans le périmètre de consolidation | 5 | - | 3 | 10 | - | 18 |
| Entrées | 2 | 160 | 68 | 88 | 28 | 346 |
| Sorties | -88 | -11 | -72 | -31 | 0 | -202 |
| Reclassements | 162 | -162 | 33 | 14 | -48 | -1 |
| Sorties résultant de reclassements selon IFRS 5 | -3 | - | - | -35 | - | -38 |
| Ecart de change | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Etat au 31.12.2012 | 5 186 | 146 | 1 047 | 726 | 7 | 7 112 |
| Amortissements cumulés | | | | | | |
| Etat au 01.01.2012 | 3 716 | - | 524 | 328 | - | 4 568 |
| Amortissements | 103 | - | 92 | 80 | - | 275 |
| Dépréciations | - | - | - | - | - | - |
| Sorties | -80 | - | -58 | -22 | - | -160 |
| Reclassements | 0 | - | 0 | 0 | - | 0 |
| Sorties résultant de reclassements selon IFRS 5 | -2 | - | - | -30 | - | -32 |
| Ecart de change | 0 | - | 0 | 0 | - | 0 |
| Etat au 31.12.2012 | 3 737 | - | 558 | 356 | - | 4 651 |
| Valeur comptable au 01.01.2012 | 1 392 | 159 | 491 | 352 | 27 | 2 421 |
| Valeur comptable au 31.12.2012 | 1 449 | 146 | 489 | 370 | 7 | 2 461 |
| dont installations en leasing | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |

27 | Immeubles de placement

| Immeubles de placement | 2013 | | | 2012 | | |
|---|------------------------|--|------------|------------------------|--|-----------|
| | Immeubles de placement | Immeubles de placement en construction | Total | Immeubles de placement | Immeubles de placement en construction | Total |
| En millions de CHF | | | | | | |
| Coûts d'acquisition | | | | | | |
| Etat au 1^{er} janvier | 8 | 60 | 68 | 8 | 41 | 49 |
| Entrées | – | 48 | 48 | – | 19 | 19 |
| Sorties | 0 | 0 | 0 | – | 0 | 0 |
| Reclassements | 0 | 0 | 0 | – | – | – |
| Etat au 31 décembre | 8 | 108 | 116 | 8 | 60 | 68 |
| Amortissements cumulés | | | | | | |
| Etat au 1^{er} janvier | 0 | – | 0 | 0 | – | 0 |
| Amortissements | 0 | – | 0 | 0 | – | 0 |
| Sorties | 0 | – | 0 | – | – | – |
| Reclassements | 0 | – | 0 | – | – | – |
| Etat au 31 décembre | 0 | – | 0 | 0 | – | 0 |
| Valeur comptable au 1^{er} janvier | 8 | 60 | 68 | 8 | 41 | 49 |
| Valeur comptable au 31 décembre | 8 | 108 | 116 | 8 | 60 | 68 |

Les engagements pour investissements dans des immeubles de placement s'élèvent à 198 millions de francs (2012: 209 millions).

Les estimations de la valeur vénale des immeubles de placement au 31 décembre 2013 et 2012 ont été entièrement réalisées par des experts indépendants disposant des compétences nécessaires. A l'avenir, les immeubles de placement seront estimés à intervalles réguliers.

– Méthode d'évaluation: immeuble de placement en construction (PostParc)

L'évaluation au 31 décembre 2013 repose sur la méthode de la valeur de rendement dynamique et sur celle du cash-flow actualisé. La valeur de marché de l'immeuble au jour de référence de l'estimation est donnée par la somme des flux de paiements futurs actualisés au jour de référence (y compris les investissements non encore opérés), compte non tenu des éventuels droits de mutation, impôts sur les gains immobiliers et taxes sur la valeur ajoutée. Selon ce modèle d'évaluation, les coûts ou commissions découlant de l'éventuelle vente de l'immeuble ne sont pas pris en considération dans la valeur de marché.

L'estimation de la valeur vénale repose sur les hypothèses ou éléments suivants:

- la mise à bail de l'immeuble a lieu aux conditions du marché;
- les coûts d'exploitation et d'entretien pris en compte reposent sur des valeurs comparatives tirées de la base de données de l'estimateur;
- l'actualisation se fonde sur un taux d'intérêt réel adapté au risque de 4,7%, compte tenu également de la base de données de l'estimateur.

| | | | | | |
|-----------------------------|-------------------------|--------------------------------|-------------------------------------|------------------------|--------------------|
| RAPPORT DE SITUATION | | GOVERNANCE D'ENTREPRISE | | COMPTES ANNUELS | |
| 6 | Activités | 48 | Structure du groupe et actionnariat | 61 | Groupe |
| 11 | Organisation | 48 | Comptes réglementaires | 137 | La Poste Suisse SA |
| 12 | Stratégie du groupe | 49 | Structure du capital | 145 | PostFinance SA |
| 20 | Gestion financière | 49 | Conseil d'administration | | |
| 22 | Evolution de l'activité | 54 | Direction du groupe | | |
| 40 | Rapport sur les risques | 57 | Indemnités | | |
| 45 | Perspectives | 59 | Organe de révision | | |
| | | 59 | Politique d'information | | |

– Méthode d'évaluation: immeuble de placement (Bellinzona Autorimessa)

L'évaluation au 31 décembre 2013 repose sur la méthode de la valeur de rendement. Le revenu locatif a été capitalisé sur la base d'un taux de capitalisation et les rendements ont été actualisés. Le taux d'intérêt de capitalisation appliqué tient compte des coûts attendus d'exploitation, de maintenance et de remise en état. Les provisions constituées ont été déduites de la valeur de rendement calculée.

L'estimation de la valeur vénale repose sur les hypothèses ou éléments suivants:

- la mise à bail de l'immeuble a lieu aux conditions du marché;
- taux de capitalisation moyen de 7,23%.

Au 31 décembre 2013, la valeur vénale de l'immeuble en construction (PostParc) était d'environ 142 millions de francs et celle de l'immeuble de placement (Bellinzona Autorimessa) d'environ 8 millions.

| Détermination de la valeur vénale des immeubles de placement En millions de CHF | 31 décembre 2013 | | | | 31 décembre 2012 | | | |
|---|------------------|----------|----------|----------|------------------|----------|----------|----------|
| | Total | Niveau 1 | Niveau 2 | Niveau 3 | Total | Niveau 1 | Niveau 2 | Niveau 3 |
| Immeubles de placement | 8 | – | 8 | – | 8 | – | 8 | – |
| Immeubles de placement en construction | 142 | – | 142 | – | 107 | – | 107 | – |

Niveau 1 L'évaluation a lieu sur la base des prix directement observables sur le marché actif pour des objets identiques.

Niveau 2 L'évaluation a lieu sur la base du prix du marché pour des objets similaires ou à l'aide de modèles d'évaluation reposant sur des paramètres d'entrée observables sur le marché.

Niveau 3 L'évaluation a lieu à l'aide de modèles d'évaluation reposant sur des paramètres d'entrée significatifs non observables sur le marché.

Les montants relatifs aux immeubles de placement pris en compte dans le résultat sont les suivants:

- revenus locatifs: 0,5 million de francs (2012: 1,2 million);
- charges d'exploitation (y compris les amortissements): 1,9 million de francs (2012: 1,5 million).

Au 31 décembre 2013, on ne relevait aucune restriction relative à la possibilité de vendre les immeubles de placement ou au virement de leurs produits ou des produits de leur vente. L'immeuble en construction fait l'objet de contrats créditeurs de droits de superficie pour un montant de 30 000 francs par mois. Il n'y a pas d'autres engagements contractuels.

28 | Immobilisations incorporelles et goodwill

| Immobilisations incorporelles et goodwill | 2013 | | | | 2012 | | | |
|---|-----------------------|--|---|------------|-----------------------|--|---|------------|
| | Goodwill ¹ | Autres immo- bilisations incorporelles | Autres immo- bilisations incorporelles en construction | Total | Goodwill ¹ | Autres immo- bilisations incorporelles | Autres immo- bilisations incorporelles en construction | Total |
| En millions de CHF | | | | | | | | |
| Coûts d'acquisition | | | | | | | | |
| Etat au 1^{er} janvier | 230 | 189 | 23 | 442 | 260 | 164 | 4 | 428 |
| Inclusion dans le périmètre de consolidation | 28 | 21 | – | 49 | 18 | 19 | – | 37 |
| Exclusion du périmètre de consolidation | – | – | – | – | –49 | –11 | – | –60 |
| Entrées | – | 11 | 37 | 48 | – | 14 | 30 | 44 |
| Sorties | –5 | –16 | – | –21 | – | –8 | 0 | –8 |
| Adaptation ultérieure des coûts d'acquisition | – | – | – | – | 0 | 0 | – | 0 |
| Reclassements | – | 23 | –17 | 6 | – | 11 | –11 | 0 |
| Ecarts de change | 0 | 1 | 0 | 1 | 1 | 0 | 0 | 1 |
| Etat au 31 décembre | 253 | 229 | 43 | 525 | 230 | 189 | 23 | 442 |
| Amortissements cumulés | | | | | | | | |
| Etat au 1^{er} janvier | 26 | 116 | – | 142 | 32 | 100 | – | 132 |
| Amortissements | – | 34 | – | 34 | – | 32 | – | 32 |
| Dissolution de badwill | – | – | – | – | 0 | – | – | 0 |
| Dépréciations | 7 ² | 6 | – | 13 | 5 | – | – | 5 |
| Sorties | –5 | –15 | – | –20 | – | –7 | – | –7 |
| Exclusion du périmètre de consolidation | – | – | – | – | –11 | –9 | – | –20 |
| Reclassements | – | 5 | – | 5 | – | – | – | – |
| Ecarts de change | 0 | 0 | – | 0 | 0 | 0 | – | 0 |
| Etat au 31 décembre | 28 | 146 | – | 174 | 26 | 116 | – | 142 |
| Valeur comptable au 1^{er} janvier | 204 | 73 | 23 | 300 | 228 | 64 | 4 | 296 |
| Valeur comptable au 31 décembre | 225 | 83 | 43 | 351 | 204 | 73 | 23 | 300 |

1 Goodwill de sociétés entièrement consolidées. Le goodwill résultant de l'acquisition de participations dans des sociétés associées et coentreprises est compris dans la valeur de la participation mise en compte (voir la note 25, Participations dans des sociétés associées et coentreprises).

2 Voir les indications ci-après sous «Vérification de la valeur du goodwill».

Les autres immobilisations incorporelles consistent principalement en des logiciels standard achetés.

A la clôture de l'exercice, les engagements d'investissements en immobilisations incorporelles s'élevaient à 10 millions de francs (2012: 10 millions).

Vérification de la valeur du goodwill

Lors de nouvelles acquisitions, le goodwill est réparti sur différentes unités identifiables, dites unités génératrices de trésorerie (UGT), et soumis annuellement à un test de dépréciation. En règle générale, une société correspond à une UGT.

La valeur recouvrable nette d'une UGT est déterminée sur la base d'un calcul de valeur d'utilité intégrant les données de la planification financière stratégique du groupe. La valeur d'utilité tient compte des flux de liquidités des trois prochaines années, avec actualisation du taux pondéré de coût du capital, ainsi que d'une valeur résiduelle estimée, qui ne contient aucune composante de croissance.

| | | | | | |
|-----------------------------|-------------------------|---------------------------------|-------------------------------------|------------------------|--------------------|
| RAPPORT DE SITUATION | | GOUVERNANCE D'ENTREPRISE | | COMPTES ANNUELS | |
| 6 | Activités | 48 | Structure du groupe et actionnariat | 61 | Groupe |
| 11 | Organisation | 48 | Comptes réglementaires | 137 | La Poste Suisse SA |
| 12 | Stratégie du groupe | 49 | Structure du capital | 145 | PostFinance SA |
| 20 | Gestion financière | 49 | Conseil d'administration | | |
| 22 | Evolution de l'activité | 54 | Direction du groupe | | |
| 40 | Rapport sur les risques | 57 | Indemnités | | |
| 45 | Perspectives | 59 | Organe de révision | | |
| | | 59 | Politique d'information | | |

Le goodwill se rapporte aux segments ou sociétés du groupe ci-après:

| Goodwill par segment | 31 décembre 2013 | | | | | 31 décembre 2012 | | | | |
|--|------------------|-----------|----------------|----------------------|-----------|------------------|-----------|----------------|----------------------|-----------|
| | Goodwill total | PostMail | Post-Logistics | Swiss Post Solutions | CarPostal | Goodwill total | PostMail | Post-Logistics | Swiss Post Solutions | CarPostal |
| En millions de CHF | | | | | | | | | | |
| Groupe SPS | 34 | – | – | 34 | – | 33 | – | – | 33 | – |
| Swiss Post Solutions SA ¹ | 29 | – | – | 29 | – | 9 | – | – | 9 | – |
| Swiss Post Solutions Inc. | 32 | – | – | 32 | – | 33 | – | – | 33 | – |
| Swiss Post Solutions Ltd | 25 | – | – | 25 | – | 25 | – | – | 25 | – |
| Groupe Swiss Post Solutions SAS | 1 | – | – | 1 | – | 1 | – | – | 1 | – |
| Swiss Post Solutions Ireland Limited ² | – | – | – | – | – | 2 | – | – | 2 | – |
| Presto Presse-Vertriebs AG | 41 | 41 | – | – | – | 41 | 41 | – | – | – |
| Direct Mail Company AG | 16 | 16 | – | – | – | 16 | 16 | – | – | – |
| Prisma Medienservice AG | 8 | 8 | – | – | – | – | – | – | – | – |
| PostLogistics SA ² | 27 | – | 27 | – | – | 28 | – | 28 | – | – |
| Swiss Post International Logistics SA ² | – | – | – | – | – | 4 | – | 4 | – | – |
| Swiss Post SAT Holding SA | 9 | – | 9 | – | – | 9 | – | 9 | – | – |
| Autres | 3 | – | 1 | – | 2 | 3 | – | 1 | – | 2 |
| Total | 225 | 65 | 37 | 121 | 2 | 204 | 57 | 42 | 103 | 2 |

1 Reprise de goodwill résultant de l'acquisition de Scalaris AG et de sa fusion au sein de Swiss Post Solutions SA.

2 Le goodwill d'environ 7 millions de francs a fait l'objet d'un correctif de valeur.

Pour déterminer la valeur du goodwill des sociétés du groupe au 31 décembre 2013 à l'aide de la méthode d'actualisation des cash-flows futurs, on a appliqué les paramètres nationaux indiqués ci-dessous. On a également tenu compte d'une prime de risque du marché d'environ 5% (Suisse et étranger) et, en fonction de l'estimation des risques, d'une prime de petite capitalisation (small cap) comprise entre 0 et 4% et d'un supplément de fonds de tiers variant de 2 à 6%.

| Paramètres nationaux de détermination de la valeur du goodwill | 2013 | | | 2012 |
|--|-----------------------------|--------------------------------|-------------------|-------------------|
| | Taux d'intérêt ¹ | Taux d'imposition ² | WACC ³ | WACC ³ |
| Suisse | 1,0 | 20,3–25,0 | 5,0–13,0 | 3,3–6,0 |
| Royaume-Uni | 2,7 | 23,0 | 6,7 | 5,2 |
| Allemagne | 1,8 | 29,0 | 5,7 | 4,9 |
| Etats-Unis | 2,7 | 45,0 | 7,7 | 5,9 |
| France | 2,3 | 32,8–33,9 | 5,9–9,4 | 6,3–7,0 |
| Irlande | 4,2 | 12,5 | 8,2 | 8,4 |

1 Rendement des emprunts d'Etat à dix ans dans le pays concerné.

2 Taux d'imposition appliqué dans le pays de la société reprise.

3 Taux moyen pondéré de coût de capital (weighted average cost of capital) avant impôts.

29 | Engagements financiers

| Engagements financiers En millions de CHF | A vue | Résiliables ¹ | Moins de 1 an | De 1 à 5 ans | Plus de 5 ans | Total |
|--|---------------|--------------------------|---------------|--------------|---------------|----------------|
| 31 décembre 2013 | | | | | | |
| Comptes postaux | 66 338 | – | – | – | – | 66 338 |
| Comptes Deposito et comptes de placement | – | 42 585 | – | – | – | 42 585 |
| Obligations de caisse pour clients | – | – | 65 | 74 | 21 | 160 |
| Placements sur le marché monétaire pour clients | – | – | 3 | – | – | 3 |
| Total des fonds des clients (PostFinance) | 66 338 | 42 585 | 68 | 74 | 21 | 109 086 |
| Engagements envers des établissements financiers | 29 | – | 1 | – | – | 30 |
| Instruments financiers dérivés | – | – | 4 | 15 | 1 | 20 |
| Autres engagements financiers | | | | | | |
| Leasing financier | 1 | – | 0 | 0 | 2 | 3 |
| Opérations de mise en pension | – | – | – | – | – | – |
| Autres | 4 | – | 1 | 1 | 1 281 | 1 287 |
| Total des autres engagements financiers | 34 | – | 6 | 16 | 1 284 | 1 340 |
| Total des engagements financiers | 66 372 | 42 585 | 74 | 90 | 1 305 | 110 426 |
| 31 décembre 2012 | | | | | | |
| Comptes postaux | 73 501 | – | – | – | – | 73 501 |
| Comptes Deposito et comptes de placement | – | 36 834 | – | – | – | 36 834 |
| Obligations de caisse pour clients | – | – | 40 | 127 | 28 | 195 |
| Placements sur le marché monétaire pour clients | – | 0 | 1 | – | – | 1 |
| Total des fonds des clients (PostFinance) | 73 501 | 36 834 | 41 | 127 | 28 | 110 531 |
| Engagements envers des établissements financiers | 5 | 0 | 5 | 0 | – | 10 |
| Instruments financiers dérivés | – | – | 3 | 27 | 12 | 42 |
| Autres engagements financiers | | | | | | |
| Leasing financier | – | – | 2 | 2 | 0 | 4 |
| Opérations de mise en pension | – | – | 30 | – | – | 30 |
| Autres | 1 | – | 0 | 1 | 1 284 | 1 286 |
| Total des autres engagements financiers | 6 | 0 | 40 | 30 | 1 296 | 1 372 |
| Total des engagements financiers | 73 507 | 36 834 | 81 | 157 | 1 324 | 111 903 |

¹ Fonds sans échéance fixe non résiliés, remboursables en respectant un délai de résiliation contractuel.

Au quatrième trimestre 2012, des fonds à hauteur de 1,28 milliard de francs ont été levés à long terme sur le marché des capitaux – par placement privé – auprès de grands investisseurs privés et institutionnels, suisses pour la plupart. Répartis en plusieurs tranches présentant une durée moyenne d'environ onze ans, ces fonds sont rémunérés à un taux d'intérêt moyen de 0,83%.

Les opérations de mise en pension sont soumises à des fluctuations. En cas de demande de fonds importante, le besoin de refinancement à court terme est couvert par de telles opérations. Des sûretés sont en principe constituées pour la totalité de ces opérations.

Sur le total des instruments financiers dérivés (valeurs de remplacement négatives), 16 millions de francs (2012: 40 millions) sont gérés conformément aux prescriptions de la comptabilité de couverture.

En 2013, les charges d'intérêts des fonds des clients (PostFinance) se sont élevées à 292 millions de francs (2012: 398 millions).

| | | | | | |
|-----------------------------|-------------------------|---------------------------------|-------------------------------------|------------------------|--------------------|
| RAPPORT DE SITUATION | | GOUVERNANCE D'ENTREPRISE | | COMPTES ANNUELS | |
| 6 | Activités | 48 | Structure du groupe et actionnariat | 61 | Groupe |
| 11 | Organisation | 48 | Comptes réglementaires | 137 | La Poste Suisse SA |
| 12 | Stratégie du groupe | 49 | Structure du capital | 145 | PostFinance SA |
| 20 | Gestion financière | 49 | Conseil d'administration | | |
| 22 | Evolution de l'activité | 54 | Direction du groupe | | |
| 40 | Rapport sur les risques | 57 | Indemnités | | |
| 45 | Perspectives | 59 | Organe de révision | | |
| | | 59 | Politique d'information | | |

Valeur actuelle des engagements de leasing financier

| Valeur actuelle des engagements de leasing financier En millions de CHF | 31 décembre 2013 | | | 31 décembre 2012 | | |
|--|------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|
| | Valeur nominale | Actua- lisation | Valeur actuelle | Valeur nominale | Actua- lisation | Valeur actuelle |
| Echéance de moins de 1 an | 2 | -1 | 1 | 2 | 0 | 2 |
| Echéance de 1 à 5 ans | 2 | 0 | 2 | 2 | 0 | 2 |
| Echéance de plus de 5 ans | 0 | 0 | 0 | 0 | - | 0 |
| Total | 4 | -1 | 3 | 4 | 0 | 4 |

30 | Provisions

| Provisions En millions de CHF | Autres prestations à long terme pour collaborateurs | Restructuration | Sinistres survenus | Risques de procès ¹ | Autres | Total |
|---|---|-----------------|--------------------|--------------------------------|-----------|------------|
| Etat au 01.01.2013 | 348 | 16 | 36 | 10 | 46 | 456 |
| Inclusion dans le périmètre de consolidation | 0 | - | - | - | 5 | 5 |
| Constitution | 22 | 5 | 12 | 12 | 58 | 109 |
| Ajustement à la valeur actuelle | 6 | 0 | - | - | - | 6 |
| Utilisation | -24 | -13 | -8 | -4 | -4 | -53 |
| Dissolution | -2 | -1 | -6 | -6 | -12 | -27 |
| Adaptation ultérieure des coûts d'acquisition | - | - | - | - | -5 | -5 |
| Transferts | 0 | - | - | - | -19 | -19 |
| Ecart de change | 0 | 0 | - | 0 | 0 | 0 |
| Etat au 31.12.2013 | 350 | 7 | 34 | 12 | 69 | 472 |
| dont à court terme | 26 | 4 | 1 | 0 | 20 | 32 |
| Etat au 01.01.2012 | 335 | 5 | 37 | 20 | 28 | 425 |
| Inclusion dans le périmètre de consolidation | 1 | - | - | - | 0 | 1 |
| Constitution | 31 | 15 | 11 | 3 | 36 | 96 |
| Ajustement à la valeur actuelle | 7 | - | - | 1 | 0 | 8 |
| Utilisation | -26 | -3 | -8 | -2 | -16 | -55 |
| Dissolution | - | -1 | -4 | -12 | -2 | -19 |
| Adaptation ultérieure des coûts d'acquisition | - | - | - | - | 0 | 0 |
| Transferts | - | - | - | 0 | 0 | 0 |
| Ecart de change | 0 | 0 | - | 0 | 0 | 0 |
| Etat au 31.12.2012 | 348 | 16 | 36 | 10 | 46 | 456 |
| dont à court terme | 26 | 13 | 8 | 1 | 40 | 73 |

¹ Y compris la constitution d'une provision de 2,5 millions de francs pour les frais de procédure dans le programme fiscal américain (PostFinance).

Aucune provision n'a été constituée pour une éventuelle amende résultant du programme fiscal américain. Cette appréciation se fonde notamment sur la réserve concernant un passage ultérieur de la catégorie 2 à la catégorie 3, adressée par écrit à l'autorité judiciaire américaine.

Autres prestations à long terme pour collaborateurs

Les autres prestations à long terme pour collaborateurs comprennent, pour l'essentiel, les primes de fidélité à l'entreprise (y compris les congés sabbatiques accordés aux cadres) et les bons pour le personnel (délivrés principalement aux retraités). Leur évolution ressort des tableaux récapitulatifs ci-après.

Les paramètres appliqués sont les suivants:

| Hypothèses de calcul au | Primes de fidélité | | Bons pour le personnel | |
|--|--------------------|------------|------------------------|------------|
| | 31.12.2013 | 31.12.2012 | 31.12.2013 | 31.12.2012 |
| Taux d'intérêt technique | 2,00% | 1,75% | 2,25% | 2,00% |
| Evolution annuelle des salaires | 2,00% | 2,00% | – | – |
| Taux d'utilisation des bons pour le personnel | – | – | 95,00% | 95,00% |
| Part de vacances | 55,80% | 55,80% | – | – |
| Fluctuation volontaire | 8,16% | 7,46% | 3,93% | 3,93% |
| Durée d'activité moyenne résiduelle, en années | 9,14 | 9,33 | 10,47 | 10,35 |

Evolution des autres prestations à long terme pour collaborateurs

| Autres prestations à long terme pour collaborateurs En millions de CHF | Primes de fidélité | | Bons pour le personnel | |
|--|--------------------|------------|------------------------|------------|
| | 2013 | 2012 | 2013 | 2012 |
| Etat au 1^{er} janvier | 223 | 220 | 125 | 115 |
| Droits acquis | 13 | 12 | 3 | 3 |
| Prestations payées | –20 | –21 | –6 | –5 |
| Rémunération des engagements | 4 | 5 | 2 | 3 |
| Charges des modifications de plans | 0 | 1 | 0 | 0 |
| Pertes résultant de l'adaptation des hypothèses | 0 | 7 | 4 | 9 |
| (Profits) actuariels | –3 | –1 | –1 | 0 |
| Etat au 31 décembre | 217 | 223 | 127 | 125 |

Outre les primes de fidélité, les congés sabbatiques et les bons pour le personnel, les provisions pour autres prestations à long terme pour collaborateurs incluent d'autres prestations pour un montant de 6 millions de francs.

Charges comptabilisées dans les charges de personnel

| Charges comptabilisées dans les charges de personnel En millions de CHF | Primes de fidélité | | Bons pour le personnel | |
|--|--------------------|-----------|------------------------|-----------|
| | 2013 | 2012 | 2013 | 2012 |
| Droits acquis | 13 | 12 | 3 | 3 |
| Rémunération des engagements | 4 | 5 | 2 | 3 |
| Charges des modifications de plans | 0 | 1 | 0 | 0 |
| (Profits)/Pertes actuariels | –3 | 6 | 3 | 9 |
| Total des charges des autres prestations à long terme pour collaborateurs | 14 | 24 | 8 | 15 |

| RAPPORT DE SITUATION | | GOUVERNANCE D'ENTREPRISE | | COMPTES ANNUELS | |
|----------------------|-------------------------|--------------------------|-------------------------------------|-----------------|--------------------|
| 6 | Activités | 48 | Structure du groupe et actionnariat | 61 | Groupe |
| 11 | Organisation | 48 | Comptes réglementaires | 137 | La Poste Suisse SA |
| 12 | Stratégie du groupe | 49 | Structure du capital | 145 | PostFinance SA |
| 20 | Gestion financière | 49 | Conseil d'administration | | |
| 22 | Evolution de l'activité | 54 | Direction du groupe | | |
| 40 | Rapport sur les risques | 57 | Indemnités | | |
| 45 | Perspectives | 59 | Organe de révision | | |
| | | 59 | Politique d'information | | |

31 | Fonds propres

Capital-actions

Au 1^{er} janvier 1998, la Confédération suisse a doté la Poste d'un capital sans intérêts de 1,3 milliard de francs. Le 26 juin 2013, la Poste a été transformée – avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2013 – d'établissement de droit public en société anonyme de droit public conforme à la loi sur l'organisation de la Poste, dotée d'un capital-actions de 1,3 milliard de francs et ayant toujours la Confédération pour seul propriétaire.

Le capital-actions se compose de 1,3 million d'actions nominatives, d'une valeur nominale de 1000 francs chacune. Toutes les actions sont entièrement libérées.

Bénéfices et pertes saisis directement dans les autres éléments du résultat global

Réévaluation des engagements de prévoyance en faveur du personnel

L'évolution en cours d'exercice des résultats de la réévaluation des engagements de prévoyance en faveur du personnel conformément à la norme IAS 19, qui est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global (OCI) comme élément des fonds propres, est présentée dans le tableau ci-après. Les résultats de la réévaluation sont dus aux variations des hypothèses (valeurs estimées) et aux écarts se manifestant entre les hypothèses adoptées (valeurs estimées) et les valeurs effectives que présentent ensuite les paramètres concernés dans la réalité.

Plus-values latentes

Les plus-values latentes résultent des fluctuations de la valeur des immobilisations financières disponibles à la vente, découlant elles-mêmes principalement des variations des taux d'intérêt sur le marché des capitaux. Lors de la vente d'immobilisations financières, les plus-values latentes correspondantes sont réalisées et comptabilisées dans le compte de résultat.

Réserves de couverture

Les réserves de couverture (hedging reserve) incluent les plus-values et moins-values nettes résultant des variations de la valeur de marché de la partie efficace des instruments de couverture des cash-flows futurs (cash flow hedges). Si la transaction couverte se réalise, la réserve de couverture est dissoute avec effet sur le résultat.

Réserves issues de la conversion de monnaies

Les réserves issues de la conversion de monnaies incluent les écarts cumulés résultant de la conversion en francs suisses de la monnaie fonctionnelle des comptes des sociétés du groupe, des sociétés associées et des coentreprises à l'étranger.

Autres bénéfices et pertes saisis directement dans les autres éléments du résultat global

Ces réserves comprennent d'autres bénéfices et pertes comptabilisés directement dans les autres éléments du résultat global, provenant par exemple de sociétés associées.

Répartition du bénéfice

Dans le cadre de la répartition du bénéfice 2012, une somme de 300 millions de francs au total a été distribuée, conformément à la décision du Conseil fédéral, dont 100 millions affectés à la Caisse de pensions Poste en tant que réserve de contributions de l'employeur et 200 millions versés au propriétaire.

Les autres éléments du résultat global se présentent comme suit:

| Groupe Bénéfices et pertes saisis directement dans les autres éléments du résultat global | | Réévaluation des engagements de prévoyance en faveur du personnel | Plus-values latentes | Réserves de couverture | Réserves issues de la conversion de monnaies | Autres bénéfices et pertes saisis directement dans les autres éléments du résultat global | Part revenant au propriétaire | Part des participations ne donnant pas le contrôle | Total |
|---|------|---|----------------------|------------------------|--|---|-------------------------------|--|-------------|
| En millions de CHF | Note | | | | | | | | |
| Etat au 01.01.2013 | | -445 | 80 | 3 | -50 | 5 | -407 | 0 | -407 |
| Réévaluation des engagements de prévoyance en faveur du personnel | 9 | 416 | - | - | - | - | 416 | - | 416 |
| Variation évaluation par mise en équivalence sans effet sur le résultat | 25 | - | - | - | - | -1 | -1 | - | -1 |
| Variation des impôts différés sur le bénéfice | 14 | -107 | - | - | - | - | -107 | - | -107 |
| Postes non reclassables en résultat, après impôts | | 309 | - | - | - | -1 | 308 | - | 308 |
| Variation des écarts de change | | - | - | - | 1 | - | 1 | 0 | 1 |
| Variation évaluation par mise en équivalence sans effet sur le résultat | 25 | - | - | - | - | 0 | 0 | - | 0 |
| Variation de plus-values latentes sur immobilisations financières disponibles à la vente | 21 | - | 138 | - | - | - | 138 | - | 138 |
| (Profits)/Pertes sur immobilisations financières disponibles à la vente transférés dans le compte de résultat | 21 | - | -20 | - | - | - | -20 | - | -20 |
| Variation des réserves de couverture provenant des couvertures du cash-flow | 22 | - | - | -37 | - | - | -37 | - | -37 |
| (Profits)/Pertes provenant des couvertures du cash-flow transférés dans le compte de résultat | 22 | - | - | 35 | - | - | 35 | - | 35 |
| Variation des impôts différés sur le bénéfice | 14 | - | -24 | 0 | - | 1 | -23 | - | -23 |
| Postes reclassables en résultat, après impôts | | - | 94 | -2 | 1 | 1 | 94 | 0 | 94 |
| Autres éléments du résultat global | | 309 | 94 | -2 | 1 | 0 | 402 | 0 | 402 |
| Etat au 31.12.2013 | | -136 | 174 | 1 | -49 | 5 | -5 | 0 | -5 |
| Etat au 01.01.2012 | | - | -7 | 9 | -58 | 6 | -50 | 0 | -50 |
| Réévaluation des engagements de prévoyance en faveur du personnel | 9 | -455 | - | - | - | - | -455 | - | -455 |
| Variation des impôts différés sur le bénéfice | 14 | 10 | - | - | - | - | 10 | - | 10 |
| Postes non reclassables en résultat, après impôts | | -445 | - | - | - | - | -445 | - | -445 |
| Variation des écarts de change | | - | - | - | 8 | - | 8 | 0 | 8 |
| Variation évaluation par mise en équivalence sans effet sur le résultat | 25 | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Variation de plus-values latentes sur immobilisations financières disponibles à la vente | 21 | - | 108 | - | - | - | 108 | - | 108 |
| (Profits)/Pertes sur immobilisations financières disponibles à la vente transférés dans le compte de résultat | 21 | - | -21 | - | - | - | -21 | - | -21 |
| Variation des réserves de couverture provenant des couvertures du cash-flow | 22 | - | - | -54 | - | - | -54 | - | -54 |
| (Profits)/Pertes provenant des couvertures du cash-flow transférés dans le compte de résultat | 22 | - | - | 48 | - | - | 48 | - | 48 |
| Variation des impôts différés sur le bénéfice | 14 | - | - | - | - | -1 | -1 | - | -1 |
| Postes reclassables en résultat, après impôts | | - | 87 | -6 | 8 | -1 | 88 | 0 | 88 |
| Autres éléments du résultat global | | -445 | 87 | -6 | 8 | -1 | -357 | 0 | -357 |
| Etat au 31.12.2012 | | -445 | 80 | 3 | -50 | 5 | -407 | 0 | -407 |

| | | | | | |
|-----------------------------|-------------------------|---------------------------------|-------------------------------------|------------------------|--------------------|
| RAPPORT DE SITUATION | | GOUVERNANCE D'ENTREPRISE | | COMPTES ANNUELS | |
| 6 | Activités | 48 | Structure du groupe et actionnariat | 61 | Groupe |
| 11 | Organisation | 48 | Comptes réglementaires | 137 | La Poste Suisse SA |
| 12 | Stratégie du groupe | 49 | Structure du capital | 145 | PostFinance SA |
| 20 | Gestion financière | 49 | Conseil d'administration | | |
| 22 | Evolution de l'activité | 54 | Direction du groupe | | |
| 40 | Rapport sur les risques | 57 | Indemnités | | |
| 45 | Perspectives | 59 | Organe de révision | | |
| | | 59 | Politique d'information | | |

32 | Leasing d'exploitation

La Poste en tant que preneur de leasing

Les engagements minimaux découlant de contrats de leasing ou de location non résiliables se composent comme suit:

| Engagements de leasing d'exploitation En millions de CHF | 31.12.2013 | 31.12.2012 |
|--|------------|------------|
| Engagements futurs de leasing d'exploitation, échéance | | |
| Moins de 1 an | 83 | 85 |
| De 1 à 5 ans | 175 | 177 |
| Plus de 5 ans | 54 | 60 |
| Obligations de paiement futures pour leasing d'exploitation | 312 | 322 |
| Paiements de leasing minimaux | 91 | 144 |
| Paiements de leasing conditionnels | 6 | 9 |
| Charges de leasing de la période | 97 | 153 |
| Produits de sous-location durant l'exercice sous revue | 2 | 20 |
| Produits de sous-location futurs | 1 | 31 |

Les paiements découlant de contrats de leasing d'exploitation concernent principalement des loyers d'immeubles du réseau postal d'une durée résiduelle moyenne de deux ans, ainsi que des loyers de bâtiments d'exploitation et des droits de superficie auprès de l'unité Immobilier. Les revenus provenant de sous-locations concernent des immeubles du réseau postal loués à des tiers jusqu'à l'expiration du bail, à des fins d'optimisation.

Les paiements de leasing conditionnels concernent des baux à loyer indexés.

La Poste en tant que donneur de leasing

En 2013, les produits provenant de la location de parties de propres immeubles à des tiers se sont élevés à 16 millions de francs (2012: 44 millions). A la clôture du bilan, il n'y a pas d'autres contrats de leasing significatifs conclus à titre de donneur de leasing.

| Produits des contrats de leasing En millions de CHF | 31.12.2013 | 31.12.2012 |
|--|------------|------------|
| Futurs paiements contractuels minimaux de leasing, échéance | | |
| Moins de 1 an | 33 | 79 |
| De 1 à 5 ans | 77 | 209 |
| Plus de 5 ans | 27 | 62 |
| Total | 137 | 350 |

33 | Engagements conditionnels

Au 31 décembre 2013, les engagements conditionnels étaient les suivants:

Cautionnements et engagements de garantie

Il n'y avait pas de cautionnements ni d'engagements de garantie à la fin de 2013 (2012: 5 millions de francs).

Litiges

La Direction du groupe part du principe que les prétentions ou litiges pour lesquels aucune provision n'a été constituée sont soit sans fondement, soit sans influence significative sur la situation financière ou sur le résultat d'exploitation du groupe. En 2013, les engagements conditionnels résultant de litiges s'élevaient à 8 millions de francs (2012: 5 millions).

Pour ce qui est des provisions en relation avec le programme fiscal américain, voir la note de pied de tableau, note 30 Provisions.

34 | Transactions avec des parties liées

Le groupe Poste entretient des relations avec des parties liées – entreprises ou personnes – au sens des normes IFRS (sociétés du groupe, sociétés associées, coentreprises). En tant que propriétaire de la Poste, la Confédération suisse est aussi considérée comme partie liée.

Toutes les transactions entre la Poste et les entreprises ou les personnes réputées parties liées ont lieu aux conditions du marché. En 2013, la Confédération suisse, en tant que propriétaire de la Poste, a versé à cette dernière des indemnités pour le transport de voyageurs à hauteur de 175 millions de francs (2012: 169 millions).

Les opérations commerciales entre la Poste et les sociétés du groupe sont éliminées par la consolidation et ne figurent plus dans les informations de la présente annexe.

La Poste et les sociétés du groupe ont effectué les transactions ci-après avec des entreprises ou des personnes ne faisant pas partie du groupe, mais néanmoins réputées parties liées.

| Transactions avec des entreprises ou des personnes réputées parties liées | Vente de biens et de services | | Achat de biens et de services | | Créances et prêts vis-à-vis d'entreprises liées | | Engagements envers des entreprises liées | |
|---|----------------------------------|------------|----------------------------------|------------|--|------------|---|------------------------|
| | 2013 | 2012 | 2013 | 2012 | 31.12.2013 | 31.12.2012 | 31.12.2013 | 31.12.2012 |
| En millions de CHF | | | | | | | | |
| Entreprises gérées en commun ou soumises à une influence prépondérante | 418 | 415 | 140 | 121 | 648 | 591 | 761 | 2 439 |
| Confédération suisse | 205 | 248 | 6 | 21 | 61 | 3 | 404 | 1 527 |
| Swisscom | 146 | 107 | 60 | 33 | 357 | 356 | 19 | 69 |
| Chemins de fer fédéraux CFF | 63 | 54 | 74 | 67 | 30 | 32 | 335 | 839 |
| RUAG | 1 | 2 | 0 | 0 | 0 | 0 | 3 | 4 |
| SKYGUIDE | 3 | 4 | 0 | 0 | 200 | 200 | 0 | 0 |
| Transactions avec des actionnaires minoritaires de sociétés du groupe | 12 | 14 | – | 0 | 1 | 1 | – | 0 |
| Sociétés associées et coentreprises | 134 | 79 | 42 | 22 | 43 | 39 | 13 | 5 |
| Autres entreprises et personnes liées | 1 | 1 | 2 | 4 | 0 | 0 | 143¹ | 667¹ |

¹ Pour l'essentiel, fonds de la Caisse de pensions Poste déposés auprès de PostFinance.

Indemnités versées aux membres du management

Pendant la période sous revue, les indemnités versées aux membres du management (Conseil d'administration et Direction du groupe), prestations annexes incluses, se sont élevées à 5,6 millions de francs (2012: 6,8 millions). S'y ajoutent environ 0,71 million de francs (2012: environ 0,86 million) de prestations de prévoyance. Par ailleurs, fixée d'après le degré de réalisation des objectifs atteint en 2011 et 2012, la part de la rémunération liée à la prestation versée aux membres de la Direction du groupe en 2013 s'est élevée à environ 1,2 million de francs au total (2012: environ 1,19 million). Il n'y a pas de contrats de prêt en cours avec des membres du Conseil d'administration ou de la Direction du groupe.

| RAPPORT DE SITUATION | | GOUVERNANCE D'ENTREPRISE | | COMPTES ANNUELS | |
|----------------------|-------------------------|--------------------------|------------------------------------|-----------------|--------------------|
| 6 | Activités | 48 | Structure du groupe et actionariat | 61 | Groupe |
| 11 | Organisation | 48 | Comptes réglementaires | 137 | La Poste Suisse SA |
| 12 | Stratégie du groupe | 49 | Structure du capital | 145 | PostFinance SA |
| 20 | Gestion financière | 49 | Conseil d'administration | | |
| 22 | Evolution de l'activité | 54 | Direction du groupe | | |
| 40 | Rapport sur les risques | 57 | Indemnités | | |
| 45 | Perspectives | 59 | Organe de révision | | |
| | | 59 | Politique d'information | | |

35 | Gestion des risques

Gestion des risques (Corporate Risk Management)

Organisation

La Poste dispose d'un système complet de gestion des risques intégrant l'ensemble des unités et des sociétés du groupe. La définition de la politique de risque incombe à la Direction du groupe et au Conseil d'administration, tandis que la gestion des risques proprement dite est placée sous la responsabilité de la hiérarchie.

Chaque unité de la Poste (CarPostal, PostFinance, PostMail, PostLogistics, Swiss Post Solutions, Réseau postal et vente) et chaque société du groupe possède un gestionnaire de risques attribué.

Les gestionnaires de risques du groupe dirigent le processus, développent une méthode de gestion des risques à l'échelle du groupe et établissent les rapports destinés à la Direction du groupe et au Conseil d'administration. Quant aux gestionnaires de risques des unités, ils appliquent les directives de gestion des risques, coordonnent les contrôles indépendants des risques par les propriétaires de ces derniers et établissent les rapports destinés à leur propre direction et aux gestionnaires de risques du groupe. Il incombe également aux gestionnaires de risques de surveiller les contrôles et les limites nécessaires ainsi que l'exposition aux risques. La gestion des risques veille à ce que les risques prévisibles soient tous identifiés et enregistrés dans les systèmes d'analyse et de reporting des risques.

Les thématiques prises en considération sont les suivantes: stratégie et environnement, clientèle et marché, politique des prix, fourniture des prestations, projets et prestations externes, reporting et controlling, sécurité, dommages à la charge de l'entreprise et dommages couverts par la responsabilité civile, gestion du personnel, technologies de l'information, finances, gouvernance d'entreprise, communication et réputation ainsi qu'aspects juridiques.

La gestion des risques collabore avec les unités responsables du controlling et de la présentation des comptes, de la stratégie, de la gestion des crises et de la continuité des activités ainsi que de l'audit de groupe. Les processus sont exécutés et les rapports établis en étroite coordination.

Etat des risques

L'analyse de l'état des risques de la Poste à la fin de l'exercice sous revue montre que les fonds propres économiques suffisent à couvrir les pertes non prévues. La capacité de risque du groupe est donc garantie. De plus, les pertes prévues de la plupart des unités d'entreprise ne dépassent pas leur résultat d'exploitation planifié, ce qui signifie que la propension au risque est en majeure partie couverte. Selon les derniers calculs en date (simulation de Monte-Carlo), le potentiel de pertes prévu dans l'ensemble du groupe pour les douze prochains mois s'élève à environ 60 millions de francs. On a également calculé un potentiel de pertes non prévu (VaR 95%) de 445 millions de francs. L'état des risques du groupe se répartit entre PostFinance (12%), CarPostal (4%) et les autres unités du groupe (84%). La part de PostFinance comprend uniquement le risque de résultat et le risque de versement supplémentaire du point de vue du groupe, relevé selon l'approche du risque de résultat. L'état des risques du point de vue de PostFinance – selon l'approche du risque de valeur – est décrit dans le chapitre Gestion des risques relatif à PostFinance.

Risques

Sont décrits ci-après les risques actuellement susceptibles d'avoir une influence déterminante sur les résultats, la situation financière et le patrimoine du groupe. La gestion des risques distingue en l'occurrence des risques exogènes et endogènes. L'identification des risques ne comprend toutefois jamais tous les risques auxquels le groupe est exposé. D'autres influences actuellement non identifiables pourraient avoir un impact sur les activités commerciales de la Poste.

Risques exogènes

Les principaux risques exogènes susceptibles de mettre en péril les résultats et le patrimoine de la Poste sont l'évolution des conditions-cadres régissant le mandat de service universel, la réglementation des prix et le recul du volume du courrier ainsi que des activités du réseau postal.

En effet, de nombreux services de la Poste relèvent du mandat de service universel, d'où un risque de réglementation qui peut entraîner une diminution du chiffre d'affaires et du résultat. L'absence de flexibilité dans la fixation des prix est également un risque pour le groupe. Enfin, l'évolution technologique, qui va dans le sens d'une numérisation croissante des prestations, renforce la tendance au recul des volumes dans le domaine du courrier ainsi que dans une partie de l'offre des offices de poste.

Risques endogènes

Les principaux risques internes à l'entreprise sont les suivants: sinistres d'assurances de choses ou de responsabilité civile, pannes affectant d'importants centres courrier ou centres logistiques et risques liés aux stratégies de croissance.

Chances

Le domaine d'activité de la Poste est influencé par de nombreux facteurs externes, qui peuvent être synonymes de risques, certes, mais aussi de chances à exploiter. Ces chances sont notamment l'essor du commerce électronique ainsi que la demande croissante de services postaux et bancaires numériques. Les opportunités commerciales qui s'ouvrent aux différentes unités d'entreprise de la Poste sont décrites sous le titre «Stratégie du groupe».

Système de contrôle interne

La Poste dispose d'un système de contrôle interne (SCI) qui lui permet d'identifier à temps les processus financiers présentant des risques en matière de comptabilité et de présentation des comptes, de les évaluer et de les couvrir par des contrôles clés appropriés. Le SCI comprend les procédures et les mesures propres à assurer la régularité tant de la tenue des comptes que de leur présentation et sur lesquelles repose l'établissement des états financiers du groupe. Il est le garant de la qualité élevée de ces derniers. Pour la Poste, le SCI relève de ses tâches d'amélioration permanente des processus.

Conformément à l'article 728a, alinéa 1, chiffre 3, du Code suisse des obligations, l'organe de révision externe vérifie s'il existe un SCI lors de la révision ordinaire des comptes.

Gestion des risques chez PostFinance

Le Conseil d'administration de PostFinance édicte les directives d'ordre supérieur et les principes régissant la gestion des risques financiers, approuve les politiques de placement et de risque et fixe les limites que les services opérationnels sont tenus d'observer dans la gestion des risques financiers.

Organisation

PostFinance dispose d'un système approprié de gestion des risques financiers et opérationnels, conforme à la réglementation bancaire. Les risques métier spécifiques de PostFinance, en particulier les risques de marché et de crédit ainsi que les risques opérationnels, sont gérés au moyen des méthodes et instruments usuels dans la branche.

La gestion des risques de PostFinance identifie, mesure et contrôle les risques et le respect des limites fixées – indépendamment des activités opérationnelles – et rend compte des résultats aux organes de surveillance compétents. Si les limites sont dépassées, des mesures prédéfinies sont immédiatement appliquées.

Méthodes de mesure des risques financiers

Les méthodes d'identification et de contrôle des risques s'appliquent aussi bien au niveau de chaque portefeuille de PostFinance qu'à celui de son bilan dans sa totalité. La limitation et la surveillance des risques de marché, en particulier, sont assurées à l'aide d'un système de limites à plusieurs échelons.

Le comité Asset & Liability Management de PostFinance est responsable du pilotage et de la gestion actifs des risques financiers, dans le respect des conditions-cadres prédéfinies. Il a notamment pour tâches et responsabilité de gérer la structure du bilan, de fixer des sous-limites de risques de marché et de crédit à l'intention des unités chargées du pilotage des risques sur le plan opérationnel et d'établir des portefeuilles de réplique adéquats. Le comité veille également au maintien d'une infrastructure de gestion des risques appropriée à tous points de vue: organisation, personnel, moyens techniques et méthodes.

| RAPPORT DE SITUATION | | GOUVERNANCE D'ENTREPRISE | | COMPTES ANNUELS | |
|----------------------|-------------------------|--------------------------|-------------------------------------|-----------------|--------------------|
| 6 | Activités | 48 | Structure du groupe et actionnariat | 61 | Groupe |
| 11 | Organisation | 48 | Comptes réglementaires | 137 | La Poste Suisse SA |
| 12 | Stratégie du groupe | 49 | Structure du capital | 145 | PostFinance SA |
| 20 | Gestion financière | 49 | Conseil d'administration | | |
| 22 | Evolution de l'activité | 54 | Direction du groupe | | |
| 40 | Rapport sur les risques | 57 | Indemnités | | |
| 45 | Perspectives | 59 | Organe de révision | | |
| | | 59 | Politique d'information | | |

Les principales grandeurs de mesure et limites s'appliquant au risque de marché au niveau des portefeuilles sont des indicateurs dits de valeur à risque (VàR). La VàR est une estimation statistique de la perte que peut subir un portefeuille d'actifs financiers à la suite de mouvements défavorables du marché. Concrètement, elle décrit la perte maximale prévisible sur un horizon temporel donné (durée de détention) et avec un degré de vraisemblance déterminé (niveau de confiance), dans des conditions de marché normales. La VàR condense les divers effets que peut avoir le risque de prix du marché en une seule grandeur de mesure.

Tous les instruments financiers sont réévalués compte tenu des variations historiques des facteurs de risque (mouvements de taux d'intérêt, variation des marges de crédit en fonction de la notation et cours de change). Le calcul de la VàR intègre ainsi directement la volatilité historique de chaque facteur de risque ainsi que les corrélations qui se sont vérifiées entre eux dans le passé.

PostFinance applique un modèle VàR reposant sur une durée de détention de dix jours et un niveau de confiance de 99% avant que les positions ne puissent être dénouées et présume que les mouvements du marché pendant cette durée de détention seront conformes à ceux simulés par le modèle. En raison du caractère statistique de la VàR, il existe une certaine probabilité (1%) que la perte effective soit supérieure à la perte maximale prévisible. Aux fins d'évaluation des risques, les mouvements simulés des facteurs de risque sont appliqués directement aux positions actuelles.

Risques financiers: catégories et mesure

Les risques ci-après sont surveillés en permanence par PostFinance.

– Environnement de marché et taux d'intérêt

Bien qu'elle dispose d'une licence bancaire depuis le 26 juin 2013, PostFinance n'a pas le droit, en vertu de la législation postale, d'accorder directement des crédits ou des hypothèques. Les fonds rémunérés des clients ne servent donc pas à financer des crédits hypothécaires, mais sont, comme auparavant, placés sur les marchés monétaire et des capitaux.

PostFinance continue en l'occurrence d'appliquer une stratégie de placement très prudente, ses critères de décision prioritaires dans ce domaine étant la liquidité et la solvabilité. La légère augmentation des rendements observée depuis l'été 2013 ouvre certes de nouvelles possibilités de placements, mais le niveau historiquement très bas des taux d'intérêt continue de peser lourdement sur les marges.

Dans ce contexte, une part importante des fonds des clients (37 milliards de francs au jour de clôture du bilan) reste déposée auprès de la BNS en tant qu'avoirs en comptes de virement non rémunérés.

– Risques de taux d'intérêt et de structure du bilan

Par risque de taux d'intérêt, on entend les effets potentiels d'une variation des taux d'intérêt du marché sur la valeur économique des actifs et des passifs du bilan – effets résultant principalement de l'asymétrie des échéances de ces actifs et passifs – ainsi que sur le résultat des opérations d'intérêts dans le compte de résultat.

Les opérations de PostFinance figurant au bilan sont une source de revenus essentielle pour la Poste. Or, comme les variations de taux ont un impact direct sur les produits d'intérêts nets, les risques de taux présentent une grande importance. La mesure et le pilotage du risque de variation des taux d'intérêt incombent au comité Asset & Liability Management, qui est chargé de la mise en œuvre tactique des dispositions stratégiques arrêtées par le Conseil d'administration. Le comité bénéficie du soutien de l'unité d'organisation Gestion des risques pour la définition des méthodes de mesure et des paramètres de pilotage et de celui de l'unité Contrôle des risques pour la mesure et la surveillance du risque de taux d'intérêt. De plus, l'unité Contrôle des risques établit chaque semaine à l'intention du comité un rapport présentant les risques de taux et indiquant si les limites sont respectées. Des rapports sur les risques de taux sont en outre présentés mensuellement au comité directeur et trimestriellement au Conseil d'administration.

La plus grande partie des fonds des clients de PostFinance n'est pas rémunérée à taux fixe. En août 2013, PostFinance a suspendu la mesure des risques de variation des taux d'intérêt fondée sur la VaR de taux d'intérêt et sur le portefeuille de réplification des fonds des clients jusqu'au 31 décembre 2013. Il s'agissait en effet de réviser la conception de l'ensemble du processus de pilotage des risques de taux d'intérêt et de procéder à une nouvelle estimation de la réplification des fonds des clients. La méthode de détermination des risques de taux d'intérêt de l'ensemble du portefeuille bancaire appliquée en 2012 a donc aussi été revue. Sont concernés la VaR du portefeuille bancaire, l'analyse des écarts et les revenus à risque. En raison de cette période transitoire, l'effet des risques de taux d'intérêt auxquels était exposée PostFinance fin 2013 n'est illustré que par la mesure de l'effet sur la valeur économique. Le pilotage des risques de taux a donc reposé sur une mesure de sensibilité relative à la valeur économique des fonds propres. Le nouveau concept de pilotage des risques de taux d'intérêt de PostFinance est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2014.

L'approche de la valeur économique saisit l'effet net d'une modification de taux sur les fonds propres de PostFinance lors de variations de la courbe de taux au comptant (spot curve). Les flux de fonds à recevoir sont en l'occurrence actualisés conformément à la formule de calcul de la valeur économique ajustée au risque.

En cas d'augmentation parallèle des taux de 100 points de base, le risque global de valeur économique se traduit par une variation négative de la valeur économique des fonds propres de 51 millions de francs (2012: 323 millions). Pour quantifier le risque de valeur économique, on a appliqué aux fonds des clients sans contrainte de taux et de capital déterminée une hypothèse de réplification des fonds convenue avec le régulateur, également utilisée pour établir le rapport trimestriel sur les risques de taux destiné à la BNS.

En complément au scénario de base des taux d'intérêt, l'effet sur les revenus est calculé pour différentes évolutions des taux. L'effet sur les revenus dans un scénario à taux élevés (hausse du niveau des taux de 3,5% sur cinq ans) se traduirait par une augmentation du solde des taux de 35 millions de francs l'exercice suivant. Dans un scénario à taux bas (baisse du niveau des taux de 1% sur cinq ans), cet effet entraînerait une diminution du solde des taux de 44 millions de francs l'exercice suivant.

– Risque de change

Le risque de change découle de la possible variation de la valeur d'un instrument financier en raison de fluctuations des taux de change. A la Poste, sont exposées à ce risque les immobilisations financières et les activités opérationnelles.

Les valeurs présentées dans le tableau ci-après «Instruments financiers par monnaie» correspondent aux valeurs portées au bilan. Le risque de change résultant d'immobilisations financières en monnaie étrangère est neutralisé dans la mesure où les flux de liquidités associés à ces immobilisations (remboursements de coupons et de valeurs nominales) sont couverts par des swaps de devises et des opérations à terme sur devises de même durée. De plus, pour se protéger des effets des variations des taux d'intérêt des marchés monétaires et des cours de change sur les valeurs de marché et couvrir les produits des obligations à taux fixe en monnaie étrangère, la Poste a recours à des swaps de devises et de taux d'intérêt ainsi qu'à des opérations à terme sur devises. Le risque de marché découlant des opérations sur devises est lui aussi mesuré et contrôlé chaque jour à l'aide du modèle VaR, tant au niveau de chacun des portefeuilles qu'à celui du bilan dans sa totalité. Au 31 décembre 2013, la VaR de devises du portefeuille de négoce de PostFinance s'élevait à 4,1 millions de francs (2012: 8,1 millions), abstraction faite des effets de diversification d'autres facteurs de risque. La VaR de devises du portefeuille bancaire fin 2013 n'a pas été calculée, en raison de la suspension provisoire de la mesure décidée par le Conseil d'administration de PostFinance pour les raisons évoquées plus haut.

Dans le tableau ci-après, les chiffres de l'exercice 2012 ne permettent que des comparaisons limitées, car ceux présentés depuis 2013 sont plus détaillés.

| | | | | | | | |
|----|-----------------------------|----|-------------------------------------|-----|------------------------|--|--|
| 6 | RAPPORT DE SITUATION | | | | | | |
| 11 | Activités | 48 | GOUVERNANCE D'ENTREPRISE | 61 | COMPTES ANNUELS | | |
| 12 | Organisation | 48 | Structure du groupe et actionnariat | 137 | Groupe | | |
| 20 | Stratégie du groupe | 49 | Comptes réglementaires | 145 | La Poste Suisse SA | | |
| 22 | Gestion financière | 49 | Structure du capital | | PostFinance SA | | |
| 40 | Evolution de l'activité | 54 | Conseil d'administration | | | | |
| 45 | Rapport sur les risques | 57 | Direction du groupe | | | | |
| | Perspectives | 59 | Indemnités | | | | |
| | | 59 | Organe de révision | | | | |
| | | 59 | Politique d'information | | | | |

| Instruments financiers par monnaie (groupe) | | Monnaies étrangères | | | | | | Total |
|---|---------|---------------------|-------|-------|-------|--------|---------|-------|
| 31 décembre 2013 En millions de CHF | | CHF | EUR | USD | GBP | Autres | | |
| Actifs | | | | | | | | |
| Avoirs en caisse | 1 931 | 0 | 127 | 0 | 0 | 0 | 2 058 | |
| Créances sur établissements financiers | 42 830 | 0 | 281 | 1 367 | 24 | 26 | 44 528 | |
| Créances rémunérées sur clients | 541 | – | 1 | 0 | 0 | 0 | 542 | |
| Créances résultant de livraisons et prestations | 753 | 0 | 191 | 2 | 9 | 77 | 1 032 | |
| Autres créances sans compte de régularisation actif | 147 | – | 3 | 0 | 1 | 1 | 152 | |
| Immobilisations financières | 63 608 | – | 2 386 | 316 | 373 | 164 | 66 847 | |
| Portefeuille de négoce et dérivés | 62 | – | 18 | 15 | 0 | 0 | 95 | |
| Détenu jusqu'à l'échéance | 48 171 | – | 2 109 | 118 | – | – | 50 398 | |
| Disponible à la vente | 2 954 | – | 205 | 183 | 373 | 164 | 3 879 | |
| Prêts | 12 421 | – | 54 | – | – | – | 12 475 | |
| Fonds de tiers | | | | | | | | |
| Fonds des clients (PostFinance) | 104 865 | 0 | 2 642 | 40 | 1 501 | 38 | 109 086 | |
| Autres engagements financiers | 1 337 | – | 0 | 1 | 1 | 1 | 1 340 | |
| Engagements résultant de livraisons et prestations | 505 | 0 | 191 | 0 | 1 | 79 | 776 | |
| Autres engagements sans compte de régularisation passif | 169 | – | 2 | 0 | 0 | – | 171 | |

| Instruments financiers par monnaie (groupe) | | Monnaies étrangères | | | | | | Total |
|--|---------|---------------------|-----|-----|-----|---------|-------|-------|
| 31 décembre 2012 En millions de CHF | | CHF | EUR | USD | GBP | Autres | | |
| Actifs | | | | | | | | |
| Avoirs en caisse | 2 023 | 122 | 0 | 0 | 0 | 1 | 2 146 | |
| Créances sur établissements financiers | 44 856 | 66 | 365 | 33 | 38 | 45 358 | | |
| Créances rémunérées sur clients | 93 | 0 | 0 | 0 | 0 | 93 | | |
| Créances résultant de livraisons et prestations | 600 | 323 | 10 | 34 | 78 | 1 045 | | |
| Autres créances | 887 | 58 | 3 | 8 | 0 | 956 | | |
| Immobilisations financières | 64 059 | 2 512 | 536 | 117 | 133 | 67 357 | | |
| Portefeuille de négoce et dérivés | 24 | 50 | 19 | 1 | 0 | 94 | | |
| Détenu jusqu'à l'échéance | 50 162 | 2 115 | 90 | – | – | 52 367 | | |
| Disponible à la vente | 2 348 | 289 | 427 | 116 | 133 | 3 313 | | |
| Prêts | 11 525 | 58 | – | – | – | 11 583 | | |
| Fonds de tiers | | | | | | | | |
| Fonds des clients (PostFinance) | 107 601 | 2 408 | 454 | 32 | 36 | 110 531 | | |
| Autres engagements financiers | 1 324 | 46 | 1 | 0 | 1 | 1 372 | | |
| Engagements résultant de livraisons et prestations | 354 | 283 | 2 | 5 | 81 | 725 | | |
| Autres engagements | 766 | 51 | 2 | 8 | 1 | 828 | | |

– Risque actions

Par risque actions, on entend le risque de perte découlant de la diminution de la valeur d'indices d'actions ou d'actions particulières.

PostFinance a commencé à investir dans des actions en 2005, par souci de diversification. Elle est donc exposée au risque actions, qu'elle surveille et limite au moyen de mesures VaR. La surveillance des limites est exercée quotidiennement. Au 31 décembre 2013, la VaR d'actions du portefeuille bancaire de PostFinance s'élevait à 40,7 millions de francs (2012: 53,4 millions). En 2013 comme en 2012, PostFinance ne détenait pas de portefeuille d'actions destiné au négoce.

La VaR du portefeuille bancaire fin 2013 n'a pas été calculée, en raison de la suspension provisoire de la mesure décidée par le Conseil d'administration de PostFinance pour les raisons évoquées plus haut. Quant à la VaR du portefeuille de négoce, elle se chiffrait, pour tous les facteurs de risque, à

4,1 millions de francs (2012: 8,1 millions). En raison de la suspension de la mesure de la VaR du portefeuille bancaire, la VaR de l'ensemble des risques de marché pesant sur les portefeuilles bancaire et de négoce au 31 décembre 2013 n'a pas pu être déterminée.

– Risque de crédit

Le risque de crédit découle du danger qu'une contrepartie ne puisse plus tenir ses engagements, provoquant ainsi des pertes chez son partenaire. Il croît avec la concentration des contreparties dans une même branche ou dans une même région, du fait que des difficultés économiques affectant la branche ou la région en question peuvent nuire à la solvabilité de tout un groupe de contreparties, par ailleurs indépendantes les unes des autres.

Le risque de crédit lié aux placements effectués par la Trésorerie de PostFinance sur les marchés monétaire et des capitaux est étroitement contrôlé par des prescriptions spéciales en matière de placements et de limites. Ces limites s'appliquent en particulier aux niveaux des contreparties, de la structure des portefeuilles et des notations ainsi que des risques pays. C'est ainsi que les fonds ne peuvent être placés qu'auprès de débiteurs bénéficiant d'une notation et dont la solvabilité est irréprochable.

La mesure du risque de crédit repose sur les règles de Bâle II. Celles-ci définissent, en termes de «fonds propres requis selon les critères de Bâle II», la limite des risques financiers que PostFinance peut assumer. L'exposition maximale de PostFinance au risque dépend en outre de la capacité de la Poste à assumer des risques et de la propension du Conseil d'administration à en prendre.

Les indications ou restrictions de placement reposent sur des notations publiquement accessibles établies par des agences de notation reconnues ou par des banques qualifiées.

| Structure de la notation des placements financiers à taux fixe ¹ | | |
|---|------------|------------|
| Catégorie de notation, en pour cent | 31.12.2013 | 31.12.2012 |
| AAA | 75 | 77 |
| AA | 18 | 16 |
| A | 5 | 5 |
| < A | 2 | 2 |

¹ Comprend des créances sur établissements financiers (hors prêts couverts) et des immobilisations financières; base: valeur de marché.

La large diversification des placements du point de vue des contreparties permet de limiter opportunément le cumul des risques.

| Composition des principales contreparties ¹ | | |
|--|------------|------------|
| En millions de CHF | 31.12.2013 | 31.12.2012 |
| Banque de lettres de gage d'établissements suisses de crédit hypothécaire SA, Zurich | 9 679 | 9 478 |
| Centrale des lettres de gage des banques cantonales suisses SA, Zurich | 4 789 | 3 139 |
| Confédération suisse, Berne | 2 842 | 2 366 |

¹ Comprend des créances sur établissements financiers (hors prêts couverts) et des immobilisations financières; base: valeur nominale.

Les engagements financiers dans les Etats membres de l'Union européenne les plus touchés par la crise de la dette (pays GIIPS) sont présentés ci-dessous:

| Placements financiers dans les pays GIIPS | | |
|---|------------|------------|
| Valeur comptable en millions de CHF | 31.12.2013 | 31.12.2012 |
| Espagne | 586 | 669 |
| Irlande | 222 | 276 |
| Italie | 44 | 43 |
| Grèce | – | 8 |
| Portugal | – | – |

En 2013, les remboursements aux échéances ordinaires se sont élevés à 160 millions de francs au total (2012: 208 millions) et ont été effectués dans les délais.

| | | | | | |
|-----------------------------|-------------------------|--------------------------------|-------------------------------------|------------------------|--------------------|
| RAPPORT DE SITUATION | | GOVERNANCE D'ENTREPRISE | | COMPTES ANNUELS | |
| 6 | Activités | 48 | Structure du groupe et actionnariat | 61 | Groupe |
| 11 | Organisation | 48 | Comptes réglementaires | 137 | La Poste Suisse SA |
| 12 | Stratégie du groupe | 49 | Structure du capital | 145 | PostFinance SA |
| 20 | Gestion financière | 49 | Conseil d'administration | | |
| 22 | Evolution de l'activité | 54 | Direction du groupe | | |
| 40 | Rapport sur les risques | 57 | Indemnités | | |
| 45 | Perspectives | 59 | Organe de révision | | |
| | | 59 | Politique d'information | | |

Opérations de crédit

PostFinance n'assume aucun risque de crédit sur les affaires hypothécaires proposées depuis juin 2008 en coopération avec la Münchener Hypothekenbank eG (MHB). Ce risque est entièrement supporté par la banque partenaire. Depuis l'automne 2009, PostFinance collabore en outre avec la banque Valiant dans le domaine du financement des PME. Grâce à cette coopération, elle a pu étoffer son offre sur le marché de détail. En automne 2010, PostFinance a étendu cette collaboration avec la banque Valiant aux affaires hypothécaires conclues avec la clientèle privée. Le risque de crédit résultant de ces deux domaines de coopération est supporté par la banque.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité consiste en l'éventualité de ne pas être à même de remplir des obligations de paiement en temps utile ou de ne pouvoir les remplir que partiellement. PostFinance applique le processus traditionnel de transformation des échéances, en ceci qu'elle comptabilise les fonds des clients systématiquement à l'actif du bilan, sur la base de portefeuilles dits de réplcation. Le passif du bilan de PostFinance est constitué à hauteur d'environ 97% (2012: 97%) de produits sans échéance. Or, contrairement aux autres banques, PostFinance n'a pas le droit, pour des raisons légales, d'utiliser les fonds des clients pour accorder des crédits traditionnels, comme des prêts hypothécaires ou des crédits d'entreprise. En revanche, elle peut les placer sur le marché monétaire et sur celui des capitaux. Elle place donc les fonds disponibles à long terme (niveau plancher) sur ce dernier et ceux disponibles à court terme sur le marché repo et dans le négoce interbancaire. L'actif du bilan est donc très liquide. De plus, du fait que les placements jouissent d'une excellente notation de crédit (BBB ou supérieure), les titres peuvent à tout moment être utilisés pour se procurer des liquidités. Voir aussi la note 29, Engagements financiers.

L'actif circulant et les fonds de tiers de PostFinance SA présentent les échéances suivantes:

| Actif circulant par type et échéance | | En millions de CHF, au 31.12.2013 et 31.12.2012 | | | | | | |
|---------------------------------------|-------------------|---|------------|--------------|--------------|---------------|---------------|----------------|
| | | A vue | Résiliable | 1 à 3 mois | 4 à 12 mois | 1 à 5 ans | Plus de 5 ans | Total |
| Liquidités | | 39 114 | – | – | – | – | – | 39 114 |
| Créances sur les banques | | 47 | – | 6 747 | 174 | 1 525 | 1 440 | 9 933 |
| Créances sur les clients | | 263 | 8 | 1 166 | 1 231 | 3 658 | 3 568 | 9 894 |
| Créances hypothécaires | | – | – | – | 1 | – | – | 1 |
| Immobilisations financières | | 793 | – | 2 084 | 5 088 | 31 067 | 15 422 | 54 454 |
| Total de l'actif circulant | 31.12.2013 | 40 217 | 8 | 9 997 | 6 494 | 36 250 | 20 430 | 113 396 |
| | 31.12.2012 | 44 357 | 3 | 6 276 | 6 628 | 34 757 | 22 123 | 114 145 |
| Instruments financiers dérivés | 31.12.2013 | – | – | 24 | 23 | 17 | 31 | 95 |
| | 31.12.2012 | – | – | 44 | 9 | 41 | 0 | 94 |

| Fonds de tiers par type et échéance | | En millions de CHF, au 31.12.2013 et 31.12.2012 | | | | | | |
|--|-------------------|---|---------------|------------|-------------|-----------|---------------|----------------|
| | | A vue | Résiliable | 1 à 3 mois | 4 à 12 mois | 1 à 5 ans | Plus de 5 ans | Total |
| Engagements envers les banques | | 2 380 | – | – | – | – | – | 2 380 |
| Engagements envers les clients sous forme d'épargne et de placements | | – | 42 585 | – | – | – | – | 42 585 |
| Autres engagements envers les clients | | 64 532 | – | 2 | – | – | – | 64 534 |
| Obligations de caisse | | – | – | 20 | 46 | 74 | 21 | 161 |
| Total des fonds de tiers | 31.12.2013 | 66 912 | 42 585 | 22 | 46 | 74 | 21 | 109 660 |
| | 31.12.2012 | 74 095 | 36 834 | 75 | – | 153 | 40 | 111 197 |
| Instruments financiers dérivés | 31.12.2013 | – | – | 3 | 1 | 15 | 1 | 20 |
| | 31.12.2012 | – | – | 3 | 0 | 27 | 12 | 42 |

Gestion des risques opérationnels chez PostFinance

Définition

PostFinance s'appuie sur la définition des risques opérationnels donnée par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire, pour lequel il s'agit de risques de pertes dues à des personnes, processus ou systèmes inadéquats ou défaillants, ou résultant d'événements extérieurs. Les principes régissant le traitement de ces risques sont fixés dans la politique de risque de PostFinance.

Organisation

PostFinance dispose d'un système de gestion des risques opérationnels dirigé par un service spécialisé centralisé, qui non seulement définit le processus de gestion des risques pour toute l'unité, mais encore s'assure que les principaux risques opérationnels sont tous régulièrement et clairement identifiés, mesurés et surveillés, établissant en outre des rapports sur ces risques. Il est également chargé de mettre à disposition les moyens auxiliaires et les instruments nécessaires à ces fins et joue le rôle d'interface entre la hiérarchie et la commission Contrôle interne du comité directeur, responsable de la mise en œuvre efficace de la politique de gestion des risques opérationnels.

Chaque division et service d'état-major possède en outre son propre contrôleur des risques décentralisé. Jouant le rôle de coordinateur pour son unité d'organisation, il a pour mission de se procurer les informations pertinentes, d'identifier et d'évaluer les risques et, le cas échéant, d'enregistrer les pertes.

PostFinance dispose aussi d'un gestionnaire de risques décentralisé pour chacun de ses risques opérationnels les plus importants (2013: sept risques principaux). Celui-ci évalue régulièrement et surveille le risque principal placé sous sa responsabilité et établit des rapports trimestriels à l'intention de la commission Contrôle interne.

Instruments

PostFinance assure la gestion active des risques opérationnels au moyen de divers instruments usuels dans la branche. D'une part, elle recense systématiquement toutes les pertes subies à l'échelle de l'entreprise, ce qui lui permet d'analyser les pertes opérationnelles enregistrées antérieurement, d'en identifier les points communs et de prendre les mesures nécessaires pour en éviter la répétition. D'autre part, elle évalue les scénarios de risques potentiels susceptibles de se réaliser à l'avenir à l'aide d'un processus d'évaluation structurée des risques (autoévaluation). Il en résulte un inventaire des risques qui permet à la commission Contrôle interne de se faire une idée pertinente de la situation de l'entreprise en matière de risques opérationnels.

Enfin, PostFinance exerce une surveillance centralisée de la mise en œuvre des mesures de réduction des risques opérationnels arrêtées par la commission Contrôle interne. Cette surveillance repose notamment sur l'utilisation d'indicateurs de risque précoces dans les services décentralisés, qui permettent de détecter en temps utile toute variation de l'état des risques.

Reporting

Chaque trimestre, un rapport sur l'état des risques principaux est présenté à la commission Contrôle interne, qui prend si nécessaire les mesures adéquates pour réduire ces risques. Le Conseil d'administration de la Poste est lui aussi régulièrement informé de l'état des risques de PostFinance sur la base de ces mêmes informations, par l'intermédiaire de son comité PostFinance.

| | | | | | |
|-----------------------------|-------------------------|---------------------------------|------------------------------------|------------------------|--------------------|
| RAPPORT DE SITUATION | | GOUVERNANCE D'ENTREPRISE | | COMPTES ANNUELS | |
| 6 | Activités | 48 | Structure du groupe et actionariat | 61 | Groupe |
| 11 | Organisation | 48 | Comptes réglementaires | 137 | La Poste Suisse SA |
| 12 | Stratégie du groupe | 49 | Structure du capital | 145 | PostFinance SA |
| 20 | Gestion financière | 49 | Conseil d'administration | | |
| 22 | Evolution de l'activité | 54 | Direction du groupe | | |
| 40 | Rapport sur les risques | 57 | Indemnités | | |
| 45 | Perspectives | 59 | Organe de révision | | |
| | | 59 | Politique d'information | | |

Gestion du capital de PostFinance SA

Conformément aux exigences de publication liées aux fonds propres dans le secteur bancaire (circulaire FINMA 2008/22), le tableau ci-dessous présente l'état des fonds propres réglementaires de PostFinance SA au 31 décembre 2013.

| Présentation des fonds propres | | 31.12.2013 |
|---|--|--------------|
| En millions de CHF | Base selon OFR | |
| Fonds propres pris en compte | | |
| Fonds propres de base durs (CET1) | | 4 882 |
| Fonds propres complémentaires (T2) | | 90 |
| Total des fonds propres pris en compte (CET1 + T2) | | 4 972 |
| Fonds propres nécessaires | | |
| Risques de crédit | Approche standard internationale (AS-BRI) | 1 592 |
| Risques sans contrepartie | Approche standard internationale (AS-BRI) | 76 |
| Risques de marché | Approche standard relative aux risques de marché | 25 |
| Risques opérationnels | Approche de l'indicateur de base | 226 |
| Déductions des fonds propres nécessaires | | – |
| Total des fonds propres minimaux nécessaires | selon art. 42 OFR | 1 919 |
| Volant de fonds propres 80% (pour objectif de fonds propres 14,4%) | selon FINMA: taux maximal catégorie 2 | 1 536 |
| Total des exigences de fonds propres (T1 + T2) | selon art. 45 OFR | 3 455 |

Gestion du capital de la Poste

La Poste entend disposer d'une solide base de fonds propres (capital-actions entièrement libéré et réserves), tout en respectant la politique de dividendes durable visée par le propriétaire. La continuité de l'entreprise doit être assurée à tout moment, avec un rendement approprié des fonds engagés. Des conditions annexes, telles que la fixation d'un plafond d'endettement et la croissance de la valeur de l'entreprise compte tenu du coût du capital, sont par ailleurs garantes de sa pérennité.

Le ratio d'endettement est mesuré en fonction du résultat d'exploitation avant amortissements et impôts (EBITDA) et ne doit pas dépasser la valeur de 1. Or, avec une dette externe – contractée par placement privé – se chiffrant actuellement à 1,28 milliard de francs, cette valeur maximale est loin d'être atteinte, ce qui laisse à la Poste une importante marge de manœuvre financière. Les fonds des clients et les immobilisations financières de PostFinance SA ne sont pas pris en considération aux fins du calcul de ce ratio.

La valeur ajoutée de l'entreprise est calculée quant à elle sur la base des revenus rapportés au coût du capital engagé, ce coût étant lui-même déterminé par le rapport entre fonds propres et fonds de tiers. La Poste présente régulièrement des valeurs positives.

Enfin, la répartition du bénéfice obéit aux prescriptions légales ainsi qu'aux exigences de l'économie d'entreprise, parmi lesquelles l'obtention d'une structure appropriée du capital et le financement des investissements jouent un rôle de premier plan. Après affectation des fonds nécessaires aux réserves, la Poste verse le solde du bénéfice au propriétaire, en application de la politique de dividendes durable voulue par ce dernier.

36 | Périmètre de consolidation

| Saisie | Segment | Société | Siège | Capital de base | | Participation en pour cent | |
|------------------|---------|---|--------------------|-----------------|-------------|----------------------------|---------------|
| | | | | Monnaie | En milliers | Au 31.12.2013 | Au 31.12.2012 |
| Suisse | | | | | | | |
| C | 7 | La Poste Suisse SA (anc. La Poste Suisse) | Berne | CHF | 1 300 000 | | |
| C | 1 | Presto Presse-Vertriebs AG | Berne | CHF | 100 | 100 | 100* |
| C | 1 | Epsilon SA | Lancy | CHF | 100 | 100 | 100* |
| C | 1 | PostMail SA | Berne | CHF | 100 | 100 | 100* |
| C | 1 | Direct Mail Company AG | Bâle | CHF | 420 | 100 | 100* |
| C | 1 | Direct Mail Logistik AG | Bâle | CHF | 100 | 100 | 100 |
| C | 1 | IN-Media AG | Bâle | CHF | 100 | 100 | 100 |
| C | 1 | Swiss Post International Holding SA | Berne | CHF | 63 300 | 100 | 100* |
| C | 1 | Swiss Post International Management SA, en liquidation | Berne | CHF | 1 000 | 100 | 100 |
| C | 1 | Prisma Medienservice AG ¹ | Saint-Gall | CHF | 100 | 100 | – |
| C | 2 | Swiss Post Solutions SA | Zurich | CHF | 1 000 | 100 | 100* |
| C | 2 | SwissSign AG | Opfikon | CHF | 450 | 100 | 100* |
| C | 2 | Scalaris AG ² | Opfikon | CHF | 1 000 | – | – |
| C | 4 | Mobility Solutions SA | Berne | CHF | 100 | 100 | 100* |
| C | 4 | Mobility Solutions Management SA | Berne | CHF | 100 | 85 | 85* |
| C | 4 | PostLogistics SA | Dintikon | CHF | 20 000 | 100 | 100* |
| C | 4 | SecurePost SA | Oensingen | CHF | 4 000 | 100 | 100* |
| C | 4 | Dispodrom SA | Schlieren | CHF | 2 000 | 100 | 100* |
| C | 4 | IT ServiceHouse AG ³ , en liquidation | Berne | CHF | 100 | 100 | 100* |
| C | 4 | Swiss Post International Logistics SA | Bâle | CHF | 1 000 | 100 | 100* |
| C | 4 | Swiss Post SAT Holding SA | Berne | CHF | 2 000 | 100 | 100* |
| C | 5 | PostFinance SA ⁴ | Berne | CHF | 2 000 000 | 100* | 100* |
| C | 5 | Débiteurs Services SA | Berne | CHF | 1 000 | 100 | 100* |
| C | 6 | CarPostal Suisse SA | Berne | CHF | 72 000 | 100* | 100* |
| C | 6 | velopass SARL | Lausanne | CHF | 21 | 100 | 100 |
| C | 7 | InfraPost SA | Berne | CHF | 1 000 | 100 | 100* |
| C | 7 | Poste Immobilier SA ⁴ | Berne | CHF | 100 000 | 100* | 100* |
| C | 1–7 | Poste CH SA ⁴ | Berne | CHF | 500 000 | 100* | 100* |
| E | 1 | AZ Vertriebs AG | Aarau | CHF | 100 | 25 | 25 |
| E | 1 | search.ch SA ⁵ | Zurich | CHF | 100 | 25 | 25* |
| E | 1 | SCHAZO AG | Schaffhouse | CHF | 300 | 50 | 50 |
| E | 1 | SÜDOSTSCHWEIZ PRESSEVERTRIEB AG | Coire | CHF | 100 | 35 | 35 |
| E | 1 | DMB Direct Mail Biel-Bienne AG | Bienne | CHF | 100 | 50 | 50 |
| E | 1 | Asendia Holding SA | Berne | CHF | 100 | 50 | 50 |
| E | 4 | TNT Swiss Post AG | Buchs (AG) | CHF | 1 000 | 50 | 50* |
| E | 5 | SIX Interbank Clearing SA | Zurich | CHF | 1 000 | 25 | 25* |
| E | 6 | Sensetalbahn AG | Berne | CHF | 2 890 | 34 | 34 |
| E | 6 | Société des Auto-transports du Pied du Jura Vaudois S.A.P.J.V. ⁶ | L'Isle | CHF | 1 200 | – | 35 |
| Allemagne | | | | | | | |
| C | 2 | CF Card Factory GmbH | Hessisch-Lichtenau | EUR | 500 | 51 | 51 |
| C | 2 | Client Vela GmbH ⁷ | Munich | EUR | 31 | – | 100 |
| C | 2 | Fortuna Beteiligungs GmbH | Bamberg | EUR | 50 | 100 | 100 |
| C | 2 | Swiss Post Solutions GmbH ⁸ | Bamberg | EUR | 5 000 | 38,3/60 | 38,3/60 |
| C | 2 | Swiss Post Solutions Holding GmbH | Bamberg | EUR | 25 | 100* | 100* |
| C | 2 | Swiss Post Solutions GmbH (anc. systemform MediaCard GmbH) | Prien | EUR | 1 050 | 100 | 100 |
| C | 2 | Swiss Post Solutions GmbH | Pulsnitz | EUR | 100 | 100* | 100* |
| C | 4 | Trans-Euro GmbH | Weil am Rhein | EUR | 25 | 100 | 100 |
| C | 4 | Zollagentur Imlig GmbH | Rheinfelden | EUR | 25 | 100 | 100* |
| E | 2 | eSourceONE GmbH | Hallstadt | EUR | 25 | 50 | 50 |
| E | 2 | MEILLERGHF GmbH | Schwandorf | EUR | 280 | 35 | 35 |
| E | 5 | Swiss Euro Clearing Bank GmbH ⁹ | Francfort/Main | EUR | 20 000 | 25 | 25* |

RAPPORT DE SITUATION

| | |
|----|-------------------------|
| 6 | Activités |
| 11 | Organisation |
| 12 | Stratégie du groupe |
| 20 | Gestion financière |
| 22 | Evolution de l'activité |
| 40 | Rapport sur les risques |
| 45 | Perspectives |

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

| | |
|----|------------------------------------|
| 48 | Structure du groupe et actionariat |
| 48 | Comptes réglementaires |
| 49 | Structure du capital |
| 49 | Conseil d'administration |
| 54 | Direction du groupe |
| 57 | Indemnités |
| 59 | Organe de révision |
| 59 | Politique d'information |

COMPTES ANNUELS

| | |
|-----|--------------------|
| 61 | Groupe |
| 137 | La Poste Suisse SA |
| 145 | PostFinance SA |

| Saisie | Segment | Société | Siège | Capital de base | | Participation | Participation |
|----------------------|---------|---|-------------------|-----------------|-------------|-------------------------------|-------------------------------|
| | | | | Monnaie | En milliers | en pour cent Au 31.12.2013 | en pour cent Au 31.12.2012 |
| France | | | | | | | |
| C | 2 | Swiss Post Solutions SAS (anc. Swiss Post Solutions Holding SAS) ¹⁰ | Paris | EUR | 1 587 | 100 | 100* |
| C | 4 | Société d'Affrètement et de Transit S.A.T. SAS | Bartenheim | EUR | 200 | 100 | 100 |
| C | 4 | Société de Transports Internationaux S.T.I. SARL | Bartenheim | EUR | 8 | 100 | 100 |
| C | 4 | SCI S.A.T. | Bartenheim | EUR | 1 | 100 | 100 |
| C | 6 | CarPostal France SAS | Saint-Priest | EUR | 200 | 100 | 100 |
| C | 6 | CarPostal Bourg-en-Bresse SAS | Bourg-en-Bresse | EUR | 190 | 100 | 100 |
| C | 6 | CarPostal Haguenau SAS | Haguenau | EUR | 464 | 100 | 100 |
| C | 6 | CarPostal Obernai SAS | Obernai | EUR | 50 | 100 | 100 |
| C | 6 | CarPostal Interurbain SAS | Voreppe | EUR | 250 | 100 | 100 |
| C | 6 | CarPostal Mâcon SAS | Mâcon | EUR | 300 | 100 | 100 |
| C | 6 | CarPostal Dole SAS | Dole | EUR | 300 | 100 | 100 |
| C | 6 | CarPostal Foncière SCI | Saint-Priest | EUR | 50 | 100 | 100 |
| C | 6 | CarPostal Villefranche-sur-Saône SAS | Arnas | EUR | 150 | 100 | 100 |
| C | 6 | CarPostal Agde SAS | Agde | EUR | 250 | 100 | 100 |
| C | 6 | CarPostal Bourgogne Franche-Comté SAS | Mâcon | EUR | 300 | 100 | 100 |
| C | 6 | CarPostal Méditerranée SAS | Agde | EUR | 420 | 100 | 100 |
| C | 6 | CarPostal Pyrénées SAS | Saint-Priest | EUR | 250 | 100 | 100 |
| C | 6 | Holding Rochette Participations SAS | Montverdun | EUR | 400 | 100 | 100 |
| C | 6 | Archimbaud Frères SARL ¹¹ | Juré | EUR | 8 | - | 100 |
| C | 6 | Rochette Nord SARL ¹¹ | Montverdun | EUR | 124 | - | 100 |
| C | 6 | Caporin Voyages SARL ¹² | Montverdun | EUR | 1 680 | 100 | 100 |
| C | 6 | CarPostal Riviera SAS ¹³ | Menton | EUR | 200 | 100 | - |
| C | 6 | CarPostal Salon de Provence SAS ¹⁴ | Salon-de-Provence | EUR | 200 | 100 | - |
| Royaume-Uni | | | | | | | |
| C | 2 | Swiss Post Solutions Ltd | Richmond | GBP | 7 272 | 100 | 100* |
| Italie | | | | | | | |
| C | 2 | Swiss Post Solutions S.p.A. | Milan | EUR | 500 | 100 | 100 |
| Irlande | | | | | | | |
| C | 2 | Swiss Post Solutions Ireland Limited (anc. FMC Insights Limited) | Cork | EUR | 0 | 100 | 100* |
| Liechtenstein | | | | | | | |
| C | 6 | PostAuto Liechtenstein Anstalt | Vaduz | CHF | 1 000 | 100 | 100 |
| C | 7 | Swiss Post Insurance AG | Vaduz | CHF | 30 000 | 100* | 100* |
| E | 7 | Liechtensteinische Post AG | Schaan | CHF | 5 000 | 25 | 25* |
| Autriche | | | | | | | |
| C | 2 | Swiss Post Solutions GmbH ¹ | Vienne | EUR | 35 | - | 100 |
| Slovaquie | | | | | | | |
| C | 2 | Swiss Post Solutions s.r.o. | Bratislava | EUR | 15 | 100 | 100 |
| Etats-Unis | | | | | | | |
| C | 2 | Swiss Post Solutions Inc. | New York | USD | 45 | 100 | 100 |
| C | 2 | Swiss Post US Holding Inc. | New York | USD | 10 100 | 100 | 100* |
| Vietnam | | | | | | | |
| C | 2 | Swiss Post Solutions Ltd (anc. GHP Far East Co. Ltd) | Hô-Chi-Minh-Ville | VND | 1 821 446 | 86 | 86 |

* Participation détenue par La Poste Suisse SA (2012: La Poste Suisse).

1 Achat de parts (100%) au 25.09.2013

2 Achat de parts (100%) au 28.02.2013. Fusion avec Swiss Post Solutions SA au 03.07.2013, avec effet rétroactif au 01.04.2013.

3 Nouveau siège (ancien: Kőniz)

4 La transformation de la Poste d'établissement de droit public de la Confédération en société anonyme de droit public, le 26 juin 2013, s'est accompagnée des augmentations de capital-actions suivantes: PostFinance SA: 1 999 900 000 francs; Poste CH SA: 499 900 000 francs; Poste Immobilier SA: 99 900 000 francs.

5 Nouveau siège (ancien: Zoug)

6 Vente de parts au 16.12.2013

7 Fusion avec Swiss Post Solutions GmbH, Bamberg, au 06.06.2013

8 Swiss Post Solutions Holding GmbH détient 38,3% et Fortuna Beteiligungs GmbH 60% des actions de Swiss Post Solutions GmbH, Bamberg. Cette dernière possède 1,7% de ses propres actions.

9 Augmentation du capital de base de 10 millions d'euros (part de la Poste: 25%) au 04.06.2013

10 Diminution du capital de base de 32 125 600 euros au 30.04.2013

11 Fusion avec Caporin Voyages SARL au 01.01.2013

12 Augmentation du capital de base de 1 133 600 euros au 01.01.2013

13 Création le 29.05.2013

14 Création le 13.12.2013

Saisie
C = consolidation
intégrale
E = mise en équivalence
Segment
1 = PostMail
2 = Swiss Post Solutions
3 = Réseau postal
et vente
4 = PostLogistics
5 = PostFinance
6 = CarPostal
7 = Autres

37 | Modifications du périmètre de consolidation

Exercice 2013

Le 1^{er} janvier 2013, les sociétés Archimbaud Frères SARL et Rochette Nord SARL ont fusionné au sein de Caporin Voyages SARL, ayant son siège à Montverdun (FR).

Le 1^{er} janvier 2013, le capital de base de Caporin Voyages SARL, ayant son siège à Montverdun (FR), a été augmenté de 1,1 million d'euros.

Le 28 février 2013, Swiss Post Solutions SA a acquis la société Scalaris AG, ayant son siège à Opfikon. Grâce à cette acquisition, elle renforce ses activités horizontales d'externalisation de processus d'affaires (business process outsourcing) en s'appuyant sur des solutions informatiques d'avenir. Scalaris AG opère en Suisse et en Allemagne et occupe 90 collaborateurs. Le 3 juillet 2013, la société a fusionné au sein de Swiss Post Solutions SA, ayant son siège à Zurich, avec effet rétroactif au 1^{er} avril.

Le 30 avril 2013, le capital de base de Swiss Post Solutions SAS, ayant son siège à Paris, a été diminué de 32,1 millions d'euros.

Client Vela GmbH, ayant son siège à Munich, a fusionné au sein de Swiss Post Solutions GmbH, ayant son siège à Bamberg, avec effet au 6 juin 2013.

La transformation de la Poste d'établissement de droit public de la Confédération en société anonyme de droit public, le 26 juin 2013, s'est accompagnée des augmentations de capital-actions suivantes, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2013:

PostFinance SA: environ 2 milliards de francs;

Poste CH SA: environ 500 millions de francs;

Poste Immobilier SA: environ 100 millions de francs.

Le 1^{er} septembre 2013, Swiss Post Solutions Ltd, ayant son siège à Richmond, a repris les services de gestion de courrier interne et de documents de Pitney Bowes Limited au Royaume-Uni et de Pitney Bowes Ireland Limited en Irlande. Ces acquisitions visent à renforcer la présence de Swiss Post Solutions sur les marchés internationaux. Elles incluaient un portefeuille clientèle de première qualité, diverses installations ainsi que l'ensemble du personnel.

Le 25 septembre 2013, Direct Mail Company AG a acquis Prisma Medienservice AG, ayant son siège à Saint-Gall, étendant ainsi ses activités de marketing direct. Prisma Medienservice AG opère en Suisse orientale et dans les régions grisonnes avoisinantes, ainsi que dans la région de Lucerne et la Principauté de Liechtenstein. Elle emploie environ 1100 collaborateurs.

IT ServiceHouse AG et Swiss Post International Management SA sont en liquidation, la première depuis le 23 avril et la seconde depuis le 23 juillet 2013.

Exercice 2012

La Poste a acquis l'intégralité des parts de Direct Mail Company AG et de Direct Mail Logistik AG, dans lesquelles elle détenait déjà une participation de 50%. L'autre moitié des parts appartenaient à Intermail AG. En les lui rachetant, la Poste est devenue actionnaire unique des deux sociétés. A cette occasion, elle a également acheté toutes les parts d'IN-Media AG et la moitié de celles de DMB Direct Mail Biel-Bienne AG. Le groupe Direct Mail Company, ayant son siège principal à Bâle, propose des produits et des services de marketing direct et de distribution d'envois non adressés. Il occupe dans toute la Suisse – sur ses sites de Lausanne, Bienne, Thoune, Zurich, Domat/Ems et Niederbipp – 135 collaborateurs fixes et environ 2500 à temps partiel.

GHP Immobilien Verwaltungs GmbH a été intégrée à Swiss Post Solutions GmbH, Bamberg, le 19 janvier 2012 et GHP Immobilien GmbH & Co. KG a fusionné avec la même Swiss Post Solutions GmbH, Bamberg, le 23 janvier.

| RAPPORT DE SITUATION | | GOUVERNANCE D'ENTREPRISE | COMPTES ANNUELS |
|-----------------------------|-------------------------|---------------------------------|------------------------|
| 6 | Activités | 48 | 61 |
| 11 | Organisation | 48 | 137 |
| 12 | Stratégie du groupe | 49 | 145 |
| 20 | Gestion financière | 49 | |
| 22 | Evolution de l'activité | 54 | |
| 40 | Rapport sur les risques | 57 | |
| 45 | Perspectives | 59 | |
| | | 59 | |

Le 9 février 2012, la Poste, qui était déjà actionnaire majoritaire de Swiss Post Porta a Porta S.p.A. avec une participation de 80%, en a racheté les parts restantes (20%), de sorte qu'elle en a détenu tout le capital-actions jusqu'à la sortie de la société en juillet 2012. La différence résultant du rachat de la part minoritaire a été comptabilisée directement dans les fonds propres.

Le 27 février 2012, CarPostal France SAS a repris toutes les parts du groupe d'entreprises Rochette, une exploitation familiale spécialisée dans le transport de voyageurs dans le département de la Loire. Par cette acquisition, elle a renforcé sa présence dans les transports publics urbains en France. Domicilié près de Saint-Etienne, le groupe comprend la société Holding Rochette Participations SAS et les quatre entreprises de transport Archimbaud Frères SARL, Rochette Plaine SARL, Rochette Nord SARL et Caporin Voyages SARL, dont 90% des prestations relèvent du trafic de ligne. Le groupe Rochette emploie quelque 140 collaborateurs.

Le 29 février 2012, Direct Mail Company AG a repris les activités de distribution de AWZ AG et de sa filiale ADZ Agentur für Direktwerbung AG, qui ont cessé d'opérer dans ce domaine à la même date. La partie d'entreprise acquise offre des produits et des services dans le domaine du marketing direct. Elle opère dans les régions de Berne, Argovie/Soleure et Zoug, ainsi qu'au Tessin, et occupe environ 1500 collaborateurs.

Le 3 avril 2012, Intermail AG a fusionné avec Direct Mail Company AG, avec effet rétroactif au 29 février.

Le 25 avril 2012, CarPostal Suisse SA a acquis toutes les parts de velopass SARL, ayant son siège à Lausanne. velopass SARL est actuellement le principal prestataire suisse de vélopartage. Elle exploite pas moins de onze réseaux de location de vélos en libre-service dans plus de 20 villes de Suisse romande et du Tessin. Cette reprise a fait de CarPostal le leader du marché suisse du vélopartage. velopass SARL compte neuf collaborateurs.

Le 22 mai 2012, R & M Routage & Mailing SA a fusionné avec Edigroup SA, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier.

Le capital de CarPostal Suisse SA, ayant son siège à Berne, a été augmenté de 47 millions de francs en date du 25 juin 2012.

Le 1^{er} août 2012, Rochette Plaine SARL a fusionné au sein de Caporin Voyages SARL avec effet rétroactif au 1^{er} janvier.

Le 11 septembre 2012, Swiss Post Solutions GmbH, Munich, et Swiss Post Solutions GmbH, Waltershausen, ont fusionné avec Swiss Post Solutions GmbH, Bamberg.

Le 1^{er} novembre 2012, PostLogistics SA a repris les activités de logistique de stockage et d'expédition d'envoi de détail de l'entreprise de transport GATRA AG, renforçant ainsi sa présence dans la région zurichoise et le sud de l'Allemagne. La transaction incluait la reprise du portefeuille clientèle et des quelque 20 collaborateurs de la partie d'entreprise concernée.

Le capital de PostAuto Liechtenstein AG a été augmenté de 0,97 million de francs au 20 décembre 2012.

Enfin, le 31 décembre 2012, Swiss Post Solutions SAS, Paris, a fusionné avec Swiss Post Solutions Holding SAS, Paris.

Actifs et engagements résultant des acquisitions

Les acquisitions de sociétés ont entraîné l'inscription de nouveaux actifs et engagements dans les comptes consolidés, sur la base de valeurs provisoires:

| Actifs et engagements résultant des acquisitions En millions de CHF | 2013 | 2012 |
|--|----------------------------------|----------------------------------|
| | Juste valeur totale ¹ | Juste valeur totale ² |
| Liquidités | 2 | 2 |
| Créances résultant de livraisons et prestations et autres créances | 25 | 27 |
| Stocks | 2 | 0 |
| Immobilisations corporelles et incorporelles et participations | 28 | 38 |
| Autres engagements financiers | – | –11 |
| Engagements résultant de livraisons et prestations | –5 | –13 |
| Provisions et autres engagements | –27 | –25 |
| Juste valeur des actifs nets | 25 | 18 |
| Goodwill | 28 | 18 |
| Liquidités acquises ³ | –2 | –2 |
| Juste valeur des participations existantes ⁴ | – | –9 |
| Paiements additionnels échéant ultérieurement (earnouts) | –10 | 0 |
| Paiement d'engagements résultant d'acquisitions des exercices précédents | – | 0 |
| Sortie nette de capitaux résultant des acquisitions | 41 | 25 |

1 Composition: Scalaris AG, Prisma Medienservice AG, partie d'entreprise de Pitney Bowes Ltd.

2 Composition: Direct Mail Company AG, Direct Mail Logistik AG, IN-Media AG, partie d'entreprise du groupe AWZ, Holding Rochette Participations SAS, Archimbaud Frères SARL, Rochette Plaine SARL, Rochette Nord SARL, Caporin Voyages SARL, velopass SARL, partie d'entreprise de GATRA AG.

3 Composition: avoirs en caisse et créances à court terme sur les banques.

4 Les participations déjà détenues dans Direct Mail Company AG et Direct Mail Logistik AG ont été réévaluées à leur juste valeur en 2012.

Les coûts d'acquisition des sociétés et des parties d'entreprise achetées en 2013 se sont élevés à 53 millions de francs au total. Les paiements additionnels échéant ultérieurement (earnouts) se montent à 10 millions de francs. Le reste a été réglé au moyen de liquidités.

Le goodwill lié à ces transactions est constitué d'actifs non distincts ou ne pouvant pas être déterminés de manière fiable. Il s'agit pour l'essentiel de savoir-faire et d'effets de synergie exploitables au sein du groupe. Le goodwill n'est pas fiscalement déductible.

Les frais d'acquisition directement attribuables aux transactions sont inférieurs à 0,1 million de francs et sont comptabilisés dans le compte de résultat, au poste «Autres charges d'exploitation».

Depuis leur acquisition, les sociétés achetées ont contribué aux produits d'exploitation à hauteur de 49 millions de francs et au résultat d'exploitation à hauteur de 2 millions.

Les effets des acquisitions sur les comptes consolidés sont globalement insignifiants.

| | | |
|-----------------------------|--|------------------------|
| RAPPORT DE SITUATION | GOUVERNANCE D'ENTREPRISE | COMPTES ANNUELS |
| 6 Activités | 48 Structure du groupe et actionnariat | 61 Groupe |
| 11 Organisation | 48 Comptes réglementaires | 137 La Poste Suisse SA |
| 12 Stratégie du groupe | 49 Structure du capital | 145 PostFinance SA |
| 20 Gestion financière | 49 Conseil d'administration | |
| 22 Evolution de l'activité | 54 Direction du groupe | |
| 40 Rapport sur les risques | 57 Indemnités | |
| 45 Perspectives | 59 Organe de révision | |
| | 59 Politique d'information | |

Actifs et engagements résultant des ventes

Il n'y a pas eu de ventes de sociétés du groupe durant l'exercice sous revue.

En 2012, les ventes de sociétés du groupe ont entraîné la déconsolidation des actifs et engagements ci-après:

| Actifs et engagements résultant des ventes | 2013 | 2012 |
|---|-------------------------|--------------------------------------|
| | Valeur comptable totale | Valeur comptable totale ¹ |
| En millions de CHF | | |
| Liquidités | – | 27 |
| Créances | – | 58 |
| Stocks | – | 0 |
| Immobilisations corporelles et incorporelles, participations et immobilisations financières | – | 62 |
| Autres engagements financiers | – | –9 |
| Engagements résultant de livraisons et prestations | – | –34 |
| Provisions et autres engagements | – | –51 |
| Valeur comptable des actifs nets vendus | – | 53 |
| Produit des ventes | – | 53 |
| dont règlements en liquidités | – | – |
| Paiement compensatoire | – | 9 |
| Perte résultant des ventes ² | – | 9 |

1 Composition: EDS Export & Distribution Services AG, MDS Media Data Services AG, Edigroup SA, Swiss Post International Belgium BVBA, Edigroup Belgique SPRL, Swiss Post International Hong Kong Ltd, Swiss Post International Germany GmbH, Swiss Post International Operations GmbH & Co. KG, Swiss Post International Operations Verwaltungs-GmbH, PrimeMail GmbH, Swiss Post International (France) SAS, G.P.A. Gestion & Promotion d'Abonnements SARL, Swiss Post International (UK) Ltd, Swiss Post Porta a Porta S.p.A., Swiss Post International Malaysia Sdn Bhd, Swiss Post International Netherlands B.V., Swiss Post International Norway AS, Swiss Post International Austria GmbH, Swiss Post International Scandinavia AB, Swiss Post International Singapore Pte Ltd, Allied Business Company of Mail Servicios Postales Internacionales España S.L., Mail Partners Spain S.L., Priority Post Company Inc.

2 La perte résultant des ventes a été comptabilisée comme charges financières dans le compte de résultat.

Les ventes opérées en 2012 ont entraîné une sortie nette de liquidités de 36 millions de francs. Les sociétés du groupe cédées ont été échangées contre la participation dans la coentreprise Asendia. Un paiement compensatoire a été effectué en sus.

Les parts que représentaient les sociétés du groupe cédées dans les différents postes du compte de résultat, de l'état du résultat global et du tableau de financement sont insignifiantes du point de vue de la consolidation.

Créations de sociétés et changements de raison sociale

Exercice 2013

Le 1^{er} mars 2013, FMC Insights Limited a été renommée Swiss Post Solutions Ireland Limited et, le 6 mars 2013, Swiss Post Solutions Holding SAS a aussi changé de raison sociale pour devenir Swiss Post Solutions SAS.

CarPostal Riviera SAS, ayant son siège à Menton (FR), a été créée le 29 mai 2013.

Le 25 novembre 2013, GHP Far East Co. Ltd a été renommée Swiss Post Solutions Ltd.

CarPostal Salon de Provence SAS, ayant son siège à Salon-de-Provence (FR), a été créée le 13 décembre 2013.

Exercice 2012

Poste CH SA et Poste Immobilier SA ont été créées le 8 juillet 2012.

Le 31 décembre 2012, systemform MediaCard GmbH, ayant son siège à Prien, a été renommée Swiss Post Solutions GmbH.

38 | Actifs non courants détenus en vue de la vente

Les actifs non courants détenus en vue de la vente ne sont plus systématiquement amortis et seront vraisemblablement vendus dans le délai d'un an.

| Actifs non courants détenus en vue de la vente En millions de CHF | Immeubles d'exploitation | Autres immobili- sations corporelles | Total |
|--|-----------------------------|---|----------|
| Etat au 01.01.2013 | 1 | 0 | 1 |
| Entrées résultant de reclassements selon IFRS 5 | 0 | 10 | 10 |
| Ventes | -1 | -10 | -11 |
| Etat au 31.12.2013 | - | 0 | 0 |
| Etat au 01.01.2012 | 0 | 1 | 1 |
| Entrées résultant de reclassements selon IFRS 5 | 1 | 5 | 6 |
| Ventes | 0 | -6 | -6 |
| Etat au 31.12.2012 | 1 | 0 | 1 |

39 | Principaux cours de conversion des monnaies étrangères

Les cours de conversion suivants ont été utilisés pour convertir les comptes des sociétés étrangères du groupe en francs suisses:

| Cours de conversion | | Cours au jour de clôture | | Cours moyen de la période se terminant le | |
|-------------------------|-----|--------------------------|------------|---|------------|
| | | 31.12.2013 | 31.12.2012 | 31.12.2013 | 31.12.2012 |
| Unité | | | | | |
| 1 euro | EUR | 1,23 | 1,21 | 1,23 | 1,21 |
| 1 dollar des Etats-Unis | USD | 0,89 | 0,92 | 0,93 | 0,94 |
| 1 livre britannique | GBP | 1,47 | 1,48 | 1,45 | 1,49 |

40 | Evénements postérieurs à la date de clôture

Ajustement des résultats

Jusqu'à l'approbation des présents comptes annuels consolidés 2013 par le Conseil d'administration de la Poste, le 10 mars 2014, aucun événement n'était connu qui nécessite d'ajuster les valeurs comptables de l'actif et du passif du groupe ou d'être publié dans le présent rapport.

| RAPPORT DE SITUATION | | GOUVERNANCE D'ENTREPRISE | COMPTES ANNUELS |
|-----------------------------|-------------------------|---------------------------------|-------------------------------------|
| 6 | Activités | 48 | Structure du groupe et actionnariat |
| 11 | Organisation | 48 | Comptes réglementaires |
| 12 | Stratégie du groupe | 49 | Structure du capital |
| 20 | Gestion financière | 49 | Conseil d'administration |
| 22 | Evolution de l'activité | 54 | Direction du groupe |
| 40 | Rapport sur les risques | 57 | Indemnités |
| 45 | Perspectives | 59 | Organe de révision |
| | | 59 | Politique d'information |
| | | 61 | Groupe |
| | | 137 | La Poste Suisse SA |
| | | 145 | PostFinance SA |

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale des actionnaires de La Poste Suisse SA, Berne

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés ci-joints de La Poste Suisse SA présentés aux pages 62 à 134, comprenant le compte de profits et pertes, l'état du résultat global, le bilan, l'état des variations des capitaux propres, le tableau de financement et les notes pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux International Financial Reporting Standards (IFRS) et les dispositions légales, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux normes d'audit suisses ainsi qu'aux International Standards on Auditing. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les International Financial Reporting Standards (IFRS) et sont conformes à la loi suisse.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chif. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

KPMG SA

Orlando Lanfranchi
 Expert-réviseur agréé
 Réviseur responsable

Stefan Andres
 Expert-réviseur agréé

Gümligen-Berne, 10 mars 2014

Comptes annuels de La Poste Suisse SA

Les comptes annuels de La Poste Suisse SA en tant que maison mère du groupe Poste sont conformes à la législation suisse → [page 140](#) .

| | |
|--|-----|
| Compte de résultat | 138 |
| Bilan | 139 |
| Annexe | 140 |
| 1 Normes de présentation des comptes | 140 |
| 2 I Gestion des risques | 140 |
| 3 Commentaire | 140 |
| Proposition de répartition du bénéfice | 142 |
| Rapport de l'organe de révision | 143 |

Compte de résultat

La Poste Suisse SA | Compte de résultat
En millions de CHF

2013

Produits

Produits résultant de livraisons et prestations 22

Total des produits d'exploitation 22

Charges

Charges de personnel -4

Autres charges d'exploitation -39

Amortissements -67

Total des charges d'exploitation -110

Produits des participations 204

Produits financiers 65

Charges financières -137

Total du résultat financier 132

Bénéfice avant impôts 44

Impôts de l'exercice sous revue -4

Bénéfice après impôts 40

| | | | | | |
|-----------------------------|-------------------------|--------------------------------|-------------------------------------|------------------------|--------------------|
| RAPPORT DE SITUATION | | GOVERNANCE D'ENTREPRISE | | COMPTES ANNUELS | |
| 6 | Activités | 48 | Structure du groupe et actionnariat | 61 | Groupe |
| 11 | Organisation | 48 | Comptes réglementaires | 137 | La Poste Suisse SA |
| 12 | Stratégie du groupe | 49 | Structure du capital | 145 | PostFinance SA |
| 20 | Gestion financière | 49 | Conseil d'administration | | |
| 22 | Evolution de l'activité | 54 | Direction du groupe | | |
| 40 | Rapport sur les risques | 57 | Indemnités | | |
| 45 | Perspectives | 59 | Organe de révision | | |
| | | 59 | Politique d'information | | |

Bilan

La Poste Suisse SA | Bilan
En millions de CHF

31.12.2013

| | |
|--|---------------|
| Actifs | |
| Actif circulant | |
| Liquidités | 508 |
| Créances résultant de livraisons et prestations | |
| sur des sociétés du groupe | 1 386 |
| Autres créances | |
| sur des tiers | 1 |
| sur des sociétés du groupe | 41 |
| Total de l'actif circulant | 1 936 |
| Actif immobilisé | |
| Participations | 7 898 |
| Immobilisations financières | |
| Prêts à des sociétés du groupe | 843 |
| Autres immobilisations financières | 12 |
| Immobilisations incorporelles | 933 |
| Total de l'actif immobilisé | 9 686 |
| Total des actifs | 11 622 |
| Passifs | |
| Fonds de tiers | |
| Engagements résultant de livraisons et prestations | |
| envers des tiers | 4 |
| envers des sociétés du groupe | 99 |
| Comptes de régularisation passifs | |
| envers des tiers | 3 |
| Engagements financiers à long terme | |
| envers des tiers | 1 280 |
| envers des sociétés du groupe | 62 |
| Provisions | 9 |
| Total des fonds de tiers | 1 457 |
| Fonds propres | |
| Capital-actions | 1 300 |
| Réserves légales | |
| dont réserves générales d'apports en capital | 8 825 |
| Bénéfice au bilan | |
| Bénéfice de l'exercice | 40 |
| Total des fonds propres | 10 165 |
| Total des passifs | 11 622 |

Annexe

1 | Normes de présentation des comptes

Les présents comptes annuels de La Poste Suisse SA ont été établis conformément à la législation suisse, en particulier aux dispositions sur la comptabilité commerciale et la société anonyme.

L'ancien établissement autonome de droit public «La Poste Suisse» a été transformé en société anonyme de droit public le 26 juin 2013, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier. Cette nouvelle forme juridique découle de la nouvelle législation postale, adoptée par le Parlement en 2010.

2 | Gestion des risques

La Poste Suisse SA est pleinement intégrée au processus d'évaluation des risques du groupe Poste. Appliqué à l'échelle du groupe, ce processus tient compte du genre et de l'étendue des activités exercées par la Poste ainsi que des risques spécifiques auxquels celle-ci est exposée. Pour plus de détails à ce sujet, voir l'annexe des comptes consolidés, note 35, Gestion des risques.

Conformément à l'article 728a, alinéa 1, chiffre 3, du Code des obligations, l'organe de révision externe vérifie s'il existe un système de contrôle interne lors de la révision ordinaire des comptes.

3 | Commentaire

Emprunts par obligations

La Poste Suisse SA est débitrice de plusieurs emprunts par obligations contractés par placement privé pour un montant total de 1,28 milliard de francs. Répartis en onze tranches échéant entre 2018 et 2032 et présentant une durée résiduelle moyenne d'environ dix ans, ces fonds ont été levés sur le marché des capitaux auprès de grands investisseurs privés et institutionnels, suisses pour la plupart. Ils sont rémunérés à un taux d'intérêt moyen de 0,83%.

Transferts d'actifs

Dans le cadre de la transformation et de la restructuration de la Poste, les unités Immobilier et PostFinance ainsi que le secteur des services postaux ont été externalisés moyennant le transfert de leur patrimoine au sein respectivement de Poste Immobilier SA, PostFinance SA et Poste CH SA. Tant la société transférante, à savoir La Poste Suisse SA, que les trois sociétés reprenantes continuent d'exister après le transfert.

1. Transfert de patrimoine: La Poste Suisse SA – Poste Immobilier SA

Poste Immobilier SA a repris les actifs et les passifs de l'unité Immobilier de La Poste Suisse SA – comprenant une partie du portefeuille immobilier, les contrats de l'unité ainsi que la totalité des actions nominatives d'InfraPost SA détenues par La Poste Suisse SA – conformément au contrat de transfert de patrimoine du 26 juin 2013. En vertu de ce contrat, l'unité Immobilier de La Poste Suisse SA a été externalisée au sein de Poste Immobilier SA conformément aux articles 69 ss en relation avec l'article 100, alinéa 2, de la loi sur la fusion, avec effet économique au 1^{er} janvier 2013. Certains biens immobiliers transférés, avec leurs actifs et leurs contrats, à PostFinance SA et à Poste CH SA étaient exclus du contrat de transfert de patrimoine.

| RAPPORT DE SITUATION | | GOUVERNANCE D'ENTREPRISE | COMPTES ANNUELS | | |
|----------------------|-------------------------|--------------------------|-------------------------------------|-----|--------------------|
| 6 | Activités | 48 | Structure du groupe et actionnariat | 61 | Groupe |
| 11 | Organisation | 48 | Comptes réglementaires | 137 | La Poste Suisse SA |
| 12 | Stratégie du groupe | 49 | Structure du capital | 145 | PostFinance SA |
| 20 | Gestion financière | 49 | Conseil d'administration | | |
| 22 | Evolution de l'activité | 54 | Direction du groupe | | |
| 40 | Rapport sur les risques | 57 | Indemnités | | |
| 45 | Perspectives | 59 | Organe de révision | | |
| | | 59 | Politique d'information | | |

Le transfert a eu lieu aux valeurs suivantes:

Valeur comptable de tous les actifs: 1,457 milliard de francs.

Valeur comptable de tous les passifs (fonds de tiers): 36 millions de francs.

Excédent d'actifs: 1,421 milliard de francs.

Le prix de reprise a été fixé d'après l'excédent d'actifs. Il a été acquitté par la remise à La Poste Suisse SA, en tant qu'apporteur de biens en nature, de 99 900 actions nominatives entièrement libérées de Poste Immobilier SA, d'une valeur nominative de 1000 francs chacune, soit une valeur nominative totale de 99,9 millions. Le solde de l'excédent d'actifs, soit 1,321 milliard de francs, a été affecté aux réserves légales de Poste Immobilier SA.

Le transfert de patrimoine ne s'est accompagné d'aucun transfert de rapports de travail de La Poste Suisse SA vers Poste Immobilier SA.

2. Transfert de patrimoine: La Poste Suisse SA – PostFinance SA

PostFinance SA a repris les actifs et les passifs ainsi que les contrats de l'unité PostFinance de La Poste Suisse SA conformément au contrat de transfert de patrimoine du 26 juin 2013. En vertu de ce contrat, l'unité a été externalisée au sein de PostFinance SA conformément à l'article 14 de la loi sur l'organisation de la Poste et, par analogie, aux articles 69 ss en relation avec l'article 100, alinéa 2, de la loi sur la fusion, avec effet économique au 1^{er} janvier 2013.

Le transfert a eu lieu aux valeurs suivantes:

Valeur comptable de tous les actifs: 118,273 milliards de francs.

Valeur comptable de tous les passifs (fonds de tiers): 111,591 milliards de francs.

Excédent d'actifs: 6,682 milliards de francs.

Le prix de reprise a été fixé d'après l'excédent d'actifs. Il a été acquitté par la remise à La Poste Suisse SA, en tant qu'apporteur de biens en nature, de 1 999 900 actions nominatives entièrement libérées de PostFinance SA, d'une valeur nominative de 1000 francs chacune, soit une valeur nominative totale d'environ 2 milliards. Le solde de l'excédent d'actifs, soit 4,682 milliards de francs, a été affecté aux réserves légales de PostFinance SA.

L'externalisation de l'unité PostFinance de La Poste Suisse SA au sein de PostFinance SA s'est accompagnée du transfert des rapports de travail de l'ensemble des collaborateurs de l'unité, avec tous les droits et obligations qui en découlent, de La Poste Suisse SA à PostFinance SA.

3. Transfert de patrimoine: La Poste Suisse SA – Poste CH SA

Poste CH SA a repris les actifs et les passifs ainsi que les contrats du secteur des services postaux de La Poste Suisse SA conformément au contrat de transfert de patrimoine du 26 juin 2013. En vertu de ce contrat, le secteur des services postaux de La Poste Suisse SA a été externalisé au sein de Poste CH SA conformément aux articles 69 ss en relation avec l'article 100, alinéa 2, de la loi sur la fusion, avec effet économique au 1^{er} janvier 2013.

Le transfert a eu lieu aux valeurs suivantes:

Valeur comptable de tous les actifs: 4,647 milliards de francs.

Valeur comptable de tous les passifs (fonds de tiers): 3,647 milliards de francs.

Excédent d'actifs: 1 milliard de francs.

Le prix de reprise a été fixé d'après l'excédent d'actifs. Il a été acquitté par la remise à La Poste Suisse SA, en tant qu'apporteur de biens en nature, de 499 900 actions nominatives entièrement libérées de Poste CH SA, d'une valeur nominative de 1000 francs chacune, soit une valeur nominative totale d'environ 500 millions. Le solde de l'excédent d'actifs, soit 500 millions de francs, a été affecté aux réserves légales de Poste CH SA.

L'externalisation du secteur des services postaux de La Poste Suisse SA au sein de Poste CH SA s'est accompagnée, à quelques exceptions près, du transfert des rapports de travail des collaborateurs du secteur, avec tous les droits et obligations qui en découlent, de La Poste Suisse SA à Poste CH SA.

Engagements conditionnels

Au 31 décembre 2013, le montant total des cautionnements et des engagements de garantie s'élevait à environ 16 millions de francs.

En matière d'imposition de groupe prévue par la loi sur la TVA, La Poste Suisse SA joue le rôle de chef de groupe et répond à ce titre de toutes les sociétés soumises à l'imposition de groupe.

Au 31 décembre 2013, il existait des déclarations de patronage de La Poste Suisse SA vis-à-vis de tiers.

Participations

Voir à ce sujet l'annexe des comptes consolidés, note 36, Périmètre de consolidation. Les participations dans des filiales détenues directement par La Poste Suisse SA sont portées au bilan au coût d'acquisition, sous déduction des correctifs de valeur nécessaires. Les correctifs de valeur sont comptabilisés dans les charges financières.

Engagements envers des institutions de prévoyance

Au 31 décembre 2013, les engagements envers la Caisse de pensions Poste s'élevaient à environ 50 000 francs. De plus, une provision de 20 000 francs était constituée en vue de l'assainissement de ladite caisse de pensions.

Capital-actions et réserves générales d'apports en capital

La Confédération suisse a doté La Poste Suisse SA d'un capital-actions de 1,3 milliard de francs. A ce jour, l'Administration fédérale des contributions n'a pas approuvé les réserves générales d'apports en capital.

Proposition de répartition du bénéfice

Le Conseil d'administration de La Poste Suisse SA propose à l'Assemblée générale, qui se tiendra le 29 avril 2014, d'approuver le versement d'un dividende de 180 millions de francs. Au bénéfice de 40 millions de francs de La Poste Suisse SA s'ajouteront en l'occurrence 140 millions débités des réserves.

| RAPPORT DE SITUATION | | GOUVERNANCE D'ENTREPRISE | COMPTES ANNUELS |
|-----------------------------|-------------------------|---------------------------------|------------------------|
| 6 | Activités | 48 | 61 |
| 11 | Organisation | 48 | Groupe |
| 12 | Stratégie du groupe | 48 | 137 |
| 20 | Gestion financière | 49 | La Poste Suisse SA |
| 22 | Evolution de l'activité | 49 | 145 |
| 40 | Rapport sur les risques | 54 | PostFinance SA |
| 45 | Perspectives | 57 | |
| | | 59 | |
| | | 59 | |

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de La Poste Suisse SA, Berne

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de La Poste Suisse SA présentés aux pages 138 à 142, comprenant le compte de profits et pertes, le bilan et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chif. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

KPMG SA

Orlando Lanfranchi
 Expert-réviseur agréé
 Réviseur responsable

Stefan Andres
 Expert-réviseur agréé

Gümligen-Berne, 10 mars 2014

Comptes annuels de PostFinance

PostFinance SA rend compte de ses activités au groupe conformément aux IFRS et établit ses comptes selon les «Directives sur les dispositions régissant l'établissement des comptes» (DEC) art. 23 à 27 OB (circulaire FINMA 2008/2 «Comptabilité – banques»).

| | |
|--|-----|
| Réconciliation | 146 |
| Comptes annuels statutaires de PostFinance SA | 147 |
| Bilan | 148 |
| Compte de résultat | 150 |
| Tableau de financement | 151 |
| Répartition du bénéfice | 152 |
| Commentaires des comptes annuels | 153 |
| 1 Commentaires relatifs à l'activité et à l'effectif | 153 |
| 2 Principes comptables et d'évaluation | 153 |
| 3 Gestion des risques | 158 |
| 4 Présentation des fonds propres | 161 |
| Informations se rapportant au bilan | 162 |
| 5 Vue d'ensemble de la couverture des prêts et des opérations hors bilan | 162 |
| 6 Immobilisations financières et participations | 162 |
| 7 Indications relatives aux participations importantes | 163 |
| 8 Présentation de l'actif immobilisé | 163 |
| 9 Autres actifs et passifs | 164 |
| 10 Actifs mis en gage ou cédés et actifs faisant l'objet d'une réserve de propriété | 164 |
| 11 Engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle | 164 |
| 12 Correctifs de valeur et provisions ainsi que réserves pour risques bancaires généraux | 166 |
| 13 Capital social | 166 |
| 14 Justification des capitaux propres | 167 |
| 15 Structure des échéances de l'actif circulant et des fonds de tiers | 167 |
| 16 Créances et engagements envers des sociétés liées et crédits aux organes | 167 |
| 17 Répartition du bilan entre la Suisse et l'étranger | 168 |
| 18 Répartition des actifs par pays / groupes de pays | 169 |
| 19 Bilan par monnaies | 169 |
| Informations se rapportant aux opérations hors bilan | 170 |
| 20 Instruments financiers dérivés ouverts | 170 |
| Informations se rapportant au compte de résultat | 171 |
| 21 Résultat des opérations de négoce | 171 |
| 22 Charges de personnel | 171 |
| 23 Autres charges d'exploitation | 171 |
| 24 Produits et charges extraordinaires | 172 |
| 25 Charges d'impôts | 172 |
| Rapport de l'organe de révision | 173 |

Réconciliation

PostFinance SA rend compte de ses activités au groupe conformément aux IFRS et établit ses comptes selon les «Directives sur les dispositions régissant l'établissement des comptes» (DEC) art. 23 à 27 OB (circulaire FINMA 2008/2 «Comptabilité – banques»). Le tableau ci-dessous présente les différences entre les deux normes de présentation des comptes et réconcilie les bénéfices de l'exercice selon les IFRS et la clôture des comptes conformément aux DEC.

| PostFinance SA Réconciliation des résultats | | 2013 |
|--|--|--------------|
| En millions de CHF | | |
| Résultat d'exploitation (EBIT) du segment PostFinance conforme aux IFRS avant frais/droits et compensation des coûts nets | | 588 |
| Frais de siège, droits de licence et compensation des coûts nets | | 129 |
| Résultat d'exploitation (EBIT) du segment PostFinance conforme aux IFRS après frais/droits et compensation des coûts nets | | 717 |
| Résultat des sociétés associées | | -2 |
| Résultat d'exploitation des sociétés affiliées | | -2 |
| Résultat financier | | 143 |
| Résultat d'entreprise (EBT) | | 856 |
| Impôts sur le bénéfice | | 442 |
| Compte rendu des bénéfices de l'exercice de PostFinance SA au groupe conformément aux IFRS | | 1 298 |
| Produits des intérêts et des escomptes | Amortissement d'immobilisations financières réévaluées détenues jusqu'à l'échéance | -88 |
| Divers postes de résultat | Immobilisations financières, principe de la valeur la plus basse selon les DEC | 1 |
| Résultat des opérations de négoce | Plus-values réalisées sur ventes (anticipées) | -25 |
| Charges de personnel | Différences d'évaluation IAS 19 et Swiss GAAP RPC 16 | -45 |
| Amortissements sur l'actif immobilisé | Immeubles réévalués | -4 |
| | Correctifs de valeur suite à la diminution de la valeur de marché | -11 |
| | Goodwill | -200 |
| Produits extraordinaires | Bénéfice sur vente de la participation Poste Immobilier SA | -145 |
| Impôts | Produits d'impôts différés selon les IFRS | -517 |
| Bénéfice de PostFinance SA conforme aux DEC | | 265 |

Les principaux postes de la réconciliation des résultats du segment PostFinance selon les IFRS peuvent être définis comme suit:

- Le goodwill activé dans le cadre de la transformation de PostFinance en SA est amorti à hauteur de 200 millions de francs chaque année.
- Les impôts sur le bénéfice de 442 millions de francs comprennent, outre les impôts différés (-517 millions de francs), les charges d'impôts courants de 75 millions de francs.
- La Poste gère désormais ses segments selon les IFRS, sur la base du résultat opérationnel avant les frais de siège, les droits de licence et la compensation des coûts nets. C'est pourquoi la réconciliation des résultats d'exploitation présente un poste de compensation de 129 millions de francs.

Comptes annuels statutaires de PostFinance SA

PostFinance présente pour la première fois des comptes annuels établis conformément aux «Directives sur les dispositions régissant l'établissement des comptes» (DEC) art. 23 à 27 OB (circulaire FINMA 2008/2 «Comptabilité – banques»).

Depuis le 26 juin 2013, PostFinance est une société anonyme de droit privé. Disposant d'une autorisation d'exercer une activité de banque et de négociant en valeurs mobilières, elle est soumise à la surveillance de la FINMA.

La présentation des comptes a été adaptée avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2013. Les valeurs présentées à des fins de comparaison dans le bilan et dans les tableaux de l'annexe sont les valeurs du bilan d'ouverture arrêté au 1^{er} janvier 2013, ce qui explique l'absence de valeurs comparatives pour l'exercice précédent.

Bilan**PostFinance SA** | Bilan selon les DEC
En millions de CHF

| | Note | 31.12.2013 | 1.1.2013 |
|---|-------|----------------|----------------|
| Actifs | | | |
| Liquidités | | 39 114 | 44 860 |
| Créances résultant de papiers monétaires | | – | – |
| Créances sur les banques | | 9 933 | 4 691 |
| Créances sur les clients | 5 | 9 894 | 8 485 |
| Créances hypothécaires | 5 | 1 | 1 |
| Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce | | – | – |
| Immobilisations financières | 6, 20 | 54 454 | 56 108 |
| Participations | 6 | 14 | 298 |
| Immobilisations corporelles | 8 | 954 | 890 |
| Immobilisations incorporelles | | 1 800 | 2 000 |
| Comptes de régularisation | | 720 | 783 |
| Autres actifs | 9 | 134 | 157 |
| Total des actifs | | 117 018 | 118 273 |
| Total des créances de rang subordonné | | – | – |
| Total des créances sur les sociétés du groupe et les participants qualifiés | | 2 019 | 2 213 |
| Passifs | | | |
| Engagements résultant de papiers monétaires | | – | – |
| Engagements envers les banques | | 2 380 | 6 693 |
| Engagements envers les clients sous forme d'épargne et de placements | | 42 585 | 36 834 |
| Autres engagements envers les clients | | 64 534 | 67 475 |
| Obligations de caisse | | 161 | 195 |
| Prêts des centrales d'émission de lettres de gage et emprunts | | – | – |
| Comptes de régularisation | | 173 | 105 |
| Autres passifs | 9 | 137 | 131 |
| Correctifs de valeur et provisions | 12 | 101 | 158 |
| Réserves pour risques bancaires généraux | | – | – |
| Capital social | 13 | 2 000 | 2 000 |
| Réserve légale générale | 14 | 4 682 | 4 682 |
| <i>dont réserves d'apports en capital</i> | | 4 682 | 4 682 |
| Autres réserves | | – | – |
| Bénéfice reporté | | – | – |
| Bénéfice de l'exercice | | 265 | – |
| Total des passifs | | 117 018 | 118 273 |
| Total des engagements de rang subordonné | | – | – |
| Total des engagements envers les sociétés du groupe et les participants qualifiés | | 529 | 561 |

| RAPPORT DE SITUATION | | GOUVERNANCE D'ENTREPRISE | | COMPTES ANNUELS | |
|----------------------|-------------------------|--------------------------|-------------------------------------|-----------------|--------------------|
| 6 | Activités | 48 | Structure du groupe et actionnariat | 61 | Groupe |
| 11 | Organisation | 48 | Comptes réglementaires | 137 | La Poste Suisse SA |
| 12 | Stratégie du groupe | 49 | Structure du capital | 145 | PostFinance SA |
| 20 | Gestion financière | 49 | Conseil d'administration | | |
| 22 | Evolution de l'activité | 54 | Direction du groupe | | |
| 40 | Rapport sur les risques | 57 | Indemnités | | |
| 45 | Perspectives | 59 | Organe de révision | | |
| | | 59 | Politique d'information | | |

PostFinance SA | Opérations hors bilan

| En millions de CHF | 31.12.2013 | 1.1.2013 |
|--|------------|----------|
| Engagements conditionnels | - | - |
| Engagements irrévocables | 641 | - |
| Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires | - | - |
| Crédits par engagement | - | - |
| Instruments financiers dérivés: valeurs de remplacement positives | 96 | 94 |
| Instruments financiers dérivés: valeurs de remplacement négatives | 20 | 42 |
| Instruments financiers dérivés: montant du sous-jacent | 5 304 | 4 253 |
| Opérations fiduciaires | - | - |

Jusqu'à la date de l'externalisation, le 26 juin 2013, PostFinance SA n'était qu'une «société coquille» sans activité opérationnelle. Le bilan arrêté au 31 décembre 2012 est donc présenté séparément (en milliers de francs), selon une structure conforme aux DEC.

PostFinance SA | Bilan de la «société coquille» selon les DEC

| En milliers de CHF | 31.12.2012 |
|--------------------------|------------|
| Liquidités | 98 |
| Autres actifs | 0 |
| Total des actifs | 98 |
| Capital-actions | 100 |
| Perte reportée | -2 |
| Bénéfice de l'exercice | 0 |
| Total des passifs | 98 |

Compte de résultat

| PostFinance SA Compte de résultat selon les DEC En millions de CHF | Note | 2013 ¹ |
|---|------|-------------------|
| Produits et charges de l'activité bancaire ordinaire | | |
| Produits des intérêts et des escomptes | | 222 |
| Produits des intérêts et des dividendes des portefeuilles destinés au négoce | | – |
| Produits des intérêts et des dividendes des immobilisations financières | | 995 |
| Charges d'intérêts | | –283 |
| Résultat des opérations d'intérêts | | 934 |
| Produits des commissions sur les opérations de crédit | | 93 |
| Produits des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements | | 37 |
| Produits des commissions sur les autres prestations de services | | 620 |
| Charges de commissions | | –592 |
| Résultat des opérations de commissions et de prestations de services | | 158 |
| Résultat des opérations de négoce | 21 | 158 |
| Résultat des aliénations d'immobilisations financières | | 15 |
| Produits des participations | | 1 |
| Résultat des immeubles | | 52 |
| Autres produits ordinaires | | 163 |
| Autres charges ordinaires | | –6 |
| Autres résultats ordinaires | | 225 |
| Produits d'exploitation | | 1 475 |
| Charges de personnel | 22 | –471 |
| Autres charges d'exploitation | 23 | –470 |
| Charges d'exploitation | | –941 |
| Bénéfice brut | | 534 |
| Bénéfice de l'exercice | | |
| Bénéfice brut | | 534 |
| Amortissements sur l'actif immobilisé | | –245 |
| Correctifs de valeur, provisions et pertes | | –16 |
| Bénéfice d'exploitation (résultat intermédiaire) | | 273 |
| Produits extraordinaires | 24 | 71 |
| Charges extraordinaires | 24 | – |
| Impôts | 25 | –79 |
| Bénéfice de l'exercice | | 265 |

1 L'exercice 2013 est le premier pour lequel PostFinance établit des comptes annuels conformes aux DEC, ce qui explique l'absence de valeurs comparatives pour 2012.

| | | | | | |
|----|-------------------------|----|-------------------------------------|-----|--------------------|
| 6 | Activités | 48 | Structure du groupe et actionnariat | 61 | Groupe |
| 11 | Organisation | 48 | Comptes réglementaires | 137 | La Poste Suisse SA |
| 12 | Stratégie du groupe | 49 | Structure du capital | 145 | PostFinance SA |
| 20 | Gestion financière | 49 | Conseil d'administration | | |
| 22 | Evolution de l'activité | 54 | Direction du groupe | | |
| 40 | Rapport sur les risques | 57 | Indemnités | | |
| 45 | Perspectives | 59 | Organe de révision | | |
| | | 59 | Politique d'information | | |

Tableau de financement

| PostFinance SA Tableau de financement selon les DEC En millions de CHF | Source des fonds 2013 | Emploi des fonds 2013 |
|---|--------------------------|--------------------------|
| Flux de fonds du résultat opérationnel (financement interne) | | |
| Bénéfice de l'exercice | 265 | - |
| Amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles | 245 | - |
| Provisions et autres correctifs de valeur | - | 4 |
| Variation des correctifs de valeur pour risque de défaillance et des pertes | - | 57 |
| Comptes de régularisation actifs | 63 | - |
| Comptes de régularisation passifs | 68 | - |
| Autres postes ¹ | 88 | - |
| Solde | 668 | - |
| Flux de fonds des transactions relatives aux capitaux propres | | |
| Capital-actions ² | - | - |
| Agio ² | - | - |
| Solde | - | - |
| Flux de fonds des mutations dans l'actif immobilisé | | |
| Participations | 284 | - |
| Immeubles | - | 85 |
| Autres immobilisations corporelles | - | 24 |
| Immobilisations incorporelles | - | - |
| Solde | 175 | - |
| Flux de fonds de l'activité bancaire | | |
| Engagements envers les banques | - | 4 313 |
| Engagements résultant des fonds des clients | 2 810 | - |
| Obligations de caisse | - | 35 |
| Valeurs de remplacement négatives des instruments financiers dérivés | - | 21 |
| Autres engagements | 27 | - |
| Créances sur les banques | - | 5 242 |
| Créances sur les clients | - | 1 409 |
| Créances hypothécaires | - | 0 |
| Valeurs de remplacement positives des instruments financiers dérivés | - | 1 |
| Immobilisations financières | 1 570 | - |
| Autres créances | 25 | - |
| Solde | - | 6 589 |
| Liquidités | | |
| Liquidités | 5 746 | - |
| Solde | 5 746 | - |
| Total | 6 589 | 6 589 |

1 Amortissement linéaire de la réévaluation des immobilisations financières comptabilisée dans le bilan d'ouverture arrêté au 1^{er} janvier 2013.

2 La dotation en fonds propres figurait déjà dans le bilan d'ouverture arrêté au 1^{er} janvier 2013, de sorte que l'opération de libération des actions n'apparaît pas dans le tableau de financement.

PostFinance SA | Etat des liquidités

| En millions de CHF | |
|----------------------------------|--------------|
| Liquidités au 1.1.2013 | 44 860 |
| Liquidités au 31.12.2013 | 39 114 |
| Diminution des liquidités | 5 746 |

Répartition du bénéfice

PostFinance SA | Bénéfice au bilan

En millions de CHF

31.12.2013

| | |
|-----------------------------------|------------|
| Bénéfice de l'exercice | 265 |
| Bénéfice reporté | – |
| Total du bénéfice au bilan | 265 |

PostFinance SA | Répartition du bénéfice

En millions de CHF

31.12.2013

| | |
|-----------------------------------|------------|
| Affectation à d'autres réserves | – |
| Distribution de dividendes | 240 |
| Bénéfice reporté à nouveau | 25 |
| Total du bénéfice au bilan | 265 |

| RAPPORT DE SITUATION | | GOUVERNANCE D'ENTREPRISE | | COMPTES ANNUELS | |
|----------------------|-------------------------|--------------------------|-------------------------------------|-----------------|--------------------|
| 6 | Activités | 48 | Structure du groupe et actionnariat | 61 | Groupe |
| 11 | Organisation | 48 | Comptes réglementaires | 137 | La Poste Suisse SA |
| 12 | Stratégie du groupe | 49 | Structure du capital | 145 | PostFinance SA |
| 20 | Gestion financière | 49 | Conseil d'administration | | |
| 22 | Evolution de l'activité | 54 | Direction du groupe | | |
| 40 | Rapport sur les risques | 57 | Indemnités | | |
| 45 | Perspectives | 59 | Organe de révision | | |
| | | 59 | Politique d'information | | |

Commentaire des comptes annuels

1 | Commentaires relatifs à l'activité et à l'effectif

PostFinance est l'un des principaux établissements financiers de Suisse. Avec 965 millions de transactions de paiement, elle est leader du secteur sur le marché national. Quelque 2,9 millions de clients lui font confiance et l'afflux de nouveaux capitaux enregistré en 2013 a atteint 4,3 milliards de francs. En 2013, PostFinance a compté en moyenne 3931 collaborateurs, occupant l'équivalent de 3432 postes à plein temps. A la fin de l'exercice, le total du bilan de PostFinance s'élevait à 117 milliards de francs, pour un bénéfice de 265 millions (selon les «Directives sur les dispositions régissant l'établissement des comptes» (DEC) art. 23 à 27 OB, circulaire FINMA 2008/2 «Comptabilité – banques»).

Résultat des opérations d'intérêts

Les opérations sur différentiels de taux d'intérêt constituent la principale source de revenus de PostFinance. Les recettes proviennent pour l'essentiel des marchés partiels des paiements et de l'épargne, et, dans une moindre mesure, des produits de placement et de prévoyance.

Opérations de commissions et de prestations de services

Les recettes que PostFinance comptabilise au titre des opérations de commissions et de prestations de services proviennent principalement des transactions de paiement, de la gestion de comptes et des indemnités versées par des sociétés partenaires. En 2013, la diminution du chiffre d'affaires due au recul des transactions effectuées aux guichets des offices de poste a pu être compensée par la progression des ventes de produits et par leur utilisation plus intensive. La loi sur la poste lui interdisant d'octroyer des crédits et des hypothèques, PostFinance – qui souhaite néanmoins proposer un assortiment complet de produits à ses clients – collabore avec des sociétés partenaires en Suisse et à l'étranger. Les revenus de ces coopérations sont comptabilisés dans le résultat des commissions. Les risques de défaillance sont supportés par les banques partenaires.

Opérations de négoce

La plus grande partie du résultat des opérations de négoce est réalisée sur mandats de clients et les recettes de ce poste proviennent principalement des opérations sur devises. Le négoce pour propre compte n'y contribue qu'à titre secondaire.

Informations se rapportant au compte de résultat, au tableau de financement et à la répartition du bénéfice

L'absence de valeurs comparatives pour 2012 s'explique par le fait que l'exercice 2013 est le premier pour lequel on a établi des comptes annuels conformes aux DEC.

2 | Principes comptables et d'évaluation

Principes généraux

Les principes régissant la tenue des comptes, l'établissement du bilan et l'évaluation reposent sur le code des obligations, sur la loi sur les banques et ses ordonnances, sur les dispositions statutaires et sur les directives de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA). Les comptes individuels combinés donnent une image fidèle et correspondant à la réalité du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'entreprise, conformément aux prescriptions régissant la présentation des comptes des banques et des négociants en valeurs mobilières.

Conversion des monnaies étrangères

Les postes du bilan en monnaie étrangère sont convertis au cours en vigueur à la clôture de l'exercice. Les résultats de change (gains et pertes) sont comptabilisés avec effet sur le résultat. Les produits et les charges sont convertis au cours du jour déterminant.

| Cours du jour de référence | 31.12.2013 | 31.12.2012 |
|----------------------------|------------|------------|
| EUR | 1,2265 | 1,2080 |
| USD | 0,8901 | 0,9152 |
| GBP | 1,4714 | 1,4801 |

Compensation

PostFinance ne pratique pas la compensation, à quelques exceptions près. C'est ainsi que les créances et les engagements ne sont compensés que lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies: les créances et les engagements découlent d'opérations semblables effectuées avec la même contrepartie, dans la même monnaie et avec la même échéance ou une échéance antérieure de la créance, et ne présentent aucun risque de contrepartie. De plus, les valeurs de remplacement positives et négatives avec la même contrepartie sont compensées dans la mesure où une convention bilatérale reconnue juridiquement et applicable a été conclue à cet effet.

Inscription au bilan selon le principe de la date de conclusion/date de règlement

Les opérations sur titres sont en principe comptabilisées à la date de conclusion. Les opérations sur devises et sur le marché monétaire sont portées au bilan à la date de règlement (date de valeur). Jusqu'à cette date, les opérations sur devises sont inscrites au bilan à leur valeur de remplacement sous les autres actifs ou les autres passifs.

Principes d'évaluation généraux

Les postes détaillés présentés dans une rubrique du bilan sont en principe évalués individuellement (évaluation individuelle).

Liquidités, créances résultant de papiers monétaires et créances sur les banques

L'inscription au bilan a lieu à la valeur nominale ou à la valeur d'acquisition, sous déduction des correctifs de valeur individuels pour les prêts compromis. La dépréciation de valeur correspond à la différence entre la valeur comptable de la créance et le montant pouvant probablement être encaissé, compte tenu du risque de contrepartie et du produit net de la réalisation d'éventuelles sûretés. Les éventuels agios et disagio de créances bancaires sont ajustés à la durée des créances concernées. Les sorties de liquidités résultant d'opérations de prise en pension sont présentées comme créances sur les banques. Les immobilisations financières obtenues à titre de garantie pour ces opérations ne sont en principe pas portées au bilan. Les produits d'intérêts provenant d'opérations de prise en pension sont délimités par période. En ce qui concerne les créances résultant de papiers monétaires détenus jusqu'à l'échéance, l'escompte non encore acquis est ajusté à la durée résiduelle.

Prêts (créances sur les clients et créances hypothécaires)

L'inscription au bilan a lieu à la valeur nominale ou à la valeur d'acquisition, sous déduction des correctifs de valeur individuels pour les prêts compromis. La dépréciation de valeur correspond à la différence entre la valeur comptable de la créance et le montant pouvant probablement être encaissé, compte tenu du risque de contrepartie et du produit net de la réalisation d'éventuelles sûretés. Les prêts sont classés comme étant compromis au plus tard lorsque les paiements prévus contractuellement au titre du remboursement du capital et/ou des intérêts accusent un retard de plus de 90 jours. Les intérêts impayés depuis plus de 90 jours sont réputés en souffrance.

Les intérêts en souffrance dont la perception est compromise ne sont plus portés en compte lorsque leur recouvrement est tellement douteux qu'il n'est plus considéré judicieux de les délimiter. Les prêts

| RAPPORT DE SITUATION | | GOUVERNANCE D'ENTREPRISE | COMPTES ANNUELS | | |
|----------------------|-------------------------|--------------------------|------------------------------------|-----|--------------------|
| 6 | Activités | 48 | Structure du groupe et actionariat | 61 | Groupe |
| 11 | Organisation | 48 | Comptes réglementaires | 137 | La Poste Suisse SA |
| 12 | Stratégie du groupe | 49 | Structure du capital | 145 | PostFinance SA |
| 20 | Gestion financière | 49 | Conseil d'administration | | |
| 22 | Evolution de l'activité | 54 | Direction du groupe | | |
| 40 | Rapport sur les risques | 57 | Indemnités | | |
| 45 | Perspectives | 59 | Organe de révision | | |
| | | 59 | Politique d'information | | |

concernés sont alors présentés comme non rémunérés. Si une créance est classée comme entièrement ou partiellement irrécouvrable ou si elle est abandonnée, sa radiation est effectuée à la charge du correctif de valeur correspondant.

Opérations de prêt ou d'emprunt de titres

Les opérations de prêt ou d'emprunt de titres sont comptabilisées à la valeur du dépôt d'espèces reçu ou effectué, y compris les intérêts courus. Les titres empruntés ou reçus en garantie ne sont portés au bilan que si PostFinance obtient le contrôle des droits contractuels liés à ces titres. Inversement, les titres prêtés ou fournis en garantie ne sont supprimés du bilan que si PostFinance perd les droits contractuels liés à ces titres. La valeur de marché des titres empruntés ou prêtés est surveillée quotidiennement, afin, si nécessaire, de fournir ou d'exiger des garanties supplémentaires. La couverture des titres des opérations de prise en pension et des opérations de prêt de titres est assurée chaque jour aux valeurs de marché. Les taxes perçues ou payées en relation avec des opérations de prêt ou de pension de titres sont comptabilisées en résultat des opérations de commissions et de prestations de services.

Portefeuilles de titres destinés au négoce

Les portefeuilles de titres destinés au négoce acquis principalement dans le but de réaliser des bénéfices à court terme en exploitant de façon ciblée les variations de cours du marché sont évalués à leur valeur de marché (juste valeur). Les bénéfices et pertes réalisés et non réalisés résultant de ces portefeuilles sont présentés dans le résultat du négoce. Quant aux produits d'intérêts et de dividendes provenant de ces mêmes portefeuilles, ils sont comptabilisés dans le résultat des opérations d'intérêts. Si, exceptionnellement, aucune juste valeur n'est disponible, l'évaluation et l'inscription au bilan ont lieu selon le principe de la valeur la plus basse.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières assorties d'une échéance fixe que PostFinance a la possibilité et l'intention de conserver jusqu'à cette date sont évaluées selon la méthode du coût amorti (accrual method). Cette méthode prévoit la répartition de la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement (agio / disagio) sur la durée de l'immobilisation concernée, à l'aide de la méthode de la valeur actuelle. La détermination des valeurs de marché d'instruments financiers se fait sur la base des cotations boursières et de modèles d'évaluation (méthode de la valeur actuelle, etc.). La valeur de marché des instruments financiers cotés en bourse correspond donc à leur cours boursier, pour autant que celui-ci soit établi sur un marché liquide et efficient au niveau des prix. Les portefeuilles de titres de participation (actions) sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse, de même que les titres de créance acquis sans intention de les détenir jusqu'à l'échéance. PostFinance vérifie régulièrement les immobilisations financières quant à la présence d'indicateurs de dépréciation. Elle s'appuie principalement à cet effet sur l'évolution des valeurs de marché et sur la rétrogradation de la notation de crédit des immobilisations par des agences de notation reconnues ou par des banques qualifiées. Si de tels indicateurs existent, elle détermine la valeur réalisable des immobilisations.

Instruments financiers dérivés

Les dérivés qui ne sont pas mis en compte selon les règles de la comptabilité de couverture ou qui n'en remplissent pas les conditions sont traités comme des instruments de négoce. Les instruments financiers dérivés acquis à des fins de négoce sont portés au bilan à leur valeur de marché. Par la suite, ils sont également évalués à leur valeur de marché. Les opérations de couverture sont inscrites au bilan (comptabilité de couverture) lorsque les instruments financiers dérivés compensent efficacement les fluctuations de la valeur de marché ou du flux de liquidités des transactions couvertes. L'efficacité des opérations de couverture est vérifiée semestriellement. Les couvertures de juste valeur sont utilisées pour couvrir la valeur de marché d'un actif ou d'un passif. Les variations de valeur aussi bien de l'instrument de couverture que de l'instrument sous-jacent sont comptabilisées dans le compte de résultat. Les couvertures de cash-flow servent à couvrir les transactions futures attendues. La partie inefficace de la variation de valeur est imputée au compte de compensation, tandis que la partie inefficace est comptabilisée avec effet sur le résultat. Enfin, les valeurs de remplacement positives et négatives de tous les instruments financiers dérivés sont présentées à leur juste valeur avec respectivement les autres actifs et les autres passifs.

Participations

Sont comptabilisés en tant que participations tous les titres de participation dans des entreprises que PostFinance a l'intention de détenir durablement. Leur inscription au bilan a lieu à la valeur d'acquisition – sous déduction des amortissements nécessaires du point de vue de l'économie d'entreprise – conformément au principe de l'évaluation séparée.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à leur coût d'acquisition, déduction faite des amortissements cumulés, et sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité estimée. Cette durée est la suivante:

- infrastructure informatique: 3 à 4 ans;
- Postomat: 10 ans;
- immeubles: 10 à 50 ans.

Les immobilisations corporelles liées à l'acquisition, à l'installation et au développement de logiciels de services de paiement sont portées à l'actif si elles présentent une utilité économique mesurable. Leur durée d'utilité est de 13 à 15 ans.

Les immobilisations corporelles sont régulièrement vérifiées quant à la présence d'indices de surévaluation. Le cas échéant, leur valeur comptable est comparée à leur valeur réalisable (valeur la plus élevée entre, d'une part, la juste valeur moins les frais de vente et, d'autre part, la valeur d'utilité). Si la valeur réalisable de l'actif est inférieure à sa valeur comptable, la dépréciation correspondant à l'écart entre les deux valeurs est comptabilisée avec effet sur le résultat. Les bénéfices résultant de la vente d'immobilisations corporelles sont comptabilisés dans les produits extraordinaires et les pertes dans les charges extraordinaires.

Immobilisations incorporelles

Si l'évaluation initiale d'une acquisition d'entreprise met en évidence un excédent d'actif (goodwill), celui-ci est porté au bilan sous les immobilisations incorporelles et amorti sur la durée d'utilité. En l'occurrence, le goodwill inscrit au bilan est amorti linéairement sur dix ans. Si une évaluation à la date de clôture du bilan montre qu'il n'est plus justifié d'y inscrire une part de goodwill, cette part est amortie en sus à cette date. Une telle évaluation est effectuée en présence d'indices de dépréciation (impairment).

Comptes de régularisation

Les intérêts actifs et passifs, les commissions ainsi que les autres produits et charges de la période comptable sous revue sont délimités en fonction de la période, afin de garantir la présentation d'un compte de résultat correct.

Engagements envers les banques, autres engagements envers les clients et obligations de caisse

Les comptes privés et les comptes commerciaux sont portés au bilan à la valeur nominale. Les immobilisations financières transférées en tant que garanties lors d'opérations de mise en pension continuent à être inscrites au bilan en tant qu'immobilisations financières. Les charges d'intérêts résultant des opérations de mise en pension sont délimitées par période. La couverture des titres des opérations de mise en pension et des opérations d'emprunt de titres est assurée chaque jour aux valeurs de marché. Les emprunts auprès des banques et les obligations de caisse sont portés au bilan à la valeur nominale.

Correctifs de valeur et provisions

Des correctifs de valeur et des provisions sont constitués selon des critères objectifs pour tous les risques identifiés à la date de clôture du bilan. Ils sont présentés sous les postes concernés du bilan. Pour les créances compromises, la dépréciation de valeur est effectuée directement sur les créances au moyen

| RAPPORT DE SITUATION | | GOUVERNANCE D'ENTREPRISE | | COMPTES ANNUELS | |
|----------------------|-------------------------|--------------------------|-------------------------------------|-----------------|--------------------|
| 6 | Activités | 48 | Structure du groupe et actionnariat | 61 | Groupe |
| 11 | Organisation | 48 | Comptes réglementaires | 137 | La Poste Suisse SA |
| 12 | Stratégie du groupe | 49 | Structure du capital | 145 | PostFinance SA |
| 20 | Gestion financière | 49 | Conseil d'administration | | |
| 22 | Evolution de l'activité | 54 | Direction du groupe | | |
| 40 | Rapport sur les risques | 57 | Indemnités | | |
| 45 | Perspectives | 59 | Organe de révision | | |
| | | 59 | Politique d'information | | |

de correctifs de valeur individuels. Elle correspond à la différence entre la valeur comptable de la créance et le montant pouvant probablement être encaissé, compte tenu du risque de contrepartie et du produit net de la réalisation d'éventuelles sûretés. En sus des correctifs de valeur individuels, PostFinance constitue des correctifs de valeur forfaitaires destinés à couvrir les pertes déjà subies à la date de clôture du bilan, mais non encore identifiables individuellement. Un ducroire est en outre constitué sur les découverts des clients privés et commerciaux remontant à plus de 60 jours. Les correctifs de valeur qui ne sont plus nécessaires du point de vue de l'économie d'entreprise sont dissous avec effet sur le résultat. Les recouvrements de créances amorties lors des exercices précédents sont imputés sur ce poste du bilan.

Engagements conditionnels, engagements irrévocables et engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires

Ces engagements sont présentés à la valeur nominale dans les opérations hors bilan. Des provisions sont constituées pour couvrir les risques prévisibles de défaillance.

Engagements de prévoyance

Conformément à la circulaire FINMA 2008/2, chiffres marginaux 29j-1 ss, le traitement des engagements de prévoyance de PostFinance se fonde sur la recommandation Swiss GAAP RPC 16. Les collaborateurs de l'entreprise sont assurés auprès de la fondation Caisse de pensions Poste sous un régime à primauté mixte conforme à la LPP. Les plans de prévoyance assurent le personnel contre les conséquences économiques de la vieillesse, de l'invalidité et du décès. Les prestations de vieillesse de tous les assurés actifs sont calculées en primauté des cotisations et les prestations de risque (invalidité et décès) en primauté des prestations. Les charges résultant des engagements de prévoyance sont présentées dans les charges de personnel. L'engagement de prévoyance correspond à la valeur actuelle actuarielle des prestations assurées pour la période d'assurance imputable du collaborateur et tient compte de l'avenir par l'intégration de probabilités statistiques concernant notamment l'invalidité et le décès.

Impôts

Les impôts sur le bénéfice sont déterminés en fonction des résultats réalisés durant la période sous revue. Le calcul des impôts différés passifs repose sur le taux d'imposition en vigueur. Les délimitations sont portées au bilan dans les comptes de régularisation actifs ou passifs.

Les effets fiscaux d'écarts temporels entre la valeur des actifs et des engagements figurant au bilan et leur valeur fiscale sont comptabilisés à titre d'impôts différés sous les provisions. Les impôts différés sont calculés séparément pour chaque exercice.

Externalisation de domaines d'activité (outsourcing)

PostFinance a externalisé divers services dans des sociétés du groupe. Des relations d'externalisation essentielles existent en particulier avec Poste CH SA dans les domaines des services de paiement, des services financiers et des services informatiques et avec Swiss Post Solutions SA pour l'impression et l'expédition de documents de compte ainsi que pour la solution e-facture. Les contrats concernés remplissent toutes les exigences de la FINMA, notamment en matière de secret bancaire et de protection des données.

Modifications de la présentation des comptes par rapport à l'exercice précédent

L'exercice 2013 est le premier pour lequel PostFinance établit des comptes annuels conformes aux DEC. Les principes comptables et d'évaluation n'ont pas changé par rapport au bilan d'ouverture.

Evénements postérieurs à la date de clôture

Aucun événement significatif requérant d'être porté au bilan et/ou commenté dans l'annexe n'est survenu entre le 31 décembre 2013 et le moment où les comptes ont été établis.

3 | Gestion des risques

PostFinance dispose d'un système approprié de gestion des risques financiers et opérationnels, conforme à la réglementation bancaire. Les risques métier spécifiques de PostFinance, en particulier les risques de marché et de crédit ainsi que les risques opérationnels, sont gérés à l'aide des méthodes et instruments usuels dans la branche, qui incluent en particulier l'utilisation de solutions logicielles modernes. Pour garantir sa capacité de risque, PostFinance réalise chaque mois des tests de résistance reposant sur des scénarios macroéconomiques pluriannuels plausibles. Il convient en outre de rappeler que, même si elle dispose d'une licence bancaire depuis le 26 juin 2013, PostFinance n'a pas le droit, en vertu de la législation postale, d'accorder directement des crédits ou des hypothèques. Les fonds rémunérés des clients ne servent donc pas à financer des crédits hypothécaires, mais sont, comme auparavant, placés sur les marchés monétaire et des capitaux. Or, la stratégie de placement de PostFinance est très prudente et les critères de décision prioritaires dans ce domaine sont la liquidité et la solvabilité. Une part importante des fonds des clients est en outre déposée auprès de la Banque nationale suisse, en tant qu'avoirs en comptes de virement non rémunérés.

Organisation

Le Conseil d'administration de PostFinance réalise chaque année une évaluation des risques, édicte les directives d'ordre supérieur et les principes régissant la gestion des risques financiers et opérationnels, approuve la politique de risque et fixe les limites que les services opérationnels sont tenus d'observer dans la gestion de ces risques. Ces limites sont conformes à l'approche standard adoptée dans la réglementation internationale et correspondent au niveau maximal de risque que PostFinance peut prendre, exprimé en «fonds propres requis selon les dispositions réglementaires». L'exposition maximale de PostFinance au risque dépend en outre de sa capacité à assumer des risques et de la propension du Conseil d'administration à en prendre. Le comité directeur de PostFinance délègue la responsabilité du pilotage et de la gestion actifs des risques financiers au comité Asset & Liability Management, dans la limite des conditions-cadres applicables. Ce comité a notamment pour tâches et responsabilités de gérer la structure du bilan et de fixer des sous-limites de risques de marché et de crédit à l'intention des unités opérationnelles chargées du pilotage de ces risques. Le comité veille également au maintien d'une infrastructure de gestion des risques appropriée à tous points de vue: organisation, personnel, moyens techniques et méthodes. La section Gestion des risques est responsable de l'identification, de la mesure et de l'agrégation des risques courus par PostFinance. Dans le cadre du processus stratégique, elle analyse les allocations de risques possibles pour différentes options stratégiques, avec pour priorité de garantir la capacité de risque de PostFinance, compte tenu des actifs de couverture disponibles, de la propension au risque définie ainsi que des objectifs de rendement des capitaux. Il incombe par ailleurs à la section Contrôle des risques de définir des processus appropriés d'identification, de mesure, d'évaluation et de contrôle des risques courus par PostFinance. En tant que service centralisé, elle surveille les autres sections et s'assure que les données de risque sont systématiquement relevées et que les informations qui en ressortent sont dûment traitées, intégrées et transmises aux échelons prévus. Si les limites sont dépassées, des mesures prédéfinies sont immédiatement appliquées.

Gestion des risques financiers

PostFinance suit, mesure, pilote et surveille en permanence les risques financiers suivants:

Risques de taux d'intérêt et de structure du bilan

Par risque de taux d'intérêt, on entend les effets potentiels d'une variation des taux d'intérêt du marché sur la valeur de marché des actifs et des passifs figurant au bilan – qui résultent principalement de l'asymétrie des échéances de ces actifs et passifs – ainsi que sur le résultat des opérations d'intérêts dans l'état du résultat global. Les opérations figurant au bilan sont une source de revenus essentielle pour PostFinance. Or, comme les variations de taux ont un impact direct sur les produits d'intérêts nets, les risques de taux présentent une grande importance. Les fonds des clients sont majoritairement libres de toute contrainte fixe de taux d'intérêt. Leur contrainte de taux est transformée en tranches renouvelables à échéances différentes, sur la base d'un modèle de portefeuille de réplcation ainsi que d'investissement. Le modèle de réplcation doit refléter les différents produits clients avec des échéances aussi symétriques que possible et moyennant une réduction de la volatilité des marges de chaque produit. A l'aide du modèle d'investissement, le comité Asset & Liability Management fixe les échéances des placements sur les marchés monétaire et des capitaux à l'intention de la section

| RAPPORT DE SITUATION | | GOUVERNANCE D'ENTREPRISE | | COMPTES ANNUELS | |
|----------------------|-------------------------|--------------------------|------------------------------------|-----------------|--------------------|
| 6 | Activités | 48 | Structure du groupe et actionariat | 61 | Groupe |
| 11 | Organisation | 48 | Comptes réglementaires | 137 | La Poste Suisse SA |
| 12 | Stratégie du groupe | 49 | Structure du capital | 145 | PostFinance SA |
| 20 | Gestion financière | 49 | Conseil d'administration | | |
| 22 | Evolution de l'activité | 54 | Direction du groupe | | |
| 40 | Rapport sur les risques | 57 | Indemnités | | |
| 45 | Perspectives | 59 | Organe de révision | | |
| | | 59 | Politique d'information | | |

Trésorerie. Le déséquilibre entre les contraintes de taux d'intérêt des passifs et des actifs correspond à la transformation des échéances, que le comité Asset & Liability Management pilote dans une double perspective de valeur économique et de revenus. L'approche de la valeur économique saisit l'effet net d'une modification de taux sur les fonds propres de PostFinance lors de variations de la courbe des taux. Les flux de fonds à recevoir sont en l'occurrence actualisés conformément à la formule de calcul de la valeur économique ajustée au risque. La sensibilité est déterminée compte tenu, d'une part, d'un mouvement parallèle de la courbe des taux et, d'autre part, de chocs de taux isolés à différentes maturités (taux directeurs). De plus, au-delà des indicateurs de sensibilité, PostFinance examine, à l'aide d'un indicateur de valeur à risque (VàR), si les placements opérés par la section Trésorerie respectent l'échéancier prescrit par le comité Asset & Liability Management. La méthode utilisée à cet effet est celle de la simulation historique, assortie d'un niveau de confiance prudent. Au contraire de la perspective de la valeur économique, celle des revenus analyse les répercussions de plusieurs scénarios de taux potentiels s'étendant sur plusieurs périodes sur les futurs résultats des opérations d'intérêts de PostFinance. La couverture du risque de variation des taux est assurée, dans une mesure limitée, au moyen de swaps de taux d'intérêt, cela au niveau des positions individuelles et non à celui du portefeuille. La section Contrôle des risques établit chaque semaine à l'intention du comité Asset & Liability Management un rapport présentant les risques de taux et indiquant si les limites sont respectées. Des rapports sur les risques de taux sont en outre présentés mensuellement au comité directeur et trimestriellement au Conseil d'administration.

Risque de change

Le risque de change découle de la possible variation de la valeur d'un instrument financier en raison de fluctuations des taux de change. Chez PostFinance, sont exposées à ce risque les immobilisations financières et les activités opérationnelles. Pour se protéger des effets des variations des taux d'intérêt du marché monétaire ainsi que des taux de change sur les valeurs de marché et couvrir les produits des obligations à taux fixe en monnaie étrangère, PostFinance a recours à des swaps de devises et à des opérations à terme sur devises. Le risque de marché découlant des opérations sur devises est mesuré et contrôlé chaque jour à l'aide du modèle VàR, au niveau de l'ensemble du bilan. Comme pour la VàR des taux d'intérêt, la méthode utilisée est celle de la simulation historique, assortie d'un niveau de confiance prudent.

Risque actions

Par risque actions, on entend le risque de perte découlant de la diminution de la valeur d'indices d'actions ou d'actions particulières. PostFinance a commencé à investir dans des actions en 2005, par souci de diversification. Elle est donc exposée au risque actions, qu'elle surveille et limite au moyen de mesures VàR. Comme pour la VàR des taux d'intérêt et celle des devises, la méthode utilisée est celle de la simulation historique, assortie d'un niveau de confiance prudent. Outre les actions, l'indicateur VàR inclut les fonds d'obligations, car ceux-ci sont portés au bilan à la valeur de marché. La surveillance des limites est assurée quotidiennement. Pour mesurer et piloter les effets comptables des fluctuations des valeurs de marché, on fixe un seuil d'annonce des pertes, qui se rapporte aux pertes de valeur de marché avec effet sur le résultat cumulées dans l'année civile. Si les pertes dépassent ce seuil d'annonce, des mesures prédéfinies sont mises en œuvre. En 2013 comme en 2012, PostFinance ne détenait pas de portefeuille d'actions destiné au négoce.

Risque de crédit

Le risque de crédit découle du danger qu'une contrepartie ne puisse plus tenir ses engagements, provoquant ainsi des pertes chez son partenaire. Il croît avec la concentration des contreparties dans une même branche ou dans une même région, du fait que des difficultés économiques affectant la branche ou la région en question peuvent nuire à la solvabilité de tout un groupe de contreparties, par ailleurs indépendantes les unes des autres. Le risque de crédit lié aux placements effectués par la Trésorerie de PostFinance sur les marchés monétaire et des capitaux est étroitement contrôlé par des prescriptions spéciales en matière de placements et de limites. Ces limites s'appliquent en particulier au niveau des contreparties ainsi qu'à celui de la structure des portefeuilles et des notations. Des placements ne peuvent par exemple être effectués qu'auprès de débiteurs bénéficiant d'une très bonne notation. Des limites sont également fixées pour les risques pays. Les indications ou restrictions de placement reposent sur des notations publiquement accessibles établies par des agences de notation reconnues ou par des banques qualifiées et sont adaptées en permanence aux variations de solvabilité des contreparties. Le respect des limites de risque de crédit est contrôlé quotidiennement, avec rapport aux services compétents.

Opérations de crédit

PostFinance n'assume aucun risque de crédit sur les affaires hypothécaires proposées depuis juin 2008 en coopération avec la Münchener Hypothekenbank eG (MHB). Ce risque est entièrement supporté par la banque partenaire. Depuis l'automne 2009, PostFinance collabore en outre avec la banque Valiant SA dans le domaine du financement des PME. Grâce à cette coopération, elle a pu étoffer son offre sur le marché des services financiers grand public. En automne 2010, PostFinance a étendu cette collaboration avec la banque Valiant aux affaires hypothécaires conclues avec la clientèle privée. Le risque de crédit résultant de ces deux domaines de coopération est supporté par la banque.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité consiste en l'éventualité de ne pas être à même de remplir des obligations de paiement en temps utile ou de ne pouvoir les remplir que partiellement. Il est géré à court, moyen et long termes. On définit en particulier des volants de liquidité, qui peuvent être mis à contribution en cas de sorties de paiements inattendues. Ces volants de liquidité doivent aussi être utilisables dans des situations de crise ne permettant plus de se procurer des liquidités sur un marché interbancaire déstabilisé. Pour garantir la liquidité à court terme, on fixe un montant minimal que les volants de liquidité doivent respecter. On se fonde à cet effet sur le volume journalier des sorties de paiements. Le respect de ce montant minimal est contrôlé quotidiennement, avec rapport aux services compétents. Pour garantir la liquidité à moyen et à long termes, on élabore des scénarios de crise de liquidité s'étendant sur au moins trois mois et propres à prévenir toute situation d'illiquidité. Enfin, des tests de résistance sont effectués mensuellement et leurs résultats communiqués au Conseil d'administration au moins une fois l'an.

Risque de concentration dans le domaine des sûretés

Le risque de concentration dans le domaine des sûretés (collateral) peut résulter des opérations repo (placement monétaire contre sûretés) et des opérations de prêt de titres (prêt de titres contre sûretés). Les sûretés protègent PostFinance contre le risque de défaillance de la contrepartie, puisqu'elles peuvent être réalisées au cas où ce risque se concrétiserait. Les concentrations élevées dans le portefeuille de sûretés sont surveillées et si nécessaire limitées, car des pertes de valeur significatives de ces sûretés peuvent entraîner l'insolvabilité des contreparties qui les ont fournies. La mesure et la surveillance du risque de concentration dans le domaine des sûretés sont assurées mensuellement pour chaque jour du mois écoulé. En cas de dépassement de la limite de concentration, il incombe au comité directeur de prendre les mesures appropriées. Le Conseil d'administration est informé trimestriellement du niveau de concentration.

Gestion des risques opérationnels chez PostFinance

Définition

PostFinance s'appuie sur la définition des risques opérationnels donnée par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire, pour lequel il s'agit de risques de pertes dues à des personnes, processus ou systèmes inadéquats ou défaillants, ou résultant d'événements extérieurs. Les principes régissant le traitement de ces risques sont fixés dans la politique de risque de PostFinance.

Organisation

PostFinance dispose d'un système de gestion des risques opérationnels piloté techniquement par un service spécialisé centralisé. Ce service non seulement définit le processus de gestion des risques pour toute la banque, mais encore s'assure que les principaux risques opérationnels sont tous régulièrement et clairement identifiés, mesurés et surveillés, établissant en outre des rapports sur ces risques. Il est également chargé de mettre à disposition les moyens auxiliaires et les instruments nécessaires à ces fins et joue le rôle d'interface entre la hiérarchie et la commission Contrôle interne du comité directeur, responsable de l'efficacité et de l'efficience du système de gestion des risques opérationnels. Chaque section et service d'état-major possède en outre son propre contrôleur des risques décentralisé. Jouant le rôle de coordinateur pour son unité d'organisation, il a pour mission de se procurer les informations pertinentes, d'identifier et d'évaluer les risques et, le cas échéant, d'enregistrer les pertes. PostFinance dispose aussi d'un gestionnaire de risque décentralisé pour chacun de ses risques opérationnels les plus importants (2013: sept risques principaux). Celui-ci évalue régulièrement et surveille le risque principal placé sous sa responsabilité et établit des rapports trimestriels à l'intention de la commission Contrôle interne.

| | | | | | |
|-----------------------------|-------------------------|---------------------------------|------------------------------------|------------------------|--------------------|
| RAPPORT DE SITUATION | | GOUVERNANCE D'ENTREPRISE | | COMPTES ANNUELS | |
| 6 | Activités | 48 | Structure du groupe et actionariat | 61 | Groupe |
| 11 | Organisation | 48 | Comptes réglementaires | 137 | La Poste Suisse SA |
| 12 | Stratégie du groupe | 49 | Structure du capital | 145 | PostFinance SA |
| 20 | Gestion financière | 49 | Conseil d'administration | | |
| 22 | Evolution de l'activité | 54 | Direction du groupe | | |
| 40 | Rapport sur les risques | 57 | Indemnités | | |
| 45 | Perspectives | 59 | Organe de révision | | |
| | | 59 | Politique d'information | | |

Instruments

PostFinance assure la gestion active des risques opérationnels au moyen des instruments usuels dans la branche. D'une part, elle recense systématiquement toutes les pertes subies à l'échelle de l'entreprise, ce qui lui permet d'analyser les pertes opérationnelles enregistrées antérieurement, d'en identifier les points communs et de prendre les mesures nécessaires pour en éviter la répétition. D'autre part, elle évalue les scénarios de risques potentiels susceptibles de se réaliser à l'avenir à l'aide d'un processus d'évaluation structurée du risque (autoévaluation). Il en résulte un inventaire des risques qui permet à la commission Contrôle interne de se faire une idée pertinente de la situation de la banque en matière de risques opérationnels. Enfin, PostFinance exerce une surveillance centralisée de la mise en œuvre des mesures de réduction des risques opérationnels arrêtées par la commission Contrôle interne. Cette surveillance repose notamment sur l'utilisation d'indicateurs de risque précoces dans les services décentralisés, qui permettent de détecter en temps utile toute variation de l'état des risques.

Reporting

Chaque trimestre, un rapport sur l'état des risques principaux est présenté à la commission Contrôle interne, qui prend si nécessaire les mesures adéquates pour réduire ces risques. Le Conseil d'administration est lui aussi régulièrement informé de l'état des risques de PostFinance sur la base de ces mêmes informations.

4 | Présentation des fonds propres

| | | |
|---|--|--------------|
| Présentation des fonds propres | | |
| En millions de CHF | Base selon OFR | 31.12.2013 |
| Fonds propres pris en compte | | |
| Fonds propres de base durs (CET1) | | 4 882 |
| Fonds propres complémentaires (T2) | | 90 |
| Total des fonds propres pris en compte (CET1 + T2) | | 4 972 |
| Fonds propres nécessaires | | |
| Risques de crédit | Approche standard internationale (AS-BRI) | 1 592 |
| Risques sans contrepartie | Approche standard internationale (AS-BRI) | 76 |
| Risques de marché | Approche standard relative aux risques de marché | 25 |
| Risques opérationnels | Approche de l'indicateur de base | 226 |
| Déductions des fonds propres nécessaires | | - |
| Total des fonds propres minimaux nécessaires | selon art. 42 OFR | 1 919 |
| Volant de fonds propres 80% (pour objectif de fonds propres 14,4%) | selon FINMA: taux maximal catégorie 2 | 1 536 |
| Total des exigences de fonds propres (T1 + T2) | selon art. 45 OFR | 3 455 |

Indication complémentaire conforme à la circulaire FINMA 2008/22, chiffre marginal 51:

Les informations relatives aux fonds propres sont publiées sur le site Internet www.postfinance.ch.

Informations se rapportant au bilan

5 | Vue d'ensemble de la couverture des prêts et des opérations hors bilan

| Couverture des prêts et des opérations hors bilan Au 31.12.2013 et 1.1.2013 En millions de CHF | Type de couverture | | | Total |
|---|----------------------------|---------------------|--------------------|-------|
| | Couverture hypothécaire | Autre couverture | Sans couverture | |
| Prêts | | | | |
| Créances sur les clients ¹ | – | – | 9 894 | 9 894 |
| Créances hypothécaires | 1 | – | – | 1 |
| Immeubles d'habitation | 1 | – | – | 1 |
| Total des prêts | | | | |
| 31.12.2013 | 1 | – | 9 894 | 9 895 |
| 1.1.2013 | 1 | – | 8 485 | 8 486 |
| Hors bilan | | | | |
| Engagements irrévocables | – | – | 641 | 641 |
| Total hors bilan | | | | |
| 31.12.2013 | – | – | 641 | 641 |
| 1.1.2013 | – | – | – | – |

| Prêts compromis En millions de CHF | 31.12.2013 | 1.1.2013 |
|--|------------|----------|
| Montant brut | 0 | – |
| Valeur estimée de réalisation des sûretés ² | – | – |
| Montant net | 0 | – |
| Correctifs de valeur individuels | 0 | – |

1 Prêts à des communes, des villes et des cantons bénéficiant d'une notation établie par une agence de notation reconnue par la FINMA.

2 Crédit ou valeur d'aliénation par client: la valeur la plus petite est déterminante.

6 | Immobilisations financières et participations

| Immobilisations financières En millions de CHF | Valeur comptable | | Juste valeur | |
|---|------------------|---------------|---------------|---------------|
| | 31.12.2013 | 1.1.2013 | 31.12.2013 | 1.1.2013 |
| Titres de créance | | | | |
| dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance | 53 665 | 55 324 | 55 630 | 58 105 |
| Titres de participation | | | | |
| dont portés au bilan selon le principe de la valeur la plus basse | 789 | 784 | 897 | 784 |
| Total des immobilisations financières | 54 454 | 56 108 | 56 527 | 58 889 |
| dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidité | 42 592 | pas disp. | – | – |

| Participations En millions de CHF | 31.12.2013 | 1.1.2013 |
|--------------------------------------|------------|------------|
| Participations | | |
| avec valeur boursière | – | – |
| sans valeur boursière | 14 | 298 |
| Total des participations | 14 | 298 |

| | | | | | |
|----|-------------------------|----|-------------------------------------|-----|--------------------|
| 6 | Activités | 48 | Structure du groupe et actionnariat | 61 | Groupe |
| 11 | Organisation | 48 | Comptes réglementaires | 137 | La Poste Suisse SA |
| 12 | Stratégie du groupe | 49 | Structure du capital | 145 | PostFinance SA |
| 20 | Gestion financière | 49 | Conseil d'administration | | |
| 22 | Evolution de l'activité | 54 | Direction du groupe | | |
| 40 | Rapport sur les risques | 57 | Indemnités | | |
| 45 | Perspectives | 59 | Organe de révision | | |
| | | 59 | Politique d'information | | |

7 | Indications relatives aux participations importantes

| Participations importantes | | Taux de participation | | | |
|--|--|-----------------------|----------------|------------|----------|
| En millions de CHF ou EUR, % | Activité | Monnaie | Capital social | 31.12.2013 | 1.1.2013 |
| Participations entièrement consolidées | | | | | |
| Débiteurs Services SA, Berne, Suisse | Gestion des débiteurs | CHF | 1 | 100% | 100% |
| Participations importantes non consolidées | | | | | |
| SECB Swiss Euro Clearing Bank GmbH, Francfort-sur-le-Main (DE) | Services de paiement en EUR pour établissements financiers suisses | EUR | 20 | 25% | 25% |
| SIX Interbank Clearing SA, Zurich | Services de paiement pour établissements financiers | CHF | 1 | 25% | 25% |

Indications complémentaires relatives aux comptes individuels combinés, conformément à la circulaire FINMA 2008/2, chiffre marginal 27a:

Si la méthode de la mise en équivalence était appliquée à ces participations, le total du bilan augmenterait de 7 millions de francs, de même que le bénéfice de l'exercice.

8 | Présentation de l'actif immobilisé

| Présentation de l'actif immobilisé En millions de CHF | Valeur d'acquisition | Amortissements cumulés | Valeur comptable 1.1.2013 | Changements d'affectation | Investissements | Désinvestissements | Amortissements | Reprises | Valeur comptable 31.12.2013 |
|--|----------------------|------------------------|---------------------------|---------------------------|-----------------|--------------------|----------------|----------|-----------------------------|
| Participations | | | | | | | | | |
| Autres participations | 298 | - | 298 | - | - | -284 | - | - | 14 |
| Total des participations | 298 | - | 298 | - | - | -284 | - | - | 14 |
| Immobilisations corporelles | | | | | | | | | |
| Immeubles | | | | | | | | | |
| Immeubles à l'usage de la banque | 141 | - | 141 | - | - | - | -3 | - | 138 |
| Autres immeubles | 720 | -51 | 669 | - | 52 | - | -23 | - | 698 |
| Autres immobilisations corporelles | 257 | -186 | 71 | - | 43 | - | -19 | - | 95 |
| Autres (logiciels) | 9 | - | 9 | - | 14 | - | - | - | 23 |
| Total des immobilisations corporelles | 1 127 | -237 | 890 | - | 109 | - | -45 | - | 954 |
| Immobilisations incorporelles | | | | | | | | | |
| Goodwill | 2 000 | - | 2 000 | - | - | - | -200 | - | 1 800 |
| Total des immobilisations incorporelles | 2 000 | - | 2 000 | - | - | - | -200 | - | 1 800 |
| Valeur d'assurance incendie | | | | | | | | | |
| Immeubles | | | | | | | | | 1 176 |
| Autres immobilisations corporelles | | | | | | | | | 83 |
| Engagements de leasing futurs pour leasing d'exploitation | | | | | | | | | |
| En millions de CHF | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | | | |
| Engagements de leasing futurs | 18 | 17 | 2 | 1 | 0 | 0 | | | |

9 | Autres actifs et passifs

| Autres actifs et passifs En millions de CHF | 31.12.2013 | | 1.1.2013 | |
|--|---------------|----------------|---------------|----------------|
| | Autres actifs | Autres passifs | Autres actifs | Autres passifs |
| Valeur de remplacement résultant d'instruments financiers dérivés, de devises et de titres de participation | | | | |
| Contrats pour propre compte | 94 | 19 | 94 | 41 |
| Contrats en qualité de commissionnaire | 2 | 1 | 0 | 0 |
| Total des instruments financiers dérivés | 96 | 20 | 94 | 41 |
| Compte de compensation | – | 8 | – | 3 |
| Impôts indirects | 35 | 57 | 34 | 84 |
| Autres actifs et passifs | 3 | 52 | 29 | 3 |
| Total des autres actifs et des autres passifs | 134 | 137 | 157 | 131 |

10 | Actifs mis en gage ou cédés et actifs faisant l'objet d'une réserve de propriété

| Montant total des actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi que des actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété ¹ En millions de CHF | 31.12.2013 |
|--|------------|
| Valeur comptable des actifs mis en gage ou cédés à titre de garantie | 1 |
| Engagements effectifs | 0 |

¹ Sans opérations de prêt et de pension de titres.

| Opérations de prêt et de pension de titres En millions de CHF | 31.12.2013 | 1.1.2013 |
|--|------------|----------|
| Créances découlant de la mise en gage de dépôts d'espèces lors de l'emprunt de titres ou d'opérations de prise en pension | – | – |
| Engagements découlant de la réception de dépôts d'espèces lors du prêt de titres ou d'opérations de mise en pension | – | 30 |
| Titres détenus pour propre compte prêtés lors de prêts de titres, fournis en qualité de sûretés lors d'emprunts de titres ou transférés lors d'opérations de mise en pension | – | 8 513 |
| dont ceux pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou à une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction | – | 8 513 |
| Titres reçus en qualité de sûretés lors de prêts de titres ainsi que titres obtenus lors d'emprunts de titres et lors d'opérations de prise en pension, pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou à une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction | 7 150 | 10 125 |
| dont ceux pour lesquels il a été procédé à une aliénation ou à une mise en gage subséquente | – | – |

11 | Engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle

Engagements de prévoyance

PostFinance ne dispose pas de ses propres institutions de prévoyance professionnelle. Ses collaborateurs sont assurés exclusivement auprès de la Caisse de pensions Poste. En cas de découvert de cette dernière, l'employeur peut être tenu de verser des contributions d'assainissement.

Les engagements supplémentaires résultant de la prévoyance invalidité sous la forme de rentes AI transitoires (rentes complémentaires AI jusqu'à l'âge de 65 ans pour les hommes et de 64 ans pour les femmes) ainsi que les bons pour le personnel sont présentés dans les comptes annuels.

| | | | |
|----|-----------------------------|--------------------------------|-------------------------------------|
| | RAPPORT DE SITUATION | GOVERNANCE D'ENTREPRISE | COMPTES ANNUELS |
| 6 | Activités | 48 | Structure du groupe et actionnariat |
| 11 | Organisation | 48 | Comptes réglementaires |
| 12 | Stratégie du groupe | 49 | Structure du capital |
| 20 | Gestion financière | 49 | Conseil d'administration |
| 22 | Evolution de l'activité | 54 | Direction du groupe |
| 40 | Rapport sur les risques | 57 | Indemnités |
| 45 | Perspectives | 59 | Organe de révision |
| | | 59 | Politique d'information |
| | | 61 | Groupe |
| | | 137 | La Poste Suisse SA |
| | | 145 | PostFinance SA |

Engagements envers les propres institutions de prévoyance selon la Swiss GAAP RPC 16

Toutes les contributions ordinaires de l'employeur prévues dans le plan de prévoyance sont comptabilisées par période dans les charges de personnel. En application de la recommandation Swiss GAAP RPC 16, on examine chaque année s'il existe, pour PostFinance, un avantage ou un engagement économique résultant de l'institution de prévoyance. L'examen se fonde sur les contrats, les comptes annuels de l'institution de prévoyance et d'autres calculs présentant la situation financière, l'excédent de couverture ou le découvert de cette dernière, conformément aux règles de présentation des comptes de la Swiss GAAP RPC 26. PostFinance n'a pas l'intention d'utiliser un éventuel avantage économique résultant d'un excédent de couverture pour réduire ses contributions d'employeur. C'est pourquoi un futur avantage économique ne serait pas porté à l'actif du bilan, alors qu'un engagement économique serait inscrit au passif. Comptant 44 829 assurés actifs et 36 981 rentiers (état au 1^{er} octobre 2013), la Caisse de pensions Poste disposait au 31 décembre 2013 d'une fortune globale de 15,286 milliards de francs (fin 2012: 14,009 milliards). Selon les principes de présentation des comptes que la Caisse de pensions Poste doit appliquer, son degré de couverture est de 102,3% (2012: 98,8%). Abstraction faite de la réserve de contributions de l'employeur avec renonciation à l'utilisation, le degré de couverture est de 98,5% (2012: 95%). Etant donné que la réserve de fluctuation de valeurs de la Caisse de pensions Poste n'atteint pas encore la hauteur réglementaire, il n'y a pas d'excédent de couverture. La réserve de contributions de l'employeur s'élève à 1,110 milliard de francs, dont 550 millions assortis d'une renonciation à l'utilisation (2012: 1,110 milliard, dont 550 millions assortis d'une renonciation à l'utilisation). Le calcul du capital de couverture des rentes repose sur un taux d'intérêt technique de 3% (2012: 3,5%) et sur les bases techniques LPP 2010 (2012: LPP 2010). Une évaluation globale n'a mis en évidence aucune incidence économique sur la banque. De plus, les comptes de la Caisse de pensions Poste établis conformément à la Swiss GAAP RPC 26 ne présentent ni fonds libres, ni – compte tenu de la réserve de contributions de l'employeur avec renonciation à l'utilisation – de découvert. Il n'existe pas d'institutions de prévoyance patronales.

L'avantage et l'engagement économique ainsi que les charges de prévoyance se présentent comme suit:

| Avantage/engagement économique et charges de prévoyance | Excédent de couverture/ découvert | | Part économique de PostFinance aux actifs/ provision | | Variation par rapport à l'exercice précédent comptabilisée dans les charges de personnel | | Contributions ordinaires | | Contributions extraordinaires | | Total contributions | | Charges de prévoyance | |
|---|-----------------------------------|------------|--|-----------|--|----------|--------------------------|-----------|-------------------------------|------|---------------------|------|-----------------------|------|
| | 31.12.2013 | 31.12.2013 | 1.1.2013 | 1.1.2013 | 2013 | 2013 | 2013 | 2013 | 2013 | 2013 | 2013 | 2013 | 2013 | 2013 |
| En millions de CHF | | | | | | | | | | | | | | |
| Caisse de pensions Poste | 17 | – | –6 | –5 | 34 | 2 | 36 | 31 | | | | | | |
| Bons pour le personnel | –4 | –4 | –3 | 1 | 0 | – | 0 | 1 | | | | | | |
| Rentes d'invalidité | –1 | –1 | –1 | 0 | – | – | – | 0 | | | | | | |
| Total RPC 16 | 12 | –5 | –10 | –4 | 34 | 2 | 36 | 32 | | | | | | |

La réserve de contributions de l'employeur de la Caisse de pensions Poste est affectée à PostFinance SA sur la base de la part que le capital de prévoyance de cette dernière représente en pour cent du capital de prévoyance total. Il en résulte le tableau suivant:

| Réserve de contributions de l'employeur | Valeur nominale | | Renonciation à l'utilisation | | Autres correctifs de valeur | | Bilan (provisions)/actifs | | Résultat réserve de contributions de l'employeur dans les charges de personnel | |
|---|-----------------|------------|------------------------------|------------|-----------------------------|------------|---------------------------|------|--|------|
| | 31.12.2013 | 31.12.2013 | 31.12.2013 | 31.12.2013 | 31.12.2013 | 31.12.2013 | 1.1.2013 | 2013 | 2013 | 2013 |
| En millions de CHF | | | | | | | | | | |
| Caisse de pensions Poste | 57 | –28 | – | – | 29 | 32 | 3 | | | |
| Bons pour le personnel | – | – | – | – | – | – | – | | | |
| Rentes d'invalidité | – | – | – | – | – | – | – | | | |
| Total RPC 16 | 57 | –28 | – | – | 29 | 32 | 3 | | | |

12 | Correctifs de valeur et provisions ainsi que réserves pour risques bancaires généraux

| Correctifs de valeur et provisions | | | | | | |
|--|---------------|--|---|---|--|-----------------|
| En millions de CHF | Etat 1.1.2013 | Utilisation conforme à leur but ¹ | Recouvrements, intérêts en souffrance, écarts de change | Nouvelles constitutions à la charge du compte de résultat | Dissolutions au profit du compte de résultat | Etat 31.12.2013 |
| Correctifs de valeur et provisions pour risques de défaillance (risques de recouvrement et risques-pays) | 248 | 3 | – | 10 | 66 | 189 |
| Provisions pour engagements de prévoyance | 9 | – | – | – | 4 | 5 |
| Autres provisions | 5 | 3 | – | 5 ² | 2 | 5 |
| Total des correctifs de valeur et des provisions | 262 | 6 | – | 15 | 72 | 199 |
| Moins correctifs de valeur directement compensés par des actifs | –104 | –3 | – | –5 | –8 | –98 |
| Total des correctifs de valeur et des provisions selon bilan | 158 | 3 | – | 10 | 64 | 101 |
| Réserves pour risques bancaires généraux | – | – | – | – | – | – |

1 Il n'y a pas eu de modifications de l'affectation.

2 Y compris la constitution d'une provision de 2,5 millions de francs pour les frais de procédure dans le programme fiscal américain.

Aucune provision n'a été constituée pour une éventuelle amende résultant du programme fiscal américain. Cette appréciation se fonde notamment sur la réserve concernant un passage ultérieur de la catégorie 2 à la catégorie 3, adressée par écrit à l'autorité judiciaire américaine.

13 | Capital social

PostFinance SA appartient entièrement à La Poste Suisse SA.

| Capital social | 31.12.2013 | | | 1.1.2013 | | |
|--|------------------------|----------|------------------------------------|------------------------|----------|------------------------------------|
| | Valeur nominale totale | Nombre | Capital donnant droit au dividende | Valeur nominale totale | Nombre | Capital donnant droit au dividende |
| En millions de CHF; nombre en millions | | | | | | |
| Capital-actions | 2 000 | 2 | 2 000 | 2 000 | 2 | 2 000 |
| Total du capital social | 2 000 | 2 | 2 000 | 2 000 | 2 | 2 000 |

| Propriétaires de capital importants et groupes de propriétaires de capital liés par des conventions de vote | 31.12.2013 | | | 1.1.2013 | | |
|---|------------|--------|--------------------|----------|--------|--------------------|
| | Nominal | Nombre | Participation en % | Nominal | Nombre | Participation en % |
| En millions de CHF; nombre en millions | | | | | | |
| La Poste Suisse SA | 2 000 | 2 | 100 | 2 000 | 2 | 100 |

| | | | |
|----|-----------------------------|--------------------------------|-------------------------------------|
| | RAPPORT DE SITUATION | GOVERNANCE D'ENTREPRISE | COMPTES ANNUELS |
| 6 | Activités | 48 | Structure du groupe et actionnariat |
| 11 | Organisation | 48 | Comptes réglementaires |
| 12 | Stratégie du groupe | 49 | Structure du capital |
| 20 | Gestion financière | 49 | Conseil d'administration |
| 22 | Evolution de l'activité | 54 | Direction du groupe |
| 40 | Rapport sur les risques | 57 | Indemnités |
| 45 | Perspectives | 59 | Organe de révision |
| | | 59 | Politique d'information |
| | | 61 | Groupe |
| | | 137 | La Poste Suisse SA |
| | | 145 | PostFinance SA |

14 | Justification des capitaux propres

| | | |
|---|--|--------------|
| Justification des capitaux propres au 1.1.2013 et 31.12.2013 En millions de CHF | | 2013 |
| Capital-actions | | 2 000 |
| Réserve légale générale | | 4 682 |
| Total des capitaux propres au 1.1.2013 (avant répartition du bénéfice) | | 6 682 |
| Bénéfice de l'exercice sous revue | | 265 |
| Total des capitaux propres au 31.12.2013 (avant répartition du bénéfice) | | 6 947 |
| Capital-actions | | 2 000 |
| Réserve légale générale | | 4 682 |
| Bénéfice de l'exercice | | 265 |

15 | Structure des échéances de l'actif circulant et des fonds de tiers

| | | | | | | | | | |
|---|-------------------|---------------|------------|-------------------|----------------|---------------|---------------|------------|----------------|
| Actif circulant par type et échéance En millions de CHF, au 31.12.2013 et 1.1.2013 | | | | | | | | | |
| | | A vue | Résiliable | Jusqu'à 3 mois | 4 à 12 mois | 1 à 5 ans | Plus de 5 ans | Immobilisé | Total |
| Liquidités | | 39 114 | – | – | – | – | – | – | 39 114 |
| Créances sur les banques | | 47 | – | 6 747 | 174 | 1 525 | 1 440 | – | 9 933 |
| Créances sur les clients | | 263 | 8 | 1 166 | 1 231 | 3 658 | 3 568 | – | 9 894 |
| Créances hypothécaires | | – | – | – | 1 | – | – | – | 1 |
| Immobilisations financières | | 793 | – | 2 084 | 5 088 | 31 067 | 15 422 | – | 54 454 |
| Total de l'actif circulant | 31.12.2013 | 40 217 | 8 | 9 997 | 6 494 | 36 250 | 20 430 | – | 113 396 |
| | 1.1.2013 | 44 356 | 3 | 6 276 | 6 628 | 34 757 | 22 123 | – | 114 145 |

| | | | | | | | | | |
|--|-------------------|---------------|---------------|-------------------|----------------|--------------|---------------|------------|----------------|
| Fonds de tiers par type et échéance En millions de CHF, au 31.12.2013 et 1.1.2013 | | | | | | | | | |
| | | A vue | Résiliable | Jusqu'à 3 mois | 4 à 12 mois | 1 à 5 ans | Plus de 5 ans | Immobilisé | Total |
| Engagements envers les banques | | 2 380 | – | – | – | – | – | – | 2 380 |
| Engagements envers les clients sous forme d'épargne et de placements | | – | 42 585 | – | – | – | – | – | 42 585 |
| Autres engagements envers les clients | | 64 532 | – | 2 | – | – | – | – | 64 534 |
| Obligations de caisse | | – | – | 20 | 46 | 74 | 21 | – | 161 |
| Total des fonds de tiers | 31.12.2013 | 66 912 | 42 585 | 22 | 46 | 74 | 21 | – | 109 660 |
| | 1.1.2013 | 74 095 | 36 834 | 75 | – | 153 | 40 | – | 111 197 |

16 | Créances et engagements envers des sociétés liées et crédits aux organes

Sociétés liées et crédits aux organes

Sont réputées sociétés liées les sociétés sœurs ainsi que les filiales placées directement ou indirectement sous la direction d'une société sœur. Toutes les transactions entre PostFinance et les sociétés liées ont lieu aux conditions du marché.

| Créances/engagements sociétés liées au 1.1.2013 et 31.12.2013 En millions de CHF | 31.12.2013 | | 1.1.2013 | |
|--|------------|-----|----------|-----|
| | | | | |
| Créances sur des sociétés liées | | 26 | | – |
| Engagements envers des sociétés liées | | 439 | | 605 |

Par crédits aux organes, on entend toutes les créances de PostFinance sur les membres de son comité directeur, de son Conseil d'administration et de son organe de révision ainsi que ses créances sur la Direction du groupe et sur le Conseil d'administration de La Poste Suisse SA. La définition s'étend également aux personnes contrôlées par les membres des organes.

PostFinance n'accorde de crédits et d'hypothèques qu'à la faveur de coopérations. Ces crédits et hypothèques ne sont pas considérés comme des crédits aux organes au sens strict et ne sont donc pas présentés dans le rapport de gestion.

Parties liées

Hormis celles effectuées avec les membres du comité directeur et de la direction (cadres supérieurs et titulaires de fonctions d'experts particulières de PostFinance SA), toutes les transactions (telles qu'opérations sur titres, services de paiement, octroi de crédits et rémunération de dépôts) avec des parties liées sont réalisées aux conditions applicables aux tiers.

Pour le comité directeur et les membres de la direction, PostFinance applique les conditions préférentielles usuelles dans la branche.

17 | Répartition du bilan entre la Suisse et l'étranger

| Répartition du bilan entre la Suisse et l'étranger En millions de CHF | 31.12.2013 | | 1.1.2013 | |
|---|----------------|---------------|----------------|---------------|
| | Suisse | Etranger | Suisse | Etranger |
| Actifs | | | | |
| Liquidités | 39 090 | 24 | 44 837 | 23 |
| Créances sur les banques | 3 546 | 6 387 | 3 564 | 1 127 |
| Créances sur les clients | 9 893 | 1 | 8 484 | 1 |
| Créances hypothécaires | 1 | – | 1 | – |
| Immobilisations financières | 23 041 | 31 413 | 20 370 | 35 738 |
| Participations | 10 | 4 | 294 | 4 |
| Immobilisations corporelles | 954 | – | 890 | – |
| Immobilisations incorporelles | 1 800 | – | 2 000 | – |
| Comptes de régularisation | 367 | 353 | 357 | 426 |
| Autres actifs | 95 | 39 | 84 | 73 |
| Total des actifs | 78 797 | 38 221 | 80 881 | 37 392 |
| Passifs | | | | |
| Engagements envers les banques | 2 274 | 106 | 6 599 | 94 |
| Engagements envers les clients sous forme d'épargne et de placements | 41 016 | 1 569 | 35 807 | 1 027 |
| Autres engagements envers les clients | 62 737 | 1 797 | 66 088 | 1 387 |
| Obligations de caisse | 161 | – | 195 | – |
| Comptes de régularisation | 173 | 0 | 105 | 0 |
| Autres passifs | 133 | 4 | 131 | 0 |
| Correctifs de valeur et provisions | 101 | – | 158 | – |
| Capital social | 2 000 | – | 2 000 | – |
| Réserve légale générale | 4 682 | – | 4 682 | – |
| Bénéfice de l'exercice | 265 | – | – | – |
| Total des passifs | 113 542 | 3 476 | 115 765 | 2 508 |

| | | | | | |
|----|-----------------------------|----|------------------------------------|-----|------------------------|
| 6 | RAPPORT DE SITUATION | 48 | GOVERNANCE D'ENTREPRISE | 61 | COMPTES ANNUELS |
| 11 | Activités | 48 | Structure du groupe et actionariat | 137 | Groupe |
| 12 | Organisation | 48 | Comptes réglementaires | 145 | La Poste Suisse SA |
| 20 | Stratégie du groupe | 49 | Structure du capital | | PostFinance SA |
| 22 | Gestion financière | 54 | Conseil d'administration | | |
| 40 | Evolution de l'activité | 54 | Direction du groupe | | |
| 45 | Rapport sur les risques | 57 | Indemnités | | |
| | Perspectives | 59 | Organe de révision | | |
| | | 59 | Politique d'information | | |

18 | Répartition des actifs par pays / groupes de pays

| Répartition des actifs par pays / groupes de pays En millions de CHF, % | 31.12.2013 | | 1.1.2013 | |
|--|----------------|--------------|----------------|--------------|
| | Valeur absolue | Part en % | Valeur absolue | Part en % |
| Actifs | | | | |
| Suisse | 78 796 | 67,3 | 80 881 | 68,4 |
| Europe | 33 434 | 28,6 | 32 529 | 27,5 |
| Amérique du Nord | 2 783 | 2,4 | 3 166 | 2,7 |
| Autres pays | 2 005 | 1,7 | 1 697 | 1,4 |
| Total des actifs | 117 018 | 100,0 | 118 273 | 100,0 |

19 | Bilan par monnaies

| Bilan par monnaies | | | | | | | |
|--|----------------|--------------|--------------|------------|-----------|------------|----------------|
| Au 31.12.2013 | | | | | | | |
| En millions de CHF | | | | | | | |
| | CHF | EUR | USD | GBP | JPY | Autres | Total |
| Actifs | | | | | | | |
| Liquidités | 38 971 | 143 | – | – | – | – | 39 114 |
| Créances sur les banques | 8 235 | 282 | 1 367 | 24 | 5 | 20 | 9 933 |
| Créances sur les clients | 9 881 | 13 | 0 | 0 | 0 | 0 | 9 894 |
| Créances hypothécaires | 1 | – | – | – | – | – | 1 |
| Immobilisations financières | 51 376 | 2 288 | 526 | 123 | 44 | 97 | 54 454 |
| Participations | 10 | 4 | – | – | – | 0 | 14 |
| Immobilisations corporelles | 954 | – | – | – | – | – | 954 |
| Immobilisations incorporelles | 1 800 | – | – | – | – | – | 1 800 |
| Comptes de régularisation | 683 | 36 | 1 | 0 | – | 0 | 720 |
| Autres actifs | 132 | 1 | 0 | 1 | 0 | 0 | 134 |
| Total des positions portées à l'actif | 112 043 | 2 767 | 1 894 | 148 | 49 | 117 | 117 018 |
| Prétentions à la livraison découlant d'opérations sur devises | 1 113 | 233 | 55 | 18 | 2 | 26 | 1 447 |
| Total des actifs | 113 156 | 3 000 | 1 949 | 166 | 51 | 143 | 118 465 |
| Passifs | | | | | | | |
| Engagements envers les banques | 2 109 | 217 | 52 | 1 | 0 | 1 | 2 380 |
| Engagements envers les clients sous forme d'épargne et de placements | 41 510 | 1 075 | – | – | – | – | 42 585 |
| Autres engagements envers les clients | 61 652 | 1 355 | 1 449 | 41 | 6 | 31 | 64 534 |
| Obligations de caisse | 155 | 6 | – | – | – | – | 161 |
| Comptes de régularisation | 173 | 0 | 0 | 0 | – | 0 | 173 |
| Autres passifs | 137 | – | 0 | – | – | – | 137 |
| Correctifs de valeur et provisions | 101 | – | – | – | – | – | 101 |
| Capital social | 2 000 | – | – | – | – | – | 2 000 |
| Réserve légale générale | 4 682 | – | – | – | – | – | 4 682 |
| Bénéfice de l'exercice | 265 | – | – | – | – | – | 265 |
| Total des positions portées au passif | 112 784 | 2 653 | 1 501 | 42 | 6 | 32 | 117 018 |
| Engagements de livraison découlant d'opérations sur devises | 357 | 349 | 388 | 56 | 45 | 95 | 1 290 |
| Total des passifs | 113 141 | 3 002 | 1 889 | 98 | 51 | 127 | 118 308 |
| Position nette par devise | 15 | –2 | 60 | 68 | – | 16 | 157 |

Informations se rapportant aux opérations hors bilan

20 | Instruments financiers dérivés ouverts

| Instruments financiers dérivés ouverts Au 31.12.2013 En millions de CHF | Instruments de négoce | | | Instruments de couverture | | | |
|---|-----------------------------------|-----------------------------------|------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|------------------------|-------|
| | Valeurs de remplacement positives | Valeurs de remplacement négatives | Montant du sous-jacent | Valeurs de remplacement positives | Valeurs de remplacement négatives | Montant du sous-jacent | |
| Instruments de taux | | | | | | | |
| SWAPS IRS | - | - | - | 48 | 16 | 3 857 | |
| Devises / métaux précieux | | | | | | | |
| Contrats à terme | 4 | 3 | 666 | 11 | 0 | 516 | |
| SWAPS CCIRS | 1 | 1 | 121 | 32 | - | 144 | |
| Total des instruments financiers dérivés ouverts | | | | | | | |
| Avant impact des contrats de netting | 31.12.2013 | 5 | 4 | 787 | 91 | 16 | 4 517 |
| | 1.1.2013 | 14 | 2 | 761 | 80 | 40 | 3 492 |
| Après impact des contrats de netting | 31.12.2013 | 5 | 4 | 787 | 91 | 16 | 4 517 |
| | 1.1.2013 | 14 | 2 | 761 | 80 | 40 | 3 492 |

| RAPPORT DE SITUATION | | GOUVERNANCE D'ENTREPRISE | | COMPTES ANNUELS | |
|----------------------|-------------------------|--------------------------|-------------------------------------|-----------------|--------------------|
| 6 | Activités | 48 | Structure du groupe et actionnariat | 61 | Groupe |
| 11 | Organisation | 48 | Comptes réglementaires | 137 | La Poste Suisse SA |
| 12 | Stratégie du groupe | 49 | Structure du capital | 145 | PostFinance SA |
| 20 | Gestion financière | 49 | Conseil d'administration | | |
| 22 | Evolution de l'activité | 54 | Direction du groupe | | |
| 40 | Rapport sur les risques | 57 | Indemnités | | |
| 45 | Perspectives | 59 | Organe de révision | | |
| | | 59 | Politique d'information | | |

Informations se rapportant au compte de résultat

L'absence de valeurs comparatives pour 2012 s'explique par le fait que l'exercice 2013 est le premier pour lequel on a établi des comptes annuels conformes aux DEC.

21 | Résultat des opérations de négoce

| | |
|--|------------|
| Résultat des opérations de négoce | 2013 |
| En millions de CHF | |
| Négoce de devises et de billets | 158 |
| Négoce de dérivés sur taux d'intérêt | 0 |
| Négoce de titres | - |
| Négoce de métaux précieux ¹ | - |
| Total du résultat du négoce | 158 |

¹ PostFinance ne pratique pas le négoce de métaux précieux.

22 | Charges de personnel

| | |
|--|------------|
| Charges de personnel | 2013 |
| En millions de CHF | |
| Salaires et allocations (y c. jetons de présence et indemnités aux organes de la banque) | 369 |
| Prestations sociales | 37 |
| Contributions aux institutions de prévoyance professionnelle | 47 |
| Autres charges de personnel | 18 |
| Total des charges de personnel | 471 |

23 | Autres charges d'exploitation

| | |
|---|------------|
| Autres charges d'exploitation | 2013 |
| En millions de CHF | |
| Coûts des locaux et énergie | 57 |
| Coûts de l'informatique, des machines, du mobilier, des véhicules et autres installations | 152 |
| Autres charges d'exploitation | 261 |
| Total des autres charges d'exploitation | 470 |

24 | Produits et charges extraordinaires

| Produits extraordinaires | |
|--|-----------|
| En millions de CHF | 2013 |
| Reprises de dépréciations | 71 |
| Autres produits extraordinaires | 0 |
| Total des produits extraordinaires | 71 |
| | |
| Charges extraordinaires | |
| En millions de CHF | 2013 |
| Pertes résultant de la vente d'immobilisations | - |
| Autres charges extraordinaires | - |
| Total des charges extraordinaires | - |

La structure de notation et les spreads de crédit représentent les principaux facteurs influant sur la constitution et la dissolution de correctifs de valeur du portefeuille d'immobilisations. Lors des exercices précédents, des dépréciations forfaitaires ont été comptabilisées principalement sur les obligations détenues jusqu'à l'échéance. Compte tenu de l'évolution positive, 64 millions de francs ont pu être dissous avec effet sur le résultat en 2013. Les variations de valeur des découverts des comptes postaux et les correctifs de valeur individuels ont également contribué au résultat.

25 | Charges d'impôts

Les charges d'impôts résultant des impôts sur le bénéfice et le capital s'élèvent à 79 millions de francs. L'impôt sur le bénéfice a été calculé avec un taux d'imposition de 22%.

| RAPPORT DE SITUATION | | GOVERNANCE D'ENTREPRISE | COMPTES ANNUELS |
|-----------------------------|-------------------------|--------------------------------|-------------------------------------|
| 6 | Activités | 48 | Structure du groupe et actionnariat |
| 11 | Organisation | 48 | Comptes réglementaires |
| 12 | Stratégie du groupe | 49 | Structure du capital |
| 20 | Gestion financière | 49 | Conseil d'administration |
| 22 | Evolution de l'activité | 54 | Direction du groupe |
| 40 | Rapport sur les risques | 57 | Indemnités |
| 45 | Perspectives | 59 | Organe de révision |
| | | 59 | Politique d'information |
| | | 61 | Groupe |
| | | 137 | La Poste Suisse SA |
| | | 145 | PostFinance SA |

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels à l'Assemblée générale des actionnaires de PostFinance AG, Berne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de PostFinance AG, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de financement et l'annexe (pp 148 à 172) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux directives régissant l'établissement des comptes pour les banques, aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice clos au 31 décembre 2013 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les directives régissant l'établissement des comptes pour les banques, et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels défini conformément aux prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

KPMG AG

Kurt Stoll
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Jakub Pesek
Expert-réviseur agréé

Berne, 28 février 2014

A propos du présent rapport

Structure du rapport

Le rapport 2013 de la Poste comprend les documents suivants:

- Rapport de gestion de la Poste
- Rapport financier de la Poste (rapport de situation, gouvernance d'entreprise et comptes annuels consolidés, de La Poste Suisse SA et de PostFinance SA)
- Rapport de gestion de PostFinance SA
- Rapport d'activité de CarPostal Suisse SA
- Données chiffrées (présentation complète des chiffres clés)
- Index GRI (index des matières conforme aux prescriptions de la Global Reporting Initiative, y compris l'attestation de niveau d'application de la Global Reporting Initiative)

Tous les documents peuvent être consultés en ligne et téléchargés à l'adresse www.poste.ch/rapport-degestion. Le rapport de gestion et le rapport financier de La Poste Suisse SA, le rapport de gestion de PostFinance SA et le rapport d'activité de CarPostal Suisse SA sont également disponibles sous forme imprimée.

Langues

Le rapport de gestion et le rapport financier de la Poste sont publiés en allemand, en anglais, en français et en italien. Seule la version allemande fait foi.

Commande

Les rapports peuvent être commandés sur Internet à l'adresse www.poste.ch/rapportdegestion. Les collaborateurs de la Poste peuvent s'en procurer des exemplaires par la voie ordinaire de commande des imprimés.

Impressum

Edition et contact

La Poste Suisse SA
Viktoriastrasse 21
Case postale
3030 Berne
Suisse

Téléphone: +41 58 338 11 11
Contact médias: +41 58 338 13 07
www.poste.ch

Conception et gestion de projet

Finances Poste, Berne
Corinne Santschi, Communication Poste, Berne
Andreas Sturm, Sturm Consulting, Riehen

Texte

Finances Poste, Berne
Marcel Suter, Sandra Schindler et
collaborateurs, Klarkom AG, Berne

Diagrammes

Finances Poste, Berne
Andreas Sturm, Sturm Consulting, Riehen
Diagrammes fondés sur le concept du prof. Rolf Hichert

Photos

Marc Wetli, Zurich,
Simon Opladen, Berne, et sources diverses

Maquette et composition

Walter Stähli, Christian Meier et Franck Schirmer,
phorbis Communications SA, Bâle

Traduction et relecture

Service linguistique Poste, Berne

Impression

Stämpfli AG, Berne

Numéro ISSN 1661-9501

A propos du papier

Le présent rapport financier est imprimé sans impact sur le climat, sur du papier entièrement recyclé et sans azurant optique, certifié FSC (www.fsc.org). Le papier Recystar Polar porte aussi le label écologique Ange Bleu (www.blauer-engel.de), qui distingue les produits particulièrement respectueux de l'environnement, ainsi que le label écologique de l'Union européenne (www.ecolabel.eu).



No. 01-14-778484 – www.myclimate.org
© myclimate – The Climate Protection Partnership



RECYCLÉ
Papier fait à partir
de matériaux recyclés
FSC® C005019

Comparaison des chiffres clés sur cinq ans

| | | 2013 | 2012 | 2011 | 2010 | 2009 |
|---|--|--------------------|--------------------|-----------|-----------|-----------|
| Résultat | | | | | | |
| Produits d'exploitation | millions de CHF | 8 575 ¹ | 8 576 ³ | 8 599 | 8 736 | 8 558 |
| générés sur le marché libre | % des produits d'exploitation | 85,6 | 84,1 ³ | 84,0 | 83,2 | 80,8 |
| générés à l'étranger | % des produits d'exploitation | 12,0 ¹ | 12,0 ³ | 12,7 | 13,9 | 16,3 |
| Résultat d'exploitation | millions de CHF | 911 ¹ | 860 ³ | 908 | 930 | 721 |
| généré à l'étranger | % du résultat d'exploitation | 5,2 ¹ | 4,1 ³ | 5,7 | 2,6 | 4,9 |
| Bénéfice consolidé | millions de CHF | 626 ¹ | 772 ³ | 904 | 910 | 728 |
| Fonds propres | millions de CHF | 5 637 | 3 145 ³ | 4 879 | 4 224 | 3 534 |
| Création de valeur | | | | | | |
| Valeur ajoutée de l'entreprise | millions de CHF | 135 ¹ | 269 ³ | 390 | 452 | 272 |
| Valeur ajoutée en faveur | millions de CHF | 5 688 ¹ | 5 314 ³ | 5 187 | 5 268 | 4 983 |
| du personnel | millions de CHF | 4 131 ¹ | 4 161 ³ | 4 026 | 4 076 | 4 032 |
| des bailleurs de fonds externes | millions de CHF | 93 | 82 ³ | 14 | 20 | 14 |
| des pouvoirs publics | millions de CHF | 94 | 34 | 13 | 12 | 9 |
| du propriétaire | millions de CHF | 180 | 200 | 200 | 200 | 200 |
| de l'entreprise | millions de CHF | 1 190 | 837 ³ | 934 | 960 | 728 |
| Emplois | | | | | | |
| Effectif (sans apprentis) | unités de personnel | 44 105 | 44 605 | 44 348 | 45 129 | 44 803 |
| à l'étranger | % | 15,4 | 14,8 | 15,0 | 16,1 | 15,6 |
| Apprentis en Suisse | personnes | 2 024 | 2 015 | 1 942 | 1 824 | 1 690 |
| Emplois en Suisse | personnel Poste sur 100 salariés | 1,35 | 1,37 | 1,31 | 1,34 | 1,33 |
| Emplois régions périphériques | personnes | 19 494 | 20 172 | 20 418 | 20 603 | 20 776 |
| Taux de fluctuation (départs volontaires) | % de l'effectif moyen | 3,6 | 3,7 | 3,9 | 3,5 | 3,1 |
| Licenciements pour raisons économiques | personnes | 180 | 315 | 95 | 116 | 99 |
| Conditions d'engagement, salaires et indemnités | | | | | | |
| Engagements selon CCT Poste | en % des unités de personnel | 62,8 | 62,7 | 64,3 | 65,4 | 66,5 |
| Salairé minimal selon CCT Poste | CHF par année | 45 047 | 45 047 | 44 823 | 44 379 | 44 071 |
| Salairé moyen du personnel | CHF par année | 82 695 | 82 554 | 81 293 | 81 082 | 80 361 |
| Indemnités moyennes versées aux membres de la Direction du groupe | CHF par année | 499 281 | 515 441 | 504 986 | 495 590 | 491 200 |
| Ecart salarial ² | coefficient | 6,0 | 6,2 | 6,2 | 6,1 | 6,1 |
| Gestion de la santé | | | | | | |
| Accidents professionnels | nombre pour 100 unités de personnel | 6,6 | 7,2 | 6,9 | 7,5 | 6,5 |
| Absences par suite de maladie ou d'accident | jours par collaborateur | 11,6 | 11,0 | 10,8 | 10,5 | 10,4 |
| Diversité | | | | | | |
| Hommes | % | 51,5 | 51,6 | 52,3 | 52,1 | 51,5 |
| Femmes | % | 48,5 | 48,4 | 47,7 | 47,9 | 48,5 |
| Nationalités représentées | nombre | 144 | 140 | 140 | 133 | 117 |
| Femmes au Conseil d'administration | % | 22,2 | 22,2 | 22,2 | 22,2 | 25,0 |
| Femmes à la Direction du groupe | % | 12,5 | 11,1 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Femmes parmi les cadres supérieurs | % | 9,3 | 8,0 | 7,6 | 8,2 | 8,7 |
| Femmes parmi les cadres moyens et inférieurs | % | 23,7 | 23,0 | 23,2 | 22,6 | 21,5 |
| Démographie | | | | | | |
| Age moyen du personnel | années | 44,8 | 44,7 | 44,4 | 44,2 | 43,4 |
| Utilisation des ressources | | | | | | |
| Consommation d'énergie | gigajoules | 3 129 091 | 3 193 258 | 3 130 465 | 3 217 915 | 3 126 170 |
| Consommation directe | gigajoules | 2 625 034 | 2 632 423 | 2 559 964 | 2 586 296 | 2 492 492 |
| Part énergies renouvelables | % | 0,84 | 1,04 | 1,09 | 1,05 | 0,96 |
| Consommation indirecte | gigajoules | 504 057 | 560 835 | 570 501 | 631 619 | 633 677 |
| Part énergies renouvelables | % | 94 | 94 | 94 | 93 | 96 |
| Impact sur le climat (domaines 1 à 3) | | | | | | |
| Impact sur le climat | équivalent t CO ₂ | 438 223 | 463 384 | 452 522 | 462 908 | 450 501 |
| Intensité CO ₂ de la création de valeur | éq. t CO ₂ / million CHF valeur ajoutée | 77 | 87 | 87 | 88 | 90 |
| Intensité CO ₂ des emplois | éq. t CO ₂ / emploi à plein temps | 9,5 | 9,9 | 9,8 | 9,8 | 9,7 |

1 Valeur normalisée. Voir chapitre Effets exceptionnels, page 30.

2 Coefficient = indemnités moyennes des membres de la Direction du groupe par rapport au salaire moyen du personnel.

3 Valeurs ajustées (voir l'annexe des comptes annuels consolidés, note 2, Normes de présentation des comptes, Adaptation de la présentation des comptes).

La Poste Suisse SA
Viktoriastrasse 21
Case postale
3030 Berne
Suisse

Téléphone +41 58 338 11 11

www.poste.ch

